

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - sciences de l'information et des bibliothèques

Spécialité - cultures de l'écrit et de l'image

Les gazetiers frondeurs : les mazarinades et la presse d'information en 1652.

Marion Bertrand

Sous la direction de Dominique Varry.
Professeur des universités – Enssib.

Remerciements

Je tiens à remercier mes parents, qui m'ont encouragée, soutenue, et permis de suivre le master Cultures de l'Écrit et de l'Image à l'Enssib. Je remercie particulièrement ma mère, qui a eu la chance d'avoir ce mémoire pour lecture de vacances.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à l'égard des bibliothécaires du département du Patrimoine, à la bibliothèque de Bordeaux, qui m'ont permis d'exploiter leurs riches collections de mazarinades. J'ai pu, grâce à leur professionnalisme et à leur gentillesse, travailler efficacement et dans les meilleures conditions possibles.

Il me faut enfin remercier M. Dominique Varry, qui a cette année encore dirigé mon travail, avec patience et bienveillance.

Résumé :

Le XVII^e siècle est celui de la naissance de la presse périodique : en 1631, apparaît la *Gazette de France*, sous les presses de Théophraste Renaudot, imprimeur de Louis XIII puis de Louis XIV. Franc succès, la *Gazette de France* s'installe dans les mœurs et les habitudes des élites françaises. Pratiquement au même moment, éclate la Fronde, qui voit se développer de façon exponentielle une littérature originale et hétéroclite, les mazarinades. Si ces dernières sont plutôt connues pour être des pamphlets, certaines prennent davantage la forme de bulletins d'information, voire même de périodiques.

Pourquoi des auteurs frondeurs ont-ils produit de semblables pièces, qui n'ont pas pour but de faire rire ou de faire polémique (du moins, pas de façon affichée) ? Pourquoi s'informe-t-on sous la Fronde ? Par ailleurs, la *Gazette de France* a-t-elle d'une manière ou d'une autre influencé les Frondeurs ? Y a-t-il un lien entre la naissance du premier périodique français, et les mazarinades, petits textes volants et éphémères ? Telles sont les questions que se propose d'aborder ce mémoire.

Descripteurs :

Histoire de la presse française, mazarinades, mazarinades pseudo-informatives,

Fronde, propagande, pamphlets.

Abstract :

Periodical press was born in the seventeenth century in Europe : in 1631, the french periodical *La Gazette de France*, was first impressed by Théophraste Renaudot. New practices of reading and communication were created. A few years later, the Fronde broke out. From 1649 to 1652, a specific litterature of pamphlets appeared, called mazarinades. Some of them looked like news bulletins, and even like periodicals.

Why were conceived those particular mazarinades ? Is their birth linked to the *Gazette de France*'s creation ? What are the specificities of the Fronde press ? These are the main questions this work will try to answer.

Keywords :

History of french press, mazarinades, Fronde, propaganda, pamphlets.



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

INTRODUCTION.....	9
<i>La mémoire vive du père du journalisme français.....</i>	<i>9</i>
<i>La mémoire moins vive de la Fronde et des mazarinades.....</i>	<i>10</i>
La Fronde : une révolte complexe et intense.....	10
1648, les Parlementaires se soulèvent.....	11
1650, les Princes se rebellent.....	12
1652, les provinces s'emballent, mais la Fronde s'enlise.....	12
Les mazarinades : curieuses et violentes.....	13
<i>Les mazarinades et la Gazette de France : une confrontation contingente ?.</i>	<i>14</i>
LE BESOIN D'INFORMATION SOUS LA FRONDE : LE CAS PARTICULIER DE L'ANNÉE 1652.....	17
La chasse aux nouvelles : une manie encore relativement récente à l'époque de la Fronde.....	17
<i>Les débuts de la presse d'information.....</i>	<i>17</i>
Informé, ou donner une forme à l'information : les prémisses de la presse.....	17
De la chronique aux avvisi : l'ouverture de nouveaux horizons.....	17
Des avvisi aux premiers occasionnels.....	18
Les premiers périodiques européens : la naissance des gazettes.....	20
Des occasionnels aux premières gazettes.....	20
Le développement de la presse d'information hebdomadaire en Europe.....	20
<i>Les premiers périodiques français.....</i>	<i>21</i>
Controverse.....	21
La Gazette de France de Théophraste Renaudot : satisfaire la curiosité, aider aux affaires, servir le pouvoir.....	22
Une réussite indéniable.....	23
L'engouement pour la presse d'information pendant la Fronde.....	24
<i>Tentative de bilan.....</i>	<i>24</i>
Différents types de pièces d'information : la définition d'un corpus.....	24
Qu'est-il entendu par l'expression « mazarinades pseudo-informatives » ?.....	24
Définir un corpus : des choix difficiles.....	26
Tentative de bilan chronologique.....	26
<i>L'essor d'une presse d'information originale en 1652 : hypothèses et tentatives d'explication.....</i>	<i>28</i>
La demande des lecteurs : un motif à considérer, à ne pas surestimer.....	28
1652, une année riche, confuse et violente.....	28
Une attente... en attente.....	32
Une émergence spontanée.....	33
Une veine nouvelle, sur-exploitée par les auteurs et les imprimeurs-libraires.....	33
Des libelles au service d'un parti.....	34
DE LA COMPOSITION À LA DIFFUSION : LES GAZETIERS À L'ŒUVRE.....	37
Recueillir et composer : les (res)sources des gazetiers frondeurs.....	37
<i>Les sources de l'information au XVII^e siècle : les enseignements de la Gazette de France.....</i>	<i>37</i>
Sources officielles.....	38

Correspondances étrangères et sources officieuses.....	38
À l'écoute du brouhaha parisien.....	38
<i>La chasse aux nouvelles pendant la Fronde.....</i>	39
Un délicat jeu de dupes.....	39
Courriers, lettres, avis et nouvelles : la nébuleuse des sources frondeuses.....	40
Les lettres et avis : plus de questions que de réponses.....	40
Les courriers, ou l'illusion de la transparence.....	41
Des sources obscures, mais qualifiantes.....	42
Les auteurs de mazarinades pseudo-informatives sont-ils leur propre source d'information ?.....	43
Les cas particuliers du Covrier Bovrdelois et du Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume.....	46
Une mystérieuse organisation.....	46
Des sources d'information partagées avec la Gazette de France ?.....	49
Imprimer et diffuser : une production centralisée et opportuniste.....	52
<i>Où sont imprimées les mazarinades pseudo-informatives en 1652 ?.....</i>	52
Une production très centralisée.....	52
Des nouvelles en provenance de toute la France.....	53
Le Covrier Bovrdelois : un concurrent de la Gazette ?.....	53
Précautions.....	54
Une variété géographique plus ou moins grande.....	55
<i>Qui imprime quoi ? Quelques imprimeurs de mazarinades pseudo- informatives en 1652.....</i>	57
Des opportunistes ?.....	57
Sept inconnus et onze chevronnés.....	57
De nouveaux venus ?.....	58
Les imprimeurs ordinaires de leurs Majestés rebelles.....	58
Des spécialistes de la presse politique ?.....	60
Concurrents ou partenaires ?.....	61
Quelques cas d'associations bien mystérieuses.....	61
Reprise, mélange, plagiat : techniques et astuces de concurrents.....	62
<i>Caractéristiques formelles des mazarinades pseudo-informatives.</i>	66
Des imprimeurs peu inspirés ?.....	66
Une présentation sobre et relativement invariante.....	66
Des pièces peu influencées par le modèle des Extraordinaires de Renaudot.....	69
Le cas particulier des mazarinades pseudo-informatives périodiques.....	70
Le modèle Renaudot.....	70
Une influence à relativiser.....	76
La forme inaboutie des mazarinades pseudo-informatives périodiques.....	76
Des titres fluctuants.....	76
Une présentation instable.....	77
Un volume variable.....	77
<i>Le temps de la diffusion : les mazarinades pseudo-informatives et le temps de l'information en 1652.....</i>	78
Plus vite que la musique : le paradoxe de l'actualité dans les mazarinades pseudo-informatives.....	79
Dernières nouvelles du front : le temps de l'urgence.....	79
Des auteurs pressés : le temps de l'annonce.....	81

Des textes fortement et étrangement temporalisés.....	83
Quelques rares pièces datées.....	83
La mise en scène du temps dans les mazarinades pseudo-informatives...86	
Mettre de l'ordre.....	86
... Ou entretenir la confusion.....	87
<i>Le temps de la lecture : les mazarinades pseudo-informatives et leur public, en 1652.....</i>	88
Un succès difficile à appréhender.....	88
Le lectorat des mazarinades pseudo-informatives en 1652.....	89
La cible bourgeoise.....	89
Un discours non univoque.....	92

LES MAZARINADES PSEUDO-INFORMATIVES : MISE EN PERSPECTIVE DES PARADOXES DE LA PRESSE D'INFORMATION AU XVIIIÈ SIÈCLE.94

L'information pendant la Fronde : promesses et paradoxes.....	94
<i>La surexposition de la fonction informative.....</i>	94
<i>La guerre, la paix, les chutes de cheval : de quoi parlent les mazarinades pseudo-informatives de l'année 1652 ?.....</i>	95
Fadaises et faits divers : la Fronde par le petit bout de la lorgnette.....	96
Faits divers et petites tracasseries des grands hommes.....	96
Miracles et fadaises : l'imagination foisonnante des gazetiers frondeurs.....	98
La politique : des nouvelles de la Cour et de la paix.....	100
Une actualité politique à la fois tendue, instable et invariante.....	101
Tout dire.....	103
Ou presque.....	103
La guerre.....	104
Le centre des préoccupations.....	104
Un spectacle quotidien, mis en scène.....	106
L'intendance en temps de guerre.....	106
Les populations victimes de « l'incontrôlable soldatesque ».....	109
<i>Une fonction d'information manifeste, et pourtant.....</i>	110
Promettre beaucoup, dire peu : les stratégies de dilution de l'information dans les mazarinades pseudo-informatives.....	110
« « Faire parler » les faits » : la pseudo-information, ou l'art de la démonstration déguisée.....	111
Répéter ce que tout le monde sait déjà : le paradoxe d'une information à la fois occasionnelle et non renouvelée.....	112
Des nouvelles fraîches, mais redondantes.....	112
La dite et la redite : la stylistique de l'information dans les mazarinades pseudo-informatives.....	115
Les mazarinades pseudo-informatives : une tension originale entre deux logiques contradictoires.....	121
<i>Une presse tapageuse, et pourtant éprise d'ordre.....</i>	121
La presse d'information périodique au XVII ^e siècle : de l'ordre avant tout.....	121
Les mazarinades pseudo-informatives : un tapage légitime.....	122
La juste cause condéenne.....	123
Le prince rebelle de la paix.....	124
<i>La mise en scène du chaos : la dialectique de l'union et de la division dans les mazarinades pseudo-informatives.....</i>	127
La Gazette de France : se taire pour mieux unir.....	128

Les mazarinades pseudo-informatives : écrire pour mieux exclure, et exclure pour mieux rassembler.....	129
Un parti abandonné par le Ciel.....	129
Le spectre de la décadence : la monarchie en danger.....	132
Les mazarinades pseudo-informatives prises à leur propre jeu.....	135
Une presse dépassée par la violence condéenne.....	136
Une ligne idéologique intenable.....	138
CONCLUSION.....	143
La digestion du modèle Renaudot ?.....	143
Des textes de transition.....	143
Des pièces bâtardes et uniques.....	144
SOURCES.....	147
Mazarinades.....	147
<i>Mazarinades de type périodique.....</i>	<i>147</i>
Le journal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume pendant cette guerre Civile.....	147
Le Courrier Bourdelois.....	148
<i>Courriers et journaux à vocation périodique, mais n'ayant eu qu'un seul numéro.....</i>	<i>149</i>
<i>Mazarinades de type relation (c'est-à-dire n'ayant pas vocation à faire l'objet d'une publication périodique régulière).....</i>	<i>150</i>
La Gazette de France.....	154
BIBLIOGRAPHIE.....	157
Outils de travail.....	157
Histoire générale de la Fronde.....	158
La Fronde en Guyenne.....	158
Histoire de la presse.....	159
Les mazarinades.....	161
TABLE DES MATIÈRES.....	163

INTRODUCTION

La mémoire vive du père du journalisme français.

Plus de six cents ans après la mort de Théophraste Renaudot, sa mémoire est aujourd'hui encore soigneusement entretenue. Chaque automne, un prix littéraire à son nom est ainsi attribué par un jury composé de dix journalistes, qui rendent hommage au premier homme de presse français. En effet, d'après S. Mazauric : « Au sens strict du terme, on ne peut [...] considérer Renaudot comme l'inventeur de la presse périodique. Toutefois, il est certain qu'il a donné à celle-ci un développement et un statut sans équivalent jusqu'alors et à ce titre, il peut authentiquement être considéré comme le père du journalisme français »¹. A défaut d'avoir inventé une forme, Renaudot a initié une méthode d'investigation et d'information suffisamment performante pour être féconde. La *Gazette de France*, qu'il crée en 1631, ne disparaît qu'en 1792, et marque la naissance de la presse périodique en France.



Charron, Joseph Amédée Alfred, *Théophraste Renaudot (1586-1653)*, quatrième quart du XIX^e siècle, plâtre, H. 97 cm, l. 45 cm, P. 28 cm, Loudun, Musée Charbonneau-Lassay, [image en ligne] (<
<http://www.alienor.org/publications/urbain-grandier/fiches/f2009033.htm>>), (consulté le 24/07/2014).

¹Mazauric, Simone, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVII^e siècle : « les conférences du Bureau d'adresse » de Théophraste Renaudot (1633-1642)*, p.69.

Le consensus apparent de la profession journalistique autour de Renaudot peut cependant surprendre, alors que la critique de la presse (et globalement des médias), loin d'être l'apanage de quelques spécialistes ès sciences de l'information, tend à se généraliser dans l'espace public depuis une quinzaine d'années. Régulièrement accusée d'être sous le contrôle d'hommes politiques et de financiers malhonnêtes, la presse a mauvaise presse. L'indépendance des journalistes est aujourd'hui perçue comme le fondement de la profession, indispensable à la diffusion d'une information juste et utile. La loi du 27 juillet 1881, qui proclame et protège la liberté de la presse, est en cela considérée comme fondatrice : peut-être serait-il plus juste de la qualifier de re-fondatrice. En effet, au XVII^e siècle, la presse ne naît pas pour être libre.

S. Mazauric écrit encore : « si la *Gazette* ne peut être strictement tenue pour le premier journal français, elle peut par contre sans conteste être considérée comme ayant été, selon le titre de l'article de G. Feyel, « aux origines de la presse de propagande ». Sur ce point, tous les historiens sont parfaitement d'accord »². La presse au XVII^e siècle est d'abord conçue comme un instrument du pouvoir, devant permettre de façonner l'opinion des populations. Premier journaliste français, Théophraste Renaudot est aussi l'un des plus fidèles partisans du cardinal de Richelieu puis du cardinal Mazarin, recruté pour participer à l'entreprise de concentration du pouvoir, qui aboutit sous Louis XIV à l'absolutisme monarchique.

Ce nouveau régime politique, que Renaudot contribue à sa façon à construire, bouleverse l'équilibre des pouvoirs sur lequel a jusqu'alors reposé la monarchie française. La remise en cause de l'ancien ordre du monde se fait dans la douleur : la Fronde, réactionnaire et violente, éclate à partir de 1648 et secoue le royaume de France jusqu'en 1653. Or, il faut remarquer que la Fronde voit se développer une littérature originale de libelles, rassemblés sous le terme générique de « mazarinades ». Ainsi, pendant la première moitié du XVII^e siècle, se côtoient et s'affrontent deux types de publications en apparence opposés, la presse périodique et le pamphlet : « l'originalité des cinquante années qui séparent la minorité de Louis XIII de celle de Louis XIV [...] tient à deux faits : une importance inédite de la production pamphlétaire, le succès considérable d'une forme nouvelle de communication imprimée, le périodique »³, écrit R. Chartier.

Il est nécessaire de comprendre ce que sont la Fronde et les mazarinades, afin de saisir les enjeux de la naissance et du développement de la presse d'information en France, sous l'Ancien régime.

La mémoire moins vive de la Fronde et des mazarinades.

La Fronde : une révolte complexe et intense.

La Fronde est communément définie comme un mouvement de révolte dirigé contre le cardinal Mazarin et contre la reine régente Anne d'Autriche, entre 1648 et 1653. La définition, sommaire, ne rend pas compte de la complexité et de la violence de ce mouvement, dont la nature fait débat : révolution, révolte, guerre civile, insurrection, les historiens ne sont pas au diapason. M. Pernot n'hésite pas à

²Mazauric, Simone, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVII^e siècle : « les conférences du Bureau d'adresse » de Théophraste Renaudot (1633-1642)*, p.69.

³Chartier, Roger, « Pamphlets et gazettes », *Histoire de l'édition française, Tome1. Le livre conquérant : du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, p.405.

employer le terme de « guerre civile »⁴, contrairement à N. Brière, qui préfère celui de « révolte » : « la Fronde ne véhicule aucune idéologie et ne monopolise pas tous les habitants ni toutes les provinces du royaume de France. Quant à la Fronde des grands, ou petite-fronde, plus précisément, de nombreux grands nobles de France demeurent loyaux au service du roi. [...] [La révolte] monopolise un grand nombre d'individus sans modifier la société ou le pouvoir politique. Les révoltés réagissent à une agression et ne souhaitent qu'un retour à l'ordre normal des choses. Selon cette définition, la Fronde et tous les conflits qui y sont associés, comme la Fronde des Princes et des grands, seraient des révoltes »⁵.

Outre son ambiguïté, N. Brière met ainsi en évidence une autre caractéristique de la Fronde, à savoir sa discontinuité : « Fronde », « Fronde des Princes et des grands », cette révolte doit de fait être vue comme l'intrication de trois crises, à la fois liées les unes aux autres et indépendantes, plutôt que comme une succession linéaire de plusieurs phases.

1648, les Parlementaires se soulèvent.

Tout commence en 1648, au parlement de Paris. Les députés, rejoints par le peuple parisien, protestent contre la politique intérieure menée par Anne d'Autriche et son Principal ministre Mazarin. Les revendications des Frondeurs sont d'abord de nature économique et financière : en effet, les Français, toutes catégories sociales confondues, supportent de plus en plus mal les augmentations et les créations d'impôts, nécessaires pour financer le coût exorbitant de la guerre contre l'Espagne engagée depuis 1635.

Le 13 mai 1648, les membres des cours souveraines de Paris (le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des aides et le Grand Conseil) se réunissent afin d'élaborer un programme de réclamations⁶ adressées à Mazarin et Anne d'Autriche. L'agitation au Parlement est telle que la Cour fait arrêter les meneurs de la révolte, le conseiller Broussel et le président Potier de Blancmesnil. L'initiative est désastreuse : la Fronde gagne la capitale, galvanisée par le Parlement en faveur des députés arrêtés. Au terme de trois journées⁷ qui voient le peuple parisien tenir tête aux troupes royales chargées de ramener l'ordre, Anne d'Autriche et Mazarin font marche arrière, accèdent aux revendications des Frondeurs, et libèrent Broussel et Blancmesnil.

La tension entre le Parlement et la Cour est cependant loin d'être retombée. C'est une véritable opération militaire qu'entreprennent alors la Reine et son ministre, pour mettre au pas les audacieux députés. Anne d'Autriche et Mazarin, craignant que la famille royale soit prise en otage par le Parlement, décident de quitter secrètement Paris, dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649, pour gagner Saint-Germain-en-Laye. Une fois à l'abri, la Cour envoie les troupes royales menées par le prince de Condé à l'assaut de la capitale, afin de soumettre une fois pour toutes le Parlement et de mater toute velléité de révolte.

Le siège dure trois mois. D'après négociations aboutissent le 11 mars 1649 à une réconciliation de façade (dite « Paix de Ruel »), au profit du Parlement. Mazarin et Anne d'Autriche, toujours embarrassés par l'état calamiteux des finances du royaume, n'ont en effet pas les coudées franches pour punir les députés rebelles. La plupart sont amnistiés.

⁴Pernot, Michel, *La Fronde. 1648-1653*, p.285.

⁵Brière, Nina, *La douceur du roi. Le gouvernement de Louis XIV et la fin des Frondes. 1648-1661*, p.6-7.

⁶Ce programme porte le nom d'Arrêt d'union.

⁷Connues sous le nom de Journées des Barricades, les 26, 27 et 28 août 1648.

Pourquoi la Fronde a-t-elle été déclenchée par les parlementaires et non par le peuple, qui subit autant, sinon plus, le poids des hausses d'impôts ? Les revendications financières ne sont en réalité que la partie visible d'un mouvement de protestation beaucoup plus vaste et profond. Le Parlement défend en 1648 sa richesse, mais aussi et surtout son pouvoir, mis à mal par l'affirmation progressive de l'absolutisme monarchique : ce qui peut entre autres expliquer qu'il soit à l'origine de la Fronde. La question financière tend de fait à s'effacer : la lutte pour le pouvoir devient le véritable enjeu de la Fronde.

1650, les Princes se rebellent.

La situation de la Cour est alors extrêmement délicate. D'une part, le Parlement n'est pas totalement soumis à l'autorité d'Anne d'Autriche et de Mazarin. D'autre part, la contestation émerge au sein même de la famille royale : le prince de Condé, cousin de Louis XIV, son frère, le prince de Conti, et leur beau-frère, le duc de Longueville, tentent de profiter de l'affaiblissement de la Régente et de son ministre, et du jeune âge de Louis XIV (qui n'a que douze ans), pour prendre le pouvoir. Il faut remarquer que Condé a mené en 1648 et 1649 les troupes royales contre les Frondeurs : or, c'est précisément parce que le Prince estime qu'il n'a pas été récompensé à la hauteur de son dévouement qu'il commence à la fin de l'année 1649 à défier Anne d'Autriche et Mazarin.

Afin de refréner l'ambition de Condé, qui ne réclame pas moins que le commandement des armées, la Reine le fait emprisonner le 18 janvier 1650, ainsi que Conti et le duc de Longueville. Or, de même que l'arrestation de Broussel et Blancmesnil en 1648 a provoqué le soulèvement de la population parisienne, la détention des Princes allume de nouveaux foyers de tension en province. La Fronde embrase le royaume : la Cour passe une grande partie de l'année sur les routes de France, à la reconquête des provinces séditieuses. Si la révolte est facilement matée en Normandie et en Bourgogne, la paix est beaucoup plus difficile à obtenir en Guyenne, et n'est conclue qu'au prix de concessions humiliantes pour la Cour, dont les ennuis ne sont pas encore terminés.

Rentrée à Paris, la famille royale est en effet littéralement prise en otage par le Parlement, qui entend éviter une nouvelle fuite nocturne à Saint-Germain-en-Laye, et contraindre la Reine à faire exiler Mazarin. Les portes de Paris sont fermées : le 6 février 1651, Anne d'Autriche doit se résoudre à renvoyer Mazarin, et à libérer les Princes, deux jours plus tard. Condé rentre triomphalement dans la capitale le 13 février.

1652, les provinces s'emballent, mais la Fronde s'enlise.

Nommé gouverneur de Guyenne, et pressentant que le Parlement, malgré la liesse populaire, ne lui est pas totalement acquis, Condé part à Bordeaux, d'où il tente de conquérir le royaume. La tension est toujours vive dans le Sud-Ouest de la France, dévoué à la cause condéenne. La Cour est de nouveau contrainte à voyager de province en province pour restaurer son autorité : sa situation apparaît de fait bien piteuse. Cependant la Fronde, à l'été 1651, commence son déclin.

Outre le fait que les cours souveraines, pour être hostiles à Mazarin, n'en soient pas moins fidèles à la monarchie, et répugnent à prendre le parti des Princes contre celui du Roi, la brutalité de Condé inquiète et irrite. Ce dernier utilise en effet la violence pour tenter d'asseoir son autorité, sans succès : ses multiples

revers militaires, et la « terreur » (selon les mots de M. Pernot) qu'il fait régner à Paris ternissent le prestige du Prince. Lequel perd peu à peu tous ses soutiens. Enfin, la situation économique du royaume, déjà peu reluisante en 1648, est encore pire en 1652 : le retour du Roi à Paris et la soumission à son autorité sont perçus comme les seuls moyens de restaurer la paix et la prospérité.

Au bout d'un an et demi de sédition, Condé abandonne la capitale, le 13 octobre 1652 : huit jours plus tard, le 21, Louis XIV est de retour à Paris. La monarchie prend alors sa revanche sur les Frondeurs : Gaston d'Orléans et sa fille, la duchesse de Montpensier, sont invités à se retirer ; d'autre part, et bien qu'une amnistie générale soit déclarée en faveur des parlementaires (sauf pour un petit nombre d'entre eux), ceux-ci se voient interdire « de prendre à l'avenir aucune connoissance des affaires de l'État et des finances », selon les volontés de Louis XIV, énoncées le 22 octobre. La Fronde s'éteint en province à l'hiver 1652, faute de chefs et de partis cohérents : seule la Guyenne poursuit la lutte jusqu'en 1653.

Complexe et originale, la Fronde n'est pas seulement la guerre des canons : la contestation explose également à travers une production exceptionnellement forte de pamphlets, les « mazarinades ».

Les mazarinades : curieuses et violentes.

Définir les mazarinades n'est pas chose aisée. Il n'est en effet pas tout à fait juste de les considérer comme de simples pamphlets.

D'abord, l'histoire du mot « mazarinade » est en elle-même singulière. Le terme ne naît qu'en 1649, dans un triolet du poète Marigny : « Le premier emploi que nous en connaissons se trouve dans un triolet de Marigny sur l'échec du siège de Cambrai en juillet 1649 [...]. Le sens est clair : Mazarinade [...], c'est un tour de farceur, une facétie de bateleur, une singerie de bouffon. [...] et c'est de ce sens de facétie ou d'attrape de farceur qu'on est passé à celui de mauvais tour, de combine, de fourberie du ministre »⁸. M. Pernot écrit encore : « Le terme existe dès 1649, avec le sens péjoratif de tour de passe-passe, combine destinée à tromper, bien digne de la fourberie italienne généreusement prêtée à Mazarin. »⁹. Mais c'est Scarron qui, en 1651, donne au mot « Mazarinade » le sens qui est aujourd'hui retenu : « Si Scarron n'a donc pas forgé le mot, il lui a donné comme une seconde naissance en l'infléchissant en 1651 dans un sens tout différent. Car sa Mazarinade commence sur le ton grandiose de l'épopée [...] ; La Mazarinade est l'épopée de Mazarin comme L'Iliade est celle d'Ilion et La Franciade de Ronsard celle de Francus : une épopée à la mesure du héros, c'est-à-dire une parodie, une bouffonnerie, une caricature d'épopée, comme Jules n'est qu'une caricature de ministre. »¹⁰. Polysémique, le terme « mazarinade » ne doit pas donc pas être interprété de façon trop stricte.

Il est en outre malaisé d'affilier les mazarinades à un genre littéraire, tant le corpus apparaît hétérogène. Les mazarinades peuvent tout aussi bien être des placards que de simples bulletins de deux cahiers¹¹, voire de véritables œuvres argumentées et construites dont la longueur peut atteindre plus d'une centaine de pages. De la même façon, ces pièces mélangent différents courants littéraires (romanesque, baroque, burlesque,...) et plusieurs univers culturels : les références savantes sont fréquentes, en

⁸Carrier, Hubert, *La presse de la Fronde : les Mazarinades. Tome 1. La conquête de l'opinion*, p.60.

⁹Pernot, Michel, *La Fronde. 1648-1653*, p.204.

¹⁰Carrier, Hubert, *La presse de la Fronde : les Mazarinades. Tome 1. La conquête de l'opinion*, p.61.

¹¹C'est-à-dire huit pages, en format 4°.

particulier dans les pièces les plus construites ; d'autres libelles singent au contraire certains éléments de la culture populaire du XVII^e siècle. Les mazarinades forment ainsi un ensemble de textes très divers : chansons, poèmes, écrits pieux, satires, pamphlets, réflexions politiques, textes historiques, etc. Comment faire, dans ces conditions, pour définir un corpus cohérent ?

A défaut de pouvoir être définies d'après leurs caractéristiques littéraires, les mazarinades peuvent l'être d'après une époque et un enjeu. Dans cette perspective, peuvent être considérées comme mazarinades les pièces parues entre 1648 et 1653, ayant pour sujet la situation politique, économique, sociale et militaire du royaume de France. Les mazarinades dans leur grande majorité attaquent de manière plus ou moins scabreuse et violente la figure du cardinal Mazarin, qui incarne une forme d'autorité nouvelle et illégitime. Bien qu'éphémères, ces pièces audacieuses, du fait de leur nombre et de leur virulence, témoignent d'une véritable crise du pouvoir politique : c'est la notion même d'autorité légitime qui constitue le cœur du conflit. Les mazarinades illustrent le malaise profond de la société française et particulièrement de ses élites, partagées entre un respect profond à l'égard de la monarchie et un vif rejet de l'évolution suivie par cette dernière. La figure du cardinal Mazarin cristallise les passions, et permet de la sorte ce que C. Jouhaud appelle une « catharsis » : « Le bouc émissaire facilite le retour à l'ordre symbolique. Le désordre est expulsé de la communauté, désigné comme étranger. La chasse au traître et à la trahison peut parfois, dans des circonstances similaires, remplir cette fonction. [...] Le bouc émissaire peut permettre à la fois la marginalisation de la division et la déculpabilisation de ceux qui y ont activement participé ou passivement cédé. Cette opération se réalise ici par de l'écriture imprimée. Elle ne s'accomplit pas dans la chair de la ville et de ses habitants. Ni même dans sa réalité sociale. Elle se donne à voir comme spectacle plus qu'elle ne se réalise comme expérience. [...] C'est une catharsis légère, sans contre-partie douloureuse et sans risque, qui ne se paye qu'au prix des libelles »¹². Les mazarinades, à la fois légères et brutales, sont l'expression de cette contestation qui se bride elle-même : attaquer le cardinal Mazarin par le papier permet de témoigner son désaccord sans pour autant renier la sacralité de la personne royale.

Les mazarinades et la *Gazette de France* : une confrontation contingente ?

A priori, les mazarinades sont l'anti-*Gazette de France*.

D'une part, en effet, les mazarinades sont des publications exubérantes et désordonnées, dont la clandestinité et le bouillonnement contrastent avec le caractère officiel et rigoureusement hebdomadaire du périodique royaliste. D'autre part, les mazarinades passent pour être des pièces virulentes, et ont de fait été longtemps mal considérées par les chercheurs en histoire et littérature. A l'inverse, la *Gazette de France*, toute acquise à la cause du cardinal ministre, adopte un ton volontairement laconique dans ses nouvelles, qui traitent essentiellement des relations diplomatiques entre États et de la vie de la Cour.

Cependant, il a été vu que les mazarinades forment un corpus vaste et hétérogène. Parmi les quelques 5200 libelles publiés principalement entre 1649 et 1652 (ce seront de fait ces bornes chronologiques qui seront considérées pour ce mémoire), un certain nombre paraît promettre un contenu plus informatif

¹²Jouhaud, Christian, *Mazarinades : la Fronde des mots*, p.61.

qu'exclusivement polémique. Ces mazarinades en apparence informatives (et qui seront désignées dans ce mémoire par l'expression « mazarinades pseudo-informatives ») tranchent avec la prolixité des autres pièces, et semblent s'inscrire à contre-courant de l'engouement du XVII^e pour le burlesque. En effet, les mazarinades sont des textes par nature excessifs (quelle que soit la forme de ces textes) et vindicatifs : il n'est donc pas anodin que des auteurs aient pris le parti de s'éloigner en apparence de cette verve, et semblent se soucier plus d'informer les lecteurs de la situation politique et militaire du royaume, que de les divertir ou de les exalter. Il s'agit donc d'une part de s'interroger sur le caractère fondamentalement ambigu des mazarinades pseudo-informatives, qui semblent participer de deux logiques apparemment peu conciliables, celle du pamphlet et celle de la presse d'information (périodique ou non). D'autre part, il est également permis de relever la coïncidence entre l'apparition des mazarinades et celle de la presse de propagande organisée et périodique en France : les mazarinades pseudo-informatives ne sont-elles pas en fait particulièrement bien en phase avec leur époque ? La *Gazette de France* a-t-elle inspiré les auteurs de mazarinades, d'une manière ou d'une autre ? Les mazarinades pseudo-informatives sont-elles les prémisses de la presse politique en France ? Ou sont-elles des pièces irréductiblement bâtarde, aux prises avec les contradictions inhérentes à la Fronde et à la presse du XVII^e siècle ?

L'objet de ce mémoire est moins de comparer la *Gazette de France* et les mazarinades pseudo-informatives, que de tenter de déterminer si la production des secondes peut être liée, d'une manière ou d'une autre, au développement de la première. En effet, une comparaison au sens strict du terme n'est possible qu'entre deux objets strictement comparables : si quelques périodiques ont pu naître et perdurer (à plus ou moins long terme) pendant la Fronde, la plupart des mazarinades pseudo-informatives sont des publications occasionnelles, qui ne prétendent pas s'inscrire dans la logique de la presse périodique. Cependant, la *Gazette de France* de Renaudot est une véritable institution dans la première moitié du XVII^e siècle : le gazetier du Roi en prend pour son grade dans les mazarinades, preuve que son périodique ne laisse pas indifférent, mais est au contraire présent à l'esprit d'une large partie des contemporains. En outre, la publication hebdomadaire de la *Gazette de France* a permis d'installer une sorte de modèle de la presse d'information : or, une technique de guerre éprouvée consiste à utiliser les armes de l'ennemi contre l'ennemi. La publication de mazarinades pseudo-informatives suggère que les Frondeurs ont perçu l'importance stratégique de la presse : dans quelle mesure se sont-ils inspirés de la *Gazette de France* ? Ont-ils seulement été influencés par le modèle de Renaudot ? Il ne s'agit pas de vouloir à toute force établir des comparaisons mais bien d'envisager des liens d'influence plus ou moins forts entre l'une et l'autre publications.

Il est d'abord nécessaire de revenir sur l'évolution de la presse d'information en Europe, et plus spécifiquement en France, d'une part, pour comprendre comment cette presse a pu devenir un véritable enjeu politique et un instrument au service du pouvoir ; d'autre part, afin de cerner les raisons qui ont pu pousser des auteurs frondeurs à produire des mazarinades quelque peu différentes des autres, en particulier en 1652. Il s'agit ensuite d'étudier les conditions de production et les caractéristiques physiques des mazarinades pseudo-informatives : s'inscrivent-elles en rupture ou en continuité du développement de la presse d'information périodique ? Quelles sont les stratégies de mise en forme de l'information déployées par les gazetiers frondeurs (c'est-à-dire les auteurs et les imprimeurs de mazarinades pseudo-informatives) ? Moyen de contrôle de l'opinion, la presse lie enfin de façon étroite l'information et une sorte de prosélytisme en faveur du pouvoir auquel cette presse se trouve liée. Révolte paradoxale, provoquée par un désir impérieux de retour à l'ordre, la Fronde voit s'affronter deux conceptions

contradictaires de la monarchie. Il s'agit donc de s'interroger sur les enjeux et les paradoxes des mazarinades pseudo-informatives, et de se demander en quoi ces pièces sont, plus que les autres, au cœur du paradoxe de la Fronde.

LE BESOIN D'INFORMATION SOUS LA FRONDE : LE CAS PARTICULIER DE L'ANNÉE 1652.

LA CHASSE AUX NOUVELLES : UNE MANIE ENCORE RELATIVEMENT RÉCENTE À L'ÉPOQUE DE LA FRONDE.

Pourquoi informe-t-on et pourquoi s'informe-t-on pendant la Fronde ? La question semble triviale, et mérite pourtant d'être posée.

Il est d'abord nécessaire de s'intéresser aux débuts de la presse en Europe, afin de comprendre de quel mouvement participent les mazarinades, au milieu du XVII^e siècle. En effet, la presse, qui plus est la presse périodique, n'est pas apparue par hasard : sa naissance témoigne d'un besoin nouveau, celui de savoir ce qui se passe au-delà des frontières visibles de la ville et du pays, et n'a pu être possible que parce que certaines conditions se sont trouvées réunies, à partir du XV^e siècle.

Il s'agit ensuite d'envisager la presse dans le contexte particulier de la Fronde : sur les 5200 mazarinades parues entre 1649 et 1652, quelles sont celles qui peuvent être assimilées à des pièces d'information, voire à des périodiques ? Comment les identifier ? Comment expliquer que des auteurs de mazarinades aient eu l'idée de donner une dimension informative à des textes a priori polémiques ?

Les débuts de la presse d'information.

Informar, ou donner une forme à l'information : les prémisses de la presse.

De la chronique aux *avvisi* : l'ouverture de nouveaux horizons.

La diffusion de l'information n'est pas un phénomène récent : dès l'Antiquité, les nouvelles se répandent de manière orale et écrite, par les annales et les inscriptions murales. À Rome au II^e siècle avant Jésus-Christ, les *acta diurna*, inscriptions gravées sur le métal ou la pierre dans les lieux publics de la ville, constituent selon L. Guéry les premières formes d'une « information organisée et officialisée »¹³.

L'ancêtre du journal est cependant la chronique. Le terme « chronique » est polysémique : étymologiquement synonyme d'annales (c'est-à-dire un « recueil relatant les événements année par année, dans leur ordre chronologique et sans commentaire »¹⁴), il peut aussi faire référence, par extension, à un « recueil de faits historiques regroupés par époques et présentés selon leur déroulement chronologique ». Il peut également être question d'un « ensemble de nouvelles vraies ou fausses, de propos souvent défavorables, qui se propagent en général oralement ». Une chronique est enfin un « article de journal ou de revue [...] [produit] régulièrement et [consacré] à des informations, des commentaires sur un sujet précis ». La chronique suppose dès le départ un effort de regroupement des nouvelles, sur une période plus ou moins longue, afin de dégager une certaine unité de la multitude de voix potentiellement discordantes.

¹³Guéry, Louis, *Visages de la presse. Histoire de la présentation de la presse française du XVII^e au XX^e siècles*, p.21.

¹⁴Les définitions suivantes sont données par le portail lexical du CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <<http://www.cnrtl.fr/>>).

Elle est aussi, dans son sens premier, un récit neutre : cette relative objectivité cède peu à peu la place au parti pris. Au XII^e siècle, apparaissent en Angleterre les premières feuilles manuscrites, qui tiennent à la fois de la chronique et du bulletin. Le chroniqueur ne se contente plus alors de raconter : il in-forme à proprement parler, autrement dit, il donne forme à l'information, à une échelle d'abord locale. Certaines chroniques, en particulier les chroniques « bourgeoises » étudiées par E. Hatin, n'intéressent en effet que les habitants d'une localité : « Ce qui caractérise en général les chroniqueurs, c'est le développement de l'esprit communal, la préoccupation des choses de la vie régulière, le mélange constant des plus petits faits aux grands événements : ils font le commérage de l'histoire ; ils narrent les scandales, racontent la pluie et le beau temps, recherchent les anecdotes ; ils reflètent pour ainsi dire le foyer domestique de la patrie. Ce sont, en un mot, de véritables gazetiers, avec l'observation en plus, et la naïveté, et la bonhomie. »¹⁵. L'objectif de ces chroniques est moins d'informer le lecteur sur ce que l'autre fait, que sur ce que lui-même, ou sa cité, a fait. Or, à la Renaissance, la curiosité des Européens pour ce qui se passe sur le continent tout entier, s'éveille.

En effet, à partir du XV^e siècle, les élites européennes montrent un vif intérêt pour les nouvelles venues de l'étranger. L'Europe connaît alors une phase d'essor économique : « Pour faciliter leurs opérations spéculatives, les maisons de banque, italiennes ou allemandes, prirent l'habitude d'envoyer de filiale en filiale des sortes de bulletins relatifs à la situation des marchés, appelés *avvisi* ou *zeytugen*. »¹⁶. Les nouvelles de plus en plus lointaines sont ainsi collectées, et surtout mises en forme, fixées : il ne s'agit plus d'envoyer un messager chargé de transmettre oralement l'information sur l'état des marchés européens, avec les risques de déformation ou d'oubli que ce type de communication comporte, mais d'établir de véritables bulletins. C'est donc d'abord pour satisfaire aux exigences nouvelles d'un commerce de plus en plus international que les nouvelles à la main se développent, « supplantant la communication orale des renseignements. »¹⁷.

Avvisi et *zeytugen* participent ainsi à la transition de la prépondérance de la communication orale à celle de la communication écrite, toujours manuscrite cependant, et par conséquent limitée dans sa diffusion.

Des *avvisi* aux premiers occasionnels.

L'invention de l'imprimerie en 1455 et les guerres de religion au XVI^e siècle, contribuent à élargir le cercle de diffusion des nouvelles.

L'intérêt pour ce qui se passe à l'extérieur de la cité ou du royaume, non plus seulement sur le plan économique et financier, mais aussi politique et militaire, continue en effet de croître, en particulier pendant les guerres de religion : « En ce qui concerne la France, par exemple, on est étonné, quand on ouvre un de nos vieux chroniqueurs, de voir combien peu, jusqu'au XV^e siècle, il y avait de relations, de cohésion, entre les diverses provinces, ou même entre les villes de la même province. [...] A plus forte raison les populations demeuraient-elles absolument étrangères à ce que nous appelons la politique extérieure. [...] Il fallut les guerres de religion pour mettre fin à cette indifférence mutuelle. Alors, en effet, un intérêt nouveau entra en jeu ; à part les rivalités des souverains, il y eut désormais un intérêt commun entre les nations. Les nouvelles, même pour des pays les plus lointains, furent dès lors pour toutes les classes l'objet d'une ardente

¹⁵Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, p.29.

¹⁶Bellanger, Claude (dir.), Godechot, Jacques (dir.), Guiral, Pierre (dir.), Terrou, Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome I : Des origines à 1814*, p.28.

¹⁷Bellanger, Claude (dir.), Godechot, Jacques (dir.), Guiral, Pierre (dir.), Terrou, Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome I : Des origines à 1814*, p.27.

curiosité, et la propagation rapide et régulière de ces nouvelles devint un besoin public. »¹⁸.

Or, au début du XVI^e siècle, cette curiosité a les moyens d'être plus largement satisfaite, grâce à l'invention de la presse à caractères mobiles, qui permet d'accroître les tirages. Si l'imprimerie a permis de contenter l'appétit des populations pour les nouvelles de toute l'Europe, la seule invention technique ne suffit pas au développement de la presse d'information : l'importance du contexte politique et économique ne doit en aucun cas être négligée. Le facteur technique et le facteur politique se sont de fait combinés, pour aboutir à de nouveaux bulletins d'information, les occasionnels et les canards, qui s'intéressent moins à une période donnée qu'à un événement, réel ou imaginaire (événements politiques et militaires pour les occasionnels, miracles et autres faits surnaturels pour les canards, quoique la frontière entre les deux genres ne soit pas totalement étanche). L'imprimerie donne en matériellement forme à l'information, poursuivant en cela le travail intellectuel du chroniqueur : canards et occasionnels sont des bulletins de petit format, décorés plutôt qu'illustrés, hâtivement composés, à rebours de la production imprimée des XV^e et du XVI^e siècles qui privilégie le travail long et soigneux de compositions prestigieuses.

Il faut veiller à ne pas surestimer la part de l'imprimé dans cette première production de nouvelles, en raison en grande partie du caractère clandestin de l'information que ces nouvelles véhiculent. Mais leur développement est réel, au point d'inquiéter les autorités françaises. Ces dernières interdisent en effet à plusieurs reprises l'impression et la diffusion d'imprimés séditieux : « C'est le nombre et la virulence de ces écrits qui firent naître la législation de la presse : édits de Fontainebleau (11 décembre 1547), puis de Châteaubriant. En promulguant ces textes, Henri II entendait empêcher les doctrines de la Réforme de s'infiltrer dans les livres de religion et de théologie qui représentent les deux tiers de la production imprimée. En septembre 1553, un arrêt tend à prévenir les suites de « placards séditieux affichés à Saint-Innocent et à la porte du Chastelet ». En mai 1560, l'ordonnance de Romorantin déclare « ennemis du repos public et criminel de lèse majesté ... tous faiseurs de placards et libelles diffamatoires... qui ne peuvent tendre qu'à irriter et à esmouvoir le peuple à sédition ». Après le tumulte d'Amboise, en janvier 1561, la déclaration de Saint-Germain-en-Laye porte que « tous imprimeurs, semeurs de placards et libelles diffamatoires, seront punis pour la première fois du fouet, et de la vie, en cas de récidive » »¹⁹.

La démarche de collecte de nouvelles de plus en plus fraîches, venant d'horizons de plus en plus lointains, pour en faire un récit mis en forme, et diffuser ce récit de la façon la plus large possible, témoigne de la nouvelle importance de l'information, pour satisfaire une curiosité croissante, mais aussi pour aider à la prise de décision. Des habitudes de communication se créent : « L'usage devint bientôt général d'imprimer sur des feuilles séparées et de vendre à bas prix les relations de tous les événements remarquables, de tous les faits propres à affriander les lecteurs »²⁰. Ces pratiques nouvelles sont, selon E. Hatin, à l'origine même de la création du journal, au sens moderne du terme : « le jour où l'industrie d'un homme, encouragée par la curiosité croissante du public, donnerait un titre uniforme à ces feuilles volantes, établirait entre elles un ordre de succession et leur assignerait un retour périodique, la gazette, le journal, serait créé. »²¹. Peut-être est-ce aller un peu vite en besogne : une forme de presse est née... mais le périodique, lui, ne l'est pas encore.

¹⁸Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, p.47.

¹⁹Bellanger, Claude (dir.), Godechot, Jacques (dir.), Guiral, Pierre (dir.), Terrou, Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome I : Des origines à 1814*, p.65

²⁰Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, p.19-20.

²¹Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, p.19-20.

Ni les nouvelles manuscrites, ni les occasionnels imprimés, ne font l'objet d'une publication suivie, à un rythme régulier. Leur production est fonction de la richesse de l'actualité. La périodicité de l'information suppose de pouvoir recevoir et délivrer les nouvelles de façon régulière. La circulation plus fluide des messages est, avec l'imprimerie, la seconde condition nécessaire au développement d'une presse véritablement périodique.

Les premiers périodiques européens : la naissance des gazettes.

Des occasionnels aux premières gazettes.

Les conséquences de l'organisation d'un service postal en France sont moins bien connues que celles de l'invention de la presse à caractères mobiles. Le rôle de la poste est pourtant capital dans la naissance de la presse d'information périodique.

C'est pour accélérer la transmission et la réception des messages qui lui sont destinés que Louis XI décide, dans les années 1470, de créer un service de relais organisé en deux corps : « la poste mobile formée de chevaucheurs et la poste assise comprenant les relais chargés de fournir des chevaux frais aux chevaucheurs. Leurs propriétaires prirent le nom de maîtres de poste »²². Ce premier système, dont le cœur est à Tours, est d'abord exclusivement réservé au roi. Ce n'est qu'en 1603 qu'Henri IV permet que la correspondance privée des particuliers puisse bénéficier des mêmes services. Entre-temps, Henri III a étoffé le réseau de Louis XI, « en définissant 14 routes et en établissant 252 relais »²³. Une organisation décentralisée du service postal est enfin mise en place dans les années 1620, sous le règne de Louis XIII, par le général des Postes Pierre d'Alméras : des bureaux gérés par des maîtres des courriers sont installés dans chaque région, tandis que sont instaurées les premières taxes applicables aux plis, en fonction de leur poids et de la distance à parcourir.

Le système des postes, plus régulier, supplante peu à peu les anciens réseaux de messagers mis en place dès le Moyen-âge par les universités, les maisons de commerce, les monastères et les souverains, pour recevoir l'information. Ces innovations s'inscrivent dans le cadre d'une démarche commune à toute l'Europe dès le XV^e siècle : les premières routes postales à travers la partie ouest du continent sont établies au cours de la deuxième moitié du XV^e siècle.

L'information circulant avec plus de facilité, la presse périodique peut enfin apparaître.

Le développement de la presse d'information hebdomadaire en Europe.

Les almanachs, présents dès l'Antiquité, sont considérés comme les premières publications périodiques à caractère informatif, apparues dès l'Antiquité. Il s'agit de recueils d'informations diverses, politiques, scientifiques, pratiques, contenant parfois un calendrier, et publiés annuellement, mais pas encore de presse périodique à proprement parler.

A la fin du XVI^e siècle, sont publiés à un rythme annuel ou semestriel, des recueils de nouvelles politiques et économiques et de faits divers. L'érudit Aitzing imprime ainsi pour la foire de Francfort les *Messerelationem* en 1588. En France, apparaît le *Mercure François* : « publié en 1611, par les soins de Jean Richer, [le *Mercure François*] se présente comme une suite des résumés chronologiques de

²²Lecouturier, Yves, *Histoire de la Poste en France*, p.12-13.

²³Lecouturier, Yves, *Histoire de la Poste en France*, p.14.

Palma Cayet [qui publie des chroniques novennaires, puis septennaires, c'est-à-dire reprenant les faits survenus sur une période de neuf, puis de sept ans]: il raconte les principaux événements survenus depuis 1605 en France et à l'étranger. »²⁴. Un certain Théophraste Renaudot se voit confier la direction de cette publication, à partir de 1638. Les nouvelles apportées par le *Mercure François* ou les *Messengerelationem*, ne sont pour le moins pas des nouvelles fraîches. Cependant, la question de la périodicité commence à être prise en compte pour ce type de publication, contrairement aux occasionnels et aux chroniques.

La presse hebdomadaire ne naît qu'au tout début du XVII^e siècle, aux Pays-Bas : « en 1605, Abraham Verhoeven obtint des archiducs Albert et Isabelle le privilège « d'imprimer et de graver sur bois ou sur métal, et de vendre dans tous les pays de leur juridiction, toutes les nouvelles récentes, les victoires, les sièges et prises de villes que lesdits princes feraient ou gagneraient ». Ces petits livrets, inspirés des occasionnels, ornés de gravures assez grossières, parfois de cartes publiées à Anvers, reçurent le nom de *Nieuwe Tijdinghe*, c'est-à-dire les *Nouvelles récentes*. A partir de 1610, elles ont une édition en français ». Les *Nouvelles Récentes* deviennent hebdomadaires en 1629, sous un autre titre, les *Wekelijcke Tijdingen*.

Les *Nouvelles Récentes* héritent de la double tradition de l'occasionnel, dont elles partagent la forme, et des recueils de nouvelles du XVI^e siècle, pour la prise en compte de la question de la périodicité. Cependant, contrairement aux *Messengerelationem* et au *Mercure François*, ces publications proposent une information récente, régulièrement renouvelée. La naissance de la presse périodique s'inscrit donc à la fois en rupture et en continuité avec les systèmes traditionnels de diffusion de l'information.

La presse hebdomadaire apparaît en France de façon presque concomitante.

Les premiers périodiques français.

Controverse.

D'après E. Hatin, le premier périodique français serait né sous les presses de Théophraste Renaudot. Il semble que cela ne soit pas tout à fait vrai : le premier hebdomadaire aurait en fait été créé quelques mois auparavant. Les *Nouvelles ordinaires de divers endroits* de Louis Vendosme et Jean Martin, recueillent une information essentiellement militaire, provenant de différentes villes françaises et européennes. La publication du périodique aurait commencé au début du mois de janvier 1631 : telle est l'hypothèse soutenue par les historiens F. Dahl, F. Petibon et M. Boulet²⁵. Hypothèse contestée aujourd'hui, par la découverte du contrat d'association entre les trois rédacteurs des *Nouvelles ordinaires*²⁶ : Louis Vendosme, Jean Martin et Jean Epstein (qui s'occupe de la traduction des nouvelles venues de l'étranger). Ce nouvel élément permettrait de dater le premier numéro des *Nouvelles ordinaires* du mois de juillet 1631. La *Gazette de France* de Théophraste Renaudot naît quant à elle officiellement le 30 mai de la même année.

La concurrence entre Renaudot et Louis Vendosme a été féroce, et a occasionné une longue série de procès. Lequel des deux se trouve dans son bon droit ? A l'instar de G. Feyel, il peut être considéré qu'« il n'est nul besoin de revenir ici sur tous les procès

²⁴Bellanger, Claude (dir.), Godechot, Jacques (dir.), Guiral, Pierre (dir.), Terrou, Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome 1 : Des origines à 1814*, p.78

²⁵Dahl, Folke, Petibon, Fanny, Boulet, Marguerite, *Les débuts de la presse française : nouveaux aperçus*, Göteborg, Wettergren & Kerber, Paris, Raymann, 1951.

²⁶Feyel, Gilles, Sgard, Jean (dir.), « Nouvelles Ordinaires de divers endroits », *Dictionnaire des Journaux 1600-1789. Volume 2*, Paris, Universitas, 1991, p.970.

que Renaudot eut à subir ou à engager. Retenons simplement que le pouvoir royal a constamment appuyé le gazetier dans cette longue lutte qui s'acheva en février 1635 sur la défaite définitive des libraires et la création d'un véritable monopole de l'information au bénéfice de l'Etat monarchique. »²⁷.

La *Gazette de France* de Renaudot s'impose donc comme le premier périodique officiel français, si ce n'est comme le premier périodique français. Hebdomadaire, le journal se compose au départ de trois publications : les *Nouvelles ordinaires* et la *Gazette* (qui paraissent une fois par semaine), et les *Extraordinaires* (qui paraissent de façon irrégulière, selon la richesse de l'actualité française et européenne). En 1683, la *Gazette* et les *Nouvelles ordinaires* sont rassemblées, pour ne plus former que la *Gazette de France*.

La Gazette de France de Théophraste Renaudot : satisfaire la curiosité, aider aux affaires, servir le pouvoir.

Pourquoi la *Gazette de France* a-t-elle été créée ? Il apparaît que le journal de Renaudot répond à plusieurs attentes, à commencer par celle des élites parisiennes, avides de nouvelles véritablement nouvelles.

D'après Hatin, Renaudot « savait par les Bureaux d'adresse tout ce qui se passait dans la ville, et son ami d'Hozier, le célèbre généalogiste, qui entretenait, pour les besoins de ses travaux, une correspondance très étendue avec les provinces et l'étranger, le tenait au courant des nouvelles de l'extérieur ; il avait ainsi un inépuisable répertoire d'anecdotes dont il amusait ses nobles malades [Renaudot est également médecin]. Aussi n'était-il pas moins recherché pour ses vives et intarissables causeries que pour son habileté dans l'art de guérir. Voyant cette grande soif de nouvelles, la pensée lui vint d'écrire toutes celles qu'il recueillerait de différentes sources, et d'en faire faire des copies, qu'il distribuait dans ses visites. Mais ces *nouvelles à la main* eurent tant de vogue, que Renaudot se trouva bientôt dans l'impossibilité de suffire aux demandes qui lui en étaient faites. Il songea alors à les faire imprimer, pour les vendre aux gens qui se portaient bien, et il aurait été ainsi conduit à l'idée du Journal. »²⁸.

L'anecdote a sans doute un fond de vérité, mais ne reflète vraisemblablement qu'une partie de l'histoire de la *Gazette de France*. En effet, les nouvelles de Renaudot sont moins recherchées pour leur caractère distrayant que pour leur intérêt commercial : selon G. Feyel²⁹, en pleine Guerre de Trente ans (1618-1648), le monde marchand est en attente d'informations sur la situation politique européenne, dont les remous sont susceptibles d'affecter ses affaires. Renaudot écrit lui-même dans la préface au public du premier numéro de la *Gazette* : « Sur tout seront-elles [les gazettes] maintenües pour l'vtilité qu'en reçoivent le public & les particuliers. Le public, pource qu'elles empeschent plusieurs faux bruits qui servent souvent d'alumettes aux mouvements & seditions intestines. [...] Les particuliers, chacun d'eux ajustant volontiers ses affaires au modèle du temps. Ainsi le marchand ne va plus trafiquer en vne ville assiegée ou ruinée, ni le soldat chercher employ dans les pays où il n'y a point de guerre »³⁰.

²⁷Feyel, Gilles, Sgard, Jean (dir.), « Nouvelles Ordinaires de divers endroits », *Dictionnaire des Journaux 1600-1789. Volume 2*, Paris, Universitas, 1991, p.970.

²⁸Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, p.70.

²⁹Feyel, Gilles, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, p. 131.

³⁰Renaudot, Théophraste, *Recueil des Gazettes, de l'année 1631. Dedie' av Roy. Avec vne preface servant à l'intelligence des choses qui y sont contenuës. Et vne Table alphabetique des matieres.*, p.5.

Mais ce n'est pas le seul service que se propose de rendre la *Gazette de France* : Renaudot souligne le « soulagement qu'elles [les gazettes] apportent à ceux qui écrivent à leurs amis : ausquels ils estoient auparavant obligez, pour contenter leur curiosité, de descrire laborieusement des nouvelles le plus souvent inventées à plaisir & fondées sur l'incertitude d'un simple ouy dire. »³¹.

Paradoxalement, le gazetier fait donc l'aveu officiel d'une surveillance officieuse, par l'instrument même de ce contrôle : il s'agit de diffuser aux Français (ou dans un premier temps au moins aux élites parisiennes) la bonne information, rassurante, unificatrice, cautionnée par le pouvoir royal. La *Gazette de France* est un des moyens de contrôle social dont dispose Richelieu dès 1631 pour imposer peu à peu l'absolutisme monarchique. Renaudot n'hésite aucunement à s'allier au ministre, en particulier pour tuer la concurrence des *Nouvelles ordinaires* de Louis Vendosme, et du *Courrier universel* de Claude le Villain (qui mélange des nouvelles de la *Gazette de France*, des informations des *Nouvelles ordinaires* de Vendosme, et quelques unes glanées dans les *corantos* espagnols³²). Renaudot obtient le privilège de la publication de la *Gazette de France*, et de fait le monopole de la presse d'information périodique, pour le royaume, en échange de sa soumission au pouvoir royal.

Une réussite indéniable.

Si les lecteurs de la *Gazette de France* ne sont pas dupes du contrôle rigoureux qui s'exerce sur le périodique, son succès est cependant immédiat : « Ses lecteurs pouvaient bien se méfier de la *Gazette*, voire affecter les esprits forts face à son contenu, ils n'en attendaient pas moins avec beaucoup d'impatience chacun de ses numéros. [...] La lecture de la *Gazette* supposait [...] une nouvelle fonction du temps, avec toujours le désir de savoir le plus récent. Ne disposant que de relations postales peu fréquentes, la *Gazette* ne pouvait être qu'hebdomadaire. Et cependant ses contemporains se comportaient comme aujourd'hui les lecteurs de nos quotidiens. Ils avaient exactement le même appétit de connaître l'actualité la plus récente »³³. Malgré la défiance, un « intense besoin d'information »³⁴ s'affirme.

Une mazarinade reconnaît elle-même l'attente des lecteurs de la *Gazette de France* : ainsi, lorsque celle-ci ne peut paraître, entre janvier et mars 1649, pendant le blocus de Paris, « les curieux la cherchoient par tout, & la disette du pain ne leur estoit pas tant insupportable que le manque de Gazettes, ils ne sçauoient de quoy contenter les chancres affamez de leurs cerueaux ; quand ils se rencontroient l'un l'autre, c'estoit à demander : Que dit-on de nouveau ? je ne sçay rien, je n'apprends rien ; cela est estrange qu'on ne sçait aucune nouvelle, il semble que tout soit mort depuis que la *Gazette* ne va plus, l'on vit comme des bestes, sans sçavoir rien de ce qui se passe »³⁵.

Le succès de la *Gazette de France* ne se cantonne pas à la capitale : les notables provinciaux, aussi intéressés et impatientes que leurs semblables parisiens, pestent régulièrement contre les délais de diffusion du périodique, qui paraît une à deux

³¹ Renaudot, Théophraste, *Recueil des Gazettes, de l'année 1631. Dedie' av Roy. Avec vne preface servant à l'intelligence des choses qui y sont contenuës. Et vne Table alphabetique des matieres.*, p.5.

³² Les *corantos* sont des publications hebdomadaires de nouvelles politiques, militaires et économiques, et de faits divers, imprimées à partir du XVII^e siècle aux Pays-Bas.

³³ Feyel, Gilles, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, p. 255.

³⁴ Feyel, Gilles, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, p. 256.

³⁵ *Le Commerce restably ov le Covrrier arreste', par la Gazette.*, Paris, 1649, p.12 (disponible sur le site < <http://books.google.fr/books?id=OQ6WS5U0wckC&pg=PP9&dq=le+commerce+des+nouvelles+restably&hl=fr&sa=X&ei> >), (consulté le 24/07/2014).

semaines après sa première édition à Paris. Les contrefaçons se multiplient à Lyon, à Marseille, à Rouen, ... Renaudot adopte alors une stratégie originale : plutôt que de s'obstiner à poursuivre les contrevenants, il préfère les autoriser à reproduire le journal, moyennant la signature d'un bail. La *Gazette de France* serait donc également aux origines de la presse provinciale.

Le succès de la *Gazette de France* est ainsi dû à la fois à l'avidité croissante de la bourgeoisie et de l'aristocratie françaises pour les nouvelles venues de toute l'Europe, et au soutien du pouvoir royal, en quête de moyens de contrôle efficaces. C'est dans ce contexte de curiosité et de surveillances accrues qu'apparaissent en 1648 les mazarinades, dont certaines se présentent davantage comme des pièces d'information que comme de simples libelles. Une presse d'information frondeuse s'est-elle développée pendant la Fronde ? Dans quelle mesure ? Et surtout, pourquoi ?

L'ENGOUEMENT POUR LA PRESSE D'INFORMATION PENDANT LA FRONDE.

Tentative de bilan.

Pour savoir si la naissance et l'engouement pour la presse d'information périodique en France et la production de mazarinades pseudo-informatives sont liés d'une manière ou d'une autre, il est d'abord nécessaire de se pencher sur cet immense corpus de pièces hétéroclites, afin de prendre la mesure du phénomène : quelle part représentent ces mazarinades singulières ? Et d'abord, comment les définir, et les reconnaître ?

Différents types de pièces d'information : la définition d'un corpus.

Qu'est-il entendu par l'expression « mazarinades pseudo-informatives » ?

L'information, telle que la définissent les dictionnaires spécialisés, est la « consignation de connaissances dans le but de leur transmission. ». Cette définition, très large, demande à être restreinte : dans le cadre de ce mémoire, l'information sera entendue dans le sens d'information de presse, autrement dit, d'information destinée non pas à une communauté de spécialistes (militaires, scientifiques), mais à une communauté sociale (les bourgeois, les nobles, etc.). Un second critère découle de cette première restriction. Il a été vu que la presse, à partir de la fin du XVI^e siècle, est de plus en plus étroitement liée à la notion d'actualité et de changement : la presse d'information naît pour tenir au fait les élites européennes des remous de la situation politique, économique et militaire du continent. De fait, l'information des premiers périodiques ne concerne pas (ou de manière marginale) l'actualité culturelle et scientifique, mais bien l'actualité politique et militaire, en priorité. Ainsi, l'information dont il sera question pour ce travail peut être caractérisée selon trois critères : sa destination (un public de non spécialistes), son actualité, au double sens du terme (sa fraîcheur, d'une part ; ses thèmes, d'autre part, en entendant le terme comme « l'ensemble des faits récents offrant un intérêt pour cette raison »³⁶).

³⁶La définition est donnée par le portail lexical du CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <<http://www.cnrtl.fr/>>).

Parmi les 5200 pièces du corpus, un certain nombre semblent promettre à travers leurs titre un contenu informatif, selon les critères précédemment évoqués. Les titres de ces pièces, contrairement aux autres mazarinades, n'expriment pas la volonté de piquer la curiosité, mais sont au contraire très explicites, afin de permettre une identification immédiate. Évidemment, le titre d'une pièce et son contenu ne sont pas nécessairement en accord. Cependant, le choix du titre n'est jamais innocent : la dureté de la concurrence, particulièrement en 1649 et 1652, oblige les auteurs de mazarinades à mettre en valeur leurs pamphlets pour attirer les lecteurs. Si l'auteur a décidé de présenter son œuvre comme une pièce d'information, en utilisant un certain vocabulaire, c'est donc parce qu'il a perçu l'intérêt, commercial ou partisan, de l'information en temps de crise. Il convient donc dans un premier temps de s'intéresser non pas tant à l'information qu'à l'intention d'information dans les mazarinades, en relevant tous les titres annonçant un contenu potentiellement informatif (ou pseudo-informatif), à partir de la bibliographie de C. Moreau³⁷.

Il faut d'abord remarquer que ces titres ne sont pas choisis au hasard : les auteurs des mazarinades concernées utilisent de façon récurrente les mêmes mots-clés :

- Il faut d'abord relever toutes les pièces dont le titre comporte les termes « courrier », « nouvelles », « mercure », « gazette », « liste ». En effet, ces termes évoquent une activité de diffusion et de transmission des nouvelles.
- Il faut également considérer les titres de mazarinades suggérant un récit des événements de la Fronde par des contemporains : « journal », « relation », « récit », « histoire », « rapport », « particularités », « sommaire ». Les termes « récit » et « histoire », notamment, sont employés dès le XV^e siècle par les auteurs d'occasionnels et de canards, en particulier pour faire circuler les relations de miracles et autres faits surnaturels. L'accent est ici mis sur le caractère narratif des pièces, alors que « gazette », ou « courrier » mettent en valeur l'activité de circulation de l'information.
- Enfin, il faut remarquer les titres évoquant des événements de la Fronde : « arrivée », « articles », « assemblée », « attaque », « bataille », « capitulation », « combat », « concordat », « conduite », « conférence », « décampement », « défaite », « délibération », « départ », « députation », « dérouté », « entrée », « état », « levée du siège », « liste », « magnificences », « paix », « particularités », « prise », « procès », « procès-verbal », « progrès », « rapport », « réception », « récit », « réjouissance », « reprise », « résultat », « retour », « saisie », « siège », « succès », « trahison », « traité », « trêve », « victoire ». Ces termes sont utilisés par Renaudot dans les titres de ses *Extraordinaires* pour célébrer les victoires royales, entre autres.
- En revanche, les actes officiels, les discours, les harangues, qui ne sont pas des récits d'événements, mais des événements eux-mêmes, et les lettres, qui appartiennent normalement au registre de l'information privée (alors que la presse est le domaine de l'information publique), n'ont pas été pris en compte.

Au total, toutes catégories confondues, les résultats sont les suivants :

	1649	1650	1651	1652
Mazarinades commençant par l'un des mots-clés précédemment définis.	102	50	41	245

³⁷ Moreau, Célestin, *Bibliographie des Mazarinades. 3 volumes*, Paris, Jules Renouard et Cie, 1850-1851.

Définir un corpus : des choix difficiles.

Il est bien sûr impossible dans le cadre du mémoire d'étudier la totalité de ces pièces. De fait, il a été choisi de conserver les mazarinades dont le titre met en scène l'information : d'une part, en effet, loin d'être anodine, cette mise en scène témoigne d'une véritable prise de conscience de l'enjeu que représente l'utilisation de l'information. D'autre part, le choix récurrent des mêmes termes dans les titres (par exemple, *Le premier courrier des princes apportant toute sorte de Nouvelles*, imprimé par Simon le Porteur, et *Le premier courrier des princes apportant toutes les nouvelles, tant de la Cour que de l'Armée de son Altesse Royale & d'ailleurs*, imprimé par André Chouqueux) peut être un indice de la très forte concurrence qui règne entre les auteurs de mazarinades : certains termes sont-ils plus vendeurs que d'autres ? Les auteurs désirent-ils entretenir une confusion dans l'esprit de leurs lecteurs ? Afin d'étudier ces questions, il a été décidé de restreindre le corpus aux seules mazarinades manifestant par leur titre un lien relativement étroit avec l'exploitation, le commerce et la diffusion de l'information : seront pris en compte les journaux, les courriers, et certaines relations, sélectionnées en fonction de leur lien avec des batailles importantes de la Fronde. Les récits ont été écartés pour des raisons pratiques : la plupart des relations ont pour objet des faits militaires ou politiques, il aurait donc été intéressant d'étudier quelques faits divers (miracle, décès dans des circonstances suspectes, événement inattendu, ...), qui sont fréquemment le sujet des récits ; malheureusement, ni la bibliothèque de Bordeaux, ni celle de Lyon ne disposent de tels récits dans leurs collections, du moins en ce qui concerne la période considérée, à savoir l'année 1652. Il n'aurait donc pas été possible d'étudier ces pièces dans leur matérialité. Enfin, il a été choisi d'écarter les gazettes et mercures, de façon arbitraire, compte-tenu de l'importance du corpus déjà constitué par les journaux, les courriers et les relations militaires.

Tentative de bilan chronologique.

D'après la bibliographie de C. Moreau, les pièces d'information sous la Fronde, dont le titre commence ou s'articule autour d'un des termes précédemment sélectionnés, se répartissent chronologiquement comme suit :

	Journal	Courrier	Relation	Nouvelles	Total par année	Total rapporté au nombre de pamphlets par année
1649	2 mazarinades	11 mazarinades	24 mazarinades	4 mazarinades	41	2.07%
1650	3 mazarinades	6 mazarinades	17 mazarinades	1 mazarinade	27	3.72%
1651	3 mazarinades	1 mazarinade	21 mazarinades	1 mazarinade	26	3.25%
1652	12 mazarinades	8 mazarinades	107 mazarinades	2 mazarinades	129	8.06%

Les deux périodes les plus riches en mazarinades se présentant comme des pièces d'information, quels que soient les mots-clés choisis, sont les années 1649 et 1652. Cependant, le cas spécifique de l'année 1652 est à considérer : en effet, en 1649, les mazarinades pseudo-informatives représentent environ 2% de la production totale de pamphlets pour cette année-là. En 1652, cette proportion s'élève à 8 %. Il faut remarquer que 1650 et 1651 ont été deux années très pauvres en mazarinades pseudo-informatives. Un véritable changement se produit donc en 1652 : l'attention portée à l'information redevient forte. H. Carrier estime par ailleurs que pour cette seule année, un pamphlet sur cinq prend la forme d'une relation militaire, et cela, alors que le nombre total de pamphlets est en nette diminution³⁸, ce que montre le choix dans les titres de mots-clés évoquant des événements de la Fronde : en 1652, ces mots-clés n'ont trait qu'aux aspects politiques et surtout militaires de la Fronde, alors que les « réjouissances », et autres « magnificences » ont encore leur place en 1649 dans les titres des mazarinades pseudo-informatives :

1649	1650	1651	1652
« arrivée »	« capitulation »	« procès-verbal »	« assemblée »
« articles »	« délibération »	« résultat »	« bataille »
« attaque »	« départ »	« trahison »	« concordat »
« combat »	« victoire »		« conduite »
« déroute »	« succès »		« conférence »
« entrée »	« paix »		« décampement »
« état »	« progrès »		« défaite »
« magnificences »	« reprise »		« députation »
« liste »			« levée du siège »
« particularités »			« rapport »
« prise »			« saisie »
« procès »			« trêve »
« réception »			
« récit »			
« réjouissance »			
« retour »			
« siège »			
« traité »			

Comment expliquer ce regain de l'intérêt pour les mazarinades qui ne se présentent plus seulement comme des pamphlets, mais aussi comme des feuilles d'information (certes largement orientée, pour ne pas dire truquée), voire de vrais périodiques ? Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées, non pas individuellement, mais conjointement.

L'essor d'une presse d'information originale en 1652 : hypothèses et tentatives d'explication.

La demande des lecteurs : un motif à considérer, à ne pas surestimer.

1652, une année riche, confuse et violente.

Il a été vu que la presse périodique s'est développée à partir du XV^e siècle grâce aux progrès des techniques de production et de diffusion de l'information, mais aussi

³⁸Carrier, Hubert, *Les presses de la Fronde : les mazarinades. Tome I. La conquête de l'opinion*, p.250 et 278.

parce que l'essor économique et les troubles politiques qui agitent l'Europe de l'Ouest renforcent l'envie et le besoin de savoir des populations (au moins, dans un premier temps, de la bourgeoisie et de l'aristocratie). La Fronde est, par nature, une période très riche sur les plans politique et militaire. 1652 est cependant une année particulièrement agitée, éprouvante pour les Français.

- Une année dense...

Le début de l'année 1652 est en effet pour le moins chargé, non seulement à Paris, mais aussi en province. En se généralisant, la Fronde a pris une tournure de guerre civile : les troupes au service de Condé et de ses partisans affrontent l'armée royale, au cours de simples escarmouches ou de sièges prolongés qui retiennent l'attention des Parisiens. Laquelle se trouve, jusqu'au mois d'avril, accaparée par la Guyenne : acquise au prince de Condé depuis le début de la Fronde, la province est regagnée par les troupes du Roi à partir de février 1652. Les combats et les sièges s'enchaînent donc à un rythme très rapide. Angers est assiégée par le maréchal d'Hocquincourt du 10 au 28 février ; c'est ensuite le tour de Miradoux, prise par les troupes de Condé, puis récupérée par le comte d'Harcourt entre le 22 février et le 14 mars ; enfin, les troupes du marquis du Plessis-Bellièvre et du baron de Montausier assaillent Saintes du 6 au 16 mars. Au mois d'avril, la majeure partie de la Guyenne est reconquise par l'armée royale. Seules résistent les villes de Bordeaux, Libourne, Bergerac, Marmande, Sarlat, Périgueux, autant d'enjeux plus symboliques que réellement stratégiques, mais qui justement se prêtent particulièrement bien au travail d'interprétation dont les auteurs de mazarinades se font une spécialité.

En avril, le prince de Condé, dépité, décide de regagner Paris pour y imposer son autorité, engageant une rocambolesque course à la capitale avec la Cour, qui est elle aussi en province depuis le début de l'année. Pour chaque parti, l'enjeu est crucial. Deux batailles font date : celle d'Orléans, le 27 mars, et celle de Bléneau, les 6 et 7 avril. À Orléans d'abord, « se produit un événement aussi romanesque qu'inattendu. La fille aînée de Gaston d'Orléans, Marie-Louise, duchesse de Montpensier, que l'on appelle protocolairement Mademoiselle et que l'on surnomme la grande Mademoiselle [...], se présente devant la ville, à la tête de quelques soldats. [...] Elle a reçu la mission d'occuper la capitale du duché de son père parce que son père préfère demeurer à Paris plutôt que de faire campagne. [...] Elle somme le gouverneur de capituler. Celui-ci refuse et lui envoie des confitures. Mais elle réussit à pénétrer dans la place en faisant enfoncer la porte Brûlée [...]. La population, séduite, acclame la virile princesse et se rallie à sa cause »³⁹. La route passant par Orléans, la plus courte pour rejoindre Paris à partir de Gien, se trouve donc barrée à la Cour. Cependant, la prise d'Orléans est surtout retenue à l'époque pour ses conditions quelque peu inhabituelles. La bataille de Bléneau est autrement plus grave : la Cour est alors toujours en route, protégée par cinq mille hommes. Les troupes de Condé, en supériorité numérique, attaquent celles du roi à Bléneau, afin de prendre ce dernier en otage. L'armée royale commandée par le maréchal d'Hocquincourt est en fort mauvaise posture, jusqu'à l'arrivée du maréchal de Turenne, qui repousse les soldats du Prince, et lui inflige de lourdes pertes. La bataille de Bléneau est un événement capital de la Fronde : « La Cour, qui aurait pu être enlevée par les condéens et qui est passée par de mortelles angoisses, demeure à Gien en attendant de repartir pour Paris. Le 7 avril 1652, le maréchal de Turenne a sauvé Louis XIV, Anne d'Autriche et Mazarin du

³⁹Pernot, Michel, *La Fronde*, p.290.

désastre. »⁴⁰. De fait, il est difficile de savoir quel camp a réellement pris l'avantage sur l'autre : Condé est repoussé, mais pas vaincu, puisqu'il atteint Paris avant la Cour.

Le cadre des opérations se déplace au printemps et à l'été 1652 en région parisienne. La situation est à la fois statique et tumultueuse : le Roi, la Reine et Mazarin s'installent à Saint-Germain-en-Laye, et refusent de rentrer à Paris ; le Parlement, tout en exigeant le départ de Mazarin comme condition *sine qua non* à sa soumission, accepte mal les méthodes autoritaires de Condé, qui est de surcroît déclaré coupable de crime de lèse-majesté. Ledit Condé gravite avec ses troupes autour de Paris, afin d'entourer la capitale d'une sorte de périmètre de sécurité, et de renforcer son pouvoir *intra-muros*. Aucun parti ne semble pouvoir prendre un avantage décisif sur l'autre, et les affrontements se multiplient, à Épernay, à Saint-Denis, à Villeneuve-Saint-Georges, à Étampes, en particulier.

Deux événements sanglants marquent le début de l'été : les combats du faubourg Saint-Antoine le 2 juillet, puis ceux de l'Hôtel de Ville de Paris, le 4. S'installe ensuite un *statu quo*, jusqu'à l'automne : aux péripéties militaires, suivent les négociations politiques. Le parti de Condé et le Parlement réclament obstinément l'exil définitif de Mazarin : les députations auprès du Roi et de la Reine régente se succèdent pour obtenir la chute du ministre. Le bras de fer engagé entre la Cour et les Frondeurs passionne le lectorat français, habitué à suivre ce genre de tractations dans la *Gazette de France* : « Ainsi, autant que de guerre, le périodique est avide de nouvelles concernant la paix ou ce qui y ressemble : cessez-le-feu, trêves, suspensions d'armes, négociations, etc., suscitent une information pleine d'espoirs qui reflète d'abord le soulagement populaire avant d'être le chef d'œuvre qui exprime la gloire du prince »⁴¹.

Sur le plan politique comme sur le plan militaire, l'année 1652 est donc particulièrement dense. Non que les événements soient en eux-mêmes spectaculaires : à partir du mois d'avril, la situation semble totalement bloquée, sans cesse sur le point de dégénérer, sans que rien ne se passe réellement. Les deux coups d'éclat du mois de juillet rompent brièvement une monotonie lourde. Cette tension est exploitée par les gazetiers frondeurs : les mazarinades pseudo-informatives se font moins l'écho de ce qui se passe que de ce qui ne se passe pas, du moins en ce qui concerne la politique. De la même façon, elles traduisent moins les intentions des acteurs de la Fronde que les espoirs de la population. L'information est comme un prétexte à l'épanchement d'une angoisse et à l'expression d'une aspiration unanimement partagée par les lecteurs des mazarinades pseudo-informatives.

Il faut en effet considérer l'état d'esprit des Parisiens, et prendre en compte leur lassitude à l'égard d'une situation trouble, dont le dénouement semble s'étirer indéfiniment.

- ... confuse, ...

Les événements presque révolutionnaires qui ont lieu dans cette contrée relativement éloignée qu'est la Guyenne, la position très peu claire du parlement de Paris quant à l'attitude à adopter face au prince de Condé, et l'absence du Roi, sont autant de motifs susceptibles d'accentuer le besoin de savoir d'une population désorientée.

Les nouvelles proviennent en 1652 de toute la France, mais particulièrement de Guyenne, où est née l'Ormée : « L'Ormée est un mouvement qui rassemble des officiers de justice de rang inférieur, avocats et procureurs, ainsi que de nombreux petits bourgeois, marchands, artisans et boutiquiers et quelques ecclésiastiques exaltés. Elle n'a rien de monolithique et souffre de divisions internes et de contradictions variées.

⁴⁰Pernot, Michel, *La Fronde*, p.291

⁴¹Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, p.589.

Elle est beaucoup plus hostile au Parlement, à la vénalité des offices et à la grande bourgeoisie qu'au pouvoir royal. Mais elle est aussi pénétrée d'idées républicaines, sous l'influence de ses membres protestants et des Anglais avec lesquels le port entretient des relations commerciales suivies »⁴². Le scandale que constitue cette assemblée hétéroclite aux ambitions ultracontestataires, à dix jours de route de Paris, est propre à entretenir le fantasme d'un « ailleurs où l'on est encore plus radical »⁴³, d'autant plus que les gazetiers frondeurs ne sont pas au diapason. En effet, si ces derniers prétendent informer les Parisiens sur la véritable nature de l'Ormée, leurs discours contradictoires sont plutôt propres à entretenir la confusion, comme en témoigne la guerre des plumes engagée entre le *Covrrrier Bovrdelois* et *Le covrrrier de la Gvienne, Apportant le veritable Estat des Affaires* en juin 1652 : « L'ERREVR que i'ay trouué dans les Nouuelles de la Guyenne qu'on écrit à Paris, m'a obligé à donner au Public l'état veritable des affaires de cette Prouince. [...] On donne encore toutes les sémains quelque mauuaise impression touchant l'Assemblée qu'on surnõme de l'Ormée, & l'on écrit que ceux qui la composent ont de mauuais desseins, quand ils obligent à sortir de la Ville ceux qui sont suspects de Mazariner. C'est appeler les choses du nom de leurs contraires, & noircir les actions qu'il faudroit couronner ie veux attribuer cette faute plustost à la passion de ceux qui fournissent des memoires calmonieux à l'Escriuain des Galleries, qu'à la sienne particuliere ; Je commenceray en leuant vn scandale general par l'explication de la nature de cette Assemblée, & par la découuerte des veritables desseins de ceux qui la composent. [...] Toutes ces erreurs qui prouiennent de peu ou point de connoissance qu'on a des personnes & des Affaires de cette Prouince, m'obligeront à vous presenter souuent ce Courier. »⁴⁴. La multiplication des courriers, des journaux et des nouvelles entre février et juin 1652 prétendant traiter des affaires de Guyenne, illustre la curiosité parisienne pour ce qui se passe dans cet « ailleurs » séditionnel : la capitale regarde vers l'Ouest, à la fois proche et lointain. Selon C. Jouhaud : « Bordeaux, grâce à l'Ormée devient plus qu'un sujet d'intérêt, une vedette. Tout ce qui s'y passe est mis au compte de « l'assemblée de lormière », c'est le début d'une légende. »⁴⁵. Les pièces d'information se rapportant à Bordeaux et à l'Ormée ont en outre souvent été rédigées sur place, pour être ensuite réimprimées à Paris (cette question sera étudiée ultérieurement). La circulation des mazarinades pseudo-informatives manifeste le besoin de la population parisienne de comprendre les événements de Guyenne, alors que la capitale est elle-même en proie à la sédition et à l'incertitude, en l'absence du Roi.

En 1652, en effet, la Cour n'est pas à Paris, mais en voyage en province. En 1649 déjà, la famille royale s'est enfuie à Saint-Germain-en-Laye, afin d'échapper à l'emprise croissante des parlementaires. Cette fugue rocambolesque a été très mal vécue par le peuple parisien, qui se trouve au matin du 6 janvier 1649 dans un état proche de la panique. En 1652, l'angoisse semble moins forte, mais la lassitude est plus grande, alors que ni le parti des Princes, ni celui du Parlement, n'incarnent une autorité légitime. Depuis le lit de justice proclamant la majorité de Louis XIV, les Frondeurs « même s'ils affirment le contraire, ne peuvent plus prétendre se comporter en loyaux sujets, légitimement révoltés contre la tyrannie d'un étranger qui a confisqué le pouvoir à son profit pendant une minorité »⁴⁶. La situation politique est alors extrêmement trouble : les magistrats, malgré leur haine

⁴²Pernot, Michel, *La Fronde*, p.331.

⁴³Jouhaud, Christian, *Mazarinades : la Fronde des mots*, p.190

⁴⁴*Le covrrrier de la Gvienne, Apportant le veritable Estat des Affaires*, Paris, Iacob Chevalier, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309391.

⁴⁵Jouhaud, Christian, *Mazarinades : la Fronde des mots*, p.190.

⁴⁶Pernot, Michel, *La Fronde*, p.283.

toujours vivace contre Mazarin, répugnant à se soulever contre l'autorité du Roi. d'après M. Pernot, « le souci de la légalité, le loyalisme monarchique l'emportent sur toute autre considération chez le plus grand nombre de ses membres [ceux du Parlement] »⁴⁷. D'où la position ambiguë du Parlement, qui ne peut ni se réjouir des succès militaires de Mazarin, ni accepter l'autorité du prince de Condé. De vaines négociations de paix commencent le 28 avril à Saint-Germain-en-Laye, entre la Cour et les Princes, marquant le début d'une longue série de discussions, députations et pourparlers pour tenter de réconcilier les deux partis. Ces efforts n'aboutissent que le 26 septembre 1652, par une déclaration d'amnistie, la troisième en un mois⁴⁸. Le Roi ne rentre à Paris que le 21 octobre, après plus de dix mois d'absence.

Alors que les démarches s'éternisent, l'information semble intervenir encore une fois comme une sorte de palliatif à l'angoisse et à l'impatience : les promesses de paix imminente sont omniprésentes dans les périodiques et les occasionnels frondeurs, comme une réponse aux préoccupations de la population.

- ... et violente.

Le sentiment d'être dans une impasse politique s'empare en effet, dès le printemps 1652, des élites parisiennes : « Début avril, le prince de Condé est attendu à Paris. Depuis sept mois, à la tête de ses troupes, il combat les armées royales en une guerre d'escarmouches qui ravage les campagnes. »⁴⁹. La méthode de Condé pour s'imposer repose sur la force et la brutalité : or, après quatre ans de révolte, les Parisiens aspirent au calme et à la paix. Depuis l'automne 1651, la haute bourgeoisie parisienne vitupère contre les ravages dans les campagnes, les exactions en tous genres, et l'absence de solution politique viable.

La situation en 1652 est radicalement différente de celle de l'année 1649 : l'enthousiasme est bel et bien perdu. L'ambiance de carnaval a cédé la place à une sorte de morosité et à l'attente de plus en plus pressante d'une paix, à n'importe quelle condition, même si les magistrats ont bien du mal à admettre et à faire admettre que cette condition pourrait être le renforcement de la position de Mazarin.

Les mazarinades de la dernière année de la Fronde expriment cette gravité nouvelle : « il ne reste plus grand-chose de la naïve spontanéité des pièces du blocus, et la proportion des libelles sérieux augmente de façon spectaculaire : alors qu'en 1649 une Mazarinade sur deux exprime plutôt le côté burlesque de la Fronde et traduit un certain détachement, une sorte d'ironie par rapport aux événements, cette proportion tombe à moins d'un quart en 1650-1651 ; la comédie est finie, la tragédie commence : la prolongation des troubles, avec le cortège de misères qu'elle entraîne, oblige l'opinion à les prendre au sérieux, et les intérêts des grands auxquels s'attachent désormais les pamphlétaires ne sont pas bagatelles à prendre à la légère [...] Ce qui caractérise les mazarinades de 1652, y compris les relations militaires qui se multiplient, c'est cet acharnement et cette violence dans la propagande, et aussi un envahissement encore plus marqué de tous les genres littéraires par les querelles politiques »⁵⁰.

Dans un tel contexte, les mazarinades pseudo-informatives offrent un double avantage, et présentent en cela un paradoxe. En effet, ces mazarinades ne sont pas des pièces burlesques ; ce ne sont pas non plus des pamphlets incendiaires contre le cardinal Mazarin ou ses partisans. Les mazarinades pseudo-informatives sont en apparence des pièces moins brutales que les pamphlets ordinaires de la Fronde, soulignant ainsi à quel point la violence directe à la façon condéenne ne fait plus recette. Mais les périodiques

⁴⁷Pernot, Michel, *La Fronde*, p.284.

⁴⁸L'amnistie a été proposée le 26 août, puis le 22 septembre, mais a été refusée par les Princes rebelles.

⁴⁹Pernot, Michel, *La Fronde*, p.112.

⁵⁰Carrier, Hubert, *Les presses de la Fronde : les mazarinades. Tome I. La conquête de l'opinion*, p.297-298.

et les occasionnels frondeurs n'en sont pas moins des instruments de propagande, qui procèdent à un véritable matraquage par l'information. Si les mazarinades pseudo-informatives permettent sans doute de répondre, d'une certaine façon, aux interrogations de la population quant à l'état de la situation en France en 1652, le besoin de s'informer des lecteurs n'est vraisemblablement pas l'unique préoccupation des gazetiers frondeurs.

Une attente... en attente.

Le besoin de savoir : tel est le motif invoqué par certains auteurs de mazarinades pour justifier leurs écrits. Ainsi, l'auteur anonyme du *Covrrrier provençal, svr l'arrive'e dv Dvc de Mercoevr en Provence*⁵¹, entame-t-il son texte en s'adressant à ses lecteurs potentiels : « Vovs auez souhhaîté de sçauoir l'estat present de la Prouence, & le succez du voyage de Monsieur de Mercœur. I'y s'atisfait par le desir que i'ay de palier au Publicq, & de contenter vostre curiosité. ». De même, l'auteur non moins anonyme du *Covrrrier general, portant les nouvelles de tout ce qui se passe aujourd'huy dans l'Estat*⁵² se propose-t-il de satisfaire l'« avidité » des Parisiens pour l'information : « Ce Courier quelque paresseux qu'il soit, arriue neanmoins bien à propos pour entretenir **les Parisiens** de la verité de tout ce qui se passe dans l'Estat, & pour ne leur faire part que des nouvelles qui sont assurées, pendant qu'on ne repaist leur auidité que de fumée, selon les caprices de ceux qui sont dans les partis. ». Dans le cas d'un siège ou d'une bataille, l'attente des lecteurs est supposée particulièrement forte : « Comme **tout le monde** aujourd'huy a les yeux tourneés sur le siege de Villeneuve, & que les vœux de tous les gens de bien s'interessent pour la conseruation de cette Place : Ils apprendront avec plaisir par cette Relation... », est-il affirmé au début de la *Relation dv secovrs iette' dans Villenevfve d'Agennois*⁵³.

Le lecteur est cependant souvent passif. Dans le *Iovrnal de ce qui s'est passe' a Angers depuis l'entree dv C. Mazarin en France*⁵⁴, la figure du lecteur n'apparaît qu'en position de complément d'objet second : « Il est iuste d'informer le **public** de tous les efforts que cette pauvre Ville a faits sous la sage & vigoureuse conduite de Monsieur le Duc de Rohan, son Gouverneur, pour rendre, si elle eust pû, ceux de cet ennemy commun invtiles ». Les gazetiers frondeurs répondent-ils à un désir supposé plutôt qu'avoué ? La plupart ne doutent pas de l'avidité de leurs lecteurs ; cependant, certains semblent prendre quelques précautions : « cependant i'ay creu qu'il n'estoit pas hors de propos de **vous faire sçauoir** ce qui s'estoit passé pour **vous faire voir** avec combien d'ardeur nos gens se comportent » (*La relation veritable, contenant le grand combat donne entre l'Armée de S.A.R. Commandée par M. le Prince, & M. le Duc de Nemours. Contre les troupes du C.M. par le Mareschal d'Hoquincourt*⁵⁵) ; ou encore : « Les glorieux Exploicts de Monsieur le Prince de Condé, sont de si grande importance à l'Estat, que ie ne croy pas qu'il y ait **aucun bon François** qui ne soit Curieux & Ioyeux, tout ensemble, de les apprendre » (*Relation veritable contenant la defaite*

⁵¹*Le covrrrier provençal, svr l'arrive'e dv Dvc de Mercoevr en Provence.*, Paris, Iacques le Provençal [sic], 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309416.

⁵²*Le covrrrier general, portant les nouvelles de tout ce qui se passe aujourd'huy dans l'Estat.*, [Paris], 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309660.

⁵³*Relation dv secovrs iette' dans Villenevfve d'Agennois : par M' le Comte de Marchin, Lieutenant General des Armées du Roy, soubz l'authorité de Mr le Prince. Avec la prise de la Serre-Balthasar près Bazas.*, Paris, Nicolas Vivenay, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309900.

⁵⁴*Iovrnal de ce qui s'est passe' a Angers depuis l'entree dv C. Mazarin en France. Avec les Articles du Traitté.*, Paris, Jean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309491.

⁵⁵*La relation veritable, contenant le grand combat donne entre l'Armée de S.A.R. Commandée par M. le Prince, & M. le Duc de Nemours. Contre les troupes du C.M. par le Mareschal d'Hoquincourt.*, Paris, Jean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309612.

de l'arrière-garde de l'Armée de Monsieur le Comte de Harcourt⁵⁶). Le verbe « croire », ambivalent, exprime-t-il une réelle incertitude, ou doit-il être interprété comme une forme de litote ?

Si la demande des lecteurs doit sans aucune doute être prise en compte, peut-être les auteurs et les imprimeurs de mazarinades pseudo-informatives ont-ils anticipé la demande, percevant l'intérêt commercial de ces pièces.

Une émergence spontanée.

Une veine nouvelle, sur-exploitée par les auteurs et les imprimeurs-libraires.

L'écriture et la vente de mazarinades constituent un marché lucratif, en particulier pour une industrie de l'imprimerie en difficulté⁵⁷. L'information est une opportunité nouvelle, dont les pamphlétaires entendent bien profiter, peut-être pour faire payer à Renaudot le camouflet qu'il a infligé aux imprimeurs-libraires parisiens en obtenant le privilège de la vente de la *Gazette de France*.

Le premier concurrent au périodique royaliste apparaît en effet très rapidement après le début de la Fronde : il s'agit du *Courrier François*, qui paraît toutes les semaines entre le 5 janvier et le 7 avril. Le débat est encore ouvert quant à l'identité des auteurs de ce *Courrier*. Quoi qu'il en soit, le succès est immédiat, et probablement encouragé par l'éclipse momentanée de la *Gazette de France*, pendant le blocus de Paris : d'après E. Hatin, « Le *Courrier français* ne pouvait [...] arriver plus à propos ; aussi son succès fut-il très-grand. »⁵⁸. Cette pièce ne ressemble pas formellement à la *Gazette de France*, mais elle ouvre la voie à d'autres mazarinades de type périodique : « La fortune de ces *Courriers* devait nécessairement appeler des concurrents ; aussi les deux Frondes virent-elles successivement apparaître une foule d'imitations dans l'une ou l'autre des deux formes que le succès avait également consacrées. Les journaux, ou plutôt des semblants de journaux, s'improvisaient au jour le jour, les uns pour la Cour, le prince de Condé ou le Parlement, les autres pour le Coadjuteur ou le duc de Beaufort, chacun s'efforçant de justifier la conduite, de prôner les actes du chef de parti auquel il s'inféodait. Quelques autres, que leurs intérêts ne rattachaient à aucune de ces coteries, se mettaient de la partie uniquement pour augmenter le tapage. »⁵⁹. R. Chartier⁶⁰ évalue à seize, le nombre de périodiques créés en 1649. En 1650 et 1651, ce type de mazarinades a connu une baisse d'intérêt, avec deux créations seulement. En 1652, dix périodiques (plus ou moins aboutis) viennent concurrencer la *Gazette de France*.

La production de mazarinades pseudo-informatives pendant la Fronde illustre l'audace de leurs auteurs, mais aussi leur perspicacité, quant à l'intérêt marchand de ces mazarinades singulières, qui intéressent autant le lectorat parisien que les meneurs de la révolte.

⁵⁶ *Relation véritable contenant la défaite de l'arrière-garde de l'Armée de Monsieur le Comte de Harcourt, par les Troupes de Monseigneur le Prince, commandées par le sieur Marsin. Avec la prise de la ville de Miradovs, ou il a été fait douze cents prisonniers de Guerre.*, Paris, Jean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309500.

⁵⁷ Ce qu'expliquent H.-J. Martin dans *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle. Deux volumes*, Genève, Droz, 1969 ; et Hubert Carrier dans *La presse de la Fronde : les Mazarinades. Tome 2. Les hommes du livre*, p.130.

⁵⁸ Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, p.241.

⁵⁹ Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, p.255.

⁶⁰ Chartier, Roger, « Pamphlets et gazettes », *Histoire de l'édition française, Tome1. Le livre conquérant : du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, p.419

Des libelles au service d'un parti.

Les mazarinades sont en effet par essence des pièces de propagande. L'information y est toujours orientée de façon à servir le parti des Princes, celui de Gaston d'Orléans, et plus rarement celui de la Cour.

H. Carrier a mis en lumière le fait que chaque parti entretient pendant la Fronde son bureau de presse⁶¹. Les périodiques et les relations de la Fronde sont-ils des œuvres de commande ? Les relations ont-elles été envoyées spontanément ? Dans quelle mesure les chefs des partis se sont-ils impliqués dans cette circulation ? Aucune mazarinade ne le précise vraiment, il est donc difficile de tirer des conclusions formelles. Cependant, il faut remarquer que la quasi-totalité des courriers proviennent d'une source militaire : or, il a été vu précédemment que les chefs militaires envoient régulièrement des comptes-rendus à Renaudot, qui les publie ensuite dans la *Gazette de France*. Les partisans de Condé ont-ils agi de même pendant la Fronde, alimentant en nouvelles les gazetiers frondeurs parisiens ? D'après H. Carrier, l'équipe de presse du prince de Condé est extrêmement active en 1652 dans la lutte pour le contrôle des esprits, par une propagande de tous les instants : « à partir de 1651 et jusqu'à la fin de la Fronde, [Condé] montre un sens aigu de l'opinion publique et du pouvoir de la presse, [et] il supervise personnellement la propagande de son parti »⁶². Il est donc probable que des courriers aient bien été envoyés par les Princes à Paris, afin de contrôler l'information (cette question sera étudiée en détail en III^e partie). Il en est de même pour les nouvelles venues de province : d'après H. Carrier « À Bordeaux, le dévouement des pamphlétaires envers un homme en vertu de relations souvent anciennes de dépendance et de fidélité est selon Christian Jouhaud, qui l'a étudié de près, un « phénomène massif et très clair » [...] Ces constatations donnent à penser que s'il était déjà difficile à un écrivain de garder son indépendance et la liberté de sa plume dans la capitale, où la clientèle potentielle des libelles était pourtant considérable, cela devenait tout à fait impossible dans une ville de province, quelle qu'elle fût : à Bordeaux comme à Aix, aucun pamphlétaire ne pouvait se passer de commanditaire »⁶³. Les Princes rebelles ont-ils incité leurs clients provinciaux à alimenter en nouvelles favorables les écrivains parisiens ? Rien ne permet de l'affirmer avec une certitude absolue, mais l'intensité de la propagande frondeuse par les pièces d'information conduit à l'envisager sérieusement.

La propagande doit en effet être permanente pour être efficace : « encore fallait-il quotidiennement orienter l'information dans le bon sens, détruire les faux-bruits quand ils n'étaient pas à l'avantage du parti, en semer de favorables, grossir les succès, atténuer les échecs et minimiser les défaites, en un mot proposer sans cesse une interprétation orientée des événements tout en affectant les dehors de l'impartialité »⁶⁴. Si en 1649, les esprits sont disposés à s'enflammer, cela n'est plus le cas en 1652, et les pamphlétaires doivent tenir compte de cet écœurement, tout en poursuivant le travail de propagande. De fait, il a été vu que les mazarinades pseudo-informatives ont l'avantage de pouvoir feindre la neutralité, au moins à première vue : or, « de tout temps la forme la plus insidieuse et par conséquent la plus efficace de la propagande a consisté à mêler si étroitement l'exposé des faits à leur interprétation que l'auditeur ou le lecteur ne puisse plus distinguer l'information proprement dite du commentaire tendancieux qui en est

⁶¹Carrier, Hubert, *Les presses de la Fronde : les mazarinades. Tome 1. La conquête de l'opinion*, p.87-204

⁶²Carrier, Hubert, *Les presses de la Fronde : les mazarinades. Tome 1. La conquête de l'opinion*, p.107.

⁶³Carrier, Hubert, *Les presses de la Fronde : les mazarinades. Tome 2. Les hommes du livre*, p.13.

⁶⁴Carrier, Hubert, *Les presses de la Fronde : les mazarinades. Tome 1. La conquête de l'opinion*, p.323.

fait, et les novellistes de la Fronde le comprenaient aussi bien que les utilisateurs des mass-media modernes. »⁶⁵. Ainsi, les mazarinades pseudo-informatives témoignent-elles de l'échec de la violence physique dans la course au pouvoir de Condé, et de la montée en puissance d'une autre forme de coercition plus intellectuelle, par l'information. Coercition dont Richelieu a déjà saisi l'enjeu en 1631, quand il autorise Renaudot à créer la *Gazette de France* pour faire l'éloge de la politique de son gouvernement et de la famille royale. Les mazarinades pseudo-informatives sont ainsi en 1652 le vecteur privilégié de la propagande frondeuse.

Cette ambivalence pose un certain nombre de questions quant aux conditions de production de ces libelles. Un nouveau type de mazarinades, ambigu et original, a en effet été créé : comment ces pièces sont-elles produites ? Quelles sont les spécificités de leur conception ?

⁶⁵Carrier, Hubert, *Les presses de la Fronde : les mazarinades. Tome 1. La conquête de l'opinion*, p.323.

DE LA COMPOSITION À LA DIFFUSION : LES GAZETIERS À L'ŒUVRE.

L'information est étymologiquement affaire de forme, et particulièrement pendant la Fronde : il importe aux auteurs et aux imprimeurs frondeurs de faire émerger leurs pièces de la masse de libelles produits au même moment.

Il faut rappeler que les mazarinades, d'une manière générale, ne se distinguent pas par leurs qualités esthétiques. Cette apparente banalité ne doit cependant pas faire illusion : la production (c'est-à-dire la composition, l'impression et la diffusion) de mazarinades est une entreprise audacieuse et complexe. Comment les mazarinades pseudo-informatives ont-elles été produites ? Ces libelles quelque peu particuliers présentent-ils des caractéristiques formelles spécifiques ? La *Gazette de France* a-t-elle inspiré les gazetiers frondeurs ? Telles sont les principales questions auxquelles il s'agit à présent de tenter de répondre.

RECUEILLIR ET COMPOSER : LES (RES)SOURCES DES GAZETIERS FRONDEURS.

D'où vient l'information ? Comment l'information circule-t-elle pendant la Fronde ? Quelles sont les sources des mazarinades pseudo-informatives ? Il est difficile d'apporter des réponses claires à ces questions : les mazarinades sont des textes anonymes, rédigés dans l'urgence par des auteurs qui ne laissent ni brouillon, ni correspondance avec un imprimeur ou un tiers permettant de comprendre précisément la façon dont ils se sont procuré la matière de leur composition. Si rien n'est sûr, plusieurs hypothèses peuvent cependant être formulées, à partir des mazarinades elles-mêmes, mais aussi à partir de l'étude des sources de la *Gazette de France*, menée par G. Feyel⁶⁶ et S. Haffemayer⁶⁷ en particulier.

Les sources de l'information au XVII^e siècle : les enseignements de la *Gazette de France*.

Renaudot ne compose certainement pas son journal de la même manière que les auteurs de mazarinades composent leurs bulletins d'information. Cependant, l'analyse des sources de la *Gazette de France* peut permettre de saisir les mécanismes de la circulation des nouvelles au XVII^e siècle, et les différents canaux que celles-ci empruntent avant d'arriver aux oreilles de Renaudot, pour être mises en forme.

Trois catégories de sources peuvent être distinguées pour la *Gazette de France* : d'abord, les sources officielles ; ensuite, les correspondances étrangères ; enfin, les correspondances plus officieuses, avec des proches bien informés et discrets.

⁶⁶Feyel, Gilles, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.

⁶⁷Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, Paris, Honoré Champion, 2002.

Sources officielles.

Au service de la monarchie, Renaudot bénéficie de l'aide du Principal ministre et du Roi lui-même, pour obtenir des informations. Louis XIII et Richelieu écrivent (ou font écrire) régulièrement pour la *Gazette de France* des comptes rendus de négociations diplomatiques importantes, et les récits des opérations militaires auxquelles ont parfois participé le Roi et le ministre⁶⁸.

Il faut remarquer que Renaudot n'hésite pas à reprendre ces relations : « Vrai journaliste, il réécrivait la copie qui lui était soumise »⁶⁹. Le gazetier du Roi est ainsi l'interlocuteur privilégié des Grands, en France et en Europe.

Correspondances étrangères et sources officieuses.

En effet, Renaudot reçoit également les messages des « courriers exprès » envoyés par les ambassadeurs et les personnages officiels. Ces courriers sont principalement chargés de rendre compte des opérations militaires qui se tiennent à l'étranger.

Pour compléter ces nouvelles, Renaudot s'est assuré, de façon plus ou moins officieuse, « les services de correspondants établis dans les villes européennes »⁷⁰, grâce à son cercle de relations personnelles. D'après G. Feyel, Renaudot peut ainsi compter sur l'aide du généalogiste Pierre d'Hozier, du gentilhomme Dubuisson-Aubenay, et du poète Jean Chapelain, qui entretiennent un réseau de correspondance avec ce que S. Haffemayer nomme des « épistoliers de l'ombre », dont l'identité est « à chercher dans l'entourage de ceux qui occupent un rang officiel de résident dans les principales villes européennes et qui rendent régulièrement compte des événements importants au secrétariat des Affaires étrangères. À côté de cette fonction de renseignement, il y avait sans doute également une place pour l'information, notamment grâce à l'envoi de pièces imprimées »⁷¹.

L'information de la *Gazette de France* se nourrit ainsi des bruits des cours européennes, transmis par d'énigmatiques correspondants. Le mystère s'épaissit encore quant aux sources parisiennes de Renaudot.

À l'écoute du brouhaha parisien.

De fait, ce dernier ne dédaigne pas l'aide des nouvellistes de Paris, qui font profession de recueillir chaque jour les bruits de la capitale. D'après E. Hatin : « La passion des nouvelles est probablement aussi ancienne que le monde, et de tout temps il a dû se trouver des hommes pour spéculer sur cette passion »⁷², que les hommes de lettres du XVIII^e siècle, dont Montesquieu, appellent « nouvellisme ». Le nouvellisme est alors l'activité à la mode, pratiquée par des individus de toutes conditions. Aux jardins du Luxembourg, des Tuileries, ou du Palais-Royal, à l'Arsenal, au cloître des Augustins, au Pont-Neuf, au Pont des Célestins, ou encore

⁶⁸Feyel, Gilles, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, p.174-175.

⁶⁹Feyel, Gilles, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, p.172.

⁷⁰Feyel, Gilles, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, p.172.

⁷¹Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, p.491.

⁷²Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, p.34

dans les cafés, « une foule d'oisifs apportaient chaque jour et venaient recueillir le butin quotidien, nouvelles politiques et littéraires, bruits de la ville et de la cour. »⁷³. Au début du XVII^e siècle, la pratique commence seulement à se développer : « Paris et les autres grandes capitales abritent un grand nombre de « curieux », mais aussi d' « experts » en tous genres qui font profession de rechercher et transmettre les nouvelles. Malgré la rareté des courriers, ces dernières s'écrivent dans les nombreuses missives qui s'échangent de ville à ville, de haut personnage à haut personnage, de particulier à particulier ; elles font l'objet du commerce de certaines officines spécialisées, par exemple celle de Jean Epstein. Elles se disent aussi sur le Pont-Neuf ou sous les piliers du Palais. »⁷⁴.

Pour être très pratiquée, le nouvellisme n'en est pas moins une activité décriée. Les nouvellistes traînent la réputation d'être des curieux et des bavards, plus intéressés par la démarche de collecte de l'information que par l'information en elle-même : la rumeur serait leur fond de commerce, leur imagination fertile, leur roue de secours en « cas de disette »⁷⁵, selon E. Hatin, qui nuance tout de même son jugement. D'après Donneau de Visé, cité par Hatin, les nouvellistes, selon leur rang dans la société et leur cercle de relations, sont parfois dignes de confiance : « Les uns apportent des lettres de leurs amis, les autres de leurs parents. Les autres ont commerce avec quelques commis des ministres, et les autres avec des gens attachés au service des princes, et qui sont même quelques fois dans leur confiance. [...] Il y a quantité de gens qui condamnent les nouvellistes sans les connaître ; mais s'ils doivent être blâmés de quelque chose, c'est plutôt à leur manière de débiter les nouvelles, et à leurs empressements pour en apprendre, qu'à leur esprit »⁷⁶.

Il n'est guère possible de savoir dans quelle mesure les nouvellistes, anonymes et insaisissables, ont participé à l'élaboration de la *Gazette de France*, même en étudiant l'abondante correspondance de Renaudot. Cette dernière a cependant permis de révéler l'ampleur et la variété du réseau d'informateurs entretenu par le gazetier du Roi. De tels renseignements n'existent pas pour l'étude des sources des mazarinades pseudo-informatives : il faut alors se contenter d'hypothèses, à partir des indices fournis par les auteurs de ces pièces... qui ont fort bien pu avoir intégralement inventé les nouvelles qu'ils livrent à leurs lecteurs. La prudence est de mise.

La chasse aux nouvelles pendant la Fronde.

Un délicat jeu de dupes.

En 1652, la Fronde s'est propagée à l'ensemble du royaume : les combats se multiplient, notamment en Guyenne, en Provence et en Bourgogne, obligeant le Roi et à sa Cour à quitter Paris pour sillonner la France et restaurer l'autorité légitime. Les nouvelles circulent donc abondamment entre la province et la capitale, pour tenir au fait les Parisiens de la progression des événements.

⁷³Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, p.38-39

⁷⁴Feyel, Gilles, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, p.189.

⁷⁵Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, p.64

⁷⁶Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, p.43-44

Courriers, lettres, avis et nouvelles : la nébuleuse des sources frondeuses.

D'après les auteurs des mazarinades pseudo-informatives, les nouvelles arrivent à Paris par lettre et avis, et par courrier. Il faut en effet d'emblée établir une distinction entre ces deux types de sources. Les courriers sont des messagers, envoyés par les chefs militaires depuis les champs de bataille pour rendre compte de la situation aux plus hautes autorités de l'État, demeurées à Paris : ils participent donc de la communication écrite et de la communication orale. Au contraire, les lettres et les avis tiennent exclusivement de la communication écrite et plus précisément de la correspondance, et suggèrent ainsi l'existence de circuits de l'information, entre des nouvellistes en province et des gazetiers frondeurs à Paris.

Les lettres et avis : plus de questions que de réponses.

L'origine de ces lettres et de ces avis est en général assez vague : l'émetteur est rarement précisé, ou correspond à une entité plutôt qu'à une personne identifiée. L'auteur de la *Relation veritable contenant tovt ce qvi s'est passé au Parlement dans les dernieres Assemblées. Et de l'arriuée de leurs Majestez deuant la Ville d'Orleans*⁷⁷ écrit avoir reçu des nouvelles de l'armée des Princes en Guyenne par « les dernieres lettres de Bordeaux » : à quoi renvoie donc « Bordeaux » ? À la ville ? À un réseau de nouvellistes bordelais ? À un seul informateur, que connaîtrait l'auteur de la relation ? La même question se pose pour deux autres mazarinades du corpus faisant allusion à un commerce de nouvelles par voie postale :

- La *Relation veritable contenant la defaite de l'arriere-garde de l'Armée de Monsieur le Comte de Harcourt*⁷⁸ : « Je donne au public **les avis que nous auons receus de Ligourne**, d'une autre defaite remarquable, & de la prise d'une ville par l'armée de Mondit Seigneur le Prince, des premier & quatrième Mars ».
- Et le *Iovrnal de ce qvi s'est passé nouvellement à Paris, à saint Denis & à Compiègne, depuis le 13. Iuillet, iusques à present.*⁷⁹ : « **On escrit de Compiègne** le 12. Iuillet que l'Armée de l'Archi-Duc Leopold a passé les riuieres d'Aisne & l'Oyse, & qu'elle est près de Coussy. [...] C'est le iugement qu'on en fait, mais il est bien difficile de comprendre leur dessein, qu'ils changent d'heure à autre selon les diuers éuenements & **les aduis receus de diuers endroits** ».

De même, que faut-il penser des simples indications de « nouvelles », reçues de tel ou tel endroit de France :

- « Pvisqve Paris & ses enuiron sont le Theatre, où toute la France s'estale & que nous pouons dire que c'est là où est la scene de nos sanglantes

⁷⁷*Relation veritable contenant tovt ce qvi s'est passé au Parlement dans les dernieres Assemblées. Et de l'arriuée de leurs Majestez deuant la Ville d'Orleans : Et le refus de l'entrée au Cardinal Mazarin.*, Paris, Jacob Chevalier, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, Rés 309458.

⁷⁸*Relation veritable contenant la defaite de l'arriere-garde de l'Armée de Monsieur le Comte de Harcourt, par les Troupes de Monseigneur le Prince, commandées par le sieur Marsin. Avec la prise de la ville de Miradovs, ou il a esté fait douze cens prisonniers de Guerre.*, Paris, Jean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309500.

⁷⁹*Iovrnal de ce qvi s'est passé nouvellement à Paris, à saint Denis & à Compiègne, depuis le 13. Iuillet, iusques à present. I. La Lettre du Cardinal Mazarin au Cardinal de Rets. II. La Mort de Mancini, nepueu du Cardinal Mazarin. III. La resolution du Roy au voyage de Bourgogne. IV. Et l'estat de l'Armée de l'Archi-Duc Leopold. Composition typographique.* Paris, Lovys Hardouin, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309993.

tragedies ; ie ne dirai point d'autres nouvelles que celles qui donnent la connoissance de ce qui s'y passe. Commençât par **celles de la Cour**, le Roy est present à S. Denis, moins ioyeux qu'il n'estoit il y a quelques iours. » (*Le premier covrrier des princes aportant toute sorte de Nouelles.*⁸⁰).

- « **Les nouvelles d'Angers** nous apprennent le mauuais traictement que ceste ville là a reçu & reçoit iournellement par ceux que le Cardinal Mazarin y a enuoyez » (*Le premier covrrier des princes apportant tovttes les nouvelles, tant de la Cour que de l'Armée de son Altesse Royale & d'ailleurs.*⁸¹).
- « **Nous auons nouvelle** que le Cardinal Mazarin a esté mal satisfait des mauuais auis que luy a donnez le sieur Lasnier Portugal, au sujet des affaires de cette Ville » (*Seconde relation de ce qui s'est fait et passe' devant la Ville d'Angers, par Monsieur le Duc de Rohan & les Habitans, contre les Troupes du Cardinal Mazarin. d'Angers les 21. & 23. Feurier 1652.*⁸²).

Ces nouvelles sont-elles parvenues sous forme de lettres, comme le suggère la précision de la ville d'envoi ? Qui écrit à qui ? Dans quelles conditions ? Sont-elles des rumeurs, des bruits répandus dans Paris ?

Si les sources d'information écrites sont de fait très difficiles à cerner, qu'en est-il de celles qui mêlent communication écrite et communication orale ?

Les courriers, ou l'illusion de la transparence.

À première vue, les courriers sont des sources moins confuses. Leur origine est régulièrement indiquée : c'est « vn Courier **de l'Armée** » (du prince de Condé) [qui] est venu apporter la nouvelle à son Altesse Royale d'une nouvelle victoire qu'il a remportée sur les troupes du Cardinal Mazarin dont voicy la teneur », dans *La relation veritable, contenant le grand combat donne entre l'Armée de S.A.R. Commandée par M. le Prince, & M. le Duc de Nemours. Contre les troupes du C.M. par le Mareschal d'Hoquincourt*⁸³. C'est aussi le courrier d'un officier de l'armée des Princes qui vient apporter des nouvelles de la bataille (de Bléneau, vraisemblablement) dans le *Second covrrier de la bataille, avec les particvlaritez du Combat, qu'il a rapportées à son Altesse Royalle*⁸⁴ : « Son A.R. le matin du 9. estoit tout en inquietude de voir que personne n'arriuoit pour luy venir dire quelque nouvelle du succez de la bataille dont il ne doutoit point, estant seulement en peine de ce qui en estoit arriué. Il estoit sorty de son Palais, & demandoit si le Courier n'estoit point venu, lors que Madame la Marquise de Maté luy a amené vn Courier de la part de Monsieur son mary, qui luy a fait recit de tout ce qui s'estoit passé de plus memorable en cette importante occasion. [...] Par son rapport, l'on a sçeu d'abord que le Mareschal d'Hoquincour auoit esté deffait à platte cousture, en voicy l'ordre de la Relation. ». De même enfin, dans *La relation veritable, contenant le grand combat donné entre les troupes de Son Altesse Royale, &*

⁸⁰*Le premier covrrier des princes aportant toute sorte de Nouelles.*, Paris, Simon le Portevr, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309917.

⁸¹*Le premier covrrier des princes apportant tovttes les nouvelles, tant de la Cour que de l'Armée de son Altesse Royale & d'ailleurs.*, Paris, Andre' Chovqveux, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309149.

⁸²*Seconde relation de ce qui s'est fait et passe' devant la Ville d'Angers, par Monsieur le Duc de Rohan & les Habitans, contre les Troupes du Cardinal Mazarin. d'Angers les 21. & 23. Feurier 1652.*, Paris, Veusue I. Gvillemot, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309599.

⁸³*La relation veritable, contenant le grand combat donne entre l'Armée de S.A.R. Commandée par M. le Prince, & M. le Duc de Nemours. Contre les troupes du C.M. par le Mareschal d'Hoquincourt.*, Paris, Jean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309612.

⁸⁴*Le second covrrier de la bataille, avec les particvlaritez du Combat, qu'il a rapportées à son Altesse Royalle.*, [Paris], 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, H 2826/2 (66) Rés.

*celles du C.M. à l'attaque d'Estampes.*⁸⁵ : « Il est depuis venu **vn Courrier de ladite armée de Son Altesse Royale**, qui a rapporté qu'il s'estoit donné combat [...] ledit Courrier nous assure que les Mazarins y ont esté tres-mal traitez ».

L'apparente transparence est en fait trompeuse. D'une part, comment le gazetier sait-il ce que le courrier dont il rapporte les propos a dit ? L'a-t-il rencontré ? Se fonde-t-il sur des rumeurs ? Il faut d'autre part remarquer que la provenance des courriers est également fréquemment indiquée dans la *Gazette de France* : « dans l'ensemble, comme dans la plus haute antiquité qui accordait sa reconnaissance aux porteurs de bonnes nouvelles, plus la nouvelle est glorieuse, plus le nom et la qualité du messenger méritent d'être précisés. »⁸⁶. Or, dans le cas des mazarinades pseudo-informatives, ce ne sont pas la qualité et l'identité du courrier qui sont mises en valeur : l'accent est au contraire porté sur la provenance dudit courrier, à savoir l'armée des Princes (ou d'un de leurs partisans). Quel sens faut-il donner à ce léger transfert, en apparence anodin ?

Des sources obscures, mais qualifiantes.

Il est nécessaire de revenir à la *Gazette de France* pour comprendre l'enjeu de la source d'information et de son signalement dans les mazarinades pseudo-informatives. Dans la *Gazette de France*, « l'identité du messenger, le caractère officiel d'un récit destiné à la Cour, la participation de l'auteur du récit à l'événement, concourent au système d'accréditation de l'information développé par le périodique »⁸⁷. Par ailleurs, le fait de préciser le nom du courrier contribue en quelque sorte à récompenser ce dernier et celui qui l'a envoyé, en leur offrant une éphémère notoriété (la *Gazette de France* est tout de même le « journal des Rois »), de façon à encourager les chefs militaires à faire parvenir à Renaudot les relations dont il a besoin pour composer son périodique : « Dans ce cas, une partie de la gloire de la victoire rejaillit sur celui qui en fait le récit et la *Gazette* permet de donner une publicité sans précédent à ces belles actions guerrières de gentilshommes. »⁸⁸.

Dans les mazarinades pseudo-informatives, l'origine (et non pas l'identité) du courrier sert à valider l'information, comme dans la *Gazette de France*, mais aussi à accréditer la mazarinade en elle-même. En effet, si la *Gazette de France* est un instrument de mise en valeur, c'est bien parce qu'une certaine légitimité lui est reconnue, et cela, même si ses lecteurs ont l'intuition des manipulations opérées par Renaudot. Les mazarinades pseudo-informatives, qui n'ont bien sûr pas le prestige du périodique royaliste et du fait de leur nature clandestine, sont constamment obligées de construire l'illusion de cette même légitimité : ce n'est pas la mazarinade qui met en valeur la source, c'est la source qui met en valeur la mazarinade, puisqu'il s'agit de crédibiliser non seulement l'information, mais aussi son support. Le processus à l'œuvre dans la *Gazette de France* est ainsi étonnamment détourné dans les mazarinades pseudo-informatives : il s'agit véritablement pour les auteurs de faire croire que les nouvelles rapportées sont

⁸⁵*La relation véritable, contenant le grand combat donné entre les troupes de Son Altesse Royale, & celles du C.M. à l'attaque d'Estampes.*, Paris, Jean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309611.

⁸⁶Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, p.492-493.

⁸⁷Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, p.492-493.

⁸⁸Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, p.492-493.

vraies parce que ces nouvelles sont présentées selon des règles ou des codes qui leur donnent l'illusion d'être vraies.

Un mécanisme semblable de validation de du bien-fondé l'information est employé pour les mentions de lettres, avis et nouvelles. « Avoir nouvelles de » n'a pas exactement le même sens que « avoir une information sur ». En effet, le terme « nouvelles » suggère une relation à plus ou moins long terme entre un émetteur et un destinataire : la nouvelle rapporte par définition ce qui est nouveau, et ce qui est nouveau n'a de sens que par rapport à ce qui est ancien. L'information peut surgir *ex-nihilo*, la nouvelle est plutôt le fruit d'une collaboration, donc d'un plus grand suivi des événements, comme si l'auteur était au centre d'un réseau de nouvellistes, à l'affût de toute information partout en France. Les auteurs se livrent encore une fois à un jeu de dupes, qui conduit toujours au même paradoxe : il s'agit de créer l'illusion de la légitimité en surexposant les sources de l'information (que ces sources existent ou soient fictives). Le véritable enjeu de la mazarinade est la mise en scène des nouvelles, mise en scène qui suggère l'importance stratégique de l'information, et de sa circulation.

Il apparaît donc comme très probable que la mention des sources participe au système d'accréditation de l'information, de manière plus normative que factuelle. Dans quelle mesure la *Gazette de France* a-t-elle inspiré les gazetiers frondeurs ? Il est difficile de le mesurer, à partir du seul constat d'une ressemblance dans la manière de présenter les sources de l'information, même si cette ressemblance est suffisamment frappante pour être mentionnée et interrogée. En outre, si l'origine des courriers est fréquemment précisée dans la *Gazette de France*, les mentions de lettres, avis et nouvelles, quoique présentes, sont plus rares : les gazetiers frondeurs sont prolixes, dans la lignée des auteurs de canards aux XV^e et XVI^e siècles. En effet, la volonté de légitimer l'information n'est pas propre à Renaudot. Les auteurs de canards en tous genres clament également leur bonne foi, mais n'ont pas recours aux mêmes techniques de persuasion : « l'adjectif « véritable » figure fréquemment ; les noms propres et les dates veulent souligner la précision des informations ; une relation de miracle s'accompagne d'une liste de témoins [...], d'une garantie apportée par des autorités civiles ou religieuses, des notables certifient la réalité des apparitions diaboliques. »⁸⁹. Il faut remarquer que les stratégies de légitimation des gazetiers frondeurs apparaissent moins fondées sur le témoignage que sur les sources écrites, à l'instar de Renaudot. Le gazetier du Roi, à l'origine de cette nouvelle pratique journalistique, pourrait ainsi avoir peu ou prou inspiré les auteurs de mazarinades pseudo-informatives.

Les auteurs de mazarinades pseudo-informatives sont-ils leur propre source d'information ?

Le témoignage, ou l'illusion de témoignage, reste tout de même une technique abondamment utilisée par les gazetiers frondeurs, qui font en cela véritablement œuvre de nouvellistes (c'est-à-dire de collecteurs d'information)... et de pamphlétaires.

Si le terme « courrier » est clairement compris au temps de la Fronde comme synonyme de « messenger », ou « porteur de nouvelles », ce terme peut être employé par des auteurs qui n'indiquent pas dans le texte la façon dont ils se sont procuré les nouvelles rapportées. Les auteurs en question semblent alors raconter des événements qu'ils ont vécus : ils sont en quelque sorte leur propre source. Ainsi, les intentions de

⁸⁹Bellanger, Claude (dir.), Godechot, Jacques (dir.), Guiral, Pierre (dir.), Terrou, Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome I : Des origines à 1814*, p.44.

l'auteur du *Covrrrier provençal, svr l'arrive'e dv Dvc de Mercoevr en Provence*⁹⁰, sont-elles exposées dès les premières lignes de la mazarinade : « Vovs auez souhhaïté de sçauoir l'estat present de la Prouence, & le succez du voyage de Monsieur de Mercœur. **I'y s'atis-faits** par le desir que i'ay de palier au Publicq, & de contenter vostre curiosité. ». L'utilisation de la première personne du singulier dans *Le covrrrier de Pontoise, apportant tovttes les Nouuelles de ce qui s'est fait & passé a la Cour*⁹¹, suggère également que l'auteur livre sa propre version des faits : « Qu'est-ce donc qu'ils deuiendront, **pour moy ie laisse a de meilleurs esprits que le mien** ».

De fait, il ne serait pas impossible dans l'absolu que des auteurs de mazarinades pseudo-informatives aient été témoins de certains événements de la Fronde, en particulier lorsque lesdits événements se sont produits à Paris, ou dans les proches environs : tel pourrait être le cas par exemple de la Journée des Pailles, le 4 juillet 1652, ou des affrontements du faubourg Saint-Antoine, deux jours plus tôt. Les gazetiers frondeurs ne sont pas tous d'habiles conteurs de ce qu'ils prétendent avoir vu. Le *Iovrnal de ce qui s'est passe' avx devx assemblees de l'Hostel de Ville, les IV. et VI. Ivillet 1652*⁹², qui rapporte justement les faits survenus lors de la Journée des Pailles, est un récit pour le moins confus, comme si le gazetier avait maladroitement mélangé des informations glanées un peu partout dans la capitale : « Monsieur le Prince qui connoist bien le personage, se leua en colere, & luy dit, que c'estoit de ces pieces ordinaires, & que c'estoit vn Trompette & vne lettre supposée, & qu'on vouloit tousiours abusé le peuple, qui ne vouloit plus souffrir toutes ses menées, & qui languissoit parmy toutes ses remises. Ainsi n'ayant voulu resoudre avtre chose, Messieurs les Princes sortirent fort indignez : dequoy les peuples s'estans approchez du carrosse, & demandant incessamment ce qu'on auoit resolu : Messieurs les Princes furent obligez de leur dire qu'on ne vouloit rien faire [...] : dequoy le peuple bien animé de leur propre mouuement, crierent aux armes, & dirent qu'il les falloit brusler, & de fait, plusieurs d'entre-eux mirent vne grande quantité de fagots à toutes les portes dud. Hostel, & d'autres tirerent dās les fenestres. Ce qui mit les Bourgeois en vne telle rage, qu'il cōmencerent à crier qu'il les falloit tous tailler en pieces & s'opiniastreterent à tirer & allumer le feu pour brusler les portes : pendant cela lesdites Gardes, dont Monsieur le Gouverneur en auoit cinquante à sa part, qui firent grande descharge sur le peuple, sans les autres Archers de Ville & volontaires, dont il y eut plusieurs Bourgeois tuez, & beaucoup de blessez, & entr'autres. ». Qui attaque qui ? Il est bien difficile de le déterminer... Que penser en outre des paroles prêtées au prince de Condé ? Sont-elles le produit de l'imagination de l'auteur, ou celui de sa mémoire ? A-t-il pu pénétrer dans l'Hôtel de Ville de Paris ?

Il faut ainsi remarquer la place importante de la parole rapportée et l'utilisation des trois types de discours dans les mazarinades pseudo-informatives :

1. Le discours direct est employé dans la *Relation veritable de ce qui s'est fait et passe' en parlement le Lundy 14. Octobre 1652*⁹³ : « La Compagnie a

⁹⁰*Le covrrrier provençal, svr l'arrive'e dv Dvc de Mercoevr en Provence.*, Paris, Iacques le Provençal [sic], 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309416.

⁹¹*Le covrrrier de Pontoise, apportant tovttes les Nouuelles de ce qui s'est fait & passé a la Cour.*, Paris, Nicolas Ier Rein [sic], 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309952.

⁹²*Iovrnal de ce qui s'est passe' avx devx assemblees de l'Hostel de Ville, les IV. et VI. Ivillet 1652. Et le Serment de fidélité de Monsieur de Bruxelles, presté entre les mains de Son Altesse Royale, au Palais d'Orleans à son eslection de Preoust des Marchands. Avec les cereremonies [sic] obseruées pour ce sujet. Et la prise des Mulets du Roy & de la Reine.*, Paris, Iean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309295.

⁹³*Relation veritable de ce qui s'est fait et passe' en parlement le Lundy 14. Octobre 1652. En presence de Son Altesse Royale, & plusieurs Ducs & Pairs de France. Avec les declarations de Son Altesse Royale & de Monsieur le Duc de Beaufort, pour l'éloignement, sans retour, des gens de Guerre.*, Paris, Lavrent Tovssaint, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309295.

fait vn remercement remply d'affection à son Altesse Royale, & suppliée de procurer & faire la Paix intestine au plutost. A quoy son Altesse Royale a tesmoigné vn acheminement plus grand & plus zelé qu'à l'accoustumée, & mesme dit, **Le feray que chacun sera satisfait.** ».

2. Les débats entre députés sont rapportés au discours indirect dans la *Relation veritable de tovt ce qvi s'est passé en Parlement, le Lundy trentiesme Sept. 1652*⁹⁴: « Apres quoy, Monsieur de Nesmond **auroit faire** dire par vn des Greffiers du Parlement à Monsieur de Beaufort de venir pour estre ouÿ sur les charges, & informations faictes contre luy, a la Requête de Monsieur le Procureur General, pour raison du duël d'entre-luy & de defunct Monsieur le Duc de Nemours, & ensuite procedé au jugement. Qu'estant entré dans la Grand Chambre y ayant pris sa place au milieu d'icelle ; Monsieur de Nesmond **l'auroit enquis** s'il n'auoit pas obtenu des Lettres d'abbolition, au sujet du duël dont estoit question, y ayant respondy qu'ouÿ : il **l'auroit** ensuite **interrogé** sur plusieurs Articles qu'il n'est bien à propos de reciter. ». L'auteur prétend même rapporter les « propres termes » de la lettre du chancelier Séguier à l'avocat général Omer Talon, lue au Parlement de Paris : « L'on auoit commencé par l'ouuerture de celle de Monsieur le Chancelier, qui porte, Que les affaires sont en mesme estat qu'elles estoient auparauant qu'il Fust aupres du Roy, & qu'il n'estime pas que Messieurs de la compagnie du Parlement de Paris puissent esperer des Passe-ports iusques à ce qu'ils ayent obey à la volonté de sa Majesté. Ce sont les propres termes de ladite Lettre. ».
3. Le discours indirect libre est employé dans *La veritable relation de tovt ce qvi s'est fait & passé au Parlement toutes les Chambres assemblées, en presence de son Altesse Royale & de Messieurs les Princes, le Mardy 25. iour de Iuin 1652*⁹⁵ : « A la leuée de la Cour, son Altesse Royale, Monsieur le Prince & tous Messieurs du Parlement ont esté arrestez & renuoyez dans la grand'Chambre par les Bourgeois qui estoient sous les armes, preposez pour leur garde, qui disoient hautement que c'estoit assez conferer & **mazariner**, & qu'ils vouloient vn Arrest diffinitif (sic), portant vnion avec les Princes & le peuple pour l'expulsion du Mazarin ».

Dans ces trois cas, l'utilisation du discours direct, indirect et indirect libre vise à créer l'illusion d'un témoignage, à la fois pour mettre en valeur l'authenticité de l'information et pour susciter un sentiment de proximité entre auteur et lecteurs, propice à la confiance. Or, les paroles rapportées posent un certain nombre de problèmes d'interprétation.

En effet, il faut d'abord rappeler que les séances du parlement de Paris ne sont pas publiques. Cependant, les imprimeurs Langlois et Alliot ont obtenu le privilège de publier deux fois l'an un recueil des séances et des arrêts pris par l'assemblée⁹⁶ : il existe donc des façons de savoir précisément ce qui s'y passe. Les gazetiers frondeurs ont-ils pu bénéficier des mêmes sources ? Ont-ils eu accès au Parlement ? Les paroles

municipale de Lyon, rés 309807.

⁹⁴*Relation veritable de tovt ce qvi s'est passé en Parlement, le Lundy trentiesme Sept. 1652. En presence de Son Altesse Royale, & plusieurs Ducs & Pairs de France. Avec l'Arrest d'abolition de Monsieur le Duc de Beaufort. Ensemble la Responce de Messieurs le Chancellier & Garde des Sceaux, aux Lettres de Monsieur l'Aduocat General Talon.*, Paris, Lavrent Lavreav, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309787.

⁹⁵*La veritable relation de tovt ce qvi s'est fait & passé au Parlement toutes les Chambres assemblées, en presence de son Altesse Royale & de Messieurs les Princes, le Mardy 25. iour de Iuin 1652. ensemble la teneur de l'Arrest dudit iour.*, Paris, Veusue I. Gvillemot, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309376.

⁹⁶*Le journal du Parlement* : voir l'article consacré à cette publication dans le *Dictionnaire des Journaux* en ligne du *Gazetier Universel* (<<http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/journal/0724-journal-du-parlement> >), (consulté le 14/07/2014).

rapportées du duc d'Orléans dans la *Relation veritable de ce qvi s'est fait et passe' en parlement le Lundy 14. Octobre 1652* (surlignage bleu) pourraient le laisser entendre : cependant, l'adverbe « même » introduit un effet d'insistance, qui infirme l'authenticité du discours. De la même façon, l'utilisation du conditionnel passé dans la *Relation veritable de ce qvi s'est fait et passe' en parlement le Lundy 14. Octobre 1652* (surlignage jaune) crée un contraste étrange avec l'assurance témoignée par l'auteur dans le récit des événements. L'aveu de sélection induit en outre une intervention de l'auteur : sur quels critères le choix a-t-il été effectué ? L'information n'avait-elle véritablement aucun intérêt pour la relation ? Enfin, il faut considérer avec attention l'utilisation du verbe « mazariner » (surlignage rouge) dans *La veritable relation de tovt ce qvi s'est fait & passé au Parlement toutes les Chambres assemblées, en presence de son Altesse Royale & de Messieurs les Princes, le Mardy 25. iour de Iuin 1652* : le terme « mazariner » n'a d'existence et de sens que dans le contexte de la Fronde. Les paroles rapportées au discours indirect libre (« mazariner » est en effet un néologisme familier) sont attribuées à des bourgeois : or, le lectorat visé par les mazarinades pseudo-informatives appartient lui aussi à la bourgeoisie⁹⁷. L'auteur a-t-il cherché, en mettant en scène les paroles supposées d'individus issus de la même catégorie sociale que celle du lecteur potentiel, à créer un sentiment de proximité, voire d'identification, susceptible de rallier les sceptiques à la cause frondeuse (les bourgeois de Paris, surtout les plus riches, regimbent en effet de plus en plus contre le prince de Condé, qui a pourtant besoin de leur soutien pour s'imposer) ?

Les paroles rapportées dans les mazarinades pseudo-informatives révèlent surtout la nature fondamentalement excessive de ces textes : comme dans le cas des lettres, des avis ou des courriers, la mise en scène outrée de l'information, censée donner la preuve de l'honnêteté des auteurs, témoigne de leur ambivalence, et du caractère ambigu des mazarinades pseudo-informatives.

Les cas particuliers du Covrrier Bovrdelois et du Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume.

Restent encore les cas problématiques du *Covrrier de la covr, apportant nouvelles de tout ce s'est passé en Cour depuis le dixième de ce mois iusqu'au depart du Roy de la ville de Gien.*⁹⁸, du *Covrrier general*⁹⁹, et surtout des séries du *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume* et du *Covrrier Bovrdelois*.

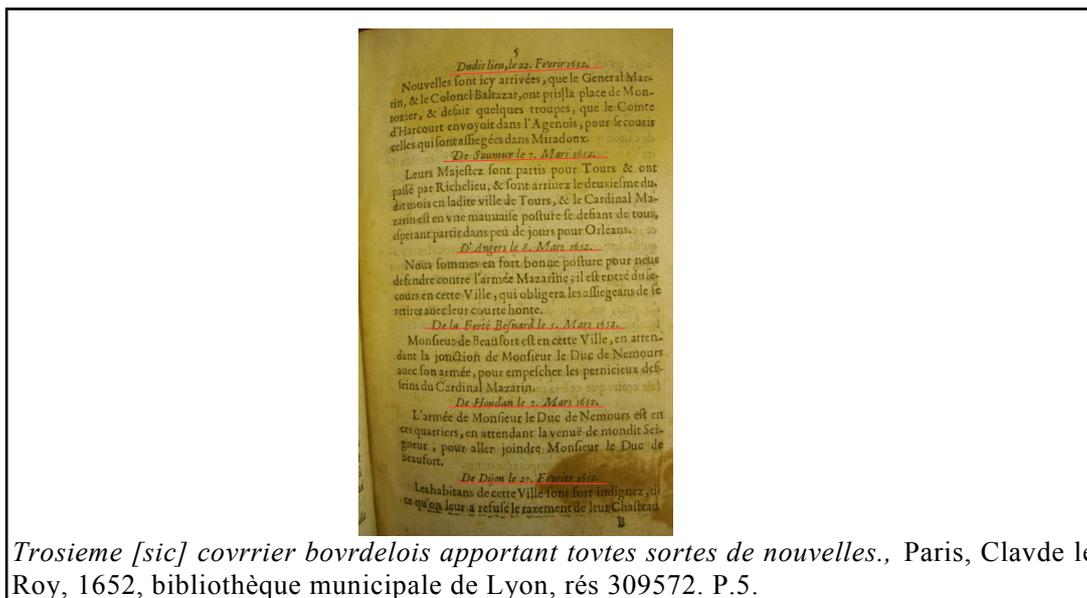
Une mystérieuse organisation.

Qui parle de quoi ? La question est particulièrement complexe dans les mazarinades qui se présentent, à l'instar de la *Gazette de France*, comme une juxtaposition de nouvelles provenant de différentes villes françaises.

⁹⁷Le lectorat des mazarinades pseudo-informatives sera étudié à la fin de cette deuxième partie.

⁹⁸*Le covrrier de la covr, apportant nouvelles de tout ce s'est passé en Cour depuis le dixième de ce mois iusqu'au depart du Roy de la ville de Gien. Et de la route qu'a prise Sa Majesté pour son retour à Paris.*, Paris, Jacques Le Gentil, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309148.

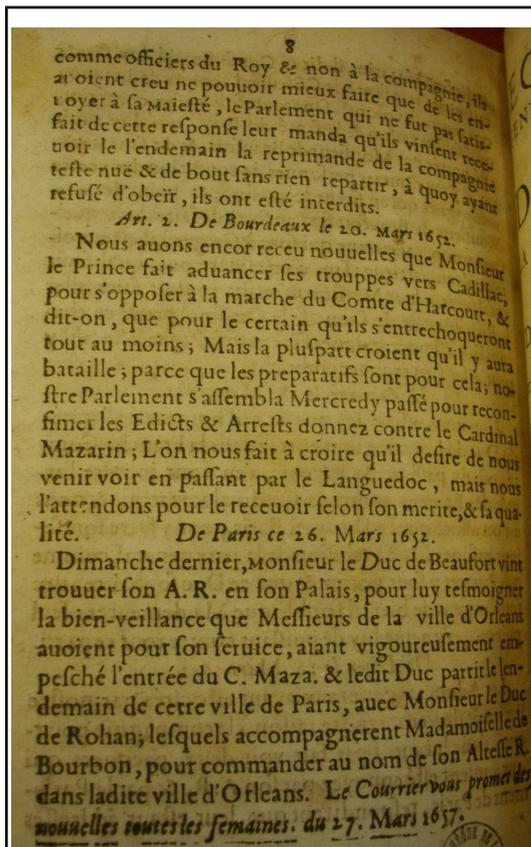
⁹⁹*Le covrrier general, portant les nouvelles de tout ce qui se passe aujourd'huy dans l'Estat.*, [Paris], 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309660.



Troisième [sic] courrier bovrdelois apportant toutes sortes de nouvelles., Paris, Clavde le Roy, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309572. P.5.

Comment leurs auteurs ont-ils pu collecter autant d'informations, en particulier dans le cas du *Covrier Bovrdelois*, qui présente des nouvelles venues de soixante localités différentes ? Ont-ils des correspondants en province ? Les auteurs sont-ils leur propre source ? Les nouvelles du *Covrier de la covr*, du *Covrier general*, du *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume* et du *Covrier Bovrdelois*, sont toutes rédigées à la première personne du pluriel (ou à la troisième personne du singulier indéfinie « on »). L'information est ainsi très fréquemment introduite par les formules : « nous avons appris que », « nous avons nouvelle », « nous avons eu avis », « on nous assure que ». Mais qui donc est ce « nous » ? La nouvelle de Bordeaux, datée du 20 mars 1652 dans le *Cinqviesme covrier bovrdelois*¹⁰⁰, illustre la complexité de la question :

¹⁰⁰*Cinqviesme covrier bovrdelois apportant toutes sortes de nouvelles.*, Paris, Clavde le Roy, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309489.



« Nous avons encor receu nouvelles que Monsieur le Prince fait aduancer ses troupes vers Cadillac, pour s'opposer à la marche du Comte d'Harcourt, & dit-on, que pour le certain qu'ils s'entrechoqueront tout au moins ; Mais **la plupart croient** qu'il y aura bataille ; parce que les preparatifs sont pour cela ; nostre Parlement s'assembla Mercredy passé pour reconfirmer les Edicts & Arrests donnez contre le Cardinal Mazarin ; **L'on nous fait à croire** qu'il desire de nous venir voir en passant par le Languedoc, mais nous l'attendons pour le receuoir selon son merite, & sa qualité ».

Cinqviesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles., Paris, Clavde le Roy, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309489. P.8.

L'énonciateur apparaît comme une sorte de récepteur central des informations circulant à Bordeaux aux alentours du 20 mars (« Nous avons receu nouvelles », « nous avons appris que »). Le travail de construction de l'information tel qu'il doit idéalement être pratiqué (c'est-à-dire en confrontant différentes sources, en gras dans le texte ci-dessus) est ici exhibé. Pourtant, l'énonciateur se pose comme membre d'une communauté unie, parlant au nom de la ville dont il semble porter la voix (« notre Parlement », « nous l'attendons »). Ce « nous » est-il celui de la ville, qui s'exprimerait en son propre nom ? La mention de Bordeaux n'indiquerait pas seulement la provenance géographique, mais aussi la responsabilité auctoriale de la nouvelle. L'information est-elle portée par un individu membre de la ville, exprimant son point de vue sur les affaires du temps en le faisant passer pour celui de la communauté entière ? Il semble dans ce cas que le système d'énonciation mélange les deux positions : l'expression « nous venir voir » suggère une prise de position collective, mais la phrase « la plupart croit qu'il y aura bataille » suppose une prise de distance par rapport à la communauté. Le pronom « nous » renverrait ainsi à plusieurs énonciateurs, ou plus précisément, à un énonciateur aux voix multiples.

Le ton est celui de la correspondance, entre les nouvellistes de province et un gazetier parisien, qui serait chargé de composer les numéros du *Covrrier Bovrdelois*. D'après H. Carrier : « la rivalité commerciale qui éclate entre Jean Brunet et Jacques le Gentil en mai-juin 1652 à l'occasion du siège d'Etampes nous révèle qu'un certain nombre de libraires s'étaient fait « reporters » et qu'ils rédigeaient eux-mêmes les bulletins d'informations qu'ils mettaient ensuite sous la presse. Brunet se flatte en effet dans l'un de ses libelles de ne composer ses relations que de nouvelles sûres, puisées à une bonne source, puisqu'ils les tient

des courriers qui arrivent au Luxembourg, tandis que son concurrent Le Gentil remplit les siennes des rumeurs les plus fantaisistes et même d'événements de son invention. Voilà un témoignage précis, qui apporte la preuve que Brunet n'est pas seulement l'imprimeur, mais le rédacteur des sept mazarinades sorties de son atelier sur le siège d'Etampes, et que Le Gentil est lui-même l'auteur des cinq pièces qu'il a publiées parallèlement. Or il y a tout lieu de croire que ce n'est pas là un cas isolé : parmi les centaines de relations militaires publiées pendant la Fronde pour informer le public parisien des événements qui se déroulaient dans les provinces, beaucoup ont dû être rédigées par les imprimeurs eux-mêmes, pressés d'exploiter les informations provenant soit directement d'un courrier, soit d'une lettre ou d'un récit dont le contenu sera venu à leur connaissance. On peut en tout cas le présumer avec beaucoup de vraisemblance pour la plupart des pièces publiées en 1650 par Guillaume Sassier et Jacques et Martin Berlay pendant l'expédition de la Cour en Guyenne, ainsi que bon nombre de celles que Guillaume de la Court à Bordeaux et Nicolas Vivenay à Paris imprimèrent en faveur des Princes en 1651-1652.»¹⁰¹. Les imprimeurs recevraient ainsi des nouvelles en provenance de toute la France, dont ils se serviraient pour composer leurs mazarinades. Cependant, une telle organisation apparaît bien lourde pour ces publications éphémères et périssables : comment le réseau a-t-il pu se constituer, s'organiser pour délivrer des nouvelles de façon suffisamment régulière pour assurer une publication périodique, qui plus est hebdomadaire (pour le *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume* et le *Covrrrier Bovrdelois*) ? Faut-il plutôt croire à l'imagination foisonnante des gazetiers frondeurs ? Chaque numéro serait alors un véritable trompe-l'oeil, dans lequel un auteur se ferait passer pour plusieurs nouvellistes. La technique est ancienne, et est parfois utilisée par Renaudot lui-même, dans la *Gazette de France*. Mais comment expliquer en ce cas la grande précision de nouvelles ?

Il apparaît en fait presque impossible de comprendre vraiment comment ces étranges mazarinades ont pu être composées.

Des sources d'information partagées avec la *Gazette de France* ?

Une des problématiques abordées par ce mémoire est celle du lien entre le développement de la presse périodique en France et la production de mazarinades pseudo-informatives. Dans cette perspective, les auteurs de mazarinades pseudo-informatives se sont-ils inspirés de la *Gazette de France*, pour composer leurs propres pièces ? Autrement dit, la *Gazette de France* a-t-elle été prise pour modèle, de manière plus ou moins forte, par les gazetiers frondeurs ? La question se pose particulièrement pour les deux périodiques publiés en 1652, le *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume* et le *Covrrrier Bovrdelois*, qui ressemblent formellement au périodique royaliste.

Il faut d'abord remarquer que certaines nouvelles du *Covrrrier Bovrdelois* et du *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume* proviennent des mêmes villes et ont été envoyées à des dates très proches, voire le même jour, que celles de la *Gazette de France* (annexe 4). Les coïncidences peuvent laisser penser que les nouvelles des deux périodiques frondeurs proviennent des mêmes lettres, ou des mêmes courriers, que celles de la *Gazette de France*.

Les nouvelles de Bordeaux présentées par le *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume* ne sont pas les mêmes que celles de la *Gazette de France*, en provenance de la même ville et surtout, envoyées le même jour.

¹⁰¹Carrier, Hubert, *Les presses de la Fronde : les mazarinades. Tome 2. Les hommes du livre*, p.33-34.

En revanche, les événements parisiens sont fréquemment abordés de la même façon, dans ces deux périodiques :

Nouvelles	<i>Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume.</i>	<i>La Gazette de France.</i>
Le comte de Palluau, allié des Princes, est en difficulté.	« Le 19. [...] Monsieur le Prince fit detacher sur la minuict du Lundy au Mardy 800. Cheuaux, auec commandement de marcher nuit & iour sans s'arrester que pour prendre leur nourriture : Quelques-vns ont creu qu'ils deuoient aller à la poursuite du C. M., mais on a reconnu que c'estoit pour aller secourir Mouron, qui est pressé par le Comte de Palluau. » (<i>Le iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume pendant cette guerre Ciuille. A paris [sic] le vendredy 23. Aoust 1652.</i>)	« Le 19 de ce mois, 800 Chevaux conduits par le sieur de Briolle [...], partirent de S. Clu, afin de s'aller ioudre à d'autres troupes qui ont esté levées sur les frontieres du Berry pour le secours de Montrond : si fort pressé par le Comte de Palüau, que le Marquis de Persan qui en est Gouverneur a esté obligé de faire sa capitulation, par laquelle il doit sortir de la place en cas qu'il ne soit point secouru dans le premier du mois de Septembre prochain. » (<i>Gazette de France</i> du 24 août 1652)
Les négociations de paix se poursuivent, à la fin du mois d'août.	« Hier 22. du mois S. A. R. & M. le P. renouellerent leurs protestations au Parlement, de poser les Armes aussi tost que le C. M. seroit hors du Royaume & de se demettre de leurs charges de Lieutenant de l'Estat & de General des Armées : ce qui nous fait esperer la Paix, si la Cour vse d'autant de sincerité que nos Princes & le Parlement. Mais on apprehende la guerre plus que iamais, veu que la Cour nonobstant le partement du C. a enuoyé signifier à tous les Ambassadeurs, par le Grand Maistre des Ceremonies, de se retirer hors de Paris, & de se rendre aupres du Roy. En suite de la Declaration des Princes, la Cour a ordonné qu'il seroit député vers le Roy pour le remercier de l'esloignement du C. M. & le supplier de venir dans sa bonne Ville de Paris. » (<i>Le iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume pendant cette guerre Ciuille. A paris [sic] le vendredy 23. Aoust 1652.</i>)	« Le 22, Son Altesse Royale & le Prince de Condé se rendirent au Parlement : où apres qu'ils eurent fait leur Declaration aux termes qu'elle a esté publiée, il fut arresté entr'autres choses, que le Roy sera tres humblement remercié par ses Députez de ce qu'il lui a plû accorder l'éloignement du Cardinal Mazarin : que les Compagnies Souveraines & le Corps de Ville seront avertis & convez de faire la mesme Députation, & que Sadite Altesse & ledit Prince de Condé seront aussi priez d'enuoyer incessamment & au plustost qu'il se pourra par devers Sadite Majesté, pour achever ce qui est necessaire au bien & au repos de l'Estat. » (<i>Gazette de France</i> du 24 août 1652)
Le cardinal de Retz est de retour à Paris, après sa députation au Roi.	« Le 14. le C. de Retz fut de retour sur le soir à Paris, passant par la ruë S. Denys, il dit que les Parisiens deuoient se resiouyr que le Roy seroit dās peu de iours à S. Germain, neantmoins il fut sifflé tout le long de la ruë par le peule [sic] qui l'accusoit tout haut de trahison, pour succeder au Ministère » (<i>Iovrnal contenant ce qui se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy, 13 iusques au Vendredy 20. Septembre. 1652</i>)	« Le 14 de ce mois, le Cardinal de Retz, accompagnez des Deputez, & suivi d'un grand nombre de carrosses & de gens de cheval, retourna sur les 7 heures du soir de la Cour en cette ville : à l'une des portes de laquelle, [...] il fut suivie par toutes les ruës, d'une acclamation vniverselle du peuple, qui ne pouvoit retenir sa joye du bon succez de la deputation de ce grand Prélat : A qui le Roy avoit tesmoigné son ardent désir de retablir par sa presence la tranquillité & le repos dans sa bonne ville de Paris : & qu'à cet effet, Elle avoit desja pris resolution de s'en r'aprocher. » (<i>Gazette de France</i> du 21 septembre 1652)

Il paraît difficile d'envisager que le *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume* et la *Gazette de France* n'aient pas partagé, peu ou prou, les mêmes sources, au même moment. Le fait que les événements soient racontés de façon similaire dans l'une et l'autre publications est un indice en faveur de cette hypothèse.

Cependant, les mêmes faits peuvent également être commentés de façons très différentes dans les mazarinades pseudo-informatives et dans la *Gazette de France* :

<i>Septiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	<i>La Gazette de France</i>
« De Bourdeaux, le 28. Mars 1652 ». « Nous auons sçeu que Monsieur le Prince partit le 24. de ce mois d'Agen, sans sçauoir bien au vray où il va, on parle fort que c'est du costé de Paris, pour y aller joindre les troupes de son Altesse Royale. C'est ce qui met bien en peine tous nos Habitans par la crainte que nous auons de quelque mauuaise rencontre, n'estant escorté que de six ou sept personnes, les Frondeurs de Lormiere y firent auant-hier leur assemblée, dans laquelle vn d'iceux proposa d'appeler l'Anglois à leur secours »	« De Bordeaux, ledit iour 28 Mars 1652. » « Le Prince de Condé a mis toutes ses troupes en garnison : Mais comme il menoit à Agen 500 hômes, il trouua que les habitans se barricadoyent pour lui empescher l'entrée : ce qui l'ayant obligé à forcer les premiers qui voulurent faire resistance, il se rendit maistre de la place où il laissa le Prince de Conty, & partit incontinant apres pour aller, comme l'on croid, vers Paris. Les troupes du Comte d'Harcourt sont cependant campées vers Comdom, Nerac, Damasan & autres lieux circonuoisins, desquels il a tiré des sommes assez notables : & plusieurs disent qu'il a fait passer vne forte partie du costé d'Agen. »

Dans la version frondeuse des événements, l'amour du peuple¹⁰² pour le prince de Condé est mis en évidence dans l'expression de l'inquiétude ; dans la *Gazette de France*, le même Prince se voit refuser l'entrée de la ville par des habitants vraisemblablement moins acquis à sa cause. Les deux nouvelles s'accordent sur la destination probable du voyage de Condé, à savoir Paris, tout en confessant une certaine ignorance. Les faits racontés, en dehors des sentiments de la population, sont également les mêmes. Ces deux derniers éléments suggèrent que la *Gazette de France* et le *Covrrier Bovrdelois* ont bénéficié de la même source d'information, mais l'ont interprétée de façon totalement différente : en effet, en mars 1652, Condé ne se trouvant pas encore à Paris, Renaudot est encore autorisé à critiquer discrètement le Prince rebelle ; à l'inverse, le *Covrrier Bovrdelois* est un périodique fondamentalement frondeur, fermement engagé dans la propagande en faveur dudit Prince.

Il faut également considérer le fait que le *Covrrier Bovrdelois* paraît systématiquement après la *Gazette de France*. De fait, les gazetiers frondeurs lisent manifestement le périodique royaliste. Ainsi, l'auteur du *Iovrnal contenant les nouvelles de ce qvi se passe de plvs remarquable dans le Royavme. A Paris le Vendredy 30. Aoust, 1652.*, n'hésite-t-il pas à critiquer explicitement les nouvelles présentées par Renaudot : « Le vous pourrois donner les memoires qui sont dans la Gazette de Londres ; mais vous les pouuez voir dans la nostre : Le vous diray seulement que le Gazetier se montre porté contre les Anglois, & qu'il desguise les aduantages qu'ils ont sur les Hollandois ». Des nouvelles de Londres sont effectivement présentées dans la *Gazette de France* du 17, du 24 et du 31 août 1652, faisant allusion à des affrontements entre les troupes navales anglaises et hollandaises. Comment interpréter l'allusion au déguisement de l'information opéré par Renaudot ? Le gazetier frondeur a-t-il eu connaissance de l'information avant sa transformation, ce qui suggérerait qu'il a eu affaire aux mêmes sources que Renaudot ? La critique s'appuie-t-elle sur l'observation des événements, qui auraient évolué de manière à contredire les affirmations de la *Gazette de France* ? Les deux hypothèses peuvent être envisagées. De la même manière, la nouvelle de Bordeaux du 22 février présentée dans le second numéro du *Covrrier Bovrdelois*, paru aux alentours du 28 février, semble faire réponse à la nouvelle provenant de la même ville et envoyée le même jour, publiée cette fois dans la *Gazette de France* du 2 mars (soit cinq jours environ avant le *Second covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles*) :

¹⁰²Le peuple en question est-il bordelais ou agennais ? Les habitants désignés dans une nouvelle sont en général ceux de la ville dont provient la nouvelle, cependant, dans ce cas précis, l'ambiguïté peut être relevée et poser question.

<i>Le second covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	<i>La Gazette de France, semaine du 2 mars 1652.</i>
« De Bordeaux le 22. Fevrier 1652 » « Nous jöüissons de bien voir regorger la riuiere du costé de Lormond, de quantité de navires Anglois qui ont apporté grand nombre de moruës & de harans. »	« De Bordeaux, le 22 Février 1652. » « Le Prince de Condé, qui estoit venu de Bergerac à Libourne, lesquelles deux places il a fait fortifier, est allé à Agen avec quelque cavalerie, pour y joindre le Prince de Conti & s'opposer au sieur de S. Luc Lieutenant de Roy en Guyenne & Gouverneur de Montauban. Ceux de Blaye ont n'aguères pris sur nous la Galere Royale & deux navires chargez de vins : mais nos habitans se promettent d'en tirer bien tost revanche. [...] Le Comte d'Harcourt est tousiours à Bourdeilles, mais il a enuoyé ses troupes vers Xaintes & Taillebourg : laquelle derniere place on dit qu'il a dessein d'assiéger. »

Les discours de l'une et l'autre publications sont radicalement différents. Le *Covrrier Bovrdelois* témoigne de la bonne santé économique de la ville, qui reçoit « quantité de navires Anglois qui ont apporté grand nombre de moruës & de harans. » ; au contraire, la *Gazette de France* rapporte une victoire de la ville de Blaye sur celle de Bordeaux, au cours de laquelle deux navires bordelais chargés de vin ont été perdus. L'usage de l'hyperbole (en gras dans le tableau ci-dessus) dans le *Covrrier Bovrdelois* tend à décrédibiliser quelque peu l'information, donnant l'impression que l'auteur du périodique frondeur a cherché à compenser la mauvaise nouvelle apportée par la *Gazette de France*. S'agit-il d'une stratégie visant à restaurer l'image d'une ville affaiblie ?

Deux conclusions peuvent être tirées des précédentes observations : d'une part, les gazetiers frondeurs ont probablement été confrontés aux mêmes sources que la *Gazette de France*, non pas de façon systématique, mais occasionnellement. D'autre part, il semble que la *Gazette de France* ait constitué en elle-même (et malgré elle) une source d'information pour les auteurs de mazarinades pseudo-informatives. Cependant, l'étape de la composition de ces pièces demeure mal connue, compte-tenu du mystère entretenu par les auteurs eux-mêmes sur leur travail, et du manque de fiabilité des rares indices fournis.

Qu'en est-il de l'étape suivante, c'est-à-dire celle de l'impression et de la diffusion des mazarinades ? Comment les mazarinades pseudo-informatives ont-elles été produites ? Quelles sont leurs caractéristiques formelles ?

IMPRIMER ET DIFFUSER : UNE PRODUCTION CENTRALISÉE ET OPPORTUNISTE.

Où sont imprimées les mazarinades pseudo-informatives en 1652 ?

Une production très centralisée.

Pratiquement toutes les mazarinades du corpus ont été imprimées à Paris, y compris le *Covrrier Bovrdelois* et le *Covrrier de la Guyenne*. Une seule mazarinade de ce même corpus est sortie des presses de Guillaume de la Court,

imprimeur ordinaire du Roi à Bordeaux : il s'agit de la *Relation des particulartez du grand combat donne' le second de ivillet av favx-bovrg S. Anthoine. Entre les Troupes du C. Maz. Commandées par les Mareschaux de Turenne & de la Ferté : Et celles de Mr. le Duc d'Orleans & de Mr. le Prince. Ensemble le nom des Morts, blessez & Prisonniers.*

Cependant, d'après H. Carrier, plusieurs mazarinades pseudo-informatives ont été imprimées en province, puis réimprimées à Paris : « si, pendant l'été 1651, les imprimeurs bordelais étaient à la remorque de Vivenay, une fois Monsieur le Prince en Guyenne, ce sont eux qui à leur tour alimentent leurs confrères parrisiens (sic). Ainsi, la relation de l'avantage remporté par Marchin sur Biron au début de février 1652 est immédiatement réimprimée à Paris, comme le seront ensuite les pièces bordelaises sur la défaite de Saint-Luc à Miradoux, la nouvelle de la victoire de Baltazar sur Montausieur et Folleville à Montanceix en Périgord le 17 juin et, en août, La levée du siège de Villeneuve d'Agenais par le Comte d'Harcourt »¹⁰³. La *Relation de la défaite de l'armee du Marquis de S. Lvc. Devant Miradovx. Par Messievr les Princes de Conde' et de Conty. Ensemble la défaite de quatre mil hommes des Troupes de Mazarin.*, imprimée à Paris par Jacob Chevalier est selon H. Carrier¹⁰⁴ une réimpression (ou une contrefaçon, cette question sera étudiée ultérieurement) de l'édition originale produite par Nicolas Vivenay. Cette mazarinade ne se trouvant malheureusement pas dans les fonds de la bibliothèque de Bordeaux, aucune vérification n'a pu être effectuée. De la même façon, seule l'édition parisienne de la *Relation Veritable, de tout ce qui s'est fait & passé dans la Ville de Bordeaux, à l'attaque de l'Hostel de Ville, par ceux de l'Ormiere, avecque la prise de trois pieces de Canon, & autres Bagages*¹⁰⁵, a pu être examinée, à Bordeaux et à Lyon.

Des nouvelles en provenance de toute la France.

Bien que les mazarinades soient imprimées à Paris, il a été vu que les nouvelles en 1652 arrivent de toute la France, et en particulier, des principaux lieux d'affrontement entre forces royales et troupes frondeuses, emmenées par les Princes et le duc d'Orléans :

- Angers et Miradoux en février.
- Saintes en mars.
- Gien, Bléneau et Saint-Germain-en-Laye en avril.
- Marseille, Étampes, en mai.
- Villeneuve-sur-Lot et Pontoise pendant l'été.

Les nouvelles de Bordeaux et du Sud-Ouest arrivent à Paris de manière régulière entre le mois de février et le mois de juin 1652, avant que l'intérêt ne se reporte sur la région parisienne, théâtre de l'affrontement politique et militaire entre le Roi et les Princes.

Le Covrier Bovrdelois : un concurrent de la Gazette ?

Le *Covrier Bovrdelois* et le *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume*, présentent comme la *Gazette de France*, une multitude de nouvelles, venant de toute la France. Les nouvelles du *Iovrnal contenant*,

¹⁰³Carrier, Hubert, *Les presses de la Fronde : les mazarinades. Tome 1. La conquête de l'opinion*, p.468.

¹⁰⁴Carrier, Hubert, *Les presses de la Fronde : les mazarinades. Tome 1. La conquête de l'opinion*, note 432 p.468.

¹⁰⁵Carrier, Hubert, *Les presses de la Fronde : les mazarinades. Tome 1. La conquête de l'opinion*, note 436 p.469.

les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume, proviennent toujours des mêmes localités : Paris, Bordeaux, parfois Bergerac et Londres. En revanche, celles du *Covrrier Bovrdelois* sont envoyées d'une multitude de villes de province : il peut donc être intéressant de comparer pour chaque mois les provenances des nouvelles du périodique frondeur et de la *Gazette de France* : certaines zones géographiques sont-elles privilégiées, d'une publication à l'autre ? Si tel est le cas, que faut-il en déduire ?

Précautions.

Il faut d'emblée insister sur le fait que le rythme de parution du *Covrrier Bovrdelois* est plus variable que celui de la *Gazette de France*. Il a donc été choisi de comparer chaque numéro du *Covrrier Bovrdelois* avec le numéro de la *Gazette de France* qui le précède, d'abord parce que la *Gazette de France* a commencé à paraître avant le *Covrrier Bovrdelois*, ensuite, parce qu'il a été vu que le *Covrrier Bovrdelois* s'est parfois inspiré de la *Gazette de France*, alors que le contraire n'est pas avéré :

Numéro du <i>Covrrier Bovrdelois</i>	Numéro de la <i>Gazette de France</i> correspondant
N°1 (28 février)	Numéro du 24 février
N°2 (7 mars)	Numéro du 2 mars
N°3 (13 mars)	Numéro du 9 mars
N°4 (20 mars)	Numéro du 16 mars
N°5 (27 mars)	Numéro du 23 mars
N°6 (3 avril)	Numéro du 30 mars
N°7 (11 avril)	Numéro du 5 avril
N°8 (17 avril)	Numéro du 13 avril
N°9 (22 avril)	Numéro du 20 avril
N°10 (29 avril)	Numéro du 27 avril
N°11 (14 mai)	Numéro du 11 mai
N°12 (27 mai)	Numéro du 25 mai
N°13 (5 juin)	Numéro du 1 ^{er} juin
N°14 (13 juin)	Numéro du 8 juin
N°15 (20 juin)	Numéro du 15 juin
N°16 (28 juin)	Numéro du 22 juin
N°17 (11 juillet)	Numéro du 6 juillet

En outre, Renaudot accorde une place importante aux nouvelles venues de l'étranger, alors que l'information du *Covrrier Bovrdelois* est strictement française (à une exception près, dans un numéro).

La variété géographique des nouvelles de la *Gazette de France*, moins importante que celle du *Covrrier Bovrdelois*, est cependant suffisante pour permettre une comparaison des zones géographiques dont proviennent lesdites nouvelles, présentées dans chaque périodique.

Une variété géographique plus ou moins grande.

Entre la fin du mois de février et le début du mois de juillet 1652, le *Covrrrier Bovrdelois* propose des nouvelles venant de soixante villes différentes, pouvant être réparties en cinq grandes zones géographiques : le Nord-Ouest, le Nord-Est, le Sud-Ouest, le Sud-Est, et la région parisienne :

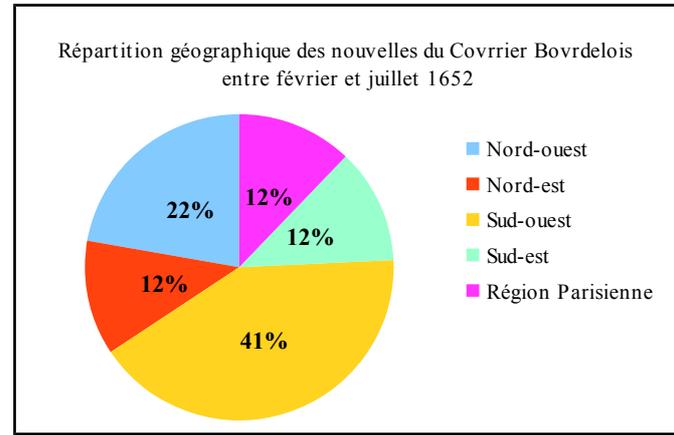
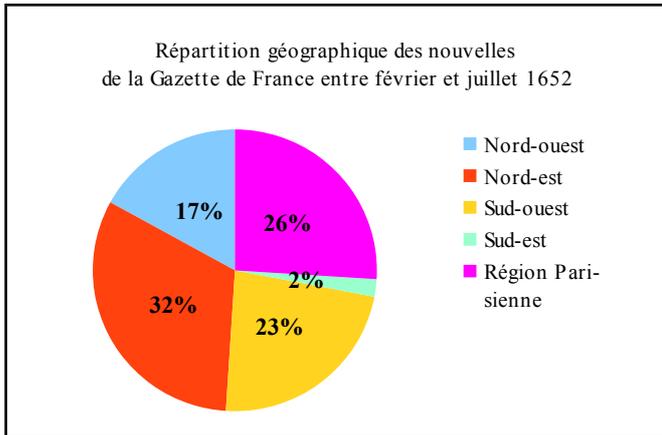
Localités émettrices du <i>Covrrrier Bovrdelois</i>				
Nord-Ouest	Nord-Est	Sud-Ouest	Sud-Est	Région parisienne
Amboise Angers Blois Dieppe La Ferté-Bernard Le Mans Nantes Orléans Poitiers Rennes Rouen Saint-Malo Saumur Tours	Soissons Saint-Quentin Noyon Mouzon Gien Dijon Chalon-sur-Saône Auxonne Auxerre	Agen Angoulême Bergerac Blaye Bordeaux Bourg-sur-mer Broüage Châtellerault Condom La Réole La Rochelle Langon Libourne Limoge Nérac Périgueux Toulouse Villeneuve-sur-Lot Saintes	Aix-en-Provence Grenoble Lyon Marseille Montpellier Toulon	Anet Corbeil Houdan Mantes Melun Montargis Paris Saint-Denis Saint-Germain-en-Laye Sully

Deux villes posent problème : celle de Francfort-sur-le Main, qui se situe en Allemagne, et n'a pas été prise en compte ; et celle de Brissac (orthographiée de plusieurs façons, Brisac ou encore Brizac), qui est aujourd'hui le nom de plusieurs communes françaises, dans différentes régions. Rien ne permet d'identifier avec certitude la commune dont il est question, dans les numéros du *Covrrrier Bovrdelois* concernés (les numéros 7, 8, 9 et 10) : aussi, il a été décidé de ne pas la présenter dans ce tableau.

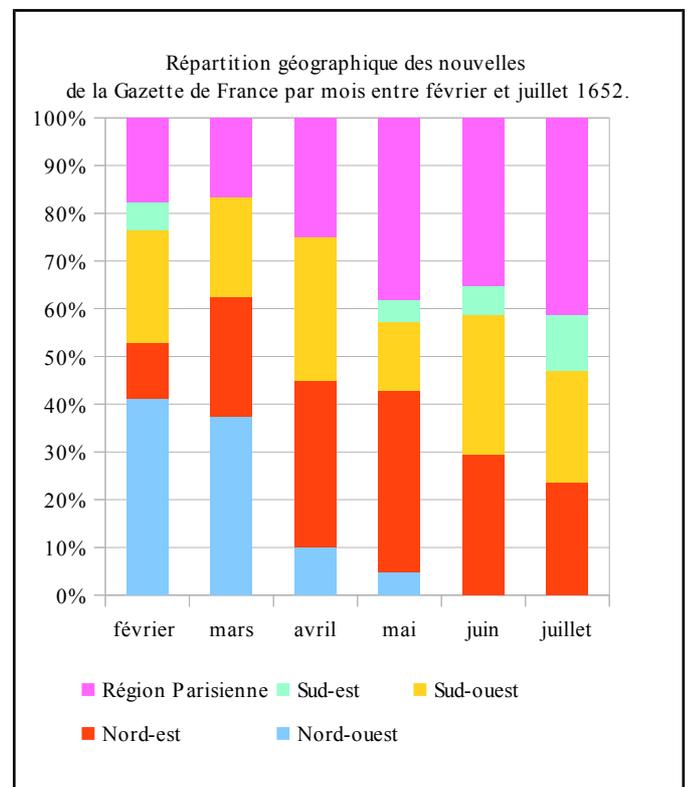
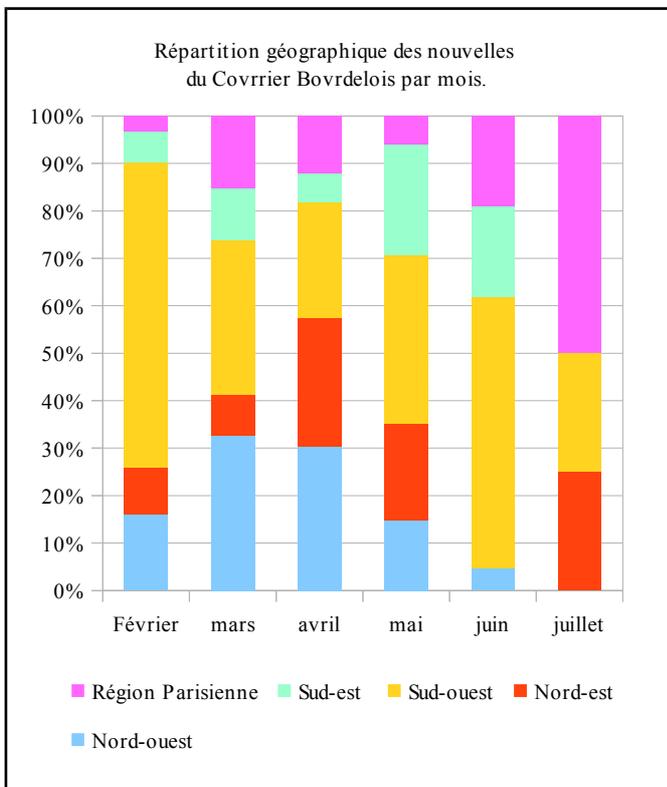
Quarante-quatre villes françaises fournissent la *Gazette de France* en nouvelles entre février et juillet :

Localités émettrices de la <i>Gazette de France</i>				
Nord-ouest	Nord-est	Sud-ouest	Sud-est	Région parisienne
Beauvais Blois Chartres Clermont Galardon Nantes Poitiers Rouen Saumur Tours	Abbeville Ardres Arras Bamvillers Bapaume Calais Dunkerque Gien Noyon Reims Rethel Saint-Quentin Soissons Vervins	Angers Angoulême Blaye Bordeaux La Rochelle Limoges Marennes Saintes Toulouse	Agde Aix-en-Provence Avignon	Corbeil Mantes Meaux Melun Paris Saint-Denis Saint-Germain-en-Laye Senlis

Les nouvelles du *Covrrier Bovrdelois* proviennent majoritairement du Sud-Ouest de la France ; la répartition est en revanche équilibrée pour les quatre autres zones. La répartition est moins équilibrée pour les nouvelles de la *Gazette de France* : le Nord-Ouest et surtout le Sud-Est sont nettement désavantagés par rapport au Nord-Est et à la région parisienne. D'une manière générale, le Sud est ainsi beaucoup moins traité dans la *Gazette de France* (25 % des nouvelles) que dans le *Covrrier Bovrdelois* (53 % des nouvelles) :



Par ailleurs, de mois en mois, le Sud-Ouest est systématiquement privilégié dans le *Covrrier Bovrdelois*, contrairement à la *Gazette de France*, qui s'intéresse beaucoup plus au Nord-Est et à la région parisienne.



Cette différence suggère la volonté du périodique frondeur de se démarquer de la *Gazette de France*, peut-être moins d'un point de vue strictement commercial qu'idéologique. Par ailleurs, le *Covrrier Bovrdelois*, comme son titre l'indique,

s'efforce d'entretenir la capitale dans un esprit de révolte, en rapportant de façon récurrente les exploits militaires des Princes et la fidélité des populations de Guyenne et de Provence à leur cause (Il est tout de même nécessaire de constater que les événements du Sud-Ouest et du Sud-Est ne sont pas ignorés par la *Gazette de France*).

L'évolution de la provenance des nouvelles du *Covrrier Bovrdelois*, au fil de la série, présentée en annexe 3, semble confirmer cette hypothèse. Quoiqu'il soit difficile de déduire une logique de la répartition géographique de ces nouvelles, deux zones se distinguent nettement : la Guyenne et la région parisienne sont représentées dans pratiquement chaque courrier. Le *Seiziesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles*, est exclusivement consacré à la Guyenne et à la Provence. Ainsi, alors que la *Gazette de France* propose des nouvelles éparpillées, le *Covrrier Bovrdelois* présente une information beaucoup plus localisée, témoignant d'un intérêt marqué pour les principaux foyers de tension en 1652. La répartition géographique des nouvelles du *Covrrier Bovrdelois* exprime ainsi la nature fondamentalement séditeuse de ce périodique : l'information qui intéresse le gazetier est bien celle de la Fronde, là où elle est la plus vive.

Qui imprime quoi ? Quelques imprimeurs de mazarinades pseudo-informatives en 1652.

Les imprimeurs jouent un rôle central dans la production de mazarinades : en effet, le nom de l'imprimeur apparaît de façon beaucoup plus fréquente que le nom de l'auteur sur la page de titre des libelles, permettant une certaine identification. Tel est le cas pour quarante-trois des quarante-sept titres du corpus (en considérant les deux suites du *Covrrier Bovrdelois* et du *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume* comme des titres, et en excluant les deux premiers numéros du *Iovrnal*).

Qui sont les imprimeurs de mazarinades pseudo-informatives ? Pourquoi ont-ils choisi d'imprimer ce type de libelles ? Comment travaillent-ils ?

Des opportunistes ?

Sept inconnus et onze chevronnés.

Sur les vingt imprimeurs du corpus, sept demeurent aujourd'hui bien mystérieux : Jacques Girard, Simon de la Montagne, Jacques le Provençal, Philippes Clement, Louis Hardouyn, Pierre de Mirville, et Laurent Toussaint, ne sont pas répertoriés dans la base Idref du Sudoc ; les ouvrages de référence en matière d'imprimerie du XVII^e siècle¹⁰⁶ ne fournissent pas plus d'information que ce qui se trouve déjà sur la page de titre des mazarinades. Quatre de ces imprimeurs (Jacques Girard, Simon de la Montagne, Jacques le Provençal et Pierre de Mirville) n'ont produit qu'un seul titre pendant la Fronde, d'après la bibliographie de C. Moreau : leur faible notoriété doit vraisemblablement s'expliquer par la faiblesse de leur production.

Exceptions faites de ces sept inconnus, qui sont les imprimeurs des mazarinades du corpus?

¹⁰⁶Renouard, Philippe, *Répertoire des imprimeurs parisiens, libraires et fondeurs de caractères en exercice à Paris au XVIIème siècle*, Nogent le Roi, Librairie des arts et métiers-éditions, 1898.

Mellot, Jean-Dominique, Queval, Elisabeth, Monaque, Antoine (coll.), *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500 – vers 1810)*, [Paris], Bibliothèque nationale de France, 2004.

[Lottin, Jean-Rich], *Catalogue chronologique des libraires et libraires-imprimeurs de Paris, Depuis l'an 1470, époque de l'établissement de l'Imprimerie dans cette Capitale, jusqu'à présent, ...*, Paris, Jean-Rich Lottin de S. Germain, 1789.

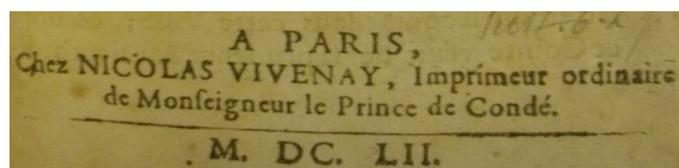
De nouveaux venus ?

D'après la bibliographie de C. Moreau, entre 1649 et 1652, les relations, courriers et journaux de la Fronde sont le fruit du travail de soixante-six imprimeurs. Sept d'entre eux seulement ont imprimé plusieurs mazarinades pseudo-informatives entre 1649 et 1652. Or, en 1652, quarante-trois personnes ont imprimé les relations, journaux et courriers : trente-six de ces imprimeurs sont donc des nouveaux venus sur le marché des mazarinades pseudo-informatives, preuve de l'attractivité de ce débouché.

Tel est le cas pour quinze des vingt imprimeurs du corpus. Les cinq autres se nomment Jacob Chevalier, Nicolas Vivenay, Guillaume de la Court, Salomon de la Fosse et la veuve Jean Guillemot, qui ont tous au moins une mazarinade pseudo-informative avant 1652 (deux, dans le cas de Jacob Chevalier)¹⁰⁷. Trois d'entre eux se prévalent du statut d'imprimeur ordinaire des Princes et du duc d'Orléans.

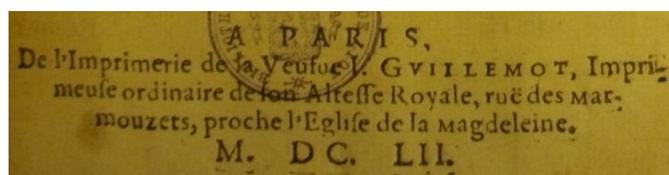
Les imprimeurs ordinaires de leurs Majestés rebelles.

Nicolas Vivenay imprime depuis 1650 des mazarinades en faveur des Princes et du duc d'Orléans : il fait ainsi partie de l'équipe de presse de Condé, au point de pouvoir mentionner sur les pages de titre de ses productions :



Relation dv secovrs iette' dans Villenevfve d'Aginois : par Mr le Comte de Marchin, Lieutenant General des Armées du Roy, soubz l'authorité de Mr le Prince. Avec la prise de la Serre-Balthasar près Bazas., Paris, Nicolas Vivenay, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309900. détail de la page de titre.

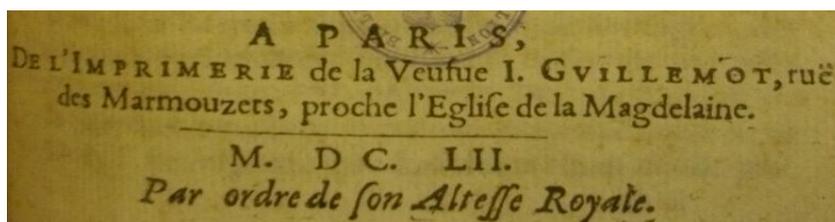
La veuve Jean Guillemot imprime également des mazarinades pour le compte du duc d'Orléans, qui fait d'elle son imprimeuse ordinaire par décret en 1651 :



La veritable relation de tout ce qui s'est fait & passé au Parlement toutes les Chambres assemblées, en presence de son Altesse Royale & de Messieurs les Princes, le Mardy 25. iour de Iuin 1652. ensemble la teneur de l'Arrest dudit iour., Paris, Veusue I. Gvillemot, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309376. Détail de la page de titre.

La mention d'« imprimeuse ordinaire » ne figure pas sur toutes les pages de titre des mazarinades de la veuve Guillemot : cette absence semble cependant compensée par l'indication d'une permission, voire d'un ordre.

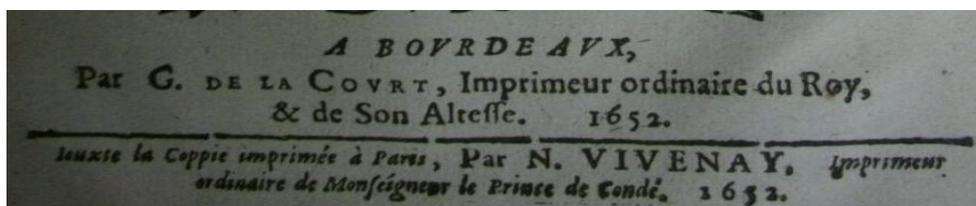
¹⁰⁷Voir la quatrième colonne du tableau présenté p.60.



Seconde relation de ce qui s'est fait et passe' devant la ville d'Angers, par Monsieur le Duc de Rohan & les Habitans, contre les Troupes du Cardinal Mazarin. D'Angers les 21. & 23. Feurier 1652., Paris, Veusue I. Gvuillemot, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309599. Détail de la page de titre.

Or, « les troubles liés à la Fronde (1648-1653), de laquelle résulte un affaiblissement du pouvoir royal, sont à nouveau l'occasion pour les imprimeurs-libraires qui ne détiennent pas de charge officielle, de s'intituler imprimeur du roi sans détenir de lettres patentes. D'autres imprimeurs, se proclament eux-mêmes imprimeurs attitrés d'un prince ou d'un corps constitué »¹⁰⁸. La mention « imprimeur ordinaire du prince », même temporaire (il est en effet fort peu probable que ce privilège ait été reconduit à la fin de la Fronde), a sans doute une certaine valeur juridique dans le cas de la veuve Guillemot, puisqu'elle émane du duc d'Orléans. Nicolas Vivenay a-t-il obtenu lui aussi un brevet du prince de Condé ? Si rien ne permet de le prouver, la relation de dépendance entre les deux personnages est en revanche bien établie : en effet, Nicolas Vivenay a travaillé dans l'imprimerie installée par Condé, dans son hôtel. Imprimeur ordinaire officiel ou officieux du Prince, Vivenay s'est chargé d'une partie de sa campagne de presse... ce qui ne l'a pas empêché de produire de temps à autre, une mazarinade ouvertement critique à l'égard de son protecteur, comme l'écrit H. Carrier : « Un passage de la Sainte Remontrance de Davant nous révèle pourtant qu'il [Vivenay] ne s'est pas privé de vendre aussi, pendant sa détention, les libelles frondeurs qui lui étaient hostiles : « Messieurs les Princes, oublions pour peu de chose ceux qui leur ont rendu de bons seruices, donnent neantmoins pension à ceux ausquels ils deuoient toute autre chose, parce qu'ils vendoient aussi bien les pieces qu'on faisoit contr'eux, que celles qui concernoient leurs Altesses » »¹⁰⁹.

Guillaume de la Court est le seul à pouvoir se prévaloir légitimement de la charge d'imprimeur ordinaire du roi, acquise en 1641 ou 1642. À l'instar de Nicolas Vivenay, il imprime pourtant en 1652 des mazarinades favorables au prince de Condé.



Relation des particlaritytez dy grand combat donne' le second de ivillet av favx-bovrg S. Anthoine. Entre les Troupes du C. Maz. Commandées par les Mareschaux de Turenne & de la Ferté : Et celles de Mr. le Duc d'Orleans & de Mr. le Prince. Ensemble le nom des Morts, blessez & Prisonniers., Bordeaux, G. de la Covrt, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, D 32590 (41). Détail de la page de titre.

La mention « Par G. de La Covrt, Imprimeur ordinaire du Roy, & de Son Altesse. » sur la page de titre de la *Relation des particlaritytez dy grand combat donne' le second de ivillet av favx-bovrg S. Anthoine...*, illustre les contradictions de la Fronde : fidèle à la monarchie, Guillaume de la Court n'en est pas moins impliqué dans l'impression de

¹⁰⁸Beziat, Charlène, Varry, Dominique (dir. de mémoire), *L'imprimeur du roi à Lyon au XVIIIe siècle*, p.22.

¹⁰⁹Carrier, Hubert, *Les presses de la Fronde : les mazarinades. Tome 2. Les hommes du livre*, p.133.

pamphlets contre le Principal ministre de l'époque. Le fait qu'un imprimeur ordinaire ait l'audace de produire des pièces séditieuses et d'indiquer son nom sur la page de titre de ses œuvres, alors même que ladite pièce est anonyme témoigne de la complexité de la position frondeuse, à la fois convaincue et hésitante quant à la position à tenir, et en quête permanente de légitimité.

Des spécialistes de la presse politique ?

Nom	Nombre de mazarinades imprimées entre 1649 et 1652	Nombre de mazarinades imprimées en 1652	Nombre de mazarinades pseudo-informatives imprimées entre 1649 et 1652	Nombre de mazarinades pseudo-informatives imprimées en 1652	Proportion de mazarinades pseudo-informatives imprimées entre 1649 et 1652 par rapport à l'ensemble de la production de mazarinades sur la même période	Proportion de mazarinades pseudo-informatives imprimées en 1652 par rapport à l'ensemble de la production de mazarinades la même année.	Proportion de mazarinades pseudo-informatives imprimées en 1652 par rapport à l'ensemble de la production de mazarinades pseudo-informatives entre 1649 et 1652.
Veuve Jean Guillemot	74 titres	45 titres	9 titres	8 titres	12%	18 %	89 %
Jacob Chevalier	72 titres	63 titres	14 titres	12 titres	19%	19 %	86 %
Jean Brunet	55 titres	36 titres	15 titres	15 titre	27%	42 %	100 %
Nicolas Vivenay	35 titres	16 titres	6 titres	5 titres	17%	31 %	83 %
Jacques le Gentil	28 titres	27 titres	6 titres	6 titres	21%	22 %	100 %
André Chouqueux	22 titres	16 titres	3 titres	3 titres	14%	19 %	100 %
Claude le Roy	19 titres	19 titres	1 titre	1 titre	5%	5 %	100 %
Louis Hardouin	19 titres	19 titres	6 titres	6 titres	32%	32 %	100 %
Simon le Porteur	13 titres	12 titres	3 titres	3 titres	23%	25 %	100 %
Salomon de la Fosse	12 titres	12 titres	2 titres	1 titre	17%	8 %	50 %
Philippe Clément	12 titres	9 titres	1 titre	1 titre	8%	11 %	100 %
Laurent Laureau	9 titres	9 titres	9 titres	9 titres	100%	100 %	100 %
Guillaume de la Court	7 titres	2 titres	3 titres	2 titres	43%	100 %	67 %
Laurent Toussaint	6 titres	6 titres	2 titres	2 titres	22%	22 %	100 %
Nicolas Lerrein	4 titres	4 titres	1 titre	1 titre	25%	25 %	100 %
Henri Ruffin	2 titres	2 titres	1 titre	1 titre	50%	50 %	100 %
Jacques le Provençal	1 titre	1 titre	1 titre	1 titre	100%	100%	100 %
Simon de la Montagne	1 titre	1 titre	1 titre	1 titre	100%	100 %	100 %
Jacques Girard	1 titre	1 titre	1 titre	1 titre	100%	100 %	100 %
Pierre de Mirville	1 titre	1 titre	1 titre	1 titre	100%	100 %	100 %

La plupart des imprimeurs de mazarinades pseudo-informatives n'en ont pas produit avant 1652, et n'y consacrent pas la majeure partie de leur production. Seuls Laurent Laureau (qui s'est spécialisé dans l'impression des relations des séances au parlement de Paris) et Simon de la Montagne (qui a imprimé une partie du *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume*) semblent s'être entièrement consacrés à l'information ou à la pseudo-information pendant la Fronde. Le tableau présenté plus haut montre que les imprimeurs les plus prolifiques ne sont pas nécessairement ceux qui ont publié le plus de mazarinades pseudo-informatives. Ces pièces ne représentent que 12 %, soit moins d'un sixième, de la production totale de la veuve Guillemot, et 18 % de sa production en 1652. Il en est de même pour Nicolas Vivenay (17% de l'ensemble de sa production), qui accorde cependant aux mazarinades pseudo-informatives une plus large part en 1652 (près d'un tiers de sa production pour cette année). D'une manière générale, les mazarinades pseudo-informatives ne constituent au mieux qu'un tiers de l'ensemble de la production des imprimeurs, entre 1649 et 1652, sauf pour Guillaume de la Court (43%) et pour les imprimeurs très peu productifs (qui n'ont imprimé qu'une seule mazarinade pendant les quatre années de la Fronde).

Il est cependant manifeste que l'année 1652 est particulièrement propice à l'impression de ces mazarinades quelque peu particulières. La plus grosse partie de la production de mazarinades pseudo-informatives a en effet été réalisée au cours de cette seule année, ce que montre la dernière colonne du tableau : plus de 80 % des mazarinades pseudo-informatives imprimées par la veuve Guillemot, Jacob Chevalier et Nicolas Vivenay l'ont été en 1652. Cette proportion atteint 100 % pour quinze des vingt imprimeurs.

S'il ne semble donc pas possible de parler d'imprimeurs spécialisés, il est cependant possible de parler d'imprimeurs opportunistes, capables d'adapter rapidement leur production aux évolutions de la conjoncture, des attentes de leurs lecteurs et de leurs éventuelles commanditaires. Les mazarinades pseudo-informatives font ainsi l'objet d'une forte concurrence, qui illustre à nouveau l'enjeu politique et commercial de leur production.

Concurrents ou partenaires ?

Quelques cas d'associations bien mystérieuses.

Les partenariats entre imprimeurs frondeurs sont rares, et très nébuleux. Trois cas sont peut-être à repérer, pour l'année 1652 :

1. André Chouqueux est le gendre de Jean Brunet : tous deux ont imprimé des mazarinades pseudo-informatives en 1652. S'ils n'ont pas laissé de trace d'édition partagée, sans doute ont-ils d'une manière ou d'une autre collaboré pendant la Fronde.
2. Claude le Roy et Salomon de la Fosse se sont partagé le travail d'impression du *Covrrrier Bovrdelois*, entre février et juillet 1652. Comment expliquer cette coopération ? Plusieurs hypothèses sont à envisager. D'abord, la composition du *Covrrrier Bovrdelois* est un travail très conséquent : il faut regrouper l'information, la mettre en forme, imprimer les huit pages que compte le périodique, le tout dans un délai de plus ou moins huit jours. Salomon de la Fosse et Claude le Roy ont donc pu décider de s'associer pour des raisons techniques et pratiques. Par ailleurs, Claude le Roy a été reçu libraire en 1643, et imprimeur en 1686, bien après Salomon de la Fosse, reçu libraire en 1634. Claude le Roy a-t-il

été l'apprenti de Salomon de la Fosse ? A-t-il été son gendre, comme André Chouqueux a été celui de Jean Brunet ? Les données à disposition ne permettent pas à ce jour d'en savoir davantage.

3. De même, Simon de la Montagne et Simon le Porteur se sont associés pour faire paraître pendant plus de dix semaines le *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume*. Le *Iovrnal* compte moins de nouvelles que le *Covrrier Bovrdelois*, mais apporte parfois des nouvelles de Londres ; en outre, son rythme de publication est beaucoup plus régulier : l'intérêt d'un travail partagé a sans doute été pris en compte dans cette entreprise. Le partenariat a cependant été moins important que pour Claude le Roy et Salomon de la Fosse, puisque Simon de la Montagne n'a imprimé qu'une seule des dix publications du corpus. Quels sont les liens qui unissent Simon de la Montagne et Simon le Porteur ? Il est encore plus difficile de le savoir que pour Claude le Roy et Salomon de la Fosse, Simon de la Montagne étant l'un des imprimeurs les plus mystérieux de la Fronde.

Ces cas obscurs d'association font exception : en règle générale, la concurrence prévaut entre gazetiers frondeurs.

Reprise, mélange, plagiat : techniques et astuces de concurrents.

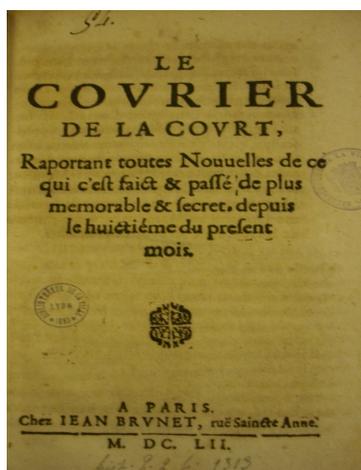
Il est nécessaire de s'entendre sur le vocabulaire de l'édition : une édition est l'ensemble des exemplaires d'un livre imprimé, en totalité ou en majeure partie, sur la même composition typographique, quel que soit le moment de l'impression ; il y a contrefaçon lorsqu'un imprimeur-libraire du même pays et soumis à la même puissance que l'imprimeur-libraire détenteur du privilège, imprime sans y être autorisé un ouvrage dont il n'a pas le privilège. Est-il tout-à-fait juste de parler de contrefaçon pendant la Fronde : en effet, d'une part, qui dit contrefaçon dit autorisation ou privilège ; or, la plupart des imprimeurs ne demandent pas la permission d'imprimer et de vendre leurs mazarinades. Les mentions de permission, même dans le cas d'imprimeurs ordinaires, ne doivent pas faire illusion : la permission indiquée n'est jamais imprimée à l'intérieur des pamphlets. D'autre part, certaines mazarinades apparaissent sans nom d'imprimeur ni d'auteur : faut-il considérer que ces libelles n'appartiennent à personne, et donc que la notion de contrefaçon n'a pas de sens ? Comment distinguer la contrefaçon de la simple réimpression ?

Trois cas posent question, pour le présent corpus :

1. Les mazarinades pseudo-informatives ne se distinguent pas par l'originalité de leurs caractéristiques formelles. L'imprimeur¹¹⁰ peut décider de reprendre mot pour mot (ou presque) le titre d'une mazarinade déjà parue : Jacques le Gentil a ainsi tenté d'imiter le *Covrier de la Covrt, Rapportant toutes Nouvelles de ce qui c'est faict & passé de plus memorable & secret, depuis le huictième du present mois*, de Jean Brunet en publiant *Le covrrier de la covr, apportant nouvelles de tout ce s'est passé en Cour depuis le dixième de ce mois iusqu'au depart du Roy de la ville de Gien. Et de la route qu'a prise Sa Majesté pour son retour à Paris*.

¹¹⁰La mazarinade peut également être recopiée par un auteur en manque d'inspiration et confiée à un autre imprimeur. Comme les mazarinades, pseudo-informatives ou non, sont pratiquement toujours anonymes, la question de la contrefaçon sera ici étudiée en fonction des imprimeurs, dont les noms apparaissent plus fréquemment sur la page de titre des pièces.

Les pages de titre sont pratiquement identiques, de même que les sujets traités (la situation politique et militaire du royaume au début du mois d'avril).



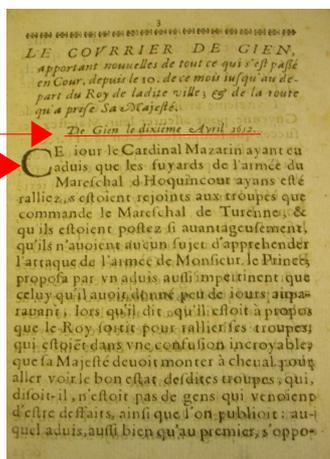
Le Covrier de la Covrt, Raportant toutes Nouuelles de ce qui c'est faict & passé de plus memorable & secret, depuis le huictième du present mois., Paris, Iean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, Rés 309196. Page de titre.



Le covrier de la covr, apportant nouvelles de tout ce s'est passé en Cour depuis le dixième de ce mois iusqu'au depart du Roy de la ville de Gien. Et de la route qu'a prise Sa Majesté pour son retour à Paris., Paris, Iacques Le Gentil, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309148. Page de titre.

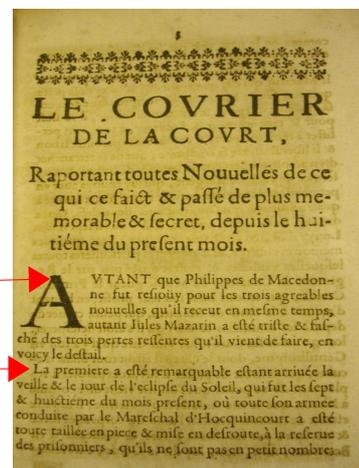
La présentation interne en revanche varie : le *Covrier* de Jacques le Gentil est en effet organisé comme une juxtaposition de deux nouvelles, l'une venant de Gien (datée du 10 avril), l'autre de Bray (datée du 20 avril) ; le *Covrier* de Jean Brunet juxtapose également des nouvelles de différentes villes de France, mais cette structure n'apparaît pas de manière explicite, avec un titre et une date en italique au-dessus de chaque isolat ; les paragraphes seuls servent à organiser le texte.

Le *Covrier* se compose de deux nouvelles juxtaposées, identifiées par le lieu et la date de leur envoi ; au sein de chaque nouvelle, des paragraphes organisent le texte, de manière plus pointue encore. Le *Covrier* de Jacques le Gentil est donc doublement structuré.



Le covrier de la covr, apportant nouvelles de tout ce s'est passé en Cour depuis le dixième de ce mois iusqu'au depart du Roy de la ville de Gien. Et de la route qu'a prise Sa Majesté pour son retour à Paris., Paris, Iacques Le Gentil, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309148. P.3

Les paragraphes servent à structurer le texte.



Le Covrier de la Covrt, Raportant toutes Nouuelles de ce qui c'est faict & passé de plus memorable & secret, depuis le huictième du present mois., Paris, Iean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, Rés 309196. P.3

Ironie de l'histoire, Jean Brunet n'est pas le premier à avoir publié un *Covrier de la Covrt* : Denis Langlois a imprimé en 1649 une pièce intitulée *Le covrier de la Covr. Portant les nouvelles de S. Germain, depuis le 15. Mars 1649. iusques au 22.* Laquelle a été contrefaite en son temps par Nicolas de la Vigne et la veuve Musnier, d'après

C. Moreau¹¹¹, qui les qualifie de contrefaçons. De même, le *Covrrrier Bovrdelois* de 1652 est comme un troisième essai, après l'échec de deux publications précédentes, elles aussi intitulées *Le Covrrrier Bovrdelois*, elles aussi contrefaites l'année de leur publication (1649 pour la première, 1650 pour la seconde), toujours d'après C. Moreau¹¹². Seul le titre a été repris, la structure interne de chaque publication a été modifiée. Ces cas doivent-ils être considérés comme des contrefaçons partielles ?

2. L'imprimeur frondeur peut également choisir de reprendre à son compte des extraits d'une autre mazarinade, sans le mentionner.

Il faut envisager le cas problématique de la *Relation Veritable, de tout ce qui s'est fait & passé dans la Ville de Bordeaux, à l'attaque de l'Hostel de Ville, par ceux de l'Ormiere, avec la prise de trois pieces de Canon, & autres Bagages, et de La relation veritable, de la sedition faite a Bordeavx des Principaux Bourgeois de cette Ville par l'Assemblée de L'Ormiere. Avec la Thraison descouuerte d'vn des Jurats qui devoit faire emparer le Comte d'Harcourt de la Place de Saline*. Le nom de l'imprimeur n'est indiqué sur aucune de ces deux pièces. Or, toutes deux se ressemblent de façon flagrante :

<p>Relation Veritable, de tout ce qui s'est fait & passé dans la Ville de Bordeaux, à l'attaque de l'Hostel de Ville, par ceux de l'Ormiere, avec la prise de trois pieces de Canon, & autres Bagages.</p>	<p>La relation veritable, de la sedition faite a Bordeavx des Principaux Bourgeois de cette Ville par l'Assemblée de L'Ormiere. Avec la Thraison descouuerte d'vn des Jurats qui devoit faire emparer le Comte d'Harcourt de la Place de Saline</p>
<p>« Comme il n'y a rien de pire au monde qu'une populace irritée ; c'est pourquoy il faut prendre garde, & tacher tousiours de ne la mutiner pas dauantage qu'elle est. C'est pourquoy, l'on croit que Messieurs du Parlement de Bordeaux, n'ont pas bien fait d'auoir voulu donner vn Arrest contre toute la Populace d'une Ville émeuë, sans apparauant les auoir repris plus doucement qu'ils n'ont fait. Car comme nous auons veu dans la Gazete, que ce Parlement ayant resolu que l'Arrest cy-deuant donné contre l'Assemblée de l'Ormiere, seroit publié le 2. Iuillet. C'est pourquoy les Jurats avec tout le Guet & les Huissiers se mirent en deuoir de le publier : mais ils ne furent pas plustost arriuez au lieu, que tous ceux de cette Assemblée accoururent à foule, se souleuerent contre les Jurats mesme, & apres auoir mal traicté les Huissiers du Parlement qui en faisoient la lecture, ils leur arracherent des mains, en criant aux Mazarins. C'est pourquoy, le Parlement indigné de l'affront qu'il auoit receu de cette Populace, qui est comme vne Giroüette à tout vents, & qui ne sçait ce qu'elle fait, ny ce qu'elle veut, ordonna de ne s'assembler point dauantage que cette Assemblée n'eust cessé : mais Monsieur le Prince de Conty voulant proposer quelque chose à ce Parlement, le fit assembler le lendemain, où apres auoir fait la declaration touchant cette Assemblée, pria Messieurs du Parlement, que cecy ne fust pas cause qu'ils ne s'assemblassent au Parlement ; & que pour donner ordre à cecy, qu'il falloit faire tenir conseil à l'Hostel de Ville, & faire prendre les Armes aux bons Bourgeois, pour reprimer vn peu l'insolence de ce peuple, ce qu'ayant esté fait, & Messieurs de Ville y estant consentant l'on bat le Tambour, & s'en vont à la place pour chasser cette Populace : Mais l'Assemblée de l'Ormiere ayant eu aduis qu'ils s'approchoient pour les chastier, firent prouision les vns de Pistolets, les autres de Mousquets, de Fusils, autres d'Espées, d'Halebardes, de Fourches, de Bastons, de Pierres, qui sont d'ordinaire les Armes de la Populace, & ayant fait des Barricades de muids ; de cette place les Bourgeois vinrent pour les en chasser : mais le peuple ne perdant point de temps fonçant tout aussi tost sur eux, où il y en eut quelques vns de tués ; ce que voyant les Bourgeois, furent contraints de se retirer, & leur laisser vn peu boire leur colere : mais enfin voyant qu'ils se mutinoient dauantage les assiegerent en telle sorte qu'il ne leur restoit point de pain, n'ayant rien pour viure ; c'est pourquoy ceux de l'Ormée, dont l'autorité sembloit estre tout à fait abbatuë, s'estans assamblez le 2. de ce mois dans l'Abbaye de Sainte Croix, le sieur Guiraud l'vn de nos Jurats, apres auoir essayé inutilement de les separer, fit assembler 5. ou 600. Bourgeois en Armes, pour leur courir sus »</p>	<p>« Comme il n'y a rien de pire au monde qu'une populace irritée, c'est pourquoy il faut prendre garde, & tascher tousiours de ne la mutiner pas dauantage qu'elle est. C'est pourquoy, l'on croit que Messieurs du Parlement de Bordeaux n'ont pas bien fait d'auoir voulu donner vn arrest contre toute la populace d'une ville sans au parauant les auoir repris plus doucement qu'il n'ont fait. Car comme nous auons veu que l'Arresy cy-deuant donné contre l'Assemblée de l'Ormiere, seroit publié le 14. du mois de May. C'est pourquoy les Jurats avec tout le Guet & le [sic] Huissiers se mirent en deuoir de le publier : mais ils ne furent pas plustost arriuez au lieu que tous ceux de cette Assemblée accoururent à foule, se souleuerent contre les Jurats mesme, & apres auoir maltraicté les Huissiers du Parlement qui en faisoient la lecture, ils leurs [sic] arracherent des mains, en criant aux Mazarins. C'est pourquoy, le Parlement indigné de l'affront qu'il auoit receu de cette Populace qui est comme vne Giroüette à tout vents, & qui ne sçait ce qu'elle fait, n'y ce qu'elle veut, ordonna de ne s'assembler point dauantage que cette Assemblée n'eust cessé : mais Monsieur le Prince de Conty voulant proposer quelque chose à ce Parlement le fit assembler le 22. de May, où apres auoir fait la declaration touchant cette Assemblée, pria Messieurs du Parlement, que ce cy ne fust pas cause qu'ils ne s'assemblassent au Parlement, & que pour donner ordre à ce cy, qu'il falloit faire tenir Conseil à l'Hostel de Ville, & faire prendre les Armes aux bons Bourgeois, pour reprimer vn peu l'insolence de ce peuple, ce qu'ayant esté fait, & Messieurs de Ville y estant consentant l'on bat le Tambour, & s'en vont à la palse pour chasser cette populace : Mais l'Assemblée de l'Ormiere auyant eu aduis qu'ils s'approchoient pour les chastier, firent prouision les vns de Pistolets, les autres de Mousquets, de Fusils, autres d'Espée, d'Halebardes, de Fourches, de Bastons, de Pierres qui sont d'ordinaire les Armes de la Populace, & ayant fait des Baricades de muids, de cette place les Bourgeois vinrent pour les en chasser : mais le peuple ne perdant point de temps fonsant tout aussitost sur eux, où il y en eut quelques vns de tués, ce que voyant les Bourgeois, furent contraints de se retirer, & leur laisser vn peu boire leur colere : mais enfin voyant qu'ils se mutinoient dauantage les assiegerent en telle sorte qu'il ne leurs restoit point de pain n'ayant rien pour viure, c'est pourquoy le 23. du mois de May a deux heures pares minuict, enuiron 30. de cette coniuuration ayant voulu faire les Bourgeois, & faire mine qu'ils vouloient attraper autres (sic) sortirent pour aller querir du pain aux autres... »</p>

D'après C. Jouhaud, la seconde relation serait parue juste après les événements de la Journée des Pailles, le 4 juillet 1652, pour mettre en garde les Parisiens contre la menace d'un chaos semblable à celui qui règne à Bordeaux, dont

¹¹¹Moreau, Célestin, *Bibliographie des Mazarinades. Volume 1*, p.247.

¹¹²Moreau, Célestin, *Bibliographie des Mazarinades. Volume 1*, p.241.

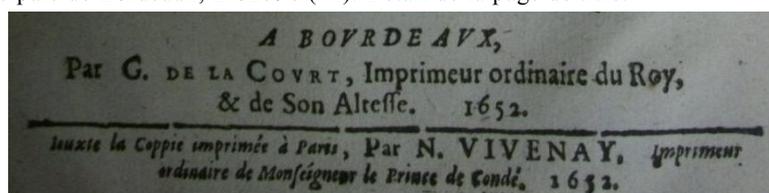
l'Hôtel de Ville a lui aussi été investi, quelques jours plus tôt : « La première parue est la *Relation véritable de la sédition faite à Bordeaux des Principaux Bourgeois de cette ville par l'Assemblée de L'Ormière*. [...] L'auteur fait le récit de la promulgation de l'arrêt du parlement contre l'Ormée, puis sombre dans l'affabulation la plus complète. [...] Ce sont les scénarios des grandes révoltes antifiscales de 1548 et 1635. [...] La *Relation véritable de tout ce qui s'est fait et passé dans la ville de Bordeaux à l'attaque de l'Hostel de Ville, par ceux de l'Ormière, avec la prise de trois pièces de Canon et autres bagages* est de même acabit. Tout le début répète mot pour mot la première relation. Seules les dates ont été modifiées : l'arrêt du parlement aurait été pris le 2 juillet ! La même émeute commence, mais au lieu d'aller piller les jurats, elle s'empare de l'Hôtel de Ville. C'est alors un récit à peu près exact des événements des 24 et 25 juin. La manipulation des dates semble indiquer qu'on a voulu, un peu plus encore, rapprocher Paris de Bordeaux. »¹¹³. L'entreprise semble ici plus idéologique que strictement mercantile : il s'agit davantage d'une réinterprétation, que d'une réelle contrefaçon, réinterprétation peut-être même commanditée par le prince de Condé ou le duc d'Orléans.

3. L'imprimeur peut enfin republier intégralement une mazarinade déjà parue sous son propre nom.

Jean Brunet a ainsi reproduit plusieurs mazarinades imprimées par Jacques le Gentil : le *Journal de ce qui s'est passé aux deux assemblées de l'Hostel de Ville, les IV. et VI. Juillet 1652. Et le Serment de fidélité de Monsieur de Bruxelles, presté entre les mains de Son Altesse Royale, au Palais d'Orléans à son élection de Preuost des Marchands. Avec les cérémonies [sic] observées pour ce sujet. Et la prise des Mulets du Roy & de la Reine*, est d'après Moreau¹¹⁴ la contrefaçon du *Récit véritable de tout ce qui s'est passé touchant le désordre arrivé à l'hôtel de ville pour la destruction du cardinal Mazarin*.

La *Relation des particularitez du grand combat donné le second de juillet au faux-bourg S. Anthoine. Entre les Troupes du C. Maz. Commandées par les Mareschaux de Turenne & de la Ferté : Et celles de Mr. le Duc d'Orléans & de Mr. le Prince. Ensemble le nom des Morts, blessez & Prisonniers*, imprimée par Guillaume de la Court à Bordeaux, est un cas limite. Le texte de cette relation est le même que celui de la *Relation véritable De ce qui se passa le Mardy deuxième de Juillet, au Combat donné au Fauxbourg saint Anthoine, entre les Troupes du C.M. commandées par les Mareschaux de Turennes & de la Ferté, & celles de Monsieur le Duc d'Orléans & de Monsieur le Prince*, imprimée par Nicolas Vivenay à Paris. Cependant, la page de titre de la première relation indique clairement :

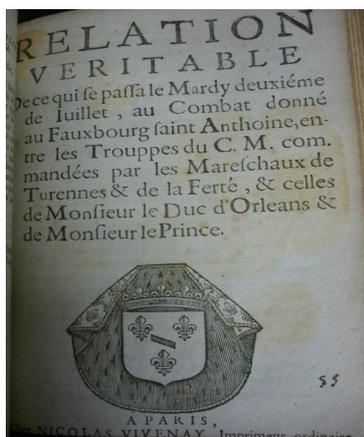
Relation des particularitez du grand combat donné le second de juillet au faux-bourg S. Anthoine. Entre les Troupes du C. Maz. Commandées par les Mareschaux de Turenne & de la Ferté : Et celles de Mr. le Duc d'Orléans & de Mr. le Prince. Ensemble le nom des Morts, blessez & Prisonniers, Bordeaux, G. de la Court, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, D 32590 (41). Détail de la page de titre.



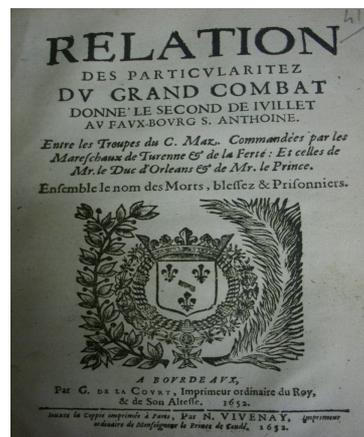
¹¹³Jouhaud, Christian, *Mazarinades : la Fronde des mots*, p.193.

¹¹⁴Moreau, Célestin, *Bibliographie des Mazarinades. Tome 2*, p.87.

Identiques sur le fond, ces deux relations ne le sont pas sur la forme : les pages de titre divergent.



Relation véritable De ce qui se passa le Mardy deuxième de Juillet, au Combat donné au Fauxbourg saint Anthoine, entre les Troupes du C.M. commandées par les Mareschaux de Turennes & de la Ferté, & celles de Monsieur le Duc d'Orleans & de Monsieur le Prince, Paris, Nicolas Vivenay, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, H 2826/2 (61) Rés.



Relation des particvlaritez dv grand combat donne' le second de ivillet av favx-bovrg S. Anthoine. Entre les Troupes du C. Maz. Commandées par les Mareschaux de Turenne & de la Ferté : Et celles de Mr. le Duc d'Orleans & de Mr. le Prince. Ensemble le nom des Morts, blessez & Prisonniers., Bordeaux, G. de la Covrt, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, D 32590 (41).

Nicolas Vivenay et Guillaume de la Court sont les deux imprimeurs ordinaires du prince de Condé. Leurs mazarinades ont par ailleurs été imprimées dans deux villes différentes. Il est donc difficile de considérer la relation de Guillaume de la Court comme une contrefaçon de la relation de Nicolas Vivenay : le but de la publication du premier semble être davantage la propagande en faveur de Condé que la seule recherche de profit (quoique l'intérêt financier de la publication ait certainement été pris en compte).

La rivalité entre imprimeurs est un aspect particulièrement complexe de la production de mazarinades pseudo-informatives, du fait du contexte juridique confus, et de la difficulté à interpréter les motivations des imprimeurs.

Il a été vu que certaines mazarinades se ressemblent de manière flagrante. De fait, il faut remarquer que rien ne ressemble plus à une mazarinade pseudo-informative qu'une autre mazarinade pseudo-informative. Quelles sont leurs caractéristiques formelles ?

Caractéristiques formelles des mazarinades pseudo-informatives.

Des imprimeurs peu inspirés ?

Une présentation sobre et relativement invariante.

Les mazarinades s'inscrivent dans la tradition des occasionnels, petits bulletins imprimés dès la fin du XV^e siècle : « Les typographes se souciaient peu de la qualité de la composition, sachant que ces occasionnels seraient rapidement détruits. »¹¹⁵. De même, il apparaît que l'aspect esthétique des mazarinades n'est pas le souci principal de leurs imprimeurs.

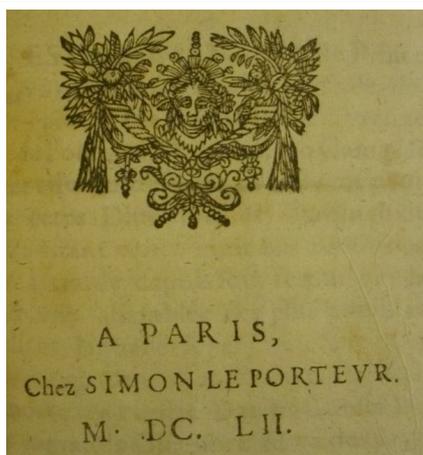
¹¹⁵Bellanger, Claude (dir.), Godechot, Jacques (dir.), Guiral, Pierre (dir.), Terrou, Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome I : Des origines à 1814*, p.30.

Ces derniers ne recherchent pas l'originalité. Les titres des mazarinades sont ainsi extrêmement semblables (voir annexe 5). Les pages de titre des mazarinades pseudo-informatives se composent toutes plus ou moins de la même façon (voir les fiches de description bibliographique de chaque pièce, en annexe 11, et le tableau récapitulatif des caractéristiques physiques des mazarinades pseudo-informatives en annexe 10) :

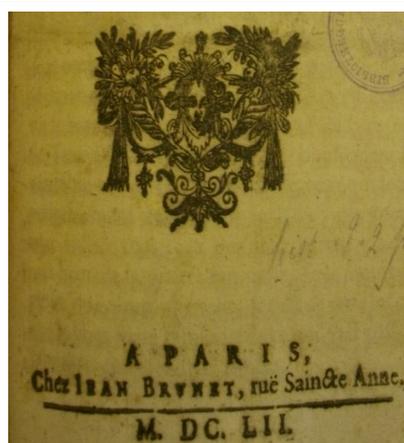
- La première partie du titre est imprimée en lettres capitales, la suite en minuscules, parfois en italique.
- Sous le titre et sous le fleuron (quand il y en a un), le nom de l'imprimeur se trouve mentionné dans quarante-deux des quarante-sept pièces.
- La date et le lieu de l'impression sont également presque systématiquement indiqués : le lieu de l'impression se trouve toujours avant le nom de l'imprimeur, en lettres capitales. La date est indiquée en chiffres romains, et souvent séparée de l'adresse typographique par un réglelet maigre (dans trente-huit cas sur quarante-sept).
- Si permission il y a, celle-ci se trouve en-dessous de l'adresse typographique, sous la date, en général en italique.
- Les vignettes, fleurons, initiales ornées, frises et bandeaux, n'ont qu'un rôle (restreint) d'ornementation dans les mazarinades.

En effet, les fleurons, qui sont normalement la marque typographique spécifique d'un imprimeur, ne semblent remplir que partiellement ce rôle. D'une part, un imprimeur de mazarinades peut apposer différentes marques typographiques sur les pièces qu'il produit : la fonction d'identification du fleuron est ainsi amoindrie. Par exemple, Jean Brunet n'utilise pas moins de cinq fleurons différents pour sa seule production de 1652 (ce qui n'exclut donc pas qu'il en ait utilisé d'autres encore au début de la Fronde : voir annexe 7). Jacques le Gentil utilise également deux types de fleuron, de même que Simon le Porteur.

En outre, une même marque typographique peut servir pour plusieurs imprimeurs.

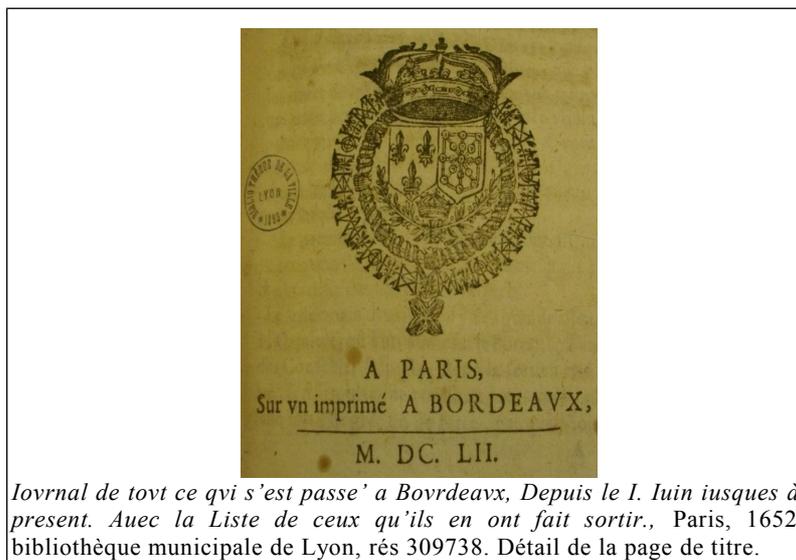


Relation de ce qui sest passe' mardi 24. Septembre dans le Palais Royal, avec les noms des principaux de l'Assemblée., Paris, Simon le Porteur, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309864. Détail de la page de titre.



La relation veritable, contenant le grand combat donné entre les troupes de Son Altesse Royale, & celles du C.M. à l'attaque d'Estampes., Paris, Jean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309611. Détail de la page de titre.

Enfin, certaines mazarinades, sur lesquelles n'apparaît pas d'adresse typographique, peuvent néanmoins porter un fleuron sur leur page de titre.



Non seulement ces fleurons n'identifient pas nécessairement un imprimeur, mais ils ne contribuent pas non plus à donner une unité de présentation au *Covrrrier Bovrdelois* ou au *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume* : différents fleurons sont en effet utilisés pour les numéros de ces deux périodiques (voir annexes 8 et 9).

Il en est de même pour les éléments de décor internes. Les frises d'éléments typographiques répétés sont composées de vignettes communes, utilisées indifféremment par les imprimeurs (voir annexe 5). Les bandeaux ne sont pas non plus caractéristiques d'un imprimeur, pas plus que les initiales ornées. Ces éléments n'ont donc qu'un rôle décoratif, auxquels les imprimeurs semblent accorder peu d'attention, dans la continuité des imprimeurs de canards du XVI^e siècle : « Pour les rendre plus attrayants, l'imprimeur joint une illustration au moyen de bois gravés, souvent usés, avec des filets d'encadrement quelquefois brisés. [...] En général, les imprimeurs ne se préoccupent ni de la nouveauté, ni du rapport entre l'image et le récit. [...] Cette indifférence à l'égard de la concordance entre le texte et l'image semble réellement un trait de la psychologie collective de l'homme au seuil des temps modernes. C'est aussi une revanche de la lettre sur l'image. Les manuscrits du Moyen Age associaient intimement écriture et miniature [...]. Rapidement, la typographie agit en despote exclusif et on cesse de lier le lisible et le visible. La lettre emplît la page de ses noirs bataillons en ordre régulier. Bandeaux et vignettes, quand ils interviennent, n'ont qu'un rôle décoratif et non plus didactique »¹¹⁶.

Le souci d'efficacité prend nettement le pas sur toute considération d'ordre esthétique dans les mazarinades pseudo-informatives. La même préoccupation est perceptible dans la présentation de la *Gazette de France* de Renaudot : le périodique royaliste a-t-il de nouveau constitué une source d'inspiration pour les gazetiers et les imprimeurs frondeurs ?

¹¹⁶Bellanger, Claude (dir.), Godechot, Jacques (dir.), Guiral, Pierre (dir.), Terrou, Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome I : Des origines à 1814*, p.33.

Des pièces peu influencées par le modèle des *Extraordinaires* de Renaudot.

La plupart des mazarinades de l'année 1652 sont des occasionnels, c'est-à-dire des récits linéaires qui paraissent ponctuellement, selon la richesse de l'actualité. Bien que la majeure partie de son travail de publication soit consacrée à la *Gazette* et aux *Nouvelles ordinaires*, Théophraste Renaudot fait paraître chaque mois les *Extraordinaires*, des relations plus longues, de huit à douze pages, reprenant comme un récit les principales nouvelles du mois, venues de France ou de l'étranger. Les différentes nouvelles ne sont pas séparées les unes des autres par l'indication de la date et du lieu d'envoi, mais par une sorte de sous-titre, en italique, centré sur une ligne au-dessus du texte (encadrés bleus).

Renaudot, Théophraste, « Le combat n'agveres donné entre les Escossois & les troupes Parlementaires dans le pais de Fife : Et la défaite des Anglois devant Limérick, avec les particularitez du siège de cette ville là. », *Recueil des Gazettes Nouvelles ordinaires et Extraordinaires, Relations et Recits des choses avenues tant en ce royaume qu'ailleurs tovtte l'anne'e mil six cent cinquante & vn, Imprimees et pvbliees par l'ordre de M^{re} Theophraste Renavdot, Conseiller, Medecin & Historiographe ordinaire du Roy, Maistre & Intendant général des Bureaux d'Adresse de France. N°108*, Paris, Bureau d'Adresse, aux Galleries du Louvre, devant la ruë S. Thomas, 1652, p.877 et 880 (disponible sur le site <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63914641.image.langFR.r=gazette%20de%20france>>), (consulté le 15/05/2014).

Les *Extraordinaires* de Renaudot ne semblent pas avoir inspiré les auteurs des mazarinades de ce corpus : en effet, Renaudot ne met pas en scène l'information en utilisant pour ses titres les termes de « relation », de « journal » ou de « courrier ». Ses bulletins ont-ils été imités dans d'autres mazarinades pseudo-informatives ? L'étude dépasse de loin le cadre de ce mémoire. Il est cependant possible de comparer le nombre de mazarinades dont le titre semble promettre un contenu informatif à la manière de Renaudot, c'est-à-dire sans que ce titre contienne le terme « courrier », « journal », « relation » ou « nouvelles », avec le nombre de mazarinades dont le titre contient l'un de ces termes, entre 1649 et 1652.

	1649	1650	1651	1652
Mazarinades dont le titre contient l'un des termes suivants : courrier, journal, relation, nouvelles.	50	27	26	132
Mazarinades dont le titre semble promettre un contenu informatif, sans comporter l'un des termes précédemment cités.	52	23	15	113

En 1649, les mazarinades pseudo-informatives dont le titre suggère une ressemblance avec un *Extraordinaire* de Renaudot sont à peine plus nombreuses que les autres mazarinades pseudo-informatives. Or, cette proportion s'inverse à partir de 1650, comme si les imprimeurs frondeurs se détachaient de ce modèle. Si le modèle de juxtaposition des nouvelles de la *Gazette de France* a pu avoir une influence sur les gazetiers frondeurs, cela n'est visiblement pas le cas des *Extraordinaires* : pourquoi ? Peut-être la présentation de ces derniers était-elle moins innovante que celle de la *Gazette de France*, son imitation devenant du même coup moins intéressante.

L'influence de la *Gazette de France* sur le *Covrrier Bovrdelois* et *Le iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume*, est en revanche bien plus nette.

Le cas particulier des mazarinades pseudo-informatives périodiques.

Le *Covrrier Bovrdelois* et *Le iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume* doivent à nouveau être considérés à part, du fait de leur présentation singulière. Contrairement aux autres mazarinades pseudo-informatives, ces deux périodiques témoignent d'une véritable démarche de construction d'une identité formelle, à la manière de Renaudot.

Le modèle Renaudot.

Si l'information a toujours circulé, son support a constamment évolué : Renaudot semble avoir puisé son inspiration dans les *corantos* qui s'impriment dès la fin du XVI^e siècle en Europe du Nord et de l'Est : « Après les *Relations semestrales* de Francfort, apparues en 1587, s'impriment aussi en Hollande des *corantes*, c'est-à-dire des feuillets de plusieurs pages reproduisant des échos du monde entier. [...] ils comprennent deux pages divisées en deux colonnes sans titre ; ils donnent avant tout des informations militaires, datées de différentes villes. [...] C'est déjà la présentation de la *Gazette* de Renaudot. »¹¹⁷.

La *Gazette de France*, c'est en effet d'abord un visage, pour reprendre le titre de l'ouvrage de L. Guéry¹¹⁸. Ce visage s'est transformé de la naissance du journal en 1631 jusqu'à sa disparition en 1792. En 1631, la présentation est très sobre. Une initiale ornée tient lieu de décor ; chaque nouvelle est identifiée par la mention du lieu et de la date d'envoi, en italique, dans la marge (encadrés rouges).

¹¹⁷Bellanger, Claude (dir.), Godechot, Jacques (dir.), Guiral, Pierre (dir.), Terrou, Fernand (dir.), Histoire générale de la presse française. Tome I : Des origines à 1814, p.80.

¹¹⁸ Guéry, Louis, *Visages de la presse. Histoire de la présentation de la presse française du XVII^e au XX^e siècles*, Paris, Victoires Editions, 2006.

GAZETTE

LE Roy de Perse avec 15 mille chevaux & 50 mille hommes de pied assiege Dille à deux journées de la ville de Babilone : où le grand Seigneur a fait faire commandement à tous ses Janissaires de se rendre sous peine de la vie, & continué nonobstant ce divertissement-là à faire toujours vne aspre guerre aux preneurs de Tabac, qu'il fait suffoquer à la fumée.

De Constantinople le 2 Avril 1631.

Sa Sainteté a finalement reçu les articles & conditions accordées concernant la paix si long temps attendue en Italie. Il est survenu dans Madril vn accident de feu qui a fort endommagé l'hôtel du Comte Olivarez, & le Palais Royal. Sa Majesté Catholique a pourveu le Marquis d'Ayton de la charge de General de la marine en la coste de Flandres, & a envoyé Dom Ferdinand Contieras pour hastier le partement de la flotte de Vestinde. Le Clergé contribué en Portugal deux cens vingt-cinq mil escus pour subvenir à la nécessité présente des affaires.

De Rome le 26. Avril.

La ville d'Vlm a refusé ouvertement la contribution que le Commissaire Imperial luy demandoit, & répondu au Magistrat qu'ils acceptoyent la resolution de l'assemblée de Lippic. On fait marcher contr' eux les Regimés d'Italie: Mais on croit que le passage leur sera refusé par ceux de Suede & Franconie, qui ont desja leué force Soldats.

De la hante Allemagne le 10. Avril.

Les Imperialistes se sont icy arrestez après la prise de Francfort sur Oder, & attendent mille Hongrois que le Palatin leur doit enuoyer qui se iointront à la garnison de Landsberg, & autres troupes dont Tilly les doit grossir, capables de resister désormais aux Suedois entrez en la Sylefie.

De Friedland en Sylefie le 1. May.

Les Espagnols ne sont point contents, & ne trouvent point leur pour l'Etat de Milan que les passages de Savoye soyent gardez par les Suisses, & dit-on que *les Grands* promettent d'entretenir 40000 hommes si l'on continué la-guerre. A quoy les François repliquent, sans se hastier, qu'ils ne rendront point ce qu'ils tiennent sans vne bonne execution du traité de la part des autres.

De Venise le 2. May.

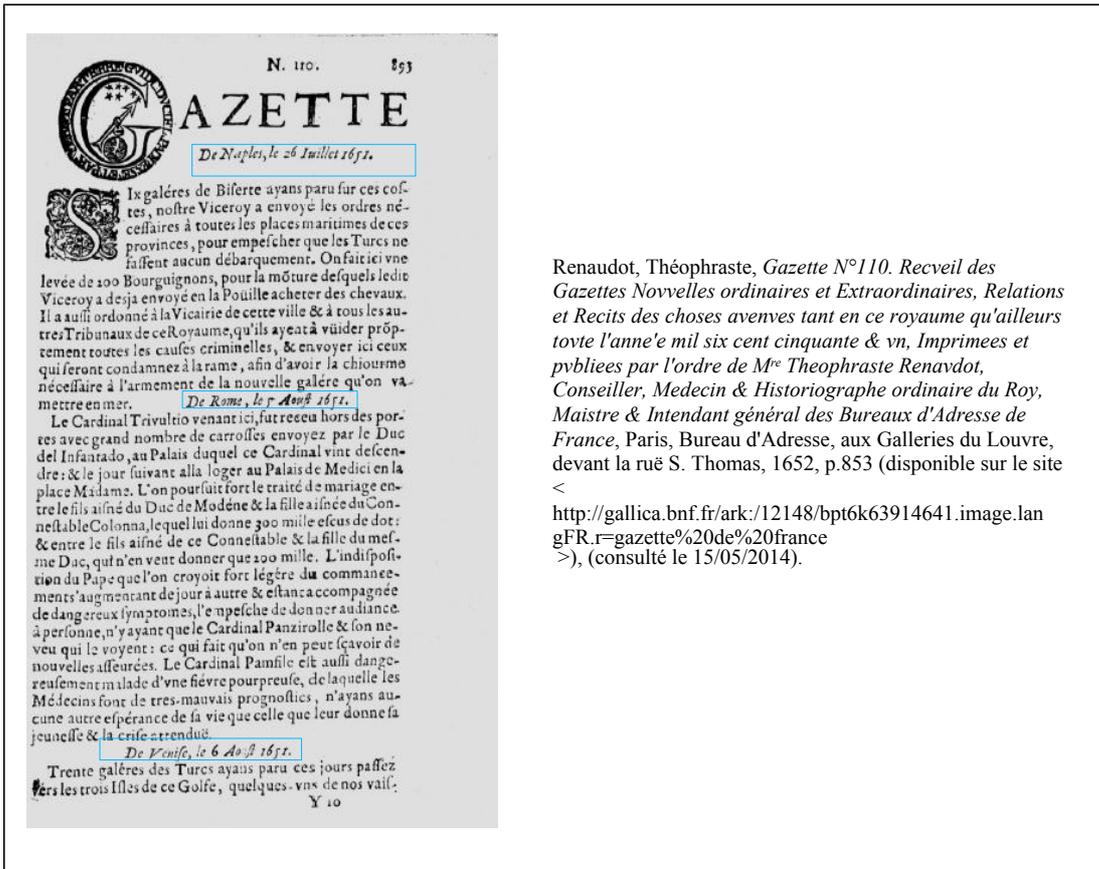
On leve des gens de guerre par toute l'Autriche, Sylefie, Moravie, Boheme, Bavières, & pais circonvoisins, qui donneront bien des affaires au Roy de Suede. Le Burgrave de Dona est retourné en Sylefie y prendre la conduite des armées. On ne doute plus de la paix d'Italie, ny de celle de Transsilvanie. On a icy publié vn Edict portant que chaque maison payera deux florins dans le premier de May prochain. Le fils de l'Empereur assisté du Duc de Fridland, s'en va en qualité de Generalissime conduire les troupes qui retournent d'Italie, auxquelles se doivent ioindre 24 mille hommes que ledit Duc de Fridland

De Vienne le 1. May.

Renaudot, Théophraste, *Recueil des Gazettes, de l'année 1631. Dedie' au Roy. Avec vne preface servant à l'intelligence des choses qui y sont contenües. Et vne Table alphabetique des matieres.*, [N° 1], Paris, Bureau d'Adresse, 1632, p.1 (disponible sur le site <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k106358h/f41.image.r=gazette%20de%20france.langFR> >), (consulté le 15/05/2014).

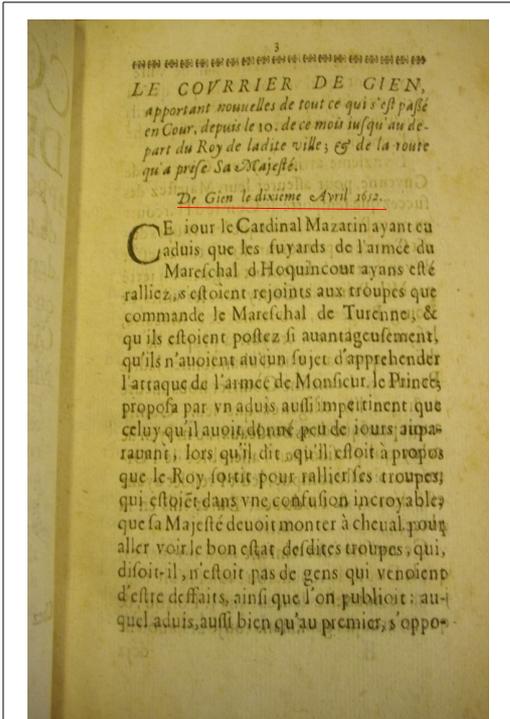
À partir de 1633, ces indications se déplacent au-dessus des nouvelles qu'elles accompagnent (encadré bleu) : « À partir de janvier 1633, avec l'emploi des caractères Saint-Augustin, Renaudot allège la composition et la rend plus lisible en individualisant chacune des nouvelles. Devenues de véritables rubriques désormais coiffées de leur titre inséré en italique sur une ligne et en milieu de page, ces dernières segmentent beaucoup mieux le texte »¹¹⁹. En 1652, la *Gazette de France* se présente donc de cette sorte :

¹¹⁹Feyel, Gilles, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, p.151

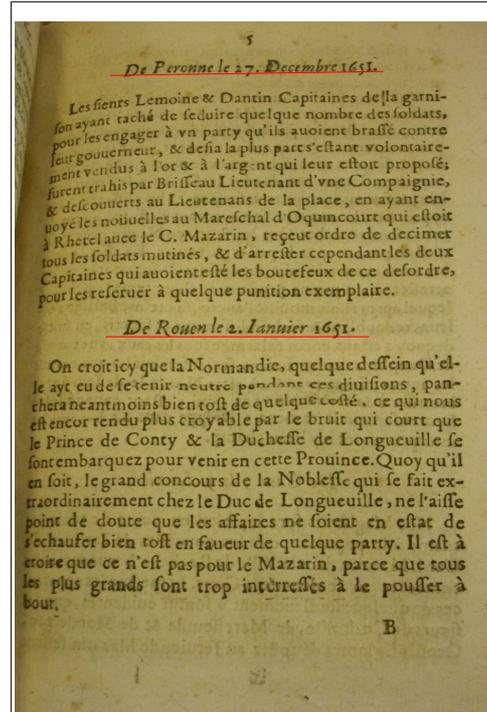


Renaudot, Théophraste, *Gazette N°110. Recueil des Gazettes Nouvelles ordinaires et Extraordinaires, Relations et Recits des choses avenues tant en ce royaume qu'ailleurs toute l'anne'e mil six cent cinquante & vn, Imprimees et pybliees par l'ordre de M^{re} Theophraste Renaudot, Conseiller, Medecin & Historiographe ordinaire du Roy, Maistre & Intendant general des Bureaux d'Adresse de France*, Paris, Bureau d'Adresse, aux Galleries du Louvre, devant la ruë S. Thomas, 1652, p.853 (disponible sur le site http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63914641.image.lan_gFR.r=gazette%20de%20france >), (consulté le 15/05/2014).

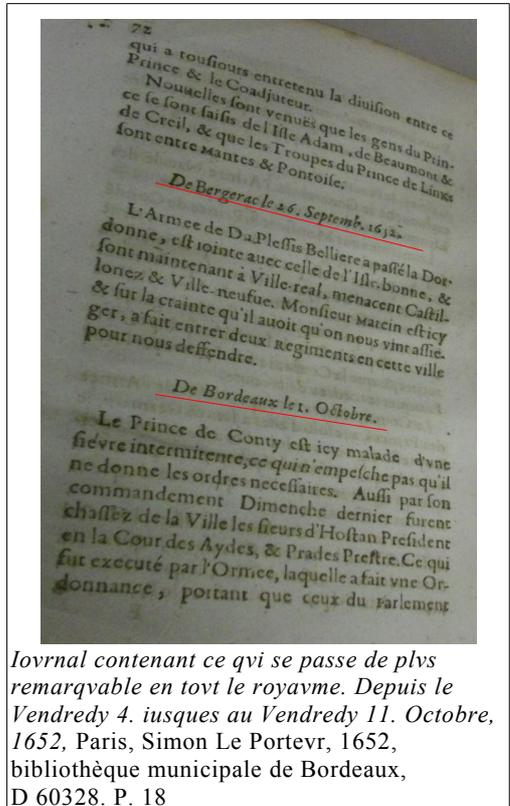
Certains imprimeurs semblent avoir pris pour modèle la *Gazette de France*, dont l'attractivité a eu le temps de faire ses preuves. Dès 1649, au moins deux des seize périodiques ou pseudo-périodiques frondeurs adoptent cette présentation. Le *Courrier du Temps*, qui paraît huit fois entre le mois de juillet et le mois de septembre 1649, apparaît comme un concurrent de la *Gazette*, dont il imite la forme et le contenu : les nouvelles, vraies ou inventées, arrivent en effet des grandes capitales européennes et des principales villes françaises. Le *Courrier extravagant*, qui n'est paru qu'une seule fois, s'inspire lui aussi du périodique de Renaudot. Il ne semble pas que les années 1650 et 1651 aient vu produire de semblables bulletins d'information frondeurs. C'est donc en 1652 que renaît l'intérêt pour ce type de pièce. Quatre mazarinades pseudo-informatives se présentent en effet comme une juxtaposition de nouvelles :



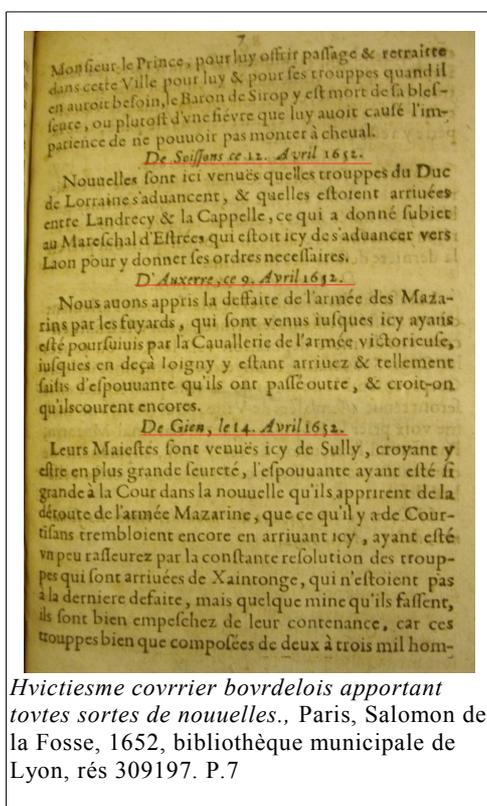
Le couvriier de la cour, apportant nouvelles de tout ce s'est passé en Cour depuis le dixieme de ce mois iusqu'au depart du Roy de la ville de Gien. Et de la route qu'a prise Sa Majesté pour son retour à Paris, Paris, Iacques Le Gentil, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309148. P.3



Le couvriier general, portant les nouvelles de tout ce qui se passe aujourd'huy dans l'Estat, [Paris], 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309660. P.5



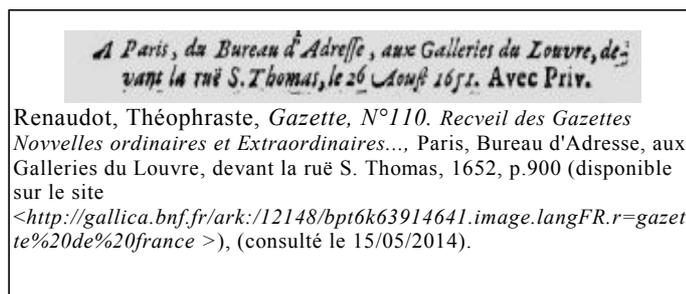
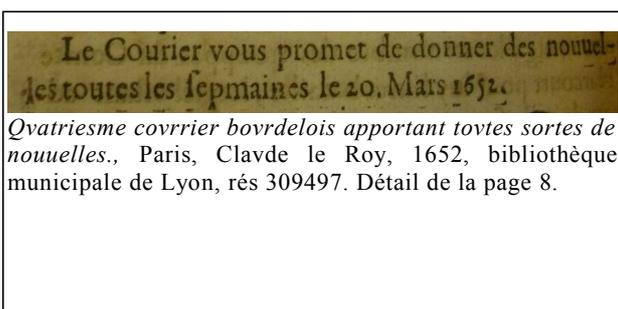
Journal contenant ce qui se passe de plus remarquable en tout le royaume. Depuis le Vendredy 4. iusques au Vendredy 11. Octobre, 1652, Paris, Simon Le Porteur, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, D 60328. P. 18



Hvictiesme couvriier bourdelois apportant toutes sortes de nouvelles., Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309197. P.7

La ressemblance avec la *Gazette de France* est frappante, surtout pour le *Covrrrier Bovrdelois* et le *Courrier general*, qui proposent une grande variété de nouvelles : le même type de formule, en italique, centré sur une ligne, surmonte chaque isolat. Cette forme n'est pas anodine, mais témoigne au contraire d'un désir de classement de l'information, ou plus exactement d'un désir apparent : en effet, dans le cas du *Covrrrier Bovrdelois* comme du *Courrier General*, les nouvelles ne sont pas classées par ordre chronologique, contrairement à la *Gazette de France*. Cette négligence suggère que les imprimeurs ont moins cherché à imiter le périodique royaliste en tant que contenu qu'en tant que contenant : ce n'est pas la démarche de rationalisation de l'information qui semble intéresser les imprimeurs, mais seulement la mise en page qui évoque cette rationalisation.

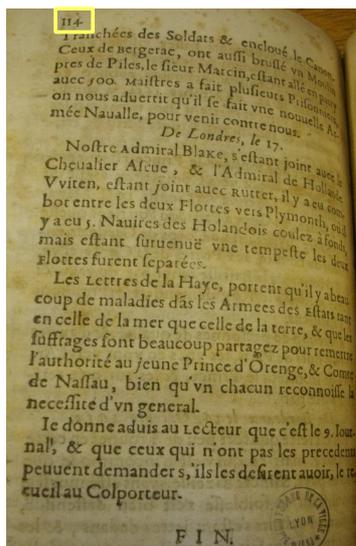
D'autres détails viennent encore suggérer le lien qui unit les mazarinades pseudo-informatives et la *Gazette de France*, dont les deux concurrents les plus sérieux sont le *Covrrrier Bovrdelois* et le *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume*. Ainsi, à la fin du troisième numéro du *Covrrrier Bovrdelois*, apparaît une mention de périodicité : « Le Courier vous promet de donner des nouvelles toutes les semaines ». Au numéro suivant, figure pour la première fois la date de composition de la mazarinade : « Le courrier vous promet de donner des nouvelles toutes les semaines le 20. Mars 1652. ». Cette indication rappelle celle qui apparaît au bas de chaque numéro de la *Gazette de France* :



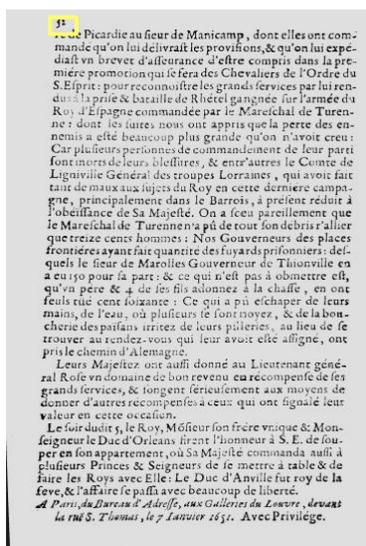
Le *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume*, présente quant à lui une pagination singulière :

Pagination du <i>Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume</i> .		
Numéro	Nombre de pages	Pagination
Semaine du 23 août	8	[1-2]3-8
Semaine du 30 août	16	[1-2]3-16
Semaine du 6 septembre	16	[1-2]25 [=3]26 [=4]29[=7]-40[=16]
Semaine du 20 septembre	16	[1-2]59-72
Numéro du 23 septembre	8	[1-2]3-7[8]
Semaine du 27 septembre	20	[1-2]57-74
Semaine du 4 octobre	20	[1-2]3-4-79[=5]80 [=6]-84[=10]-45 [=11]-54[=20].
Semaine du 11 octobre	20	[1-2]57-74
Semaine du 18 octobre	20	[1-2]77-94
Semaine du 25 octobre	20	[1-2]97-114

Comment expliquer que les pages de certains numéros ne soient pas numérotées de un (ou de trois) à seize ou vingt? Une partie de l'explication est donnée dans le *Iournal contenant ce qui se passe de plus remarquable en tout le royaume. Depuis le Vendredy 18 iusques au Vendredy 25. Octobre, 1652* : « Le donne aduis au Lecteur que c'est le 9. Iournal, & que ceux qui n'ont pas les precedents peuuent demander s'ils les desirent auoir, le recueil au Colporteur ». Le *Iournal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume*, serait donc vendu en recueil... comme l'est la *Gazette de France*, une fois par an, depuis 1632 (le recueil de l'année 1631 étant publié en 1632) :



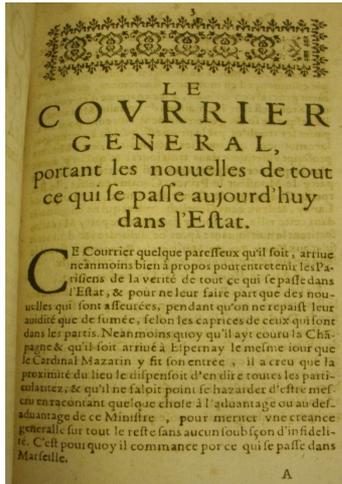
Iournal contenant ce qui se passe de plus remarquable en tout le royaume. Depuis le Vendredy 18 iusques au Vendredy 25. Octobre, 1652., Paris, Simon le Portevr, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309763. P.114 (=20)



Renaudot, Théophraste, *Gazette, N°5. Recueil des Gazettes Nouvelles ordinaires et Extraordinaires, Relations et Recits...* Paris, Bureau d'Adresse, aux Galleries du Louvre, devant la rue S. Thomas, 1652, p.52 (disponible sur le site <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63914641.image.langFR.r=gazette%20de%20france>>), (consulté le 15/05/2014).

Enfin, cette mazarinade paraît de façon régulière, toutes les semaines, soit le vendredi, soit le samedi, c'est-à-dire soit juste avant la *Gazette de France* (qui paraît le samedi), soit le même jour. *Le Iournal contenant ce qui se passe de plus remarquable en tout le royaume*, semble donc avoir été pensé comme un véritable concurrent du journal de Renaudot, de même que le *Covrier Bovrdelois*.

L'intention d'imitation est peut-être moins manifeste pour les deux autres publications frondeuses, puisque ces deux mazarinades ne témoignent pas d'une intention de périodicité. En effet, le *Covrier de la covr* paraît en avril 1652, un peu plus d'un mois après la première publication du *Covrier Bovrdelois*, dont la renommée s'est installée puisque le périodique en est à sa neuvième parution. Il est donc plus probable que le *Covrier de la covr* ait davantage emprunté à la mazarinade qu'au périodique royaliste (bien que ces deux modèles soient vraisemblablement liés). Le *Covrier general* se rapproche davantage de la *Gazette de France*. En effet, outre le fait que son organisation interne évoque celle du périodique de Renaudot, l'avis au lecteur témoigne d'une conception de l'information qui rappelle celle du gazetier du Roi (cette question sera examinée en détail plus loin).



« Ce Courrier quelque paresseux qu'il soit, arriue neanmoins bien à propos pour entretenir les Parisiens de la verité de tout ce qui se passe dans l'Etat, & pour ne leur faire part que des nouvelles qui sont assurees, pendant qu'on ne repaist leur audité que de fumée, selon les caprices de ceux qui sont dans les partis. Neanmoins quoy qu'il ayt couru la Châpaigne & qu'il soit arriué à Espernay le mesme iour que le Cardinal Mazarin y fit son entrée, il a creu que la proximité du lieu le dispensoit d'en dire toutes les particularitez, & qu'il ne falloir point se hazarder d'estre mescreu en racontant quelque chose à l'aduantage ou au desaduantage de ce Ministre, pour meriter vne creance generale sur tout le reste sans aucun soupçon d'infidelité. C'est pourquoy il commence par ce qu'il se passe dans Marseille. »

Le courrier general, portant les nouvelles de tout ce qui se passe aujourd' huy dans l'Etat., [Paris], 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309660. P.3

Une influence à relativiser.

Si l'influence de la *Gazette de France* se fait sentir, les mazarinades pseudo-informatives sont néanmoins bien plus instables que le périodique royaliste.

La forme inaboutie des mazarinades pseudo-informatives périodiques.

Dès les débuts de la *Gazette de France*, Théophraste Renaudot s'efforce de lui attribuer une forme relativement fixe et suffisamment différente des autres publications pour lui assurer une visibilité et une reconnaissance : « Jusque-là, ainsi que l'a fort bien montré Jean-Pierre Seguin, les « bulletins d'info » étaient traditionnellement imprimés dans le petit format in-8° (100X165mm). Aussi Renaudot adopta-t-il l'in-4° afin de distinguer la *Gazette* de tous les occasionnels alors colportés dans Paris. Du moins le laisse-t-il entendre en 1651, lorsqu'il sollicite du chancelier Seguier diverses mesures pour mettre au pas les imprimeurs qui contrefont la *Gazette* et multiplient « toutes sortes de libelles ». [...] Il propose de les cantonner dans le seul format in-8°, afin d'empêcher toute confusion avec sa feuille »¹²⁰. Cependant, si Théophraste Renaudot peut s'accorder du temps pour réfléchir à l'aspect de son journal, il n'en est pas de même pour les gazetiers frondeurs, qui travaillent dans l'urgence et la clandestinité. Leurs périodiques présentent de fait une forme instable, comme encore non aboutie, en dépit de leur durée de vie relativement longue pour l'époque (trois mois pour le *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume* ; cinq mois pour le *Covvrier Bovrdelois*).

Des titres fluctuants.

Ainsi, les titres des deux hebdomadaires de l'année 1652 varient quelque peu entre le début et la fin de leur publication. Trois modèles de titre peuvent être distingués pour le *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume* :

1. *Le iovrnal contenant les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royavme. A Paris le Vendredy [date] Aoust, 1652*, pour les trois premiers numéros.

¹²⁰Feyel, Gilles, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, p.150.

2. *Iovrnal de tovt ce qvi s'ets [sic] passe' par tout le Royaume de France. Ensemble ce qvi s'est passe'*: dans le *Conseil du Roy & de Messieurs les Princes & du Parlement.*, pour le quatrième numéro, imprimé par Simon de la Montagne.
3. *Iovrnal contenant ce qvi se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy, [date] iusques au Vendredy [date]. 1652*, pour les autres numéros, imprimés par Simon le Porteur.

Le titre du *Covrrier Bovrdelois*, stable au début de sa publication, a paradoxalement perdu sa régularité, à partir du quinzième numéro : le [numéro] *covrrier bovrdeois covrrier bovrdeois, apportant toutes sortes de nouuelles*, devient le *Qvinziesme covrrier bovrdeois, apportant tovttes sortes de nouvelles. Contenant ce qui s'est passé à Bourdeaux touchant l'exil de 14. Presidens & Conseillers du Parlemt, par les Bourgeois de ladite Ville, avec les Noms tant desdits Presidens Conseillers que des Principaux de l'Assemblée de Lormiere*, au numéro quinze, puis le [numéro] *covrrier bovrdeois apportant tovttes sortes de nouvelles. Contenant tout se qui s'est passe à la Ville de Bourdeaux & és Enuirons*, pour les numéros seize et dix-sept.

Comment expliquer une telle irrégularité ? L'impression partagée concourt sans doute à l'instabilité de la présentation, dans le cas du *Iovrnal contenant ce qvi se passe de plvs remarquable en tovt le royavme*. Mais les derniers numéros du *Covrrier Bovrdelois* ont tous été imprimés par Salomon de la Fosse : pourquoi a-t-il brusquement décidé de modifier la présentation du périodique ? S'agit-il d'une tentative d'adaptation, pour relancer des ventes essoufflées (la publication du *Covrrier Bovrdelois* s'arrête en effet trois semaines après que Salomon de la Fosse a introduit ses modifications) ?

Une présentation instable.

En outre, pas moins de sept fleurons différents sont utilisés pour orner la page de titre du *Covrrier Bovrdelois*, entre le second et le dix-septième numéro (voir annexe 8). De la même façon, les frises d'éléments typographiques répétés, imprimées sur la page 3 des pièces, entre le numéro de page et le titre de départ, varient d'un numéro à l'autre, quoique les vignettes utilisées pour composer ces frises soient pplus ou moins les mêmes.

La présentation du *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume*, est aussi changeante que celle du *Covrrier Bovrdelois*. Le nom de l'imprimeur n'apparaît pas sur la page de titre des trois premiers numéros du périodique, dont les pages de titre ne portent pas de fleuron. Le nom de l'imprimeur est indiqué à partir du quatrième numéro ; la page de titre présente alors parfois un fleuron : un vase fleuri pour Simon le Porteur, une composition symétrique pour Simon de la Montagne. Le périodique possède ainsi quatre modèles de page de titre (voir annexe 9). De même, à l'intérieur du périodique, le bandeau imprimé entre le numéro de page et le titre de départ est toujours le même, sauf pour le numéro imprimé par Simon de la Montagne.

Un volume variable.

Enfin, si la *Gazette de France* de Renaudot compte invariablement (entre 1642 et 1674 du moins) huit pages, le volume des mazarinades pseudo-informatives n'est pas nécessairement fixe : le *Covrrier Bovrdelois* présente un nombre de pages toujours identique (huit pages), alors que le *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de*

plus remarquable dans le Royaume compte de huit à vingt pages, selon les numéros¹²¹.

Les deux périodiques de 1652 apparaissent ainsi davantage comme des ébauches que comme de solides concurrents à la Gazette de France de France, du moins d'un point de vue formel. Cependant, les mazarinades pseudo-informatives, périodiques ou non, possèdent un avantage non négligeable sur le journal de Renaudot, à savoir celui de pouvoir commenter les événements de la Fronde très rapidement, sur le vif. Il s'agit à présent d'envisager la question du temps de l'information pendant la Fronde, et en particulier en 1652.

Le temps de la diffusion : les mazarinades pseudo-informatives et le temps de l'information en 1652.

Le XVII^e siècle a vu la naissance du périodique, c'est-à-dire de l'information régulière, rationalisée, et de plus en plus fraîche. Le temps de l'information est ainsi triplement organisé dans la *Gazette de France* : les nouvelles par ville sont classées par ordre chronologique, de la plus ancienne à la plus récente ; ces petits récits sont eux-mêmes classés, selon un principe identique, pour former le numéro ; qui est lui-même distribué de façon régulière, tous les samedis. L'organisation du temps participe de la logique d'objectivation de l'information : la narration fragmentée donne l'impression d'un enchaînement des faits, que le journaliste Renaudot ne commente pas, mais se contente de rapporter, tels qu'ils se sont déroulés, c'est-à-dire dans l'ordre. D'après C. Jamet et A- M Jannet : « Un grand nombre de dates traversent les pages des journaux ; elles sont constitutives du sens de ce discours social qui doit fournir aux lecteurs les points de repère nécessaires [...]. Ces dates ont aussi pour effet d'inscrire un fait dans l'histoire et de faire l'histoire. Ces indicateurs temporels [...] expriment le besoin de rattacher l'actualité à l'histoire, à un patrimoine temporel commun »¹²².

Par ailleurs, le périodique, en datant précisément chaque événement, contribue à leur donner une portée historique. En effet, « Dater, c'est mettre en ordre, c'est réduire l'ignorance sur le monde », selon J. Attali¹²³. Le temps de l'information s'inscrit dans la dialectique du temps court de l'événement et du temps long de l'histoire. Il faut rappeler que Renaudot, non content d'être le gazetier du Roi, est aussi son historiographe, chargé d'assurer « la cohérence d'un jour sur l'autre dans un flux »¹²⁴, le flux en question étant celui de l'histoire.

Si la *Gazette de France* permet donc d'inscrire les événements de chaque jour dans le temps long de l'histoire, qu'en est-il des mazarinades pseudo-informatives ? Dans quelle mesure l'étude du rapport au temps de ces libelles permet-elle de saisir leur ambiguïté ?

¹²¹Voir le tableau récapitulatif des caractéristiques physiques de ce titre, en annexe 10, et les fiches de description bibliographique, annexes 11.

¹²²Jamet, Claude, Jannet, Anne-Marie, *La mise en scène de l'information*.

¹²³Attali, Jacques, *Histoires du temps*, Paris, Fayard, 1982.

¹²⁴Jamet, Claude, Jannet, Anne-Marie, *La mise en scène de l'information*.

Plus vite que la musique : le paradoxe de l'actualité dans les mazarinades pseudo-informatives.

Dernières nouvelles du front : le temps de l'urgence.

De même que la *Gazette de France* s'intéresse à l'actualité, les mazarinades pseudo-informatives se font fort de proposer au lecteur potentiel les nouvelles les plus récentes possibles. Cette importance accordée à l'actualité est d'après H. Carrier un trait distinctif de l'année 1652.

Les nouvelles des journaux, courriers et relations sont presque toujours présentées comme étant les dernières :

- Dès le titre : exemple parmi d'autres, celui de la *Relation **derniere** et veritable de tovt ce qvi s'est passe' en l'Attaque & Combat de la Ville d'Estampes entre l'Armée du Roy & celle de Mrs les Princes* ;
- Ou dans le texte :
 - « ie crois pouuoir sans crime faire icy le recit de ce qui s'est passé aux **dernieres** attaques de cette Ville-là » (*Relation veritable contenant l'estat du siege de la ville d'Estampes. Et ce qui s'est passé aux attaques des 6, & 7. Iuin, entre les troupes de Son Altesse Royale, commandées par les Comte de Tauannes, Baron de Clinchamp, & de Vallon, & celles du Mareschal de Turenne...*).
 - « Ne croyez pas que ie vous donne icy la Relation de ce **dernier** combat pour vous diuertir » (*La relation veritable, contenant le grand combat donné entre les troupes de Son Altesse Royale, & celles du C.M. à l'attaque d'Estampes.*).

L'emploi récurrent du déictique « présent », dans différentes expressions, suggère que les mazarinades ont été publiées très peu de temps après les événements dont elles font le récit : le lecteur et l'auteur doivent partager le même présent pour se comprendre, en l'absence de toute autre référence temporelle. Ainsi, le complément circonstanciel de temps « iusques à present » (*Iovrnal de ce qvi s'est passé nouvellement à Paris, à saint Denis & à Compiègne, depuis le 13. Iuillet, **iusques à present...**, Iovrnal de tovt ce qvi s'est faite & passé en la Ville de Bourdeaux, depuis le 24. Iuin **jusques à present...***) utilisé dans le titre de certaines mazarinades du corpus n'a de sens que dans le cadre de la situation d'énonciation, c'est-à-dire au moment de la parution de la mazarinade. De la même façon, l'expression « l'estat present » des affaires du royaume induit que les nouvelles sont assez fraîches pour être encore pertinentes dans le présent du lecteur :

- « Voila, mon cher Lecteur, toutes les nouuelles que je te puis apprendre **pour le present** de la Guyenne » (*Le covrrier extraordinaire apportant les novuelles de Bordeaux, Bourg, Libourne, Tallemon, la Bastide, & autres lieux. Auec l'Estat des Troupes Espagnoles...*).
- « Vovs auez souhhaité de sçauoir **l'estat present** de la Prouence » (*Le covrrier provencal, svr l'arrive'e dv Dvc de Mercoevr en Provence*).
- « comme en cela on a voulu satisfaire à ta curiosité, on s'est aduise d'observer les nouuelles de **l'estat present** de cette guerre selon le rapport qui s'en peut apprendre des Courriers des Princes » (*Le premier covrrier des princes apportant tovttes les nouuelles, tant de la Cour que de l'Armée de son Altesse Royale & d'ailleurs*).

La mise en scène du présent s'exprime aussi de manière plus subtile dans l'apostrophe au lecteur et dans l'usage de la première personne du singulier, qui inscrivent auteur et lecteur dans la même temporalité. C'est par exemple le cas du *Covrier de la Gvienne, Apportant le veritable Estat des Affaires* : « Toutes ces erreurs qui prouiennent de peu ou point de connoissance qu'on a des personnes & des Affaires de cette Prouince, m'obligeront à vous presenter souuent ce Courier. ».

Il a en outre été vu dans l'étude des sources des mazarinades que les gazetiers frondeurs se nourrissent des bruits de Paris pour composer leurs textes. Ces bruits, sans cesse exposés au risque d'être contredits par d'autres rumeurs, n'ont de sens que sur une très courte durée. Les auteurs doivent donc s'empresse d'exploiter la rumeur parisienne, tant que celle-ci est encore utilisable.

Enfin, une troisième marque de l'actualité des mazarinades en leur temps, est la brièveté de leurs récits : la période couverte par chaque bulletin d'information est relativement courte, c'est-à-dire inférieure ou égale à huit jours. En moyenne, les mazarinades pseudo-informatives du corpus considéré rapportent les faits survenus sur une période de deux jours et demi. Quatre pièces seulement livrent une information s'inscrivant dans le long terme, c'est-à-dire sur une période de neuf à quarante-quatre jours. La période couverte par les mazarinades pseudo-informatives ne concorde pas toujours avec celle de l'événement rapporté : cela n'est le cas que pour les relations des séances du parlement de Paris, et pour l'attaque du faubourg Saint-Antoine, qui s'est déroulée sur une seule journée. En revanche, les sièges des villes de province, qui se multiplient en 1652, sont rarement racontés depuis leur commencement jusqu'à leur fin.

- C'est en particulier le cas des sièges en Guyenne, celui d'Angers, et de Villeneuve-sur-Lot (*Relation dv secovrs iette' dans Villenevfve d'Agennois : par M' le Comte de Marchin, Lieutenant General des Armées du Roy, sous l'authorité de Mr le Prince. Avec la prise de la Serre-Balthasar près Bazas*).
- Celui d'Étampes semble avoir passionné les Parisiens en mai et juin 1652 : pas moins de six mazarinades rapportent les escarmouches qui précèdent le siège, puis certains épisodes du siège en lui-même. Les gazetiers frondeurs insistent en particulier sur le retrait des troupes du maréchal de Turenne, le 7 juin, comme en témoignent le *Iovrnal de ce qui s'est passe' au siege d'Estampes, entre l'Armée du Maréchal de Turenne, & celle de Messieurs les Princes*, et la *Relation veritable contenant l'estat du siege de la ville d'Estampes. Et ce qui s'est passé aux attaques des 6, & 7. Iuin,...*
- En ce qui concerne celui d'Angers, *La veritable relation de ce qui s'est passe' entre les Habitans de la ville d'Angers, & les troupes du Cardinal Mazarin*¹²⁵, et la *Seconde relation de ce qui s'est fait et passe' devant la Ville d'Angers*¹²⁶, se focalisent sur deux affrontements entre les habitants ralliés à la cause des Princes (d'après l'auteur) et les troupes royalistes. Le *Iovrnal de ce qui s'est*

¹²⁵*La veritable relation de ce qui s'est passe' entre les Habitans de la ville d'Angers, & les troupes du Cardinal Mazarin, conduites par le Mareschal d'Hoquincourt. d'Angers les 14. & 17. Fevrier 1652.*, Paris, Veusue I. Gvillemot, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309245.

¹²⁶*Seconde relation de ce qui s'est fait et passe' devant la Ville d'Angers, par Monsieur le Duc de Rohan & les Habitans, contre les Troupes du Cardinal Mazarin. d'Angers les 21. & 23. Feurier 1652.*, Paris, Veusue I. Gvillemot, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309599.

*passé' a Angers depuis l'entrée de C. Mazarin en France*¹²⁷, est une des rares mazarinades du corpus à considérer l'ensemble des faits.

Les auteurs de mazarinades pseudo-informatives semblent de fait en 1652 pris d'une sorte de frénésie de publication, composant pièce sur pièce à la manière de « flashes d'information »¹²⁸, à rebours des méthodes de travail de Renaudot.

Des auteurs pressés : le temps de l'annonce.

Les mazarinades pseudo-informatives sont l'anti-*Gazette de France* : alors que Renaudot met un point d'honneur à ne jamais donner, dans son périodique, de nouvelles à chaud sur la guerre et la révolte, « mais attend que les troubles soient en voie de pacification, afin de donner au récit sa construction définitive, de la sanction des coupables à l'édifiante soumission », les auteurs de mazarinades exploitent la moindre nouvelle, sans recul, et dans la précipitation. Pourtant, selon les gazetiers frondeurs, les seules nouvelles dignes d'être publiées dans leurs mazarinades sont évidemment celles qui sont avérées : « L'on murmure icy d'un étrange accident arrivé en ce lieu, mais comme je n'en sçais pas certainement la véritable relation, je m'en tais » (*Le Courier de la Cour, Rapportant toutes Nouvelles de ce qui c'est fait & passé de plus memorable & secret, depuis le huitième du présent mois*). L'auteur de la *Relation véritable, contenant le grand combat donné entre l'Armée de S.A.R. Commandée par M. le Prince, & M. le Duc de Nemours. Contre les troupes du C.M. par le Mareschal d'Hoquincourt*, semble attendre de connaître en détail les circonstances de la bataille de Bléneau pour en livrer le récit le plus fidèle : « ce qui se voit par le Combat qui s'est donné ou Monsieur le Duc de Nemours, s'est comporté avec tant de zèle, & de générosité, que nous sommes obligés à prier Dieu, pour sa guérison nous ne sçavons pas ce qui s'est passé ensuite : car **on attend un second Courier, pour en sçavoir les particularitez par le menu** : que nous te donnerons d'oresnavant à mesure qu'ils arriveront ».

Cependant, les gazetiers frondeurs peinent à se contenter des faits accomplis, et pratiquent régulièrement l'anticipation, au point d'opérer parfois un étrange renversement du temps normal de l'information : en effet, si le journalisme consiste a priori à faire le récit des événements qui se sont produits, les mazarinades peuvent aussi raconter ce qui ne s'est pas encore passé. L'auteur de la *Relation de ce qui s'est passé à Villeneuve d'Agennois, Par les généreux Exploits des Bourgeois & Habitans de ladite Ville*¹²⁹, se fait ainsi un devoir de rendre hommage aux exploits à venir du marquis de Théobon : « Les belles actions que Monsieur le Marquis de Theobon fait tous les iours, m'obligent à donner au Public cette Relation, **quoy que nous attendions la fin, pour couronner son ouvrage par un Panegyrique**. Mais sa valeur qui se fait admirer par tout, & qui ne peut être cachée long-temps, puis qu'elle est déjà connue de tout le monde, donnera des preuves qu'il se nourrit dans les exercices de Mars, & qu'il a fait tout ce qu'on pouvoit espérer d'un généreux & vaillant Capitaine ». ». Dans ce cas, l'information... n'a pas vocation à informer, puisque, comme le dit l'auteur lui-même, la valeur de celui dont il est fait l'éloge, « est déjà connue de tout le monde », quoiqu'elle n'ait pas encore fait ses preuves. De même, *La relation véritable, contenant le grand combat donné entre l'Armée de S.A.R. Commandée par M. le Prince, & M. le Duc de*

¹²⁷*Journal de ce qui s'est passé' a Angers depuis l'entrée de C. Mazarin en France. Avec les Articles du Traité.*, Paris, Jean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309491.

¹²⁸Carrier, Hubert, *Les presses de la Fronde : les mazarinades. Tome 1. La conquête de l'opinion*, p.253.

¹²⁹*Relation de ce qui s'est passé' à Villeneuve d'Agennois, Par les généreux Exploits des Bourgeois & Habitans de ladite Ville. Sous la conduite de Monsieur le Marquis de Theobon : Avec le nombre des Morts & des Prisonniers faits sur l'Armée du Comte d'Harcourt.*, Paris, Nicolas Vivenay, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309676.

Nemours.¹³⁰, célèbre la victoire anticipée du duc de Nemours : « ce qui se voit par le Combat qui s'est donne ou Monsieur le Duc de Nemours, s'est comporte avec tant de zele, & de generosité, que nous sommes obligez à prier Dieu, pour sa guerison nous ne sçauons pas ce qui s'est passé ensuite : car on attend vn second Courrier, pour en sçauoir les particularitez par le menu : **cependant i'ay creu qu'il n'estoit pas hors de propos de vous faire sçauoir ce qui s'estoit passé pour vous faire voir avec combien d'ardeur nos gens se comportent** ».

Plus encore que les exploits à venir des chefs militaires de la Fronde, les auteurs de mazarinades pseudo-informatives annoncent fréquemment une suite à leurs publications, et parfois même une périodicité :

- « j'ay creu qu'il n'estoit pas mal à propos de vous faire **toutes les semaines** vn Recit succint, veritable, & des-interessé de tout ce qui se passera de plus considerable au sujet des mouuements presens. » (*Iovrnal de ce qvi s'est passé nouvellement à Paris, à saint Denis & à Compiègne, depuis le 13. Iuillet, iusques à present. I. La Lettre du Cardinal Mazarin au Cardinal de Rets. II. La Mort de Mancini, nepueu du Cardinal Mazarin. III. La resolution du Roy au voyage de Bourgogne. IV. Et l'estat de l'Armée de l'Archi-Duc Leopold. Composition typographique*).
- « Toutes ces erreurs qui prouiennent de peu ou point de connoissance qu'on a des personnes & des Affaires de cette Prouince, m'obligeront à vous presenter souuent ce Courrier. » (*Le covrrier de la Gviennie, Apportant le veritable Estat des Affaires*).
- « Voila, mon cher Lecteur, toutes les nouvelles que je te puis apprendre pour le present de la Guyenne, deux Cahiers que ie te donneray **de temps en temps** t'en donneront d'autres certaines, ils t'instruiront de tout » (*Le covrrier extraordinaire apportant les novuelles de Bordeaux, Bourg, Libourne, Tallemon, la Bastide, & autres lieux. Avec l'Estat des Troupes Espagnolles. Ensemble la démarche du Comte d'Harcourt, & la disposition de l'Armée de Monsieur le Prince*).
- « on a voulu satisfaire à ta curiosité, on s'est aduise d'observer les nouvelles de l'estat present de cette guerre selon le rapport qui s'en peut apprendre des Courriers des Princes, **que nous te donnerons d'oresnauant à mesure qu'ils arriueront** » (*Le premier covrrier des princes apportant tovttes les nouvelles, tant de la Cour que de l'Armée de son Altesse Royale & d'ailleurs*).
- « N'attendez point cependant les Eloges de tous ceux qui se sont signalez dans ce siege à l'exemple de leur General ; vous les verrez plus au long dans le Iournal du siege, **que ie vous promets Mercredy prochain** ; & que ie rendray à l'espreue de la calomnie, par la fidelité d'vne entiere & ponctuelle narration. » (*Relation veritable De ce qui s'est passé à la leuée du siege d'Estampes, qui fut Vendredy dernier septiesme du courant, à vne heure apres-midy. Avec la deffaite des troupes du Mareschal de Turenne, par l'armée de Messieurs les Princes, commandées par le Comte de Tauannes*).

¹³⁰La relation veritable, contenant le grand combat donne entre l'Armée de S.A.R. Commandée par M. le Prince, & M. le Duc de Nemours. Contre les troupes du C.M. par le Mareschal d'Hoquincourt., Paris, Jean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309612.

Or, la suite promise ne vient que bien rarement : aucun autre numéro n'est jamais paru, pour aucun des titres précédemment cités, sauf pour la *Relation véritable De ce qui s'est passé à la leuée du siege d'Estampes, qui fut Vendredy dernier septiesme du courant,...*, imprimée chez Henry Ruffin : un *Iovrnal de ce qui s'est passe' au siege d'Estampes, entre l'Armée du Maréchal de Turenne, & celle de Messieurs les Princes*, a bien été publié, chez Jacob Chevalier cette fois. S'agit-il de la suite de la *Relation véritable De ce qui s'est passé à la leuée du siege d'Estampes* ? Cela se pourrait : en effet, le *Iovrnal de ce qui s'est passe' au siege d'Estampes* est un texte avant tout élogieux, à l'égard des soldats et des généraux frondeurs, éloges qui ont été annoncés dans la relation. Il semble donc que l'auteur ait ici tenu sa promesse. De fait, seuls les auteurs du *Covrrier Bovrdelois* et du *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume* sont parvenus à construire de véritables hebdomadaires.

Le désir de créer un nouveau périodique témoigne de l'intérêt de la diffusion de l'information pendant la Fronde, à la fois politique et commercial : les gazetiers frondeurs subvertissent l'actualité, en se projetant sans cesse dans l'événement à venir. De fait, les mazarinades pseudo-informatives sont davantage des textes opportunistes, c'est-à-dire cherchant à tirer parti de l'avenir, que des textes d'actualité.

Cette première ambiguïté du rapport au temps des mazarinades pseudo-informatives se double d'une seconde : en effet, en plus de jouer sur la notion d'actualité, les gazetiers frondeurs mettent en scène l'organisation du temps de l'information de façon pour le moins ambivalente, oscillant entre rationalisation et confusion.

Des textes fortement et étrangement temporalisés.

Dans leur grande majorité, les mazarinades ne sont datées que de façon très approximative, par année ; aucun privilège, aucune permission ne donne d'indication sur le mois et le jour de la publication. Or, ces informations sont essentielles pour comprendre la stratégie de mise en scène du temps de l'information des gazetiers frondeurs.

Quelques rares pièces datées.

Quatre mazarinades seulement sont datées par leurs auteurs : il s'agit du *Covrrier Bovrdelois*, du *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume*, du *Covrrier provencal, svr l'arrive'e dv Dvc de Mercoevr en Provence.*, et du *Iovrnal de tovt ce qui s'est passe' a Bovrdeavx, Depuis le 1. Iuin iusques à present. Avec la Liste de ceux qu'ils en ont fait sortir.*

- Le *Covrrier Bovrdelois*.

Le *Covrrier Bovrdelois*, d'abord, est paru du 28 février au 11 juillet 1652, à un rythme plus ou moins régulier :

Délai entre deux numéros du <i>Covrrier Bovrdelois</i>			
N°1-N°2	7 jours*	N°9-N°10	7 jours
N°2-N°3	7 jours*	N°10-N°11	17 jours
N°3-N°4	7 jours*	N°11-N°12	14 jours*
N°4-N°5	7 jours	N°12-N°13	8 jours *
N°5-N°6	7 jours	N°13-N°14	8 jours
N°6-N°7	8 jours	N°14-N°15	7 jours
N°7-N°8	6 jours	N°15-N°16	8 jours
N°8-N°9	5 jours	N°16-N°17	13 jours

Les astérisques signalent qu'un doute subsiste quant au délai de publication entre deux numéros. En effet, les trois premières parutions du *Covrrier Bovrdelois* ne sont pas datées ; ce n'est qu'à la fin du *Trosieme [sic] covrrier bovrdeinois* que l'auteur annonce son intention de proposer un périodique : « Le Courier vous promet de donner des nouvelles toutes les semaines ». Le *Qvatriesme covrrier bovrdeinois* est le premier numéro daté de la série : « Le courrier vous promet de donner des nouvelles toutes les sepmaines le 20. Mars 1652. ». Il faut donc supposer que le *Trosieme [sic] covrrier bovrdeinois* est paru une semaine plus tôt, le 13 mars. Aucune indication ne permet en revanche d'affirmer avec certitude que cette régularité a été observée pour les deux premiers numéros. Le *Douziemes covrrier bovrdeinois* n'est pas non plus daté. Vingt-deux jours séparent le onzième numéro du treizième, la périodicité hebdomadaire n'a donc pas été respectée. Comment estimer la date de publication de ces numéros ?

Il faut prendre en compte le temps de trajet de l'information : sept à neuf jours sont nécessaires aux nouvelles venant du Sud-Ouest (Bordeaux et sa région) pour arriver à Paris ; il en faut dix, pour les nouvelles venant du Sud-Est (Aix-en-Provence et Marseille, entre autres). Pour le premier numéro du *Covrrier Bovrdelois*, les nouvelles les plus éloignées viennent de Périgueux, Bergerac, Agen et Bordeaux. Ces villes sont géographiquement assez proches : les nouvelles qui en sont issues ont mis sept à neuf jours pour parvenir à Paris. La nouvelle la plus récente, provenant de Bordeaux, aurait été envoyée le 20 février : le premier numéro du *Covrrier Bovrdelois* n'a donc pas pu être publié avant le 29 février 1652. En appliquant la même méthode, il peut être déduit que le *Second covrrier bovrdeinois* a été publié aux alentours du 8 mars, le troisième *Covrrier* aux alentours du 12 mars, et le douzième *Covrrier* aux alentours du 28 mai. Un délai de sept jours sera donc considéré entre les trois premiers numéros du *Covrrier Bovrdelois* ; en outre, en admettant que le douzième *Covrrier* soit paru le 28 mai, le délai de publication entre le *Unziesme covrrier* et le *Douziemes covrrier bovrdeinois* s'élève à quatorze jours, entre le *Douziemes covrrier bovrdeinois* et le *Treiziesme covrrier bovrdeinois*, à huit jours.

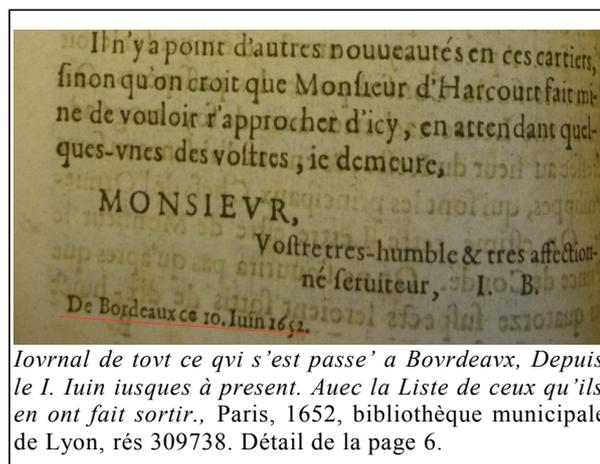
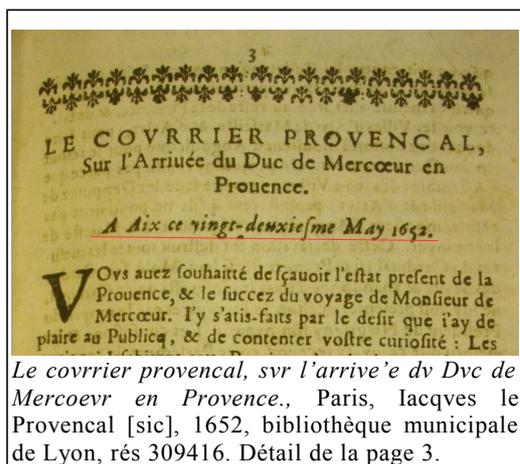
La régularité de publication est de fait toute théorique pour ce périodique : comment l'expliquer? Le *Covrrier Bovrdelois* n'étant pas l'œuvre d'un seul imprimeur, mais de deux, le partage des tâches a peut-être affecté le rythme de publication du périodique. Par ailleurs, le *Covrrier Bovrdelois*, comme son nom l'indique, s'intéresse prioritairement aux événements du Sud-Ouest de la France : la circulation des nouvelles en période de troubles a pu être perturbée. Les auteurs

ont-ils eu quelques difficultés à réunir des nouvelles ? Cette hypothèse est assez peu probable.

- En effet, le *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume*, qui présente lui aussi des nouvelles venant de Bordeaux, est beaucoup plus régulier.

La date de publication apparaît sur la page de titre des trois premiers numéros du *Iovrnal*, mais pas pour les suivants. Cependant, la régularité de la publication et son caractère hebdomadaire suggèrent que les numéros suivants ont été mis en vente

- Soit les vendredis 23 août, 30 août, 6 septembre, 20 septembre, 27 septembre, 4 octobre, 18 octobre et 25 octobre 1652, et le lundi 23 septembre.
- Soit les samedis 24 août, 31 août, 7 septembre, 21 septembre, 28 septembre, 5 octobre, 19 octobre et 26 octobre, et le mardi 25 septembre.
- Enfin, *Le covrrier provencal, svr l'arrive'e dv Dvc de Mercoevr en Provence*, et le *Iovrnal de tovt ce qui s'est passe' a Bovrdeavx, Depuis le 1. Iuin iusques à present*, sont indirectement datés par leurs auteurs.



Ces deux dates ne sont pas celles de la publication des mazarinades en question : il s'agit, semble-t-il, de la date à laquelle la lettre (vraie ou factice) a été envoyée d'Aix-en-Provence et de Bordeaux, à un destinataire parisien. Quand bien même la date indiquée dans ces deux libelles aurait été arbitrairement choisie, elle ne l'a sans doute pas été au hasard : les auteurs ont très probablement pris en compte le temps de trajet de l'information, pour donner l'illusion de la fraîcheur à leurs relations. En comptant onze jours de voyage depuis Aix, et neuf jours depuis Bordeaux, il peut être considéré que *Le covrrier provencal, svr l'arrive'e dv Dvc de Mercoevr en Provence*, a été publié vers le 2 juin, et le *Iovrnal de tovt ce qui s'est passe' a Bovrdeavx, Depuis le 1. Iuin iusques à present*, vers le 19 juin.

Si les mazarinades pseudo-informatives ne sont que rarement datées, de façon assez paradoxale, ces pièces proposent assez fréquemment une chronologie relativement rigoureuse des événements dont elles font le récit. Il s'agit donc d'envisager à présent la temporalisation outrée des mazarinades pseudo-informatives.

La mise en scène du temps dans les mazarinades pseudo-informatives.

Mettre de l'ordre...

Les dates, comme la mention des sources, participent de la stratégie de légitimation des mazarinades pseudo-informatives, en conférant au texte un caractère apparemment rigoureux et réaliste. Les gazetiers frondeurs se prévalent en effet d'offrir aux Parisiens une meilleure compréhension des événements confus de la Fronde.

D'abord, il a été vu que les titres des mazarinades qui se présentent comme des pièces d'information sont assez éloquentes, soit que des bornes chronologiques soient clairement indiquées, soit que le terme choisi pour désigner la mazarinade exprime l'intention de donner un ordre aux événements. Ainsi, un « journal », d'après le *Dictionnaire de l'Académie française*¹³¹ est une « Relation jour par jour de ce qui se passe, ou s'est passé en quelque pays, en quelque endroit » : le journal suit donc, normalement, le déroulement des faits ; plus précisément, c'est le temps ordonné des faits qui donne sa structure au journal.

« **Le 13.** du courant son A.R. receut vne lettre de la Cour [...]

Le mesme iour 13. du courant, les Deputez du Clergé receurent la response du Roy à Compiegne, qui luy fut donnee par escrit [...]

Le 14. le C. de Retz fut de retour sur le soir à Paris, passant par la ruë S. Denys [...]

Le 15 par ordre du Coadjuteur de Paris Cardinal de Retz, tous les Curez de Paris, & Predicateurs firent entendre au peuple par leurs Sermõs qu'on auroit la Paix, & plusieurs mesmes firent leur predication sur la Paix. [...]

Le mesme iour à deux heures apres midy le C. de Retz, alla au Palais d'Orleans avec vne belle suite pour remercier son A.R. d'auoir obtenu par ses faueurs le Chapeau rouge de C. [...]

Le Lundy 16 Monsieur le Duc d'Orleans, fut au Palais où il communiqua à toutes les Chambres qui estoient assemblées, la Lettre dont a esté parlé cy dessus escrite **le 12.** de Cõpiegne, [...]

Le mesme iour Mademoiselle accompagnée de la Comtesse de Fiasque & autres Dames, alla au Camp avec le Duc de Lorraine. [...]

Le 17. les six Corps des Marchands receurent deux Lettres escrites par Le Febvre, cy deuant Preuost des Marchands, & par Daubry, Lieutenant Ciuil [...]

Le mesme iour son Altesse Royale fit rendre à la Duchesse d'Eguillon les cheuaux & les charriots qui auoient esté arrestez & pilliez **le 14.** comme nous auons dit. » (*Iovrnal contenant ce qui se passe de plus remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy, 13 iusques au Vendredy 20. Septembre. 1652*, Paris, Simon Le Portevr, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309825)

Dans cet exemple, les marqueurs temporels rythment le récit : le jour de la semaine est précisé, mais pas le mois, ni l'année. Le mois est supposé connu du lecteur. Il faut d'autre part remarquer la linéarité du récit : aucune analepse (hormis quelques discrets rappels, en italique), aucune prolepse ne vient troubler la narration. L'effet de rigueur produit par la répétition des compléments circonstanciels de temps, presque comme une anaphore en début de chaque paragraphe, est renforcé par l'organisation même en paragraphes bien distincts par un retour à la ligne.

L'organisation chronologique du récit n'est cependant pas toujours aussi explicite. Ainsi, le titre seul sert de repère temporel pour les événements ponctuels qui se sont déroulés sur une seule journée :

- Les relations de séances du parlement de Paris :

¹³¹Académie Française, *Dictionnaire de l'Académie Française, Dédié au Roy. Tome premier*, p.611.

- *La véritable relation de tout ce qui s'est fait & passé au Parlement toutes les Chambres assemblées, en présence de son Altesse Royale & de Messieurs les Princes, le **Mardy 25. iour de Juin 1652.***
- *Relation de ce qui s'est passé mardi 24. Septembre dans le Palais Royal, avec les noms des principaux de l'Assemblée. Relation véritable de ce qui s'est fait et passé en parlement le **Lundy 14. Octobre 1652.***
- *Relation véritable de tout ce qui s'est passé en Parlement, le **Lundy trentiesme Sept. 1652.***
- *Relation véritable, contenant tout ce qui s'est passé en Parlement, **Le Samedi 19. Octobre 1652,...***
- L'attaque du faubourg Saint-Antoine :
 - *Relation des particularitez du grand combat donné le **second de juillet** au faux-bourg S. Anthoine.*
 - *Relation véritable De ce qui se passa le **Mardy deuxième de Juillet**, au Combat donné au Fauxbourg saint Anthoine, entre les Troupes du C.M. commandées par les Mareschaux de Turennes & de la Ferté.*
- *La Journée des Pailles : Journal de ce qui s'est passé aux deux assemblées de l'Hostel de Ville, les **IV. et VI. Juillet 1652...***

... Ou entretenir la confusion.

Enfin, certaines mazarinades du corpus ne fournissent absolument aucune indication temporelle, ni dans le titre, ni dans le texte. La *Relation du secours iette' dans Villeneufve d'Agennois : par M^r le Comte de Marchin, Lieutenant General des Armées du Roy, sous l'autorité de Mr le Prince...*¹³² paraît bien difficile à comprendre pour qui n'aurait pas suivi les rebondissements du siège depuis son commencement : une seule indication temporelle dans le texte (« sur la fin du mois de Juillet ») doit permettre au lecteur de se repérer. De même, il est extrêmement difficile de savoir à quelle bataille il est fait référence dans la *Relation véritable contenant tout ce qui s'est passé à la défaite des troupes du Mareschal de Turenne, à l'attaque de la ville d'Estampes, par l'armée de Son Altesse Royale, commandée par Messieurs les Comtes de Tauannes & de Clinchamp*, compte-tenu de la longueur du siège d'Étampes, au cours duquel les affrontements entre troupes royalistes et troupes frondeuses se sont multipliés. Enfin, il est pratiquement impossible de déterminer de façon certaine la date à laquelle ont été publiés *Le courrier de la Gviennie* et *Le courrier de la paix* : le commentaire dans ces libelles, prend autant voire plus de place que les nouvelles politiques et militaires, tant et si bien que les mazarinades deviennent très obscures pour un lecteur qui ne serait pas contemporain des faits. Le « délai de péremption » de ces dernières mazarinades, qui ne peuvent être intelligibles qu'au moment de leur parution, est extrêmement rapide. Une sorte de connivence implicite paraît lier lecteurs et gazetiers frondeurs, au point d'aboutir à un paradoxe : les seconds se proposent en effet de donner aux premiers des nouvelles... qu'ils sont déjà supposés connaître. Ainsi, dans *Le courrier de la Gviennie* :

¹³²*Relation du secours iette' dans Villeneufve d'Agennois : par Mr le Comte de Marchin, Lieutenant General des Armées du Roy, sous l'autorité de Mr le Prince. Avec la prise de la Serre-Balthasar près Bazas.*, Paris, Nicolas Vivenay, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309900.

« Pour le present ie ne vous diray que trois mots de la Guerre qui se fait en Guyenne. Le Comte d'Harcourt ménage tellement ses Troupes, que s'il entreprend **quelque blocus, ou quelque siege**, il se retire quand il voit les assiegez resolués à la defence. Les Villes de Bourg, de Libourne, & de Bergerac assises sur la Riuiere de Dordogne, **continuënt** de se fortifier aussi bien que Bordeaux, où nonobstant la desolation de la Campagne, le pain n'est pas de la moitié si cher qu'à Paris ; Cette Ville se trouuant tous les jours secouruë de quantité de bleds par le moyen de son Port de Mer. » (*Le covrrier de la Gvienne, Apportant le veritable Estat des Affaires*, Paris, Iacob Chevalier, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309391)

L'allusion très évasive aux « blocus » et aux « sièges » demande pour être comprise que le lecteur ait connaissance des affaires de Guyenne du mois de février, et du rôle joué par le comte d'Harcourt dans cette province. De même, l'emploi du verbe « continuer » pour qualifier la préparation de Bourg-sur-Mer, Libourne et Bergerac à un siège potentiel, suppose que le lecteur sache déjà plus ou moins que ces villes ont commencé à se fortifier. *Le covrrier de la Gvienne* est apparu comme un concurrent direct du *Covrrier Bovrdelois*, qui apporte chaque semaine depuis la fin du mois de février des nouvelles de la Fronde en Guyenne : *Le covrrier de la Gvienne*, tout en critiquant vertement la qualité de l'information proposée par le *Covrrier Bovrdelois*, semble donc malgré tout compter sur son concurrent pour se faire entendre de ses lecteurs.

Le rapport au temps complexe des mazarinades pseudo-informatives illustre le caractère ambigu de ces textes : les gazetiers frondeurs se montrent à la fois excessifs, subversifs, et soucieux d'adopter les codes du nouveau moyen de communication que représente le périodique ; lequel construit une nouvelle temporalité de l'information, davantage fondée sur la régularité et la proximité.

Le lien entre la *Gazette de France* et les mazarinades pseudo-informatives est donc ambivalent, et dépasse de loin la simple imitation : les mazarinades pseudo-informatives ont leur propre statut, qui emprunte à différents types de publication, ce que semble confirmer l'étude de leur lectorat.

Le temps de la lecture : les mazarinades pseudo-informatives et leur public, en 1652.

De fait, les mazarinades pseudo-informatives ont-elles un lectorat particulier ? Sont-elles adressées, comme la majorité des mazarinades, au public le plus large possible, ou ont-elles été composées à l'intention d'une certaine catégorie de population, à des fins spécifiques ?

Un succès difficile à appréhender.

Il est difficile de savoir précisément qui sont les acheteurs et les lecteurs de mazarinades. Peu de registres d'achat ont été tenus, à Paris comme en province (à l'exception notable des registres du libraire Nicolas, à Grenoble¹³³). L'évaluation du succès des pièces est de la même façon malaisée, du fait du manque d'informations concernant le nombre d'exemplaires produits et vendus.

À première vue, les mazarinades pseudo-informatives pourraient avoir connu un certain succès en 1652. Il a en effet été vu en introduction que ces pièces

¹³³Martin, Henri-Jean (dir.), M. Lecocq, *Livres et lecteurs à Grenoble. Les registres du libraire Nicolas : 1645-1668. Deux tomes*, Genève, Droz, Histoire et civilisation du livre, 1977.

répondent aux attentes d'un lectorat fatigué, avide de nouvelles rassurantes, et à celles de partis de plus en plus déterminés à user de tous les moyens de persuasion. En outre, la longévité des deux périodiques frondeurs de l'année, le *Covrrrier Bovrdelois* (dix-sept numéros) et *Le iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume* (onze numéros, dont dix sont présentés dans le corpus), suggère de bonnes ventes.

Cependant, les exemplaires de ce même *Iovrnal* sont peu nombreux à avoir été conservés. Selon H. Carrier, « Il [le *Iovrnal*] est rare, et n'a certainement pas connu une très grande diffusion : rien à voir par conséquent avec l'immense succès du *Courrier français* pendant le blocus. »¹³⁴. Tel est également le cas pour onze des quarante-sept pièces du corpus, qui sont également décrites comme rares dans la bibliographie de C. Moreau. Il est bien entendu difficile d'établir des conclusions certaines à partir d'un corpus restreint ; de plus, la rareté des pièces peut être due à de mauvaises conditions de conservation. Néanmoins, le fait que peu d'exemplaires aient été conservés peut suggérer une certaine modération des imprimeurs, à partir de 1652. De fait, il ne faut pas oublier que les mazarinades, d'une manière générale, ont moins de succès à la fin de la Fronde : il est donc probable que les imprimeurs aient réduit leurs productions, afin de ne pas se trouver avec des masses trop importantes de pièces invendues, même lorsque lesdites pièces ont été imaginées pour contenter un public dont l'état d'esprit a évolué.

Les informations à disposition ne permettent pas, quoi qu'il en soit, d'évaluer le succès des mazarinades pseudo-informatives.

Le lectorat des mazarinades pseudo-informatives en 1652.

La cible bourgeoise.

Qui achète (et donc lit) les mazarinades pseudo-informatives ? Leur lectorat recoupe-t-il celui de la *Gazette de France* ? Pour répondre à ces questions, peut-être faut-il les prendre en sens inverse, et commencer par se demander pour qui ces pièces ont été composées.

De fait, leurs auteurs ne semblent pas viser un public particulier : les adresses au lecteur, fréquentes en préambule, témoignent d'un certain œcuménisme :

- *Iovrnal de ce qvi s'est passe' a Angers depvis l'entree dv C. Mazarin en France. Auec les Articles du Traitté* : « **Tovte la France** ayant regardé Angers, comme la premiere de ses Villes, Que le Cardinal Mazarin a voulu sacrifier à sa fureur, pour signaler son funeste retour par cette entreprise : Il est iuste d'informer le **public** de tous les efforts que cette pauvre Ville a faits sous la sage & vigoureuse conduite de Monsieur le Duc de Rohan ».
- *Le covrrrier de la Gviennie, Apportant le veritable Estat des Affaires* : « L'ERREVR que i'ay trouué dans les Nouuelles de la Guyenne qu'on écrit à Paris, m'a obligé à donner au **Public** l'état veritable des affaires de cette Prouince. Paris a veu il y a quelque temps vne Relatiõ qui portoit que le Vicomte d'Aubijoux estoit passé du Languedoc auec des Troupes au secours de la Guyenne ».
- *Le covrrrier extraordinaire apportant les novuelles de Bordeaux, Bourg, Libourne, Tallemon, la Bastide, & autres lieux. Auec l'Estat des Troupes Espagnolles. Ensemble la démarche du Comte d'Harcourt, & la disposition de l'Armée de Monsieur le Prince* : « Ce *Courrier* quelque paresseux qu'il soit,

¹³⁴Carrier, Hubert, « Journalisme et politique au XVII^e siècle : Théophraste Renaudot pendant la Fronde. », *Le livre et l'historien. Etudes offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean Martin*, p.434.

arriue neanmoins bien à propos pour entretenir **les Parisiens** de la verité de tout ce qui se passe dans l'Estat, & pour ne leur faire part que des nouuelles qui sont assurees, pendant qu'on ne repaist leur auidité que de fumée, selon les caprices de ceux qui sont dans les partis. Neanmoins quoy qu'il ayt couru la Châpagne & qu'il soit arriué à Espernay le mesme iour que le Cardinal Mazarin y fit son entrée, il a creu que la proximité du lieu le dispensoit d'en dire toutes les particularitez, & qu'il ne falloir point se hasarder d'estre mescreu en racontant quelque chose à l'aduantage ou au desaduantage de ce Ministre, pour meriter vne **creance generale** sur tout le reste sans aucun soupçon d'infidelité ».

- *Le covrrier provençal, svr l'arrive'e dv Dvc de Mercoevr en Provence* : « Vovs auez souhhaite de sçavoir l'estat present de la Prouence, & le succez du voyage de Monsieur de Mercœur. I'y s'atis-faits par le desir que i'ay de palier au **Publicq**, & de contenter vostre curiosité »
- *Le premier covrrier des princes apportant tovtes les nouuelles, tant de la Cour que de l'Armée de son Altesse Royale & d'ailleurs* : « **Amy Lectevr**, comme par cy-deuant tu as prins contentement d'apprendre les nouuelles de Guyenne, lors que Monseigneur le Prince de Condé y estoit & de ce qui se passoit en la guerre qui s'y faisoit avec plus d'effet qu'à present, qu'il en est absent ».
- *Relation veritable contenant la defaite de l'arriere-garde de l'Armée de Monsieur le Comte de Harcourt, par les Troupes de Monseigneur le Prince, commandées par le sieur Marsin. Avec la prise de la ville de Miradovs, ou il a esté fait douze cens prisonniers de Guerre* : « [...] depuis la defaictte du Marquis de Saint-Luc, Ie donne **au public** les avis que nous auons receus de Ligourne, d'une autre defaictte remarquable, & de la prise d'une ville par l'armée de Mondit Seigneur le Prince, des premier & quatriéme Mars ».
- *Relation dv secovrs iette' dans Villenevfve d'Agennois : par M^r le Comte de Marchin, Lieutenant General des Armées du Roy, soubs l'authorité de Mr le Prince. Avec la prise de la Serre-Balthasar prés Bazas* : « Comme **tout le monde** aujourd'huy a les yeux tourneés sur le siege de Villeneuve, & que les vœux de tous les gens de bien s'interessent pour la conseruation de cette Place : Ils apprendront avec plaisir par cette Relation, qu'elle a esté heureusement secouruë ».

Les termes « lecteur » et « public » sont fort vagues, et ne semblent désigner aucune catégorie sociale particulière. Cependant, les mazarinades pseudo-informatives s'adressent-elles vraiment à tous les Parisiens ? Certains indices tendent à faire penser que ces pièces sont d'abord adressées à un public robin, issu de la haute bourgeoisie.

Le cas de la *Relation veritable, contenant le grand combat donné entre les troupes de Son Altesse Royale, & celles du C.M. à l'attaque d'Estampes* est particulièrement complexe : « Ne croyez pas que ie vous donne icy la Relation de ce dernier combat pour vous diuertir : car ie sçay qu'il y en a beaucoup qui lisent avec grande ioye la mort de leurs compatriotes, sous ombre qu'is (sic) ne sont pas du party de leur inclination, & le siecle d'aujourd'huy est deuenue si barbare, que le François traite le François du Turc à Maure, sans sçavoir bonnement la veritable cause de cette animosité, ceux qui sont veritablement zelez pour le Roy, pleignent avec Iustice tous ceux des deux partis, que le mal-heur de la guerre fait perir, avec moins de gloire que d'aeuglement, & c'est de cette façon que Ie vous veux faire part de ce qui s'est passé à Estampes entre les deux armées. ». Le thème de l'union de la population à la cause condéenne est récurrent dans les mazarinades pseudo-

informatives (et sera étudié plus loin). L'auteur de cette mazarinade, apparemment adressée à tous les Parisiens, semble se faire prophète, et alerter ses contemporains du danger de décadence qui menace le royaume de France, miné par les luttes fratricides. Les mazarinades pseudo-informatives sont des armes de propagande, dont le but est de convaincre les plus indécis du bien-fondé de la cause condéenne : qui faut-il donc convaincre en 1652, si ce n'est la bourgeoisie parisienne ? H. Carrier écrit : « Tout indique donc que pour les responsables de la propagande et les chefs des divers partis la nécessité de toucher et de convaincre l'opinion bourgeoise était absolument prioritaire. [...] il importe [...], de distinguer plus nettement entre les plus riches et notables marchands, uniquement préoccupés de leurs affaires, c'est-à-dire du rétablissement de la paix civile et du retour de la Cour à Paris, et la masse de la moyenne et petite bourgeoisie probablement beaucoup plus frondeuse. »¹³⁵. Les élites politiques et financières de la capitale forment vraisemblablement le lectorat visé par les mazarinades pseudo-informatives, d'autant plus que pour être opposées à la Fronde, ces élites n'en sont pas moins friandes de mazarinades, d'une manière générale¹³⁶. Les libelles constituent de fait un moyen efficace sinon de convaincre, au moins de se faire entendre des bourgeois les plus riches et les plus influents.

La représentation ambivalente du peuple¹³⁷ correspond également à l'idée que s'en font la bourgeoisie et le monde de la robe à l'époque de la Fronde. Le peuple, dans l'imaginaire bourgeois, symbolise aussi bien l'unité d'une nation derrière son souverain, que le désordre qui met en péril cette même unité : en effet, d'après l'étude menée par C. Jouhaud et R. Descimon, au XVII^e siècle, « le peuple est entouré de métaphores obsédantes et péjoratives qui aboutissent à imposer la triple image dévalorisante de l'« émotion », de l'« amas » et de la « furie », impliquant l'idée d'un organisme dénué de raison. »¹³⁸. L'auteur de la *Relation generale, Contenant au vray ce qui s'est passé entre les deux armées à Ville-neuve S. Georges, entre le quinze & seiziesme de Juin* souligne la versatilité de cette masse populaire dangereuse dans ses moments d'émotion, et qu'il est donc nécessaire de contrôler par l'information : « Nous auons appris du Duc de Lorraine qu'il auoit pris resolution de se rendre du costé du party Mazarin : Mais comme ce n'est qu'un bruit public, & que le peuple est trop prest à croire les choses qui sont sans assurance aussi bien que ceux qui sont entierement verifiez nous n'en reiterons pas d'avantage sur nos relations, en attendant les vrayes particularitez de ce qui en est. ».

Il faut en outre prêter une attention particulière aux nombreuses précisions topographiques, en particulier dans les relations militaires, qui suggèrent que les lecteurs puissent se faire une représentation de ces lieux, au moyen de cartes ou d'atlas¹³⁹, par exemple. Or, ces outils ne se trouvent évidemment pas dans tous les foyers parisiens. Par exemple, la *Relation des particuliaritez du grand combat donne' le second de iuillet av favx-bovrg S. Anthoine. Entre les Troupes du C. Maz. Commandées par les Mareschaux de Turenne & de la Ferté : Et celles de Mr. le Duc d'Orleans & de Mr. le Prince. Ensemble le nom des Morts, blessez & Prisonniers* multiplie les références spatiales (en gras), peu compréhensibles sans carte de Paris et de ses alentours :

¹³⁵Carrier, Hubert, *Le labyrinthe de l'Etat : essai sur le débat politique en France au temps de la Fronde 1648-1653*, p. 542.

¹³⁶Carrier, Hubert, *Les presses de la Fronde : les mazarinades. Tome 1. La conquête de l'opinion*, p.430-439.

¹³⁷Voir partie III : Les mazarinades pseudo-informatives : mise en perspective des paradoxes de la presse d'information au XVII^e siècle.

¹³⁸Descimon, Robert, Jouhaud, Christian, « De Paris à Bordeaux : pour qui court le peuple pendant la Fronde (1652) ? », *Mouvements populaires et conscience sociale, XVIe-XIXe siècles*, p.31.

¹³⁹G. Feyel écrit en effet que les lecteurs de la Gazette avaient à leur disposition des cartes et des atlas pour comprendre les récits de guerre de Renaudot : « Disposant d'atlas géographiques, les lecteurs n'avaient pas de peine à comprendre toute la subtilité des mouvements de troupe dans l'Allemagne de la guerre de Trente Ans. » (Feyel, Gilles, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, p.255).

« L'armée de Monsieur le Duc d'Orléans & de Monsieur le Prince, estoit campée à **Saint Cloud** & aux environs, lors que l'on eut advis que celle du Mareschal de Turennes qui estoit aupres de **Dammartin**, marchoit pour venir à **S. Denis**. [...] Le Mareschal de Turenne ayant ainsi disposé l'attaque, & observé que nos troupes n'auoient pas encore eu temps de se ranger dans leur poste commanda aux gens détachez de les charger, croyant qu'en cet estat il seroit facile de les emporter : Mais Mr. le P. dont la prudēce ne peut estre surprise, preuoyant bien ce dessein lors qu'il vit les ennemis à **cinquante pas de nos postes**, il sortit avec les volontaires qui l'accompagnoient, & dont les noms seront mis à la fin de cette Relation, & les chargea si rudement qu'il les poussa iusques dans leur Armée, & donna par ce moyen le temps qu'il falloit aux troupes pour se mettre en estat de soustenir l'attaque, apres quoy il alla donner ses ordres dans **les autres postes**. Cependant qu'il y estoit on luy vint dire que Languedoc, Valois & Langeron apres vne genereuse resistance auoient esté emportez, il reuint à toute bride avec les volontaires, & se mettant à la teste de Condé & Anguien de Caualerie, il chargea les ennemis qu'il trouua iusques aupres de **la Halle du Faux-bourg**. [...] Deslandes estant arriué, S.A. luy commande de commencer l'attaque, & le fit soustenir par vn escadron d'Allemands. L'attaque fut vigoureuse, mais la deffence ne le fut pas moins, & les ennemis ne purent estre forcez ; cela obligea son Altesse d'enuoyer querir par le Baron de Gerzé 60. Soldats de l'Altesse, & 60. de Valois avec ce qui restoit des soldats qu'auoit amenez Deslandes & de faire attaquer tout de nouveau la Barricade laquelle ne put estre emportée : Monsieur le Prince voyant que les ennemis faisoient vne si grande resistance, commanda à Deslandes d'aller faire prendre des pics à l'artillerie »

Relation des particulairitez du grand combat donne' le second de iuillet au faux-bourg S. Anthoine. Entre les Troupes du C. Maz. Commandées par les Mareschaux de Turenne & de la Ferté : Et celles de Mr. le Duc d'Orléans & de Mr. le Prince. Ensemble le nom des Morts, blessez & Prisonniers., Bordeaux, G. de la Covrt, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, D 32590 (41).

Enfin, les allusions aux techniques de combat (segments soulignés) supposent que le lecteur y soit quelque peu initié, ou ait au moins l'habitude d'être confronté à ces indications, qui sont typiques du discours sur la guerre de Renaudot. De fait, il sera vu plus loin que les récits de bataille dans les mazarinades pseudo-informatives s'inspirent de la *Gazette de France* : leurs auteurs ont-ils cherché à capter le lectorat de Renaudot ?

Il faut alors rappeler que le périodique royaliste ne s'adresse pas à tous les Français : « À la vérité, le gazetier ne recherchait pas la clientèle du peuple, ni même celle de la moyenne bourgeoisie : son journal s'adresse à l'élite sociale, aux « personnes de condition », aux « bons » et « notables bourgeois » qui sont de son propre aveu ses destinataires habituels. ». Si donc les auteurs de mazarinades pseudo-informatives ont cherché à concurrencer la *Gazette de France*, le lectorat qu'ils visent est essentiellement robin et bourgeois.

Un discours non univoque.

Les indices précédemment évoqués semblent conduire à la conclusion que les élites parisiennes sont la cible privilégiée des mazarinades pseudo-informatives. Cette affirmation doit cependant être nuancée. Certaines pièces vilipendent de façon explicite la haute bourgeoisie, coupable aux yeux des Frondeurs de ne pas témoigner un soutien suffisamment vif au prince de Condé : « Les plus gros Bourgeois de Paris sont faschez de tous les aduantages des Princes : car lors que la Maltote rouloit ils manioient par an des millions, & maintenant ils ne manient pas des cinquante mille liures : C'est pourquoy il ne faut pas s'estonner s'ils n'ont pas daigné armer pour leur propre interest present, de peur de déplaire au Mazarin qui seul peut continuer leurs gains extraordinaires à l'aduenir. » (*Relation veritable De tout ce qui s'est fait & passé à l'attaque du faux-bourg Saint Antoine. Et de la deffaitte des Mazarins, & leur retraite. Ensemble le nombre des morts & blessez*).

Le mélange de deux influences peu compatibles, celle de la *Gazette de France* et celle des pamphlets, dans les mazarinades pseudo-informatives est perceptible dans cette ambivalence à l'égard de la bourgeoisie, objet de toutes les attentions, mais sans être épargnée par la critique.

De fait, les mazarinades pseudo-informatives ne semblent s'inscrire ni en continuité, ni en rupture du processus de développement de la presse d'information au XVII^e siècle : l'influence de la *Gazette de France* est perceptible, pour certaines pièces en particulier, mais cette influence est difficile à mesurer, tant les zones d'ombre demeurent nombreuses quant aux conditions de production des libelles. Une telle nébulosité n'est en elle-même pas étonnante : les mazarinades sont en effet par nature clandestines et mystérieuses. Les gazetiers frondeurs semblent ainsi exhiber leur maîtrise plus ou moins feinte d'une information fuyante.

Telle est l'originalité profonde des mazarinades pseudo-informatives. Ces pièces témoignent d'une double mise en scène : celle de leur composition, depuis les sources jusqu'à l'impression, et celle de l'information en elle-même, c'est-à-dire des nouvelles présentées par les gazetiers. C'est cette mise en forme de l'information et ses enjeux qu'il s'agit à présent d'étudier : que racontent¹⁴⁰ les gazetiers frondeurs en 1652 ? Surtout, comment et pourquoi le racontent-ils ?

¹⁴⁰« Raconter » doit ici être entendu au sens étymologique du terme : « faire un récit détaillé, décrire », d'après la définition donnée par le portail lexical du CNRTL (disponible sur le site <<http://www.cnrtl.fr/etymologie/raconter/verbe>>), (consulté le 26/07/2014).

LES MAZARINADES PSEUDO-INFORMATIVES : MISE EN PERSPECTIVE DES PARADOXES DE LA PRESSE D'INFORMATION AU XVII^E SIÈCLE.

Pour être pseudo-informatives, les pièces qui font l'objet de ce mémoire n'en restent pas moins des mazarinades, c'est-à-dire des textes de combat, des « muses guerrières », pour reprendre le titre de l'ouvrage de H. Carrier¹⁴¹. Cette dimension combative, moins prononcée dans le discours de la *Gazette de France*, n'en est cependant pas absente : aux origines de la presse de propagande, la périodique royaliste mène également la lutte pour le contrôle des opinions par le pouvoir royal. Aussi étrange que cela puisse sembler, la *Gazette de France* et les mazarinades pseudo-informatives semblent s'inscrire dans un même combat, en faveur du même roi... mais pas de la même monarchie.

Comment les gazetiers frondeurs articulent-ils propagande et information dans leurs mazarinades ? Se sont-ils inspirés à nouveau de la *Gazette de France* ? L'information est-elle l'objet principal des mazarinades pseudo-informatives ? Telles sont les principales questions qu'il convient à présent d'envisager.

L'INFORMATION PENDANT LA FRONDE : PROMESSES ET PARADOXES.

La surexposition de la fonction informative

Le rapport des contemporains du XVII^e siècle à la presse d'information est pour le moins ambigu : comme il a été vu précédemment, les lecteurs de la *Gazette de France* ont pleinement conscience du lien étroit qui unit le périodique au pouvoir royal. Renaudot affirme pourtant à plusieurs reprises son ambition de composer de semaine en semaine une feuille « libre et souveraine »¹⁴². Paradoxalement, la surexposition de la fonction strictement informative de la *Gazette de France*, de son objectivité et de son indépendance, semble nourrir la suspicion des lecteurs, plutôt que l'éteindre. La même tension est perceptible dans les mazarinades pseudo-informatives.

L'affiliation affichée des mazarinades n'est en effet pas neutre, mais témoigne au contraire de la prise en compte de l'horizon d'attente des lecteurs potentiels. Il a été vu en première partie que les contemporains de la Fronde sont familiers des termes « courrier », « journal », « relation » : il est probable que les gazetiers frondeurs sachent ce que leurs lecteurs savent, et qu'ils en aient tiré avantage, pour leur propre intérêt, et pour celui du parti auquel ils sont éventuellement affiliés.

Ces mêmes gazetiers exposent explicitement leur volonté d'écrire toute la vérité, et seulement la vérité. Un pacte de lecture est fréquemment établi au début des mazarinades. Le préambule du *Courrier general, portant les nouvelles de tout ce qui se passe aujourd'hui dans l'Estat* est en apparence sans équivoque : « Ce Courrier quelque paresseux qu'il soit, arrive néanmoins bien à propos pour entretenir les Parisiens de la vérité de tout ce qui se passe dans l'Estat, & pour ne

¹⁴¹Carrier, Hubert, *Les muses guerrières : les mazarinades et la vie littéraire au milieu du XVII^e siècle : courants, genres, culture populaire et savante à l'époque de la Fronde*, Paris, Klincksieck, 1996.

¹⁴²Feyel, Gilles, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, p.262.

leur faire part que des nouvelles qui sont assurées, pendant qu'on ne repaist leur auidité que de fumée, selon les caprices de ceux qui sont dans les partis. Neanmoins quoy qu'il ayt couru la Châpaigne & qu'il soit arriué à Espernay le mesme iour que le Cardinal Mazarin y fit son entrée, il a creu que la proximité du lieu le dispensoit d'en dire toutes les particularitez, & qu'il ne faloit point se hasarder d'estre mescreu en racontant quelque chose à l'aduantage ou au desaduantage de ce Ministre, pour meriter vne creance generale sur tout le reste sans aucun soupçon d'infidelité. C'est pourquoy il commence par ce qu'il se passe dans Marseille. ». L'auteur ne prétend pas à la nouveauté, mais à l'impartialité : les nouvelles ne sont pas tant fraîches qu' « assurées », au contraire de toutes les autres nouvelles données aux Parisiens (« on ne repaist leur auidité que de fumée, selon les caprices de ceux qui sont dans les partis »). Or, les nouvelles du *Covrrrier general* sont pour certaines très fantaisistes, voire fantastiques¹⁴³. L'auteur joue-t-il sciemment du décalage entre ce qu'il promet et ce qu'il offre au lecteur ? M. Levesque suggère en effet que les auteurs de mazarinades sont eux-mêmes « conscients du peu de fiabilité des discours »¹⁴⁴. Faut-il considérer que les mentalités du XVII^e siècle sont encore disposées à croire aux miracles, et que cette information a paradoxalement autant de légitimité qu'une autre ? L'auteur croit-il lui-même à ce qu'il écrit et que quelqu'un d'autre lui a peut-être raconté ?

L'auteur du *Covrrrier de la paix, envoye' a son Altesse Royale*, est plus ambigu encore : « Quelque animosité qui se trouue dans les deux partis, i'estime neantmoins que ie seray le bien receu de l'vn & de l'autre, & **me tiens assuré de plaire à tous puisque ie porte la Nouvelle de ce qu'il ayment le mieux** ». Comment comprendre la deuxième partie de la phrase (en gras) ? L'auteur veut-il signifier qu'il apporte la nouvelle d'une paix prochaine ? Ne rapporte-t-il rien d'autre que ce que les deux partis ont envie de lire ? Le double sens du mot « information » (c'est-à-dire d'une part : « nouvelle apportant une connaissance neuve » ; d'autre part : « mise en forme de la nouvelle, en fonction du lectorat visé ») est pleinement exploité.

Or, quelles sont justement les nouvelles rapportées par les gazetiers frondeurs en 1652 ? Apparaissent-elles farfelues, ou au contraire crédibles ? Autrement dit, dans quelle mesure les mazarinades pseudo-informatives sont-elles informatives ?

La guerre, la paix, les chutes de cheval : de quoi parlent les mazarinades pseudo-informatives de l'année 1652 ?

La situation en 1652 n'incite guère à la plaisanterie et à la légèreté, alors que la Fronde s'étirole lentement, mais dans la douleur. De fait, l'information dans les mazarinades pseudo-informatives est essentiellement d'ordre politique et militaire.

Cependant, il arrive que filtrent d'autres nouvelles, tenant davantage du fait divers : en apparence anodins, ces petits faits ont pourtant une réelle importance dans la stratégie de légitimation des mazarinades pseudo-informatives.

¹⁴³En témoignent les récits de prodige évoqués ultérieurement.

¹⁴⁴Levesque, Mathilde, « Une constance renouvelée : la scénographie des mazarinades entre répétition et stratégies de révélation (1648-1652). », *Littératures classiques*, n°78, p.15.

Fadaises et faits divers : la Fronde par le petit bout de la lorgnette.

Faits divers et petites tracasseries des grands hommes.

De même que Renaudot met en scène la vie du Roi et de la Cour au quotidien, y compris à travers ses activités les plus triviales, le *Covrrier Bovrdelois* et le *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume*, se font l'écho des petites affaires des grands personnages de l'État. En 1652, la situation politique difficile de la Cour se prête mal à la description du faste et de la pompe royale. Les cérémonies officielles, les remises de charges et de récompenses, ne sont guère commentées ; seul le *Iovrnal contenant ce qvi se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy, 13 iusques au Vendredy 20. Septembre. 1652*, fait mention de quelques mondanités : « Nous auons eu nouvelle de la Cour, que le Chancelier a repris les Sceaux, & que Monsieur Molé a esté fait Ministre d'Estat, & receu le breuet pour l'Archeuesché de Tholose. Le Marquis de la Vieuville n'a plus la charge de Surintendant des Finances, ayant esté mis à la place le Marquis de Fontenay Mareuil ».

La vie quotidienne de la Cour est évoquée avec sobriété : ce sont surtout ses déplacements qui sont l'objet de l'attention des gazetiers frondeurs.

<i>Cinqviesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles</i>	<i>Sixiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles</i>	<i>Le iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume pendant cette guerre Ciuille. A paris [sic] le vendredy 23. Aoust 1652.</i>	<i>Iovrnal contenant ce qvi se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy, 20 iusques au Vendredy 27. Septembre. 1652.</i>
« D'Amboise le 15. May 1652 » : « Leurs Maiestez arriuerent ici hier & en sont parties ce iourd'huy pour aller à Blois »	« De Sully le 28. Mars 1652. » : « Leurs Maiestez n'ayant pas trouué de seureté dedans Clery, sont venuës en cette ville, esperant retourner en la ville de Paris, ou à Fontaine-bleau »	« Le 19. le Roy donna à disner au C.M. à Pontoise, lequel prist congé de leurs Majestez & de toute la Cour, & partit avec 500. Cheaux, alla coucher proche de Gonesse. »	« Le mesme iour [21] de Samedy, la Reine d'Angleterre arriua en cette Ville avec le Millord Germain, estant vn peu incommodée, le Roy son fils estant demeuré à Cheureuse pour se diuertir à la chasse, ce qui donne suiet de croire que la Cour doit partir de Compiègne pour s'aprocher de Paris »

En revanche, la vie personnelle, voire intime, des personnages fameux de l'époque paraît intéresser singulièrement les contemporains, à commencer par les menus ennuis de santé du prince de Condé ou du duc d'Orléans.

<i>Qvatriesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouuelles.</i>	<i>Iovrnal contenant ce qvi se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy 27. Septembre iusques au Vendredy 4. Octobre, 1652.</i>	<i>Relation des particvlaritez dv grand combat donne' le second de ivillet av favx-bovrg S. Anthoine. Entre les Troupes du C. Maz. Commandées par les Mareschaux de Turenne & de la Ferté : Et celles de Mr. le Duc d'Orleans & de Mr. le Prince. Ensemble le nom des Morts, blessez & Prisonniers.</i>
« D'Agén le 14. Mars 1652 » : « Monsieur le Prince s'estant treuë (sic) indisposé est venu en cette ville, & l'on a tenu Monsieur le Prince de Conty pour se rendre à Miradoux pour commandé, en attendant que Monsieur le Prince se portera (sic) mieux »	« Le 27. son Altesse Royale alla visiter Monsieur le Prince lequel estant incommodé d'une petite fièvre & mal d'estomac fut saigné ce qui donne de l'aprehension à tous les gens de bien & de l'esperance aux ennemis qui se trouent plus estonnés par le recourement de sa santé ».	« De l'autre costé Monsieur le Prince auoit enuoyé le Comte de Fiesque pour aduertir Monsieur le Duc d'Orleans de l'estat des choses, S.A.R. bien qu'elle eut eu de la fièvre toute la nuit monta incontinent à Cheval accompagnée du Duc de Brissac, du Mareschal d'Estampes & de tous les Gentils-hommes & Officiers de sa Maison »

Il arrive aussi que les Grands du royaume connaissent quelques mésaventures, lesquelles sont rapportées, non pas sur le ton de la moquerie, mais avec une certaine solennité, et le respect dû au rang des intéressés. Ainsi, la duchesse d'Eguillon, prise en flagrant délit de trafic de provisions, n'est ni blâmée, ni ridiculisée : « [le Marquis de Richelieu] auoit pris le iour auparauant deux Officiers de son A.R. & renuoyez par courtoisie à son A. avec vne Lettre par laquelle il supplioit S.A.R. de permettre qu'on luy enuoyast de Paris, vne demy douzaine de Bouteilles de vin & autant de Langue de bœuf, son A. donna vn passeport pour ses viures à la Duchesse d'Eguillon, laquelle se seruant de l'occasion fit charger deux Charriots de viures lesquels furent arrestez aux portes & pillez, & les Cheuaux mesme pris, on alla faire mesme des plaintes à son A.R. de ce que la Duchesse d'Eguillon, auoit excédé le contenu de son passeport laquelle s'en excusa sur son Maistre d'hostel, & quelques autres Officiers. » (*Iovrnal contenant ce qvi se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy, 13 iusques au Vendredy 20. Septembre. 1652*). Les faits sont racontés de façon très laconique, sans commentaire d'aucune sorte, de même que l'épilogue de l'affaire : « Le mesme iour [17 septembre] son Altesse Royale fit rendre à la Duchesse d'Eguillon les cheuaux & les charriots qui auoient esté arrestez & pillez le 14. comme nous auons dit. ».

Quel intérêt présentent donc ces anecdotes en apparence insignifiantes, en particulier dans un contexte de guerre civile ? Les gazetiers frondeurs ont-ils cherché à apporter un peu de légèreté à une information politique et militaire lourde et répétitive ? Comment expliquer dans ce cas le ton inhabituellement grave de ces textes ? Les petites intrigues ont peut-être un autre intérêt : elles suggèrent en effet l'habileté du gazetier frondeur à se procurer une information semi-officielle, qui se rapproche de celle de la *Gazette de France*. Ces faits anodins pourraient donc exprimer le désir des auteurs de mazarinades pseudo-informatives (et en particulier, le ou les auteur(s) du *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume*) d'être considérés avec autant de sérieux que Renaudot.

De fait, ces anecdotes doivent-elles être distinguées des faits divers et autres « fadèzes » que Renaudot affecte de mépriser dans son périodique... mais ne dédaigne pas non plus tout à fait ?

Miracles et fadaïses : l'imagination foisonnante des gazetiers frondeurs.

En effet, le gazetier du Roi sait que « le journalisme est le récit de ce qui ne va pas, qui n'est point « commun », qui est « extraordinaire ». Les choses communes et qui arrivent tous les jours » ne peuvent intéresser ses lecteurs »¹⁴⁵. Les « fadèzes » expriment le goût persistant des contemporains pour l'extraordinaire et le merveilleux, y compris dans les pièces d'information : goût dont les auteurs de mazarinades pseudo-informatives tirent parti, en dépit de leurs protestations de sincérité et d'authenticité.

Le courrier general, portant les nouvelles de tout ce qui se passe aujourd'huy dans l'Estat, mêle ainsi des nouvelles politiques a priori véridiques, à des histoires d'apparitions fabuleuses :

« De Dieppe, le 2. Ianuier »	« De Nostre-Dame de Betarran en Bigorre, sur les Monts Pyrenées, le 8. Decembre »
« Vne troupe de ieunes Gentils hommes s'estant icy embarquée pour passer en Hollande, furent obligez de rebrousser chemin par la veue d'vn prodige qui les surprit avec tant d'horreur, qu'ils n'eurent point le courage de pousser plus en auant. Ils virent vne prodigieuse Balaine [...]. La mesme Balaine s'esleua, redoublant & ses bondissements & ses cris, en suite dequoy s'estant encor relarmée sous les eaux, vne troupe de Dauphins s'entrebatans furieusement [sic] les vns contre les autres, firent prendre à cette Nauire le dessein de rebrousser à la faueur du vent, qui s'estant ennagé forte heureusement la ramena à Dieppe dans les 24. heures, les interpretes ont icy beau champ »	« Le 8. de Decembre iour de la Conception Nostre Dame, les Deuots de cette Vierge ayant couru à grande force pour luy aller rendre leurs hommages ordinaires dans sa petite Eglise de Betarran, mais en partie pour entendre vn saint Hermite que les Prestres de cette Chapelle auoient arraché d'vne cauerne des Mont-Pyrenées ouce vieillard auoit desia vescu l'espace de 37. ans, pour luy faire donner vne de ses Predications au public : Ses Auditeurs furent bien estonnez lors qu'ils s'entendirent exhortez à des penitences publiques par les Semonces Apostoliques, de ce bon vieillard, qui disoit auoir veu en songe vn de ces sept Anges de l'Apocalypse qui portoit vne fiole pleine de l'ire de Dieu, qu'il espanchoit dans les terres de cette Monarchie : et de peur que cette proposition ne fut prise pour vne belle inuention d'Orateur, il adjouta qu'estant vn bon matin descendu de sa grotte sur le riuage & aupres de la naissance de la Garonne & du Gauue qui sont bien voisines l'vne de l'autre, il en auoit veu sortir des flots de sang [...] surquoy estant remonté vers sa grotte pour en diuertir ce malheureux presage en leuant les mains & le cœur au Ciel comme vn autre Moïse, il fut rauy en extase pendant son oraison & vit vn Ange qui luy dit que la mesure de nos pechez estoit comble & que la patience de Dieu s'estant lassée de les souffrir, estoit sur le point de se vanger par vne punition exemplaire & generale de tout cét Estat. [...] Nous attendons ce qui s'ensuiuit à la premiere commodité ».

¹⁴⁵Feyel, Gilles, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, p.203.



D'autres mazarinades relèvent des passages de comètes, et les interprètent comme des signes de la colère divine : il faut cependant rappeler que la frontière entre science et surnaturel est encore poreuse au XVII^e siècle.

<i>Unziesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	<i>Le covrrier general, portant les nouvelles de tout ce qui se passe aujourd'huy dans l'Estat.</i>
D'aix en Prouence ledit iour [6 mai] « Il a paru ces iours passez sur cette Ville en Lair comme vne manière de Comette, en forme despée flamboyante, ce qui nous fait aprehender de retomber de nouveau dans les malheurs de la Guerre, dont nous sommes par la grace de Dieu desliurez, ce qui fait resourdre nostre Clergé de faire vne Procession Generale iusques à la sainte Baulme, pour implorer la Misericorde de Dieu, de d'estourner son ire de dessus cette Prouince. »	« Du Mont saint Michel, le 25. Decembre. » « Le 25. du mois de Decembre derniere sur les 4. à 5 heures du matin, vn comete sanglant parut sur l'obeisque (sic) de la tour qui maistrise la citadelle, avec vne queüe de trente à trente cinq aunes qu'il traîne ; iusqu'à ce que commençante enfin à s'esteindre sur les six heurs, vn phantome armé paroissant dans l'air du costé du septentrion, le r'alluma avec vn flambeau qu'il tenoit en sa main gauche allumé des deux costés. Sur les 7. heures le Soleil dissipa tous ces presages, mais il n'osta pas la crainte que les Habitans eurent d'en ressentir enfin les sinistres effets avec tout l'Estat. »

Les faits divers mêlent ainsi étroitement éléments factuels et éléments fictionnels, parfois sans qu'il soit possible de les distinguer clairement des simples anecdotes sur la vie de la Cour. La nature des événements racontés peut constituer un indice, surtout dans un contexte de forte propagande. Les récits de chute de cheval du cardinal Mazarin en sont un exemple :

<i>Nevfiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouuelles.</i>
« De Gien le 19. d'Avril 1652. » « Leurs Maiestez ont esté contraints de quitter la ville à cause des grandes maladies qui si sont rencontrées l'on nous a rescript icy que le Cardinal Mazarin auoit pensé estre tué par vn cheual, sur lequel il estoit monté voulant vser d'une rodemontade qui passe tous les Italiens, il fit passer le Roy par la plaine ou fut deffait tous les Mazarins (sic), le Roy voyant plusieurs caracols, cela épouuenta le Roy qu'il ne voulust pas s'apprester : mais ledit Mazarin estant monté svr vn bon coursier il luy fit faire trois on quatre (sic) caracols, & que le cheual rencontra tousiours de ses carcasses, il eust vne telle frayeur donc que cela fut la cause de jeter le Mazarin par terre ou s'escriant à haute voix que l'on le vint secourir il le fallut leuer de la place, & le mener dans le Carrosse du Roy : L'on tient icy assuremēt que le Prince Thomas à ordre de l'emmener à Pignerolle mais il y a long temps que ce bruit la court, il vaudroit mieux pour tous les bons François que cela fut executé avec tout la Mazarinerie. »

La volonté de ridiculiser le Principal ministre est flagrante : la chute de cheval est en effet un accident infamant, surtout lorsque le cavalier est illustre. Le spectacle de Mazarin à terre est raconté avec une emphase qui contraste avec la circonspection du récit du trafic de la duchesse d'Eguillon : l'appel à l'aide du ministre, « à haute voix », et son incapacité à se relever seul (incapacité accentuée par l'usage de la tournure passive) font de l'événement un spectacle bouffon. Pour autant, la chute de cheval est un fait de la vie de la Cour, au même titre que les déplacements du Roi ou les indispositions des Princes. Le statut de l'information compense en quelque sorte sa dimension théâtrale. Il est donc permis de s'interroger sur la véracité de l'anecdote.

De la même façon, que penser des aventures rocambolesques de la maréchale de Guébrian : « La Mareschalle de Guebrian voyant qu'elle ne pouuoit venir à bout de dessein qu'elle auoit de mettre cette place entre les mains du Cardinal Mazarin, & qu'elle ne pouuoit riē gagner sur l'esprit du Sieur de Chaleuoy nostre Gouverneur, s'aduisa d'un stratageme pour le duper ; ledit Charleuoy (sic) aimoit fort vne Damoiselle de ladite Mareschalle, par le moyen de laquelle elle resolut vne promenade avec ledit Sieur Charleuoy, dōt elle feignit vouloir estre, mais le iour de ladite promenade estant venu, la

Mareschalle dist qu'elle estoit malade, ce qui n'empescha pas leur resolution, mais si-tost que ledit Charleuoy fut hors les pottes [portes] de cette Ville, sept ou huict Caualliers, entre lesquels estoient le nommé Ciron, l'arrestèrent de par le Roy, & l'ont mené à Philisbourg, entre les mains du Comte de Cerny qui en est Gouverneur. Ce que le Major de cette Ville ayant sçeu, à fait dire (sic) audit Comte de Cerny, que si on ne luy rendoit son Gouverneur, il mettroit la place entre les mains de l'ennemy, ledit Major chassa quant & quant ladite Mareschalle que la garnison du Chasteau vouloit tüer, & estant entrée dans la Ville, la Bourgeoisie ayant apri ce stratagesme, l'arresta, en mesme temps & la retenuë prisonniere en attendant la liberté de leur Gouverneur » (« De Brissac le second Avril 1652. », *Septiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles*). Le « stratagesme » mis en place par la maréchale, mêlant politique et amours secrètes, peut sembler quelque peu fantaisiste. Pourtant, il ne s'agit pas là d'un simple bavardage sans suite : les démêlés de madame de Guébrian sont évoqués avec beaucoup de sérieux dans trois numéros successifs du *Covrrier Bovrdelois* :

<i>Hvictiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	<i>Neyfiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	<i>Dixiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>
« De Brizac le 10. Avril 1652 » « Monsieur la Barde Ambassadeur ensuite a icy enuoyé son Secretaire avec quelque peu d'argent pour la garnison, laquelle continuë à faire instance pour se faire rendre le sieur de Charleuoy, & les Soldats disent hautement que si on tarde à le faire, ils seront obligez d'estre vn d'entr'eux pour gouverneur, afin d'euter que les Officiers ne se laissant gagner aux belles parolles qui leur sont faites de la part des ennemis pour leur liurer la place »	« De Brizac le 19. Avril 1652 » « Nostre garnison est dans vn estat de faire election d'vn autre Gouverneur puisque l'on ne veut pas rendre le sieur Charlesuoy leurs (sic) Gouverneur est ce qu'il les oblige à ce dessein qui est pourtant bien à craindre la place estant de consequence comme elle est qu'ils la pourroient mettre entre les mains de l'Estranger »	« De Brizac le 23. Auril 1652 » « Les trois Lieutenans Colonnels (à sçauoir) Vvalther, Bouïllon, Kugler, commandent icy en la place du Gouverneur, lesquels ont du tout bien muny la place du Gouverneur, lesquels ont du tout bien muny les forteresses, & ont fait publier vn placart, dont la teneur est qu'ils veulent viure & mourir pour le seruice du Roy, mais qu'on voudroit remettre le sieur de Charleroy pour gouverneur »

Les nouvelles redeviennent ensuite strictement politiques et militaires. Le rôle de l'intrépide maréchale s'efface, il n'en sera plus question jusqu'au *Douzieme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles* : « La Mareschalle de Guebrian auoit esté comme inuestie à Peluel par la garnison de Brissac, si bien que, ne s'y croyât pas en seureté, elle en est sortie & s'est refugiée à Colmar, iusques où ladite garnison & celle de Pefort l'ont suiui » (« De Dijon, le 19. May 1652. »). L'histoire n'aura pas d'épilogue. Dès lors, quel statut donner à cette nouvelle ? Est-elle purement fantaisiste ? La maréchale de Guébrian a-t-elle véritablement joué un rôle dans la Fronde ?

Les faits divers plus ou moins imaginaires témoignent de l'ambiguïté des mazarinades pseudo-informatives, et ont de fait un réel intérêt pour l'étude de ces pièces. En 1652, ils ne sont cependant pas la préoccupation principale des gazetiers frondeurs.

La politique : des nouvelles de la Cour et de la paix.

Ces derniers suivent en effet avec intérêt les négociations entamées dès le mois d'avril 1652 pour faire revenir la Cour à Paris.

À partir du printemps, la paix est ainsi l'un des deux thèmes majeurs des mazarinades pseudo-informatives.

Une actualité politique à la fois tendue, instable et invariante.

« La paix est un exercice bien plus difficile que la guerre et le résultat souvent fragile d'un processus lent qui suppose un art de la négociation ; cette maxime du périodique sert bien souvent d'exergue à une information ignorante par nature du secret des délibérations. En dépit de ce handicap majeur, [la *Gazette de France*] se passionne pourtant pour les modalités et le cheminement qui permet d'y parvenir »¹⁴⁶ : avec plus d'ardeur encore que Renaudot, les gazetiers frondeurs traquent la moindre information sur l'évolution des débats entre la Cour et le Parlement. Le motif de l'attente de la paix devient récurrent à partir du mois de mars 1652, c'est-à-dire avant le début des négociations (en gras dans le tableau) :

¹⁴⁶Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, p.589-590.

<i>Trosieme [sic] covrrier bovrdeinois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Paris le 7. Mars 1652. » « Le onziesme Mars, leurs Majestez ont enuoyé vers son Altesse Royale pour accommoder les affaires, & que le Cardinal Mazarin se doit retirer à Pignerol. »
<i>Qvatriesme covrrier bovrdeinois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Paris le 19. Mars 1652. » « Monsieur le Cardinal de Rets fut faire visite à son Altesse Royale, luy proposent quelque acomodement pour les affaires que le Cardinal Mazarin se retirera à Pignerolle »
<i>Cinqviesme covrrier bovrdeinois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« D'Auxonne le 18. Mars 1652. » « nous a-t'on assuré que ce Duc [de Lorraine] va à Paris, pour y faire son sejour iusques à la conclusion de la paix general , comme nos Princes y sont portez & que ce Duc souhaite avec tous les gens de bien »
<i>Qvinziesme covrrier bovrdeinois, apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Paris le 18. Iuin 1652 » « Le 18. iour de grand matin arriuerent en cette Ville les Deputez du Parlement qui estoient allez à Melun trouver le Roy pour tascher d' accomoder les affaires. »
<i>Iovrnal veritable et desinteressé de tout ce qui s'est fait & passé tant à Saint Germain en Laye, qu'à Paris, depuis l'arriuée du Roy audit lieu de Saint Germain, jusqu'à present.</i>	« Le Roy ayant dessein d'entrer en son Chasteau de Saint Germain en Laye, fit tesmoigner à Messieurs les Duc d'Orleans & Prince de Condé, qu'il souhaitoit que les troubles presens se terminassent par accomodement »
<i>Le covrrier de la paix, envoye' a son Altesse Royale.</i>	« Les deux Roys [le roi d'Angleterre et le roi de France] dinerent ensemble, & il semble que le Ciel s'est voulu seruir de cette Royale entreueuë pour sauuer la France de son entier embrasement. [...] Sa Majesté Britannique ayant consideré les dangers ou la guerre Ciuile alloit plonger cét Estat, fut voir à son retour à Paris son Altesse Royale & luy fit entendre qu'il auoit compassion de voir les plus vaillants François prests à s'egorger, & qu'il eust desiré pouuoir contribuer de son costé quelque chose pour vn accomodement . Son Altesse lui demanda s'il auait eu charge de la Cour, à quoy sa Majesté Britannique respondit que cela venoit de son propre mouuement & que neantmoins il croioit que l' accomodement ne seroit pas difficile si quelqu'un en ouuroit le traité. [...] Nos Princes & le Parlement ne pouuant plus souffrir cét esloignement ont fait tous leurs efforts, pour persuader le Roy de venir s'asseoir sur son Trosne, ils ont vsé de tant de respect, & de submission enuers Sa Majesté, qu'enfin ils ont obtenu de sa bonté qu'elle viendroit en sa bonne Ville de Paris avec la Paix , pour nous apporter l'abondance & la seureté. [...] Ayant esté représenté au Roy combien il estoit necessaire de s'acheminer à sa bonne Ville de Paris, & d'y apporter la Paix , il a esté touché de celuy qui tient entre ses mains les cœurs des Roys. Il s'est disposé pour y venir, & marchant avec ses Gardes, il doit estre dans cette Ville dans deux jours »
<i>Iovrnal de ce qui s'est passé nouvellement à Paris, à saint Denis & à Compiègne, depuis le 13. Iuillet, iusques à present...</i>	« Messieurs les Princes n'entreprennent aucune chose iusques au retour des Deputez du Parlement qui sont encore à saint Denis, & à l'arriuée de l'Archiduc Leopold qui est le sujet de l'éloignement de l'armée Mazarine qui se va faire en bref, & y a apparence que cela fera resoudre les vns & les autres à faire la paix generale , que chacun demande pour se voir deliurez de tant de maux qui ruinent la France. »
<i>Relation veritable de tovt ce qui s'est passé en Parlement, le Lundy trentiesme Sept. 1652...</i>	« Monsieur Talon Aduocat General du Roy au Parlement de Paris, ayant esté député par la Cour, par l'Arrest du Ieudy 26 Septembre, afin d'aller derechef trouver le Roy, pour le supplier de vouloir donner la paix à ses sujets, & de reuenir en sa bonne ville de Paris »
<i>Le iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume pendant cette guerre Ciuile. A paris [sic] le vendredy 23. Aoust 1652.</i>	« Lemesme iour vingtiesme, le President de Bailleul fut député avec Messieurs les Presidens de Nemon & de Maisons vers S. A. R. & Monsieur le Prince, pour les supplier de se trouver à l'Assemblée du Parlement, qui se doit tenir le vingt-deux ou vingt-troisiesme, afin d'aduiser aux moyens pour faire la Paix [...] Hier 22. du mois S. A. R. & M. le P. renouvelerent leurs protestations au Parlement, de poser les Armes aussi tost que le C. M. seroit hors du Royaume & de se demettre de leurs charges de Lieutenant de l'Estat & de General des Armées : ce qui nous fait esperer la Paix, si la Cour vse d'autant de sincerité que nos Princes & le Parlement.»
<i>Iovrnal contenant ce qui se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy, 13 iusques au Vendredy 20. Septembre. 1652.</i>	« Le mesme iour 13. du courant, les Deputez du Clergé receurent la response du Roy à Compiègne, qui luy fut donnée par escrit : Par laquelle sa Majesté tesmoigne auoir eu leur deputation pour tres-agreable, [...] Que sa Majesté proteste vouloir donner la Paix à ses suiets pour paruenir à celle de toute la Chrestienté, qu'elle n'a rien obmis de son costé pour l'vne & pour l'autre, ayant fait publier vne Amnistie generale, & ayant sacrifié ses ressentiments pour le repos public, qu'elle desire avec impatience retourner à Paris [...] Le 15 par ordre du Coadjuteur de Paris Cardinal de Retz, tous les Curez de Paris, & Predicateurs firent entendre au peuple par leurs Sermōs qu'on auroit la Paix, & plusieurs mesmes firent leur predication sur la Paix. »
<i>Iovrnal contenant ce qui se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy, 20 iusques au Vendredy 27. Septembre. 1652.</i>	« Le sieur de Botrus Controleur General de la Maison de la Reine, apporta il y a quelques iours vn Traité de paix à S.A.R. de la part du Roy, par lequel sa Maiesté accordoit vne Amnistie generale, à la reserue du sieur Martin, & du Comte du Daugnou, & que M. le Prince iouïroit pendant trois ans du grand conuoy de Bourdeaux pour le remboursement des deniers qu'il a employez à cette guerre. [...] Le Roy est party de Compiègne Lundy & est maintenant à Mantes, où les Deputez des six Corps de Marchands sont allez, esperant d'obtenir la Paix ».

Le dialogue, loin d'être rompu, semble au contraire extrêmement intense, et compenser en quelque sorte l'enlisement des négociations de paix.

Tout dire...

La vie politique sous la Fronde apparaît en effet à la fois curieusement riche et banale dans les mazarinades pseudo-informatives. Les coups d'éclat sont rares. Les demandes de passeport, les décisions prises d'envoyer des députés négocier la paix, semblent constituer l'essentiel de l'activité du parlement de Paris.

L'intérêt pour la politique, y compris dans ce qu'elle a de moins spectaculaire, est un trait caractéristique des mazarinades pseudo-informatives en 1652. La dimension cérémonielle des assemblées du Parlement est fidèlement rendue dans les libelles, qui font pénétrer le lecteur dans le secret du mécanisme des délibérations, avec une certaine audace.

<p><i>Relation veritable de tovt ce qui s'est passé en Parlement, le Lundy trentiesme Sept. 1652.</i></p>	<p><i>Relation veritable de ce qui s'est fait et passe' en parlement le Lundy 14. Octobre 1652.</i></p>
<p>« Sur les sept heures du matin [le lundi 30] son A.R. seroit venu en la Sainte Chapelle du Palais, assisté de Messieurs les Ducs de Beaufort, d Sully, de Rohan, & de la Rochefoucaut, & autres Princes & Seigneurs [...]. Estant party de la sainte Chappelle auroit passé par la grand'Salle, & Monsieur de Beaufort par la Gallerie des Prisonniers, & de là au Greffe Ciuil, & son A.R. ayant pris la place que sa naissance & son merite lui dōnent, Monsieur de Nesmond luy auroit adresse la parole & dit, Que la Cour n'auoit voulu decacherer les Lettres que Monsieur l'Aduocat General Talon auoit receuës : L'on auoit commencé par l'ouuerture de celle de Monsieur le Chancelier [...]. L'on auoit aussi faict ouuerture de la lettre de Monsieur le Garde des Seaux [...]. Apres quoy, Monsieur de Nesmond auroit faire dire par vn des Greffiers du Parlement à Monsieur de Beaufort de venir pour estre oüy sur les charges, & informations faictes contre luy, a la Requeste de Monsieur le Procureur General, pour raison du duël d'entre-luy & de defunct Monsieur le Duc de Nemours, & ensuite procedé au jugement. Qu'estant entré dans la Grand Chambre y ayant pris sa place au milieu d'icelle ; Monsieur de Nesmond l'auroit enquis s'il n'auoit pas obtenu des Lettres d'abbolition, au sujet du duël dont estoit question, y ayant respondy qu'ouy : il l'auroit ensuite interrogé sur plusieurs Articles qu'il n'est bien à propos de reciter. Ledit sieur de Beaufort retiré, & Monsieur Bechefert substitud (sic) de Monsieur le Procureur General mandé, a pres auoir dit ses Conclusions a la Cour, luy semblablement retiré, il a esté rendu Arrest par lequel sans auoir autre partie au procès que le Procureur General ; Monsieur le Duc de Beaufort est renuoyé quitte & absous des cas a luy imposez [...] Il y auoit encore quelques rapport à faire a la Cour ; mais l'heure d'vnze ayant sonné, a que l'on a remis l'Assemblée à Mercredy prochain, Dieu nous en donne bonne yssuë. »</p>	<p>« Le Lundy quatorziesme Octobre, son Altesse Royale, accompagné de Monsieur le Duc de Beaufort, de Monsieur le Mareschal d'Estampes, & autres Seigneurs, s'est rendu au Palais sur les huit heures du matin, & estant entré en la Grand'Chambre, & pris sa place que sa naissance, sa dignité, & son merite luy ordonnent, dit à la Compagnie, qui suiuant la Promesse qu'il leur auoit faite, il auoit des Samedy dernier enuoyé vn Courier au Roy, portant deux de ses lettres »</p>

Paradoxalement, l'ingénierie parlementaire semble davantage préoccuper les gazetiers frondeurs que les événements remarquables (rares, certes) qui se produisent au printemps et à l'été 1652.

Ou presque...

L'entrée de la duchesse de Montpensier dans Orléans, et l'arrivée du duc de Mercœur en Provence, sont les deux seuls événements politiques d'envergure racontés par ces mêmes gazetiers, en avril et mai 1652. Le *Covrier Bovrdelois* consacre deux nouvelles aux entreprises de la Grande Mademoiselle, dans le sixième¹⁴⁷ numéro de la série ; les *Novvelles extraordinaires, contenant les particularitez de ce qui s'est passé tant, à Blois qu'à Gerjeau & és enuirons. Et l'entrée de Madamoiselle dans la Ville*

¹⁴⁷« D'Orleans du 28 Mars 1652 », et « De Paris ce 28. Mars 1652 », *Sixiesme covrier bovrdeois apportant tovttes sortes de nouuelles.*, Paris, Clavde le Roy, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, Br. 2432 Rés.

d'Orleans : Ensemble la Marche de Monsieur le Duc de Beaufort vers ledit Gerjeau., y font allusion. L'accueil glacial réservé au duc de Mercœur fait quant à lui l'objet d'une mazarinade¹⁴⁸, et de deux courts récits dans les numéros douze¹⁴⁹ et treize¹⁵⁰ du *Covrrier Bovrdelois*. À partir de la fin du mois d'avril, Paris est aux mains du duc d'Orléans et du prince de Condé : or, l'arrivée de Condé à Paris n'est pas commentée dans le *Covrrier Bovrdelois*, pas plus que dans les mazarinades pseudo-informatives parues à la même période (du moins, pour le corpus considéré). L'événement n'est pas anodin, pourtant, les gazetiers ont visiblement choisi de l'ignorer. Le silence fait partie de la stratégie de l'information à l'œuvre dans les mazarinades pseudo-informatives : les auteurs ont-ils pris exemple sur Renaudot, lui-même parfaitement à l'aise avec la technique de l'omission volontaire ?

Les mazarinades pseudo-informatives témoignent ainsi de l'avènement d'une nouvelle forme d'information : il n'est pas insignifiant que des publications éphémères et très réactives rapportent de façon continue et presque instantanée des événements a priori mineurs, plutôt que des faits plus retentissants. Les mazarinades pseudo-informatives de l'année 1652 font le récit de la Fronde quotidienne, y compris dans ce qu'elle a de moins exceptionnel, dans la continuité de la démarche de Renaudot. Cette évolution vers une information plus régulière, prétendant donner aux lecteurs une vision et une compréhension exhaustives des événements, s'illustre particulièrement dans le traitement du principal sujet de préoccupation des Français en 1652 : le fait militaire.

La guerre.

Le centre des préoccupations.

H. Carrier estime que près d'une mazarinade sur cinq en 1652 est une relation militaire. Cependant, le nombre de mazarinades pseudo-informatives ayant pour thème la guerre (au sens le plus large du terme, c'est-à-dire les batailles, mais aussi les déplacements de troupes, les préparatifs de toutes sortes, le quotidien des populations), est beaucoup plus élevé, en particulier entre les mois de février et juin, alors qu'aucune entente n'est trouvée entre la Cour et les Frondeurs.

Les titres des mazarinades pseudo-informatives de l'année 1652 traduisent l'intérêt marqué des auteurs pour les faits d'armes, comme le montre la récurrence des termes « armée », « troupes », « défaite », « combat » :

- *Iovrnal de ce qvi s'est passé nouvellement à Paris, à saint Denis & à Compiègne, depuis le 13. Juillet, iusques à present. I. La Lettre du Cardinal Mazarin au Cardinal de Rets. II. La Mort de Mancini, nepueu du Cardinal Mazarin. III. La resolution du Roy au voyage de Bourgogne. IV. Et l'estat de l'Armée de l'Archi-Duc Leopold.*
- *Iovrnal de ce qvi s'est passe' a Angers depvis l'entree dv C. Mazarin en France. Auec les Articles du Traitté.*
- *Iovrnal de ce qvi s'est passe' au siege d'Estampes, entre l'Armée du Maréchal de Turenne, & celle de Messieurs les Princes.*

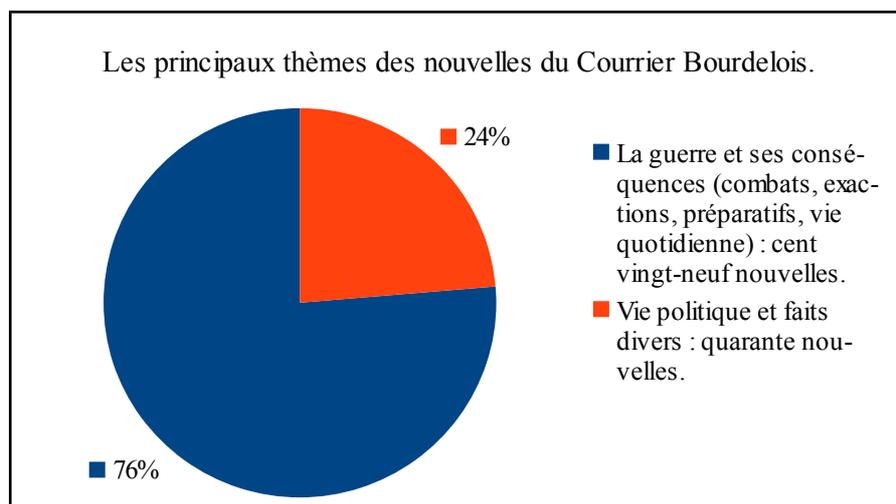
¹⁴⁸ *Le covrrier provencal, svr l'arrive'e dv Dvc de Mercoevr en Provence.*, Paris, Iacques le Provencal [sic], 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309416.

¹⁴⁹ « D'Aix, le 16. May 1652. », *Douzième covrrier bovrdeleois apportant tovttes sortes de nouvelles.*, Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, P.F. 4751 (14).

¹⁵⁰ « D'Aix, le 22. May 1652. », *Treiziesme covrrier bovrdeleois. Apportant tovttes sortes de nouvelles.*, Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, P.F. 4751 (15).

- *Iovrnal de tovt ce qvi s'est faite & passé en la Ville de Bourdeaux, depuis le 24. Iuin jusques à present, entre les Bourgeois de la Ville, & les Ormistes, ou il y a eu **rude combat** entr'eux, & est demeuré pour le premier combat plus de trois à quatre cens hommes de chaque costé, & les noms de ceux qui y sont morts & blessez. Avec l'enleuement de deux pieces de Canon, & six Fauconneaux hors de l'Arsenac de ladite Ville.*
- *Le covrrier extraordinaire apportant les novuelles de Bordeaux, Bourg, Libourne, Tallemon, la Bastide, & autres lieux. Avec l'Estat des **Troupes Espagnoles**. Ensemble la démarche du Comte d'Harcourt, & la disposition de l'Armée de Monsieur le Prince.*
- *Le premier covrrier des princes apportant tovttes les nouuelles, tant de la Cour que de l'Armée de son **Altesse Royale** & d'ailleurs.*
- *Le second covrrier de la **bataille**, avec les particularitez du **Combat**, qu'il a rapportées à son Altesse Royale.*
- *Novvelles extraordinaires contenant tovt ce qui s'est passé à la Cour, depuis la **défaite** des Mazarins. Avec les particularitez de la poursuite de leur **deroute**. Ensemble les resolutions prises dans leur **Conseil de guerre** iusques à present.*

Il faut considérer à part les cas du *Covrrier Bovrdelois* et du *Iovrnal contenant, les novelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume*. Ces deux périodiques rapportent en effet un plus grand nombre d'événements que les mazarinades pseudo-informatives qui se présentent comme le récit d'un seul événement (même si ces dernières peuvent aussi, parfois, mêler plusieurs thèmes). Les nouvelles très longues du *Iovrnal contenant, les novelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume*, sont très hétérogènes, mêlant information politique et information militaire. A l'inverse, les nouvelles plus courtes du *Covrrier Bovrdelois* sont aussi plus homogènes : principalement politique lorsqu'elle provient de Paris, l'information venue de province est essentiellement d'ordre militaire.



Un spectacle quotidien, mis en scène.

De la même façon que la vie politique, la situation militaire de la France est décrite dans son quotidien.

L'intendance en temps de guerre.

La guerre affecte en premier lieu les populations civiles en province. Le discours sur la guerre de la *Gazette de France* n'ignore pas ces contraintes. Renaudot choisit au contraire d'en faire un sujet d'information à part entière : « L'information fait également ressortir les nombreuses contraintes imposées aux habitants des zones de conflit : entraves à la circulation des biens et des personnes, délais d'obtention des passeports, ruine du commerce, enchérissement des denrées consécutif au blocage des convois alimentaires, prohibition de telle ou telle importation, difficultés de subsistance, etc. mais celles qui apparaissent le plus fréquemment sont les contributions, présentées comme le fait normal et habituel de la guerre, voire l'un de ses buts principaux. »¹⁵¹. Le quotidien d'un royaume bouleversé est également rapporté dans les mazarinades pseudo-informatives.

Les « questions d' « intendance » », pour reprendre le terme employé par S. Haffemayer, sont évoquées dans dix-huit des quarante-sept mazarinades du corpus, et dans les deux séries du *Covrrier Bovrdelois* et du *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume*. La préoccupation la plus vive concerne les vivres :

¹⁵¹Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, p.575.

Les mazarinades pseudo-informatives : mise en perspective des paradoxes de la presse d'information au XVIIe siècle.

<i>Relation veritable contenant l'estat du siege de la ville d'Estampes. Et ce qui s'est passé aux attaques des 6, & 7. Iuin ...</i> ¹⁵²	« les munitions de bouche [...] sont en abondance dans la ville »
<i>Relation dv secovrs iette' dans Villenevfve d'Agennois : par M^r le Comte de Marchin, ...</i> ¹⁵³	« Le premier soin du sieur du Plessys fut d'apprendre du Marquis de Theobon l'estat de la ville. il trouua qu'il y auoit encor grande quantité de bleds, & qu'elle estoit suffisamment pourueüe des munitions de guerre »
<i>Le premier covrrier des princes aportant toute sorte de Nouelles.</i> ¹⁵⁴	« les viures, qui sont en assez grande abondance dans Paris, [...] sont chers à cause du desordre »
<i>Sixiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouuelles</i>	« Quelques-vns de la Cour ont escrit de Blois en cette ville à leurs amis que la cherté des viures & autres d'entrées (sic) y est si grande qu'on n'y peut plus subsister & que les troupes que le Card. M. a ammené avec luy font tant de desordre ou ils logent que le pauvre peuple en est tellement persecuté qu'ils sont contraints de tout abandonner, quelque plainte qu'ils ayent peu faire, il semble que cela ne peut pas long temps durer veu la misere qui est à la Campagne. » (« De Paris ce 28. Mars 1652 »)
<i>Septiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouuelles</i>	« La disette des viures est si grande en ces quartiers à cause des gens de guerre qui ont fait vn tel degasts, qu'il semble que le feu ayt passé par tout, ayant vollé & violé tout ce qu'ils ont rencontré, en sorte que la campagne est desnuee de ses habitâs qui fait que ny pouuât plus subsister : Le Cardinal Mazarin appris resolution de mener leurs Maiestez du costé de Lyon pour aller de la en Avignon. » (« De Sully le 8. Avril 1652 »)
<i>Dixiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouuelles</i>	« Le bruit est icy grand qu'il nous vient quantité de bled de Paris que nous attendons avec d'autant plus grande impatience que nous en auons bien besoin, & que nous partirons bien tost pour aller du costé de la Normandie » (« De S. Germain le 29. Avril 1652 »)

Les mazarinades pseudo-informatives révèlent également l'importance vitale de la circulation des hommes et des marchandises :

<i>Second covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouuelles</i>	« Nous jöüissons de bien voir regorger la riuere du costé de Lormond, de quantité de navires Anglois qui ont apporté grand nombre de moruës & de harans. » (« De Bordeaux le 22. Fevrier 1652 »)
<i>Trosieme [sic] covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouuelles</i>	« Les Marchands Anglois sont icy en grand nombre, qui nous apportent continuellement quantité de marchandises, & nous font esperer de charger le reste de nos vins, & de les acheter à haut prix. » (« De Bordeaux le 28. Fevrier 1652 »)
<i>Sixiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouuelles</i>	« Cependant les Anglois continues (sic) le Commerce avec nous, & la marrée conduisit auant hier deuant le port deux gros vaisseaux de cette Nation avec vn tres beau equipage » (« De Bourdeaux ce 24. mars 1652. »)

Les populations sont en outre véritablement hantées par la crainte de la pauvreté et des exactions engendrées par la guerre civile. La question du coût de la guerre n'est en effet pas négligeable, surtout en 1652, alors que la moisson de 1651 a été

¹⁵²Relation veritable contenant l'estat du siege de la ville d'Estampes. Et ce qui s'est passé aux attaques des 6, & 7. Iuin, entre les troupes de Son Altesse Royale, commandées par les Comte de Tauannes, Baron de Clinchamp, & de Vallon, & celles du Mareschal de Turenne. Avec la response de Son Altesse Royale à M^{rs} les Deputez du Parlement sur le sujet de l'arriüee des troupes du Duc de Lorraine., Paris, Jacques le Gentil, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309520.

¹⁵³Relation dv secovrs iette' dans Villenevfve d'Agennois : par M^r le Comte de Marchin, Lieutenant General des Armées du Roy, sous l'autorité de Mr le Prince. Avec la prise de la Serre-Balthasar prés Bazas., Paris, Nicolas Vivenay, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309900.

¹⁵⁴Le premier covrrier des princes aportant toute sorte de Nouelles., Paris, Simon le Portevr, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309917.

« désastreuse »¹⁵⁵, selon M. Pernot. L'inquiétude légitime des populations se trouve de fait exprimée à plusieurs reprises dans les mazarinades pseudo-informatives :

<p><i>Le covrrier provençal, svr l'arrive'e dv Dvc de Mercoevr en Provence.</i></p>	<p>« Ce qui augmente l'apprehension de ce peuple est que ce Prince estant venu allumer la guerre en ce pays, il n'y a pas apporté les moyens de la faire, & qu'il n'a pas de l'argent mesme pour la despense, il se fait aduancer par ses Pouruoyeurs sous de belles promesses, les Marchands sont prés de fournir à son équipage, & ceux qui sont au tour de sa personne ne pensent qu'aux moyens d'éleuer leur fortune aux despens de la Prouince. Le Cheualier de Ianslon qui faisoit le Philosophe s'est laissé corrompre par cette esperance, & a gagné son frere qui est Procureur du país au Mazarin par vne Compagnie de cheuaux legers qui deuore le pauvre peuple »</p>
<p><i>Iovrnal de ce qvi s'est passe' a Angers depvis l'entree dv C. Mazarin en France</i>¹⁵⁶</p>	<p>« Pendant tous ces iours Monsieur de Rohan, fut incessamment occupé aux reparations & fortifications de la Ville, à l'entretien de l'Vnion de tous les Peuples à ses interets, à la seureté de ses gardes, & à la subsistance de ses Troupes, afin quelles ne fussent en aucune façon à charge aux Bourgeois »</p>

¹⁵⁵Pernot, Michel, *La Fronde*, p.273.

¹⁵⁶*Iovrnal de ce qvi s'est passe' a Angers depvis l'entree dv C. Mazarin en France. Avec les Articles du Traitté.*, Paris, Iean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309491.

Les populations victimes de « l'incontrôlable soldatesque ».

Les populations civiles doivent aussi supporter les violences et les pillages des troupes en campagne. Les exactions en tous genres font partie du quotidien de la guerre que racontent les gazetiers frondeurs :

<i>Relation veritable Contenant la chasse donnée au Comte d'Harcourt deuant Bordeaux</i> ¹⁵⁷	« C'est assez traîner nostre Roy de Prouince en Prouince, c'est assez ruiner les peuples de tous costez, puis qu'il est si pres de Paris il faut le remettre en liberté, & le deliurer de la puissance d'un Ministre estrangier, qui est declaré criminel de leze Majesté par plusieurs Arrests du Parlement [...] ; mais si cette mal-heureuse Prouince, que ie plains desia, estoit encore capable de conseil, elle ne receuroit pas ce Perturbateur, qui entraine avec luy tant de miseres, qu'elle s'en rapporte au Poictou, à la Xaintonge & au Berry, qui ont esté entierement ruinées par les tyrannies & volleries de ses adherans ».
<i>La veritable relation de ce qui s'est passe' entre les Habitans de la ville d'Angers, & les troupes du Cardinal Mazarin, conduites par le Mareschal d'Hoquincourt. d'Angers les 14. & 17. Fevrier 1652</i> ¹⁵⁸	« Les Soldats qui sont deuant la Ville font toutes sortes de desordres : Ils pillent, violent, bruslent, enleuent les filles dans les Bourgs & Villages qu'ils font rachepter à leurs peres & meres »
<i>Seconde relation de ce qui s'est fait et passe' devant la Ville d'Angers, par Monsieur le Duc de Rohan & les Habitans, contre les Troupes du Cardinal Mazarin. d'Angers les 21. & 23. Feurier 1652</i> ¹⁵⁹	« Ils continuent à faire toutes sortes de violences & actes d'hostilité, sans espargner les personnes & choses sacrées, ny faire distinction de ceux de leur party, ayant pillé la maison de plaisance de nostre Euesque [...], & l'abbaye des Religieuses du Perray »
<i>Second covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles</i>	« Le Comte d'Harcourt qui s'estoit avancé iusques au chasteau du Marqui de Bourdeille [...], a pris sa marche du costé de Xaintonge [...] sur l'esperance qu'on dit qu'il a mieux réussi au païs de Xaintonge que dans celuy cy, où il n'a rien fait de considerable que d'auoir fait piller quelques villages des enuirons de cette ville » (« De Perigueux, le 19. Fevrier 1652 »)
<i>Trosieme [sic] covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles</i>	« Chacun sçait la mauuaise conduite des Mazarins, qui n'ont sçeu dissimuler leurs mauuais desseins à l'encontre des bons François & veritables Frondeurs, qui apres auoir ruiné toutes les Prouinces, ne se sont pas contentez, ils se sont mesme attaque à la capitale Ville du Royaume, et pour faire paroistre leur rage, se sont jettez dans les terres appartenant à Monsieur le Prince ; & de plus celuy qui sembloit estre tenu l'un des supports de la ville de Paris pendant la guerre, c'est luy qui a fait piller les meilleurs laboureurs, & qui a fait tuer plus de deux cents moutons à un seul Laboureur, sans conter le reste qui ne se peut comprendre, tout ce mal a esté commis par l'ordre de Monsieur le Duc d'Elbeuf » (« De Paris le 7. Mars 1652. »)
<i>Sixiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« L'Armée du Comte d'Harcourt est tousiours aux enuirons de cette ville, qui continue ses degats à l'ordinaire, & leue generallement par tout la Taille, mesme nous a obligé a luy donner 2500. mil liures pour esloigner ses troupes de nostre ville & pour ne pas recevoir de sa part garnison, Mais comme dans ce party on n'effectuë que rarement les parolles qui y sont données, il n'eust pas plustost receu ladite somme qu'il nous enuoya vne grosse garnison qui exerce toutes les violences imaginables tant dedans que dehors nostre ville. » (« De Condom le 22. Mars 1652. »)

¹⁵⁷Relation veritable Contenant la chasse donnée au Comte d'Harcourt deuant Bordeaux. Avec la deffaite de son arriere-garde. Et l'arriuée du Courier du Duc de Loraine., Paris, Jean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, Rés 309429.

¹⁵⁸La veritable relation de ce qui s'est passe' entre les Habitans de la ville d'Angers, & les troupes du Cardinal Mazarin, conduites par le Mareschal d'Hoquincourt. d'Angers les 14. & 17. Fevrier 1652., Paris, Veusue I. Gvillemot, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309245.

¹⁵⁹Seconde relation de ce qui s'est fait et passe' devant la Ville d'Angers, par Monsieur le Duc de Rohan & les Habitans, contre les Troupes du Cardinal Mazarin. d'Angers les 21. & 23. Feurier 1652., Paris, Veusue I. Gvillemot, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309599.

Les violences à l'égard des populations apparaissent curieusement plus cruelles que les batailles entre troupes royales et troupes frondeuses, d'autant plus que pour être le fait normal de la guerre, ces exactions n'en sont pas moins présentées comme profondément injustes. Le quotidien banal de la guerre contraste avec l'héroïsme de l'art militaire... mais est pourtant tout autant commenté.

Ainsi, l'événement trivial, normal, de la Fronde semble être le sujet de prédilection des gazetiers frondeurs. Le contraste avec la fougue des premiers libelles est saisissant : même les faits divers les plus douteux conservent une certaine crédibilité. Le factuel a pris le pas sur le fictionnel, au moins en apparence. Les gazetiers frondeurs semblent s'être de nouveau nettement inspirés des thèmes la *Gazette de France* pour leurs compositions : les similitudes sont particulièrement troublantes dans les cas du *Covrrrier Bovrdelois* et du *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume*. Cependant, les mazarinades pseudo-informatives ont-elles véritablement vocation à informer ? En effet, en admettant que les gazetiers frondeurs aient cherché à combler la demande des Parisiens en nouvelles récentes, pourquoi choisissent-ils de rapporter ce qui est banal, et qui ne renseigne finalement guère sur la situation du royaume, voire, de manière encore plus paradoxale, sur ... ce qui n'arrive pas.

Une fonction d'information manifeste, et pourtant.

Les mazarinades de l'année 1652 dont le titre semble promettre un contenu informatif ont été qualifiées tout au long du mémoire de « pseudo-informatives » : il est à présent temps de justifier l'emploi de cet adjectif.

Promettre beaucoup, dire peu : les stratégies de dilution de l'information dans les mazarinades pseudo-informatives.

Les mazarinades qui s'apparentent à des bulletins d'information tiennent-elles leurs promesses ? L'étude de leurs thèmes pourrait le laisser croire. Cependant, les questions d'intendance, les nouvelles de la Cour ou du Parlement, servent avant tout de faire-valoir et de prétexte à la diatribe contre Mazarin et l'absolutisme monarchique.

Il a été vu que les titres des mazarinades pseudo-informatives, très longs, s'affichent pleins de promesses : à les considérer avec attention, ces titres sont en fait bien vagues. La relation annonce de façon floue un récit d'événements non datés, désignés au moyen d'une formule plus évocatrice que proprement informative : « ce qui s'est passé », à l'attaque de telle place par exemple. Tout en feignant de promettre beaucoup, les gazetiers frondeurs s'engagent bien peu vis-à-vis de leurs lecteurs. De fait, l'information annoncée est reléguée au second plan, au profit de son commentaire par l'auteur. Les nouvelles politiques et militaires sont « souvent [diluées] au point d'être [noyées] sous la contextualisation. La volonté de mise en valeur se trouve réduite à néant »¹⁶⁰. Les faits racontés sont en effet commentés à outrance. L'auteur de la *Relation veritable contenant tovt ce qui s'est passé à la defaite des troupes du Mareschal de Turenne, à l'attaque de la ville d'Estampes, par l'armée de Son Altesse Royale, commandée par Messieurs les Comtes de Tauannes & de Clinchamp*, semble annoncer un compte-rendu militaire détaillé des événements d'Étampes. Sans compter le premier feuillet et le verso

¹⁶⁰Levesque, Mathilde, « Une constance renouvelée : la scénographie des mazarinades entre répétition et stratégies de révélation (1648-1652). », *Littératures classiques*, n°78, p.16.

blanc du dernier feuillet, ladite relation est un texte relativement court de cinq pages. L'affrontement entre les troupes mazarines commandées par le maréchal de Turenne et les troupes frondeuses du comte de Tavannes et du comte de Clinchamp, est évoqué en à peine une dizaine de lignes, au milieu de la mazarinade : le texte débute par une longue (deux pages et demi) diatribe contre Mazarin, et se conclut par un tout aussi long appel à rallier le parti des Princes et à mettre fin à la guerre civile. L'exégèse représente également la moitié ou plus du texte dans :

- *La Relation veritable Contenant la chasse donnée au Comte d'Harcourt deuant Bordeaux. Avec la deffaite de son arriere-garde. Et l'arriuée du Courier du Duc de Lorraine.*
- *La relation veritable, contenant le grand combat donne entre l'Armée de S.A.R. Commandée par M. le Prince, & M. le Duc de Nemours. Contre les troupes du C.M. par le Mareschal d'Hoquincourt.*
- *La relation veritable, contenant le grand combat donné entre les troupes de Son Altesse Royale, & celles du C.M. à l'attaque d'Estampes.*
- *Les Nouvelles extraordinaires, contenant les particularitez de ce qui s'est passé tant, à Blois qu'à Gerjeau & es enuirons. Et l'entrée de Mademoiselle dans la Ville d'Orleans : Ensemble la Marche de Monsieur le Duc de Beaufort vers ledit Gerjeau.*

Ainsi, comme l'écrit M. Levesque, « le plus souvent, l'objet du discours initial – Mazarin majoritairement – finit par n'être plus qu'un prétexte à l'épanchement de la verve satirique. »¹⁶¹. Les mazarinades pseudo-informatives se distinguent des mazarinades strictement polémiques en ce qu'elles prennent pour « objet initial » de leur discours des faits d'actualité : or, ces faits ont un rôle illustratif, intervenant comme une « caution à l'appui des discours »¹⁶², en particulier dans les relations militaires.

« « Faire parler » les faits » : la pseudo-information, ou l'art de la démonstration déguisée.

Selon O. Ferret : « Il s'agit, et c'est sans doute là la fonction essentielle du pamphlet, de « faire parler » les faits, en les intégrant à une vision de la situation qui, par certains aspects, préexiste à l'évènement, et qu'il s'agit d'étayer. »¹⁶³. La portée démonstrative des mazarinades pseudo-informatives est ainsi parfois clairement exprimée :

- Soit en préambule, comme dans la *Relation derniere et veritable de tout ce qui s'est passe' en l'Attaque & Combat de la Ville d'Estampes entre l'Armée du Roy & celle de Mrs les Princes, vers S. Lazare & le lieu appellé les Corps Saints, depuis le 29. May iusques au 1. Iuin 1652*¹⁶⁴ : « Il est raisonnable que les bons François qui languissent depuis tant de temps sçachent les malheurs qui suiuent leurs persecuteurs, & les benedictions qui accompagnent ceux qui les protegent, & qui traueillent au repos de l'Estat, & à la liberté de nostre jeune Roy ».
- Soit à la fin de la pièce, comme dans *La relation veritable, contenant le grand combat donne entre l'Armée de S.A.R. Commandée par M. le Prince, & M. le Duc*

¹⁶¹Levesque, Mathilde, « Une constance renouvelée : la scénographie des mazarinades entre répétition et stratégies de révélation (1648-1652). », *Littératures classiques*, n°78, p.6.

¹⁶²Ferret, Olivier, « Pamphlet et information politique », *Gazettes et information politique sous l'Ancien Régime*, p.148.

¹⁶³Ferret, Olivier, « Pamphlet et information politique », *Gazettes et information politique sous l'Ancien Régime*, p.150.

¹⁶⁴*Relation derniere et veritable de tout ce qui s'est passe' en l'Attaque & Combat de la Ville d'Estampes entre l'Armée du Roy & celle de Mrs les Princes, vers S. Lazare & le lieu appellé les Corps Saints, depuis le 29. May iusques au 1. Iuin 1652.*, Paris, Jacob Chevalier, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309427.

de Nemours. Contre les troupes du C.M. par le Mareschal d'Hoquincourt : « ce qui se voit par le Combat qui s'est donne ou Monsieur le Duc de Nemours, s'est comporte avec tant de zele, & de generosité, que nous sommes obligez à prier Dieu, pour sa guerison nous ne sçauons pas ce qui s'est passé ensuite : car on attend vn second Courier, pour en sçauoir les particularitez par le menu : cependant i'ay creu qu'il n'estoit pas hors de propos de vous faire sçauoir ce qui s'estoit passé pour vous faire voir avec combien d'ardeur nos gens se comportent ».

Paradoxalement, l'information qui est supposée faire l'objet de la mazarinade est en réalité bien secondaire : l'attention du lecteur est détournée sur l'enjeu symbolique des événements. Les faits sont envisagés comme des justifications, en particulier dans les relations militaires : en effet, l'issue d'un combat n'est jamais considérée, dans les mentalités du XVII^e siècle, comme le fruit du hasard, mais comme une « manifestation de la « protection particulière du Ciel » »¹⁶⁵. Les victoires des Princes sont ainsi interprétées comme des signes de la clémence divine en faveur des Frondeurs, et contre le parti mazarin.

Les auteurs de mazarinades pseudo-informatives utilisent donc les faits comme autant de preuves à l'appui d'une démonstration . Or, la démonstration est le contraire de l'information. Contrairement à l'information, qui doit a priori seulement mettre à disposition les éléments de connaissance, la démonstration a pour but de vérifier une hypothèse. En outre, l'information apporte normalement un savoir nouveau, alors que la démonstration utilise ce qui est déjà connu pour en tirer une conclusion. D'où l'impression étrange d'avoir affaire, entre février et octobre 1652, à une information redondante, peu renouvelée.

Répéter ce que tout le monde sait déjà : le paradoxe d'une information à la fois occasionnelle et non renouvelée.

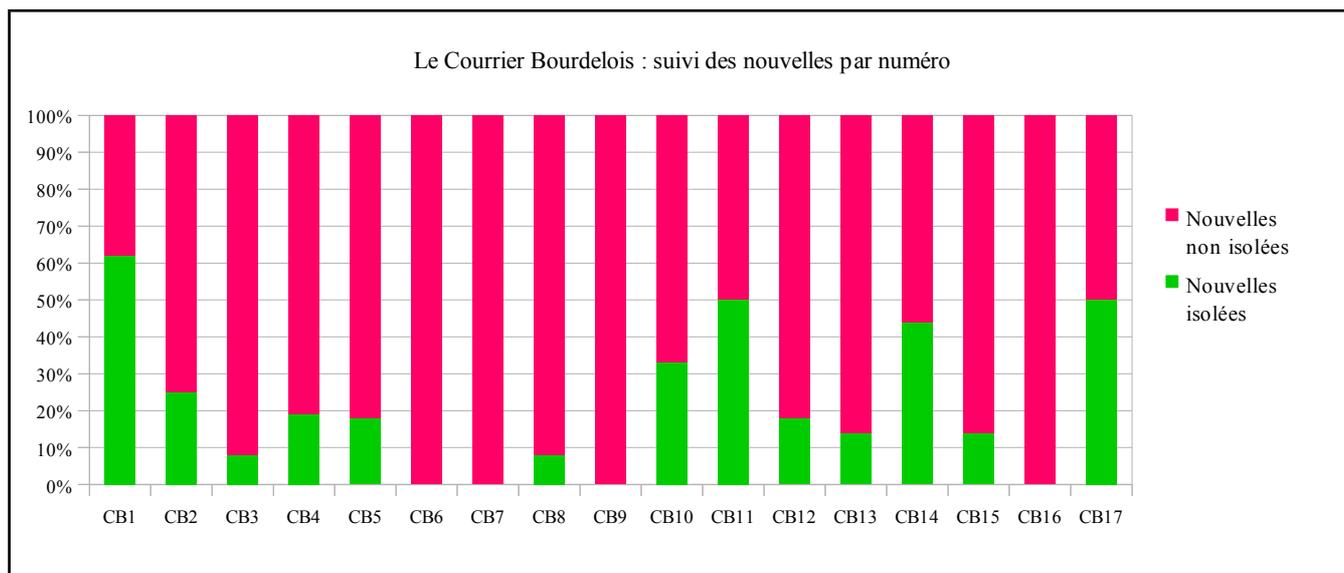
Des nouvelles fraîches, mais redondantes.

Les nouvelles se renouvellent peu et lentement dans les mazarinades pseudo-informatives, y compris lorsque celles-ci se présentent comme un assemblage de brèves venant de plusieurs villes différentes. Les informations présentées dans le *Covrrier Bovrdelois* peuvent ainsi être classées en deux catégories :

- Les nouvelles isolées, c'est-à-dire provenant de localités qui ne sont citées qu'une seule fois au cours des dix-sept numéros du *Covrrier Bovrdelois*. Ainsi, le périodique ne présente qu'une seule fois des nouvelles de la ville de Corbeil, dans le *Qvatorziesme covrrier bovrdelois, apportant tovttes sortes de nouvelles*.
- Les nouvelles faisant l'objet d'un suivi à plus ou moins long terme, provenant de localités citées plusieurs fois de suite au cours de la série du *Covrrier Bovrdelois*. Des nouvelles de Bordeaux sont ainsi présentées dans seize numéros sur dix-sept.

La proportion de nouvelles isolées par numéro est relativement faible par rapport aux nouvelles suivies :

¹⁶⁵Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, p.583.



Or, ce n'est pas le fait que le *Covrrier Bovrdelois* propose des nouvelles de la même ville sur plusieurs semaines consécutives qui suscite l'impression de redondance, mais bien le fait que lesdites nouvelles soient pratiquement identiques, de numéro en numéro. Une semaine est un laps de temps assez long pour une période aussi troublée que celle de la Fronde : or, l'information du *Covrrier Bovrdelois* met parfois plusieurs semaines à se renouveler. Évidemment, les nouvelles du périodique au début de mois de février ne sont pas exactement les mêmes que celles de la fin du mois de juin : cependant, il semble que les auteurs du *Covrrier Bovrdelois* aient moins en tête de témoigner de l'enchaînement des faits, que de fixer ces derniers dans l'imaginaire des lecteurs. Il s'agit par exemple de faire ressortir des comportements prototypiques, surtout dans les grands foyers de la Fronde que sont la Guyenne, la Provence et Paris, en insistant sur l'attitude des populations en révolte contre les représentants de l'autorité royale, parmi lesquels le comte d'Harcourt (voir plus loin).

De même, les nouvelles du *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume*, sont-elles extrêmement répétitives, surtout en ce qui concerne Paris : le périodique suit en effet au jour le jour l'avancée très laborieuse des négociations de paix entre la Cour et les Princes. L'inaction des députés du parlement de Paris (en gras dans le tableau ci-dessous) condamne les gazetiers frondeurs à la répétition, dès le mois d'avril.

<i>Hvictiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Paris le 16. Avril 1652 ». « Le resultat des assemblées de Messieurs du Parlement où ont assisté Messieurs les Princes, ayant esté à faire encores vne derniere deputation vers le Roy ou toutes les Cours Souueraines enuoyeroient personnes de leurs Corps, ensemble du corps de la ville pour lequel effet seront tenus assemblées de Ville, pour tous d'une mesme voix prier le Roy desloigner le Cardinal Mazarin, l'on attend l'execution de cet Arrest , auparavant de concevoir aucune esperance du succez de ceste celebre deputation. »
<i>Dixiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Dijon le 29. Aupil 1652 ». « Le Parlement s'est icy assemblé, sur des Lettres de lussion enuoyées de la part de sa Majesté, pour verifier la Declaration contre Messieurs les Princes : Mais nonobstant les brigues des partisans du Duc d'Espéron on n'a encore rien aduancé , on a seulement deliberé que remonstrances iteratiues seroient faites au Roy pour l'esloignement du Cardinal Mazarin, & pour luy représenter le subiect qu'on a eu de pas verifer ladite Declaration ». « De S. Germain le 29. Avril 1652 ». « La Reyne a pris resolution de restablir ce Ministre si fatal au Royaume, [...] ce qui a donné subiect à ces Deputez de s'en retourner s'en rien faire [sic]. »
<i>Unziesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Paris le 14. May 1652. » « L'on attend la response que le Roy a promis d'enuoyer aux Remonstrances du Parlement. »
<i>Qvinziesme covrrier bovrdelois, apportant tovttes sortes de nouvelles. Contenant ce qui s'est passé à Bourdeaux touchant l'exil de 14. Presidens & Conseillers du Parlement,...</i> ¹⁶⁶	« De Paris le 18. Iuin 1652 » « Le 18. iour de grand matin arriuerent en cette Ville les Deputez du Parlement qui estoient allez à Melun trouuer le Roy pour tascher d'accomoder les affaires »
<i>Iovrnal veritable et desinteressé de tout ce qui s'est fait & passé tant à Saint Germain en Laye, qu'à Paris, depuis l'arriué du Roy audit lieu de Saint Germain, jusqu'à present.</i>	« Le Lundy 29. Leurs Majestez Britannique, qui auoient esté les premiers moteurs de cette Conference, fâchées de la voir rompre sans succez , partirent de Paris avec vn cortège de plus de cent carrosses, pour aller remonter à Leurs Majestez, qu'une affaire de telle importance pour le repos de la France s'acheuast, pendant que tous les esprits estoient portez à voir terminer les choses par la douceur : Mais leursdites Majestez Britannique n'auancerent rien non plus que les Deputez ; la Reine protestant toujours qu'elle ne pouuoit consentir à l'éloignement du Cardinal Mazarin, si necessaire dans les Conseils de Sa Majesté. »
<i>Le covrrier de la paix, enuoye' a son Altesse Royale.</i>	« Le lendemain son Altesse Royale fit le rapport de ce discours au Parlement avec protestation de ne vouloir rien faire sans leur adueu & de ne traiter que d'un commun accord. La Cour tesmoigna à son Altesse Royale qu'elle ne pouuoit recevoir vn plus grand contentement, [...] & que S.A. ne deuoit faire difficulté de faire le premier pas. »
<i>Iovrnal de ce qui s'est passé nouvellement à Paris, à saint Denis & à Compiègne, depuis le 13. Iuillet, iusques à present...</i>	« Lundy 15. Iuillet au matin, le Duc de Rohan fut au Parlement où estoit aussi Monsieur le Prince de Condé, & environ vne heure apres son Altesse Royale y fut [...] Messieurs les Princes n'entreprennent aucune chose iusques au retour des Deputez du Parlement qui sont encore à saint Denis, & à l'arriué de l'Archi-Duc Leopold qui est le sujet de l'éloignement de l'armée Mazarine qui se va faire en bref [...] On attendoit Lundy dernier les Deputez à Paris pour aller prendre leurs places au Parlement en l'Assemblée qui s'y fait auioird'huy avec son Altesse Royale & Messieurs les Princes pour y prendre vne derniere resolution sur le rapport qu'ils feront. »
<i>La veritable relation de tovt ce qui s'est fait & passé au Parlement toutes les Chambres assemblées, en presence de son Altesse Royale & de Messieurs les Princes, le Mardy 25. iour de Iuin 1652. ensemble la teneur de l'Arrest dudit iour.</i>	« Enfin l'affaire ayant esté bien examinée par la diuersité des opinions, qui a esté grande, Il a esté ordonné que les mesmes Deputez du Parlement retourneroient pardeuers le Roy, pour insister encores à l'expulsion du Cardinal Mazarin, & porter à sa Majesté les Declarations de son Altesse Royale & de Monsieur le Prince[...] A la leuée de la Cour, son Altesse Royale, Monsieur le Prince & tous Messieurs du Parlement ont esté arrestez & renuoyez dans la grand'Chambre par les Bourgeois qui estoient sous les armes, preposez pour leur garde, qui disoient hautement que c'estoit assez conferer & mazariner, & qu'ils vouloient vn Arrest diffinitif (sic), portant vnion avec les Princes & le peuple pour l'expulsion du Mazarin ; ce qui auoit desia esté proposé dans les opinions par quelques-vns de Messieurs, & remis neantmoins à Samedi prochain »
<i>Relation veritable de tovt ce qui s'est passé en Parlement, le Lundy trentiesme Sept. 1652. En presence de Son Altesse Royale, & plusieurs Ducs & Pairs de France...</i>	L'on auoit commencé par l'ouverture de celle de Monsieur le Chancelier, qui porte, Que les affaires sont en mesme estat qu'elles estoient auparavant qu'il Fust apres du Roy, & qu'il n'estime pas que Messieurs de la compagnie du Parlement de Paris puissent esperer des Passe-ports iusques à ce qu'ils ayent obey à la volonté de sa Majesté. Ce sont les propres termes de ladite Lettre. L'on auroit aussi fait ouverture de la lettre de Monsieur le Garde des Seaux, qui contient seulement deux lignes fort obscures & difficiles à expliquer, par lesquelles il veu bien faire connoistre qu'il ne sera rien fait pour la compagnie que l'on n'ait executé ce qui est demandé par le Roy. Apres quoy il y a eu diuers aduis, les vns à ce que l'on n'enuoyeroit plus en Cour pour auoir passe-ports, & que les affaires demeureroient en l'estat qu'elles estoient : les autre à ce que Monsieur Talon escriroit & feroit responses à ses deux lettres : & voulant rediger deux aduis son Altesse Royale auroit représenté, que Monsieur le Duc de Lorraine auoit enuoyé, qu'il estoit à propos d' attendre son retour qui doit estre dès demain [...]. Son Altesse Royale, & tous Messieurs les Ducs Pairs & Seigneurs qui l'assistoient, dont demeurez dans vne joye la plus grande qui se puisse représenter de cet Arrest. Il y auoit encore quelques rapport à faire à la Cour ; mais l'heure d'vnze ayant sonnè, a fait que l'on a remis l'Assemblée à Mercredy prochain, Dieu nous en donne bonne yssuë. »
<i>Le iovrnal contenant les nouvelles de ce qui se passe de plvs remarquable dans le Royavme. A Paris le Vendredy 30. Aoust, 1652</i>	« Le 21. Son A.R. & Monsieur le Prince prirent resolution denuoyer à la Cour leurs deputés [...]. Pour la conduite de ces deputez [...], son A. R. enuoya vn Trompette en Cour pour auoir des Passeports, la lettre aiant esté portée à la Cour le Conseil fut assemblé pour deliberer sur la Response, la plus grande partie estoit d'aduiz d'expedier ces passeports, neantmoins Zödole frere de la femme de Manchini qui est resté en Cour pour les affaires du Cardinal M. representa qu'il ne falloit rien executer qu'au parauant on eust demandé conseil audit Cardinal qu'il falloit depecher vn courrier ce qui fut fait & parce que le Cardinal M. escriuit qu'on ne deuoit point donner de passeport Mais enuoyer vne Amnistie avec quelques termes ambigus le trompette fut renuoyé sans passeport. »
<i>Iovrnal contenant ce qui se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy, 13 iusques au Vendredy 20. Septembre. 1652.</i>	« la Reine n'auoit peu faire response à sa Lettre, à raison qu'elle vaquoit à ses deuotions ; mais on croit que la veritable cause du retardement, est que sa Majesté attendoit le Courier qui auoit esté enuoyé au Cardinal Mazarin [...] Le Lundy 16 Monsieur le Duc d'Orleans, fut au Palais où il communiqua à toutes les Chambres qui estoient assemblées, la Lettre dont a esté parlé cy dessus escrite le 12. de Cöpiegne, apres la lecture de laquelle il fut resolu de faire vne assemblée generale le Vendredy suivât, & arresté qu'on ne quitteroit point les Armes iusques à ce que nouvelles remonstrances seroit faites à sa Majesté , sur le sujet des presents troubles »

¹⁶⁶ *Qvinziesme covrrier bovrdelois, apportant tovttes sortes de nouvelles. Contenant ce qui s'est passé à Bourdeaux touchant l'exil de 14. Presidens & Conseillers du Parlement, par les Bourgeois de ladite Ville, avec les Noms tant desdits Presidens Conseillers que des Principaux de l'Assemblée de Lormiere.*, Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309740.

L'information apparaît d'autant plus répétitive dans les mazarinades pseudo-informatives que celles-ci semblent en outre obéir à un certain nombre de règles d'écriture.

La dite et la redite : la stylistique de l'information dans les mazarinades pseudo-informatives.

Les mazarinades pseudo-informatives sont-elles véritablement des textes improvisés ? L'écriture de l'information n'est pas seulement répétitive : elle est aussi et surtout très codifiée.

Le discours sur la paix s'articule autour de six motifs principaux, qui reviennent de façon récurrente :

1. et 2. Les remontrances à Louis XIV et à Anne d'Autriche (surlignage **rose**), pour l'éloignement du cardinal Mazarin, présenté dans les mazarinades comme la condition nécessaire à tout accommodement (surlignage **bleu**).
3. La proclamation de la fidélité des habitants à la monarchie, malgré les remontrances (surlignage **rouge**).
4. Les efforts du parlement de Paris pour obtenir la paix (surlignage **bleu vif**).
5. Les députations (surlignage **vert clair**), vaines la plupart du temps ; les assemblées au Parlement ne donnent guère plus de résultat : aucune décision n'est jamais prise (surlignage **jaune**)... hormis celle d'envoyer encore et toujours des députés auprès de la Cour pour tenter de trouver un compromis.
6. L'attente du retour de ladite Cour dans la capitale, indispensable pour le rétablissement d'une paix durable (surlignage **vert foncé**).

Le Covrier Bovrdelois	
<i>Second covrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Thoulouze, le 19. Fevrier 1652. » « Nostre Parlement à l'imitation de celuy de Paris, a donné Arrest, par lequel est ordonné qu'il sera surcis à l'exécution de la Declaration donné contre Messieurs les Princes de Condé & de Conty, iusques à ce que le Cardinal Mazarin soit hors du Royaume , & que les Arrests donnez contre luy soient executez, & qu'il sera fait remonstrances au Roy sur l'éloignement dudit Cardinal »
<i>Trosieme [sic] covrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Paris le 7. Mars 1652. » « Le onzieme Mars, leurs Majestez ont enuoyé vers son Altesse Royale pour accommoder les affaires, & que le Cardinal Mazarin se doit retirer à Pignerol. »
<i>Qvatriemes covrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« D'Orleans le 13. Mars 1652 » « Monsieur le Marquis de Sourdy y enuoye Monsieur le Marquis d'Aluy à Blois, pour asseurer leurs Majestez de la fidelité des habitans de Blois, & de ceux d'Orleans, sans parlé du Cardinal Mazarin » « De Paris le 19. Mars 1652 » « Monsieur le Cardinal de Rets fut faire visite à son Altesse Royale, luy proposent quelque accomodement pour les affaires que le Cardinal Mazarin se retirera à Pignerolle, [...] on asseure aussi qu'on a fait sçauoir au Roy de l'a fidelité des habitans de Paris, mais point de Mazarin. »
<i>Sixiesme covrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Paris ce 28. Mars 1652 » « les députez qui ont esté nommez de son A.R. & du Parlement sont partis ce matin pour aller trouver leurs Majestez à Blois »
<i>Hvictiesme covrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Paris le 16. Avril 1652 » « Le resultat des assemblées de Messieurs du Parlement où ont assisté Messieurs les Princes, ayant esté à faire encores vne derniere deputation vers le Roy ou toutes les Cours Souveraines enuoyeroient personnes de leurs Corps, ensemble du corps de la ville pour lequel effet seront tenus assemblées de Ville, pour tous d'une mesme voix prier le Roy desloigner le Cardinal Mazarin, l'on attend l'exécution de cet Arrest , auparavant de concevoir aucune esperance du succez de ceste celebre deputation. »
<i>Nevfiesme covrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Paris le 21. AV. 1652 » « Son A.R. avec Messieurs les Princes ont fait par diuers fois assemblée pour conclure de ne point recevoir Mazarin dans dans [sic] la ville de Paris »
<i>Dixiesme covrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Dijon le 29. Avril 1652. » « Le Parlement s'est icy assemblé, sur des Lettres de lussion enuoyées de la part de sa Majesté, pour verifiair la Declaration contre Messieurs les Princes : Mais nonobstant les brigues des partisans du Duc d'Espernon on n'a encore rien aduancé , on a seulement deliberé que remonstrances iteratiues seroient faites au Roy pour l'esloignement du Cardinal Mazarin , & pour luy représenter le subiect qu'on a eu de pas verifiair ladite Declaration ».
<i>Unziesme covrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Grenoble le 7. May 1652. » « Le Parlement de cette Ville s'estant Assemblé, à resolu de Deputer vers le Roy pour joindre ses Remonstrances a celles du Parlement de Paris, pour l' esloignement du Cardinal Mazarin.» « De Paris le 14. May 1652. » « L' on attend la response que le Roy a promis d'enuoyer aux Remonstrances du Parlement. »
<i>Qvinziesme covrier bovrdelois, apportant tovttes sortes de nouvelles. Contenant ce qui s'est passé à Bourdeaux touchant l'exil de 14. Presidens & Conseillers du Parlement,...</i> ¹⁶⁷	« De Rennes le 9. Iuin 1652 » « en l'aduis de ce Marechal ayant preualu fit l'Arrest de iour la, qui porte que Deputation sera faite au Roy pour l'asseurer de la fidelité & obeissance de la compaigni & qu'il seroit cependant surcis aux remonstrances , ordonnées contre le Cardinal Mazrin [sic] iusques a ce que les troupes estrangeres entrée dans le Royaume sans ordre du Roy se seroient retirées » « De Paris le 18. Iuin 1652 » « Le 18. iour de grand matin arriuerent en cette Ville les Deputez du Parlement qui estoient allez à Melun trouver le Roy pour tascher d' accomoder les affaires. »
<i>Iovrnal veritable et desinteressé de tout ce qui s'est fait & passé tant à Saint Germain en Laye, qu'à Paris, depuis l'arriivée du Roy audit lieu de Saint Germain,</i>	« Le Roy ayant dessein d'entrer en son Chasteau de Saint Germain en Laye, fit tesmoigner à Messieurs les Duc d'Orleans & Prince de Condé, qu'il souhaittoit que les troubles presens se terminassent par accomodement . [...] Furent d'un commun aduis deputez pour ladite Conference Messieurs les Ducs de Rohan, Comte de Chauigny, & Goulas Secretaire des Commandemens de son Altesse Royale, qui le 27. Avril ayant sceu l'arriivée de sa Majesté à Saint Germain, partirent avec les ordres de Sadite Altesse Royale, sur les cinq heures du soir, & se rendirent sur les sept heures au mesme lieu de Saint Germain. Le Lundy 29. Leurs Majestez Britannique, qui auoient esté les premiers moteurs de cette Conference, fchées de la voir

¹⁶⁷ *Qvinziesme covrier bovrdelois, apportant tovttes sortes de nouvelles. Contenant ce qui s'est passé à Bourdeaux touchant l'exil de 14. Presidens & Conseillers du Parlement, par les Bourgeois de ladite Ville, avec les Noms tant desdits Presidens Conseillers que des Principaux de l'Assemblée de Lormiere.*, Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309740.

**Les mazarinades pseudo-informatives : mise en perspective des paradoxes de la presse
d'information au XVIIe siècle.**

<p><i>jusqu'à present.</i></p>	<p>rompre sans succesz, partirent de Paris avec vn cortège de plus de cent carrosses, pour aller remonter à Leurs Majestez, qu'vne affaire de telle importance pour le repos de la France s'acheuast, pendant que tous les esprits estoient portez à voir terminer les choses par la douceur : Mais leursdites Majestez Britannique n'auancerent rien non plus que les Deputez ; la Reine protestant toujours qu'elle ne pouuoit consentir à l'éloignement du Cardinal Mazarin, si necessaire dans les Conseils de Sa Majesté.</p> <p>Le Lundy 6. sont partis de cette ville Messieurs les Deputez du Parlement, sçauoir Messieurs les Doyens & vn Conseiller de chaque Chambre, pour aller à Saint Germain presenter leurs tres-humbles remonstrances de la Cour à Leurs Majestez, à ce qu'il leur plaise de se rendre en la ville de Paris, & d'éloigner le Cardinal Mazarin.</p> <p>Ce iour 7. sont partis pour le mesme lieu de S. Germain Messieurs de la Cour des Aides & les Deputez de la ville, pour presenter leurs remonstrances à Leurs Majestez. »</p>
<p><i>Iovrnal de ce qui s'est passé nouvellement à Paris, à saint Denis & à Compiègne, depuis le 13. Iuillet, iusques à present....</i></p>	<p>« Lundy 15. Iuillet au matin, le Duc de Rohan fut au Parlement où estoit aussi Monsieur le Prince de Condé, & enuiron vne heure apres son Altesse Royale y fut [...] Messieurs les Princes n'entreprennent aucune chose iusques au retour des Deputez du Parlement qui sont encore à saint Denis, & à l'arriuée de l'Archiduc Leopold qui est le sujet de l'éloignement de l'armée Mazarine qui se va faire en bref, & y a apparence que cela fera resoudre les vns & les autres à faire la paix generale, que chacun demande pour se voir deliurez de tant de maux qui ruinent la France.</p> <p>On attendoit Lundy dernier les Deputez à Paris pour aller prendre leurs places au Parlement en l'Assemblée qui s'y fait auioird'huy avec son Altesse Royale & Messieurs les Princes pour y prendre vne derniere resolution sur le rapport qu'ils feront. »</p>
<p><i>Relation veritable de tout ce qui s'est passé en Parlement, le Lundy trentiesme Sept. 1652. En presence de Son Altesse Royale, & plusieurs Ducs & Pairs de France...</i></p>	<p>« Monsieur Talon Aduocat General du Roy au Parlement de Paris, ayant esté député par la Cour, par l'Arrest du leudy 26 Septembre, afin d'aller derechef trouuer le Roy, pour le supplier de vouloir donner la paix à ses sujets, & de reuenir en sa bonne ville de Paris :</p> <p>Estant party de la sainte Chappelle auroit passé par la grand'Salle, & Monsieur de Beaufort par la Gallerie des Prisonniers, & de là au Greffe Ciuil, & son A.R. ayant pris la place que sa naissance & son merite lui dōnent, Monsieur de Nesmond luy auroit adresse la parole & dit, Que la Cour n'auoit voulu decacheter les Lettres que Monsieur l'Aduocat General Talon auoit receuës : L'on auoit commencé par l'ouuerture de celle de Monsieur le Chancelier, qui porte, Que les affaires sont en mesme estat qu'elles estoient auparauant qu'il Fust aupres du Roy, & qu'il n'estime pas que Messieurs de la compagnie du Parlement de Paris puissent esperer des Passe-ports iusques à ce qu'ils ayent obey à la volonté de sa Majesté. Ce sont les propres termes de ladite Lettre. L'on auroit aussi faict ouuerture de la lettre de Monsieur le Garde des Seaux, qui contient seulement deux lignes fort obscures & difficiles à expliquer, par lesquelles il veu bien faire connoistre qu'il ne sera rien fait pour la compagnie que l'on n'ait executé ce qui est demandé par le Roy. Apres quoy il y a eu diuers aduis, les vns à ce que l'on n'enuoyeroit plus en Cour pour auoir passe-ports, & que les affaires demeureroient en l'estat qu'elles estoient : les autre à ce que Monsieur Talon escriroit & feroit responses à ses deux lettres : & voulant rediger deux aduis son Altesse Royale auroit representé, que Monsieur le Duc de Lorraine auoit enuoyé, qu'il estoit à propos d'attendre son retour qui doit estre dâs demain [...].</p> <p>Son Altesse Royale, & tous Messieurs les Ducs Pairs & Seigneurs qui l'assistoient, dont demeurez dans vne joye la plus grande qui se puisse représenter de cet Arrest. Il y auoit encore quelques rapport à faire a la Cour ; mais l'heure d'vnze ayant sonné, a que l'on a remis l'Assemblée à Mercredi prochain, Dieu nous en donne bonne yssuë. »</p>
<p><i>Le iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume</i></p>	
<p><i>Le iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume pendant cette guerre Ciuille. A paris [sic] le vendredy 23. Aoust 1652.</i></p>	<p>« Lemesme iour vingtiesme, le President de Bailleul fut député avec Messieurs les Presidens de Nemon & de Maisons vers S. A. R. & Monsieur le Prince, pour les supplier de se trouuer à l'Assemblée du Parlement, qui se doit tenir le vingt-deux ou vingt-troisiesme, afin d'aduiser aux moyens pour faire la Paix : ayant eu aduis que le Cardinal Mazarin s'estoit retiré de la Cour, & qu'il s'acheminoit vers la Frontiere, & seroit bien-tost hors le royaume. [...]</p> <p>Hier 22. du mois S. A. R. & M. le P. renouellerent leurs protestations au Parlement, de poser les Armes aussi tost que le C. M. seroit hors du Royaume & de se demettre de leurs charges de Lieutenant de l'Estat & de General des Armées : ce qui nous fait esperer la Paix, si la Cour vse d'autant de sincerité que nos Princes & le Parlement. Mais on apprehende la guerre plus que iamais, veu que la Cour nonobstant le parlement du C. a enuoyé signifier à tous les Ambassadeurs, par le Grand Maistre des Ceremonies, de se retirer hors de Paris, & de se rendre aupres du Roy. En suite de la Declaration des Princes, la Cour a ordonné qu'il seroit député vers le Roy pour le remercier de l'esloignement du C. M. & le supplier de venir dans sa bonne Ville de Paris. »</p>
<p><i>Iovrnal contenant ce qui se passe de plvs remarquable en tout le royavme. Depuis le Vendredy, 13 iusques au Vendredy 20. Septembre. 1652.</i></p>	<p>« la Reine n'auoit peu faire response à sa Lettre, à raison qu'elle vaquoit à ses deuotions ; mais on croid que la veritable cause du retardement, est que sa Majesté attendoit le Courrier qui auoit esté enuoyé au Cardinal Mazarin. [...]</p> <p>Le mesme iour 13. du courant, les Deputez du Clergé receurent la response du Roy à Compiègne, qui luy fut donnee par escrit : Par laquelle sa Majesté tesmoigne auoir eu leur deputation pour tres-agreable, se promettant que ceux de leur Corps ayant la direction des consciences des Peuples leur apprendront par leurs enseignements & par leur exemple, le respect & l'obeissance que la parole & la Loy de Dieu, dont ils sont les interpretes, obligent les sujets de rendre au Souuerain. Que sa Majesté proteste vouloir donner la Paix à ses suiets pour paruenir à celle de toute la Chrestienté, qu'elle n'a rien obmis de son costé pour l'vne & pour l'autre, ayant fait publier vne Amnistie generale, & ayant sacrifié ses ressentiments pour le repose public, qu'elle desire avec impatience retourner à Paris [...]</p> <p>Le 15 par ordre du Coadjuteur de Paris Cardinal de Retz, tous les Curez de Paris, & Predicateurs firent entendre au peuple par leurs Sermôs qu'on auroit la Paix, & plusieurs mesmes firent leur predication sur la Paix. [...]</p> <p>Le Lundy 16 Monsieur le Duc d'Orleans, fut au Palais où il communiqua à toutes les Chambres qui estoient assemblées, la Lettre dont a esté parlé cy dessus escrite le 12. de Cōpiègne, apres la lecture de laquelle il fut resolu de faire vne assemblée generale le Vendredy suivât, & arresté qu'on ne quitteroit point les Armes iusques à ce que nouvelles remonstrances seroit faites à sa Majesté, sur le sujet des presents troubles. »</p>

Le discours sur la guerre participe de la même logique de répétition. Les mazarinades pseudo-informatives sont des textes d'autant plus troublants qu'elles adoptent certains éléments caractéristiques de l'écriture du récit de guerre dans les *Extraordinaires* de Renaudot. Plusieurs expressions apparaissent de façon répétée dans les relations de combat, quelles que soient les circonstances dudit combat. Faut-il y voir un simple manque d'originalité de la part des auteurs frondeurs, une propension particulièrement aiguë au plagiat, ou la volonté d'accréditer l'information, en lui faisant adopter une forme reconnue, validée, à savoir celle des *Extraordinaires* ? Il faut d'emblée préciser que la structure du récit militaire dans les mazarinades pseudo-informatives n'obéit pas exactement à cette « forme canonique et cérémoniale du discours sur la victoire »¹⁶⁸ : en effet, il a été vu que les mazarinades ne prennent que très rarement en compte la totalité d'un événement. Les mazarinades se nourrissent principalement des affrontements quotidiens entre troupes ennemies. Leur structure narrative s'en trouve simplifiée. Seuls sont conservés les temps forts de la bataille : (1) les troupes (frondeuses ou mazarines) arrivent sur le lieu de la bataille ; (2) laquelle est évoquée assez rapidement, de façon plus normative que factuelle (en gras dans le tableau ci-dessous) ; (3) la relation s'achève par le bilan des pertes humaines et des prisonniers.

<p><i>La relation véritable, contenant le grand combat donné entre les troupes de Son Altesse Royale, & celles du C.M. à l'attaque d'Estampes.</i></p>	<p>« Il est depuis venu vn Courier de ladite armée de Son Altesse Royale, qui a rapporté qu'il s'estoit donné combat, & (1) que le Mareschal de Turenne ayant esté aperceu auoit feint de se retirer, & puis auroit attaqué Estampes par le Faux-bourg du costé d'Orleans, y estant entré à la faueur de quelques colines & bois qui sont audit lieu : (2) Il y eut vn rude combat, les ennemis ayant desia gagné vne partie du Fauxbourg par la surprise qu'ils firent aux Allemans, qui estoient postez de ce costé-là, mais nos gens en estans aduertis accoururent promptement, & les chargerent avec tant d'impetuosité & de chaleur, qu'ils les en chasserent avec plus de promptitude qu'il n'y estoient entrez : (3) ce ne fut pas neantmoins sans beaucoup de perte de part & d'autre, mais il est tres-constant, & ledit Courier nous assure que les Mazarins y ont esté tres-mal traitez »</p>
<p><i>La véritable relation de ce qui s'est passé entre les Habitans de la ville d'Angers, & les troupes du Cardinal Mazarin, conduites par le Mareschal d'Hoquincourt. d'Angers les 14. & 17. Fevrier 1652.</i></p>	<p>« Le Dimanche 10. du courant (1) le sieur Lasnier, dit Portugal, avec trente ou quarante Caualliers se présenta à la Barriere du Faux-bourg de Bressigné, demande à parler, & dit qu'il auoit ordre de proposer accommodement à Monsieur le Duc de Rohan, de la part du Roy : ce qu'ayans esté rapporté audit sieur Duc, il fit response que Lasnier n'estoit ny de profession ny de probité pour traiter avec luy, & qu'il ne pouuoit auoir creance à vn tel personnage, & fit sortir les sieurs Marquis de la Barre, Baron de la Varenne, & le Cheualier de Iarzé, qui s'auancerent pour parler à celuy qui commandoit les Caualliers (c'estoit le Comte de Quincé) : lequel s'estant pareillement auancé, leur dit, qu'il falloit ouurir les portes au Roy, à quoy ils respondirent qu'on estoit tout prest, & que Monsieur le Gouverneur & les Habitans estoient en vne parfaite soumission & obeissance à sa Majesté, mais qu'il ne falloit point de Mazarin (2) Ce Comte embrassant le sieur de la Barre, luy dit, Marquis, Viue le Roy & Mazarin, & les trois autres respondirent, Viue le Roy & point de Mazarin, & se separerent & firent le coup de pistolet. Au mesme temps on eut auis qu'il paroissoit au-delà dudit Fauxbourg, vers la Iustice, six à sept cens hommes, tant Caualerie qu'Infanterie, commandez par le Mareschal d'Hoquincourt : Monsieur nostre Gouverneur fit sortir cent jeunes hommes de la Ville volontaires & cinquante Escoliers de Droict à pied, & deux cens Cheuaux pour les soustenir, lesquels allerent teste baissée au ennemis au delà de la Barriere du Faux-bourg, & les attaquèrent si vigoureusement qu'ils les repousserent plus de mille pas, (3) & en tuerent plus de vingt-cinq sur la place, prirent huict prisonniers & quelques cheuaux & se retirerent, crainte que les ennemis qui estoient deux fois plus en nombre ne détachassent quelques troupes pour les prendre par derriere »</p>

Cependant, de nettes ressemblances existent entre les récits de bataille des auteurs frondeurs, et ceux que Renaudot rédige pour les *Extraordinaires*.

- Les mêmes expressions sont utilisées pour décrire les actions des assaillants. Ces expressions sont plus nombreuses et dithyrambiques dans les mazarinades pseudo-informatives.

¹⁶⁸Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, p.581.

Les mazarinades pseudo-informatives : mise en perspective des paradoxes de la presse d'information au XVII^e siècle.

Dans un <i>Extraordinaire</i> de Renaudot	
<i>Les particularitez de l'ataque et prise de Marennes pres Broüage, par l'armée du Roy, sous le commandement du Marquis d'Estissac, Lieutenant général dans les armées de Sa Maiesté & Gouverneur de la Rochelle</i> ¹⁶⁹	« Aussi-tost, les hommes ayans esté detachez & tous les ordres donnez pour l'ataque, l'on fit la prière, apres laquelle les soldats, avec des acclamations de Viue le Roy, jetterent leurs chapeaux en l'air pour marque de leur grande resolution de combatre (sic): Ce qui étonna & ébranla si fort les ennemis, que s'estans vûs à mesme temps assaillis à droite & à gauche avec vne impetuosité & vigueur extraordinaires, ils lacherent le pied & prirent la fuite. Les nostres les suiurent en diligence, mais comme ils estoient proches des Marais, ils y entrèrent sans qu'on les en pût empescher ni joindre que sur la queue: dont l'on fit enuiron trente soldats prisonniers avec vn Sergent & vn Lieutenant du régiment du Comte du Daugnion, sans qu'il y ait eu de nostre part que deux hommes legerement blessez en cet endroit. Nos officiers & soldats ne monterent pas vne moindre ardeur en l'ataque de ceux qui estoient au deça du passage d'Yers »
Dans les mazarinades pseudo-informatives	
<i>Iovrnal de ce qui s'est passe' au siege d'Estampes, entre l'Armée du Maréchal de Turenne, & celle de Messieurs les Princes.</i>	« Monseigneur le Duc de Beaufort qui ne sçait faire que le Prince en toutes ses actions, & qui veut montrer qu'il est aussi bon Chrestien, que valeureux Capitaine... » « ce grand Prince estoit digne de commander, & iamais dans Armée la mieux soldoyée on auoit agy avec tant d'ordre ny tant de precaution pour les blessés, ny avec tant d'amour & tant de charité pour les paaures, & tant d'amitié & de generosité enuers des troupes. »
<i>La relation veritable, contenant le grand combat donne entre l'Armée de S.A.R. Commandée par M. le Prince, & M. le Duc de Nemours. Contre les troupes du C.M. par le Mareschal d'Hoquin court.</i>	« Le vous auois bien dit que la presence de Monsieur le Prince nous feroit voir des fruits de sa valeur & de sa conduite » « Ce que mondit Sieur le Duc de Nemours fit avec tant d'adresse & de generosité , qu'estant paruenü avec 2 Regimés de Caualerie & deux d'infantaire (sic) des siens vers le quartier de M. le Mareschal d'Hoquin court [...], il en força quatre de suite ou les ennemis s'estans veus poussez avec telle vigueur donnerent l'alarme à tous les autres quartiers » « Monsieur le Duc de Nemours, s'est comporte avec tant de zele, & de generosité »
<i>La veritable relation de ce qui s'est passe' entre les Habitans de la ville d'Angers, & les troupes du Cardinal Mazarin, conduites par le Mareschal d'Hoquin court. d'Angers les 14. & 17. Fevrier 1652.</i>	« Monsieur nostre Gouverneur fit sortir cent jeunes hommes de la Ville volontaires & cinquâte Escoliers de Droict à pied [...], lesquels allerent teste baissée aux ennemis au-delà de la Barrière du Faux-bourg, & les attaquèrent si vigoureusement qu'ils les repousserent plus de mille pas »
<i>Relation contenant les particularitez de ce qui s'est passe' à l'arriüée du Roy au Camp deuant Estampes : Ensemble la défaite de deux Regimens des ennemis, à la reprise d'une demy-Lune, sur les Mazarins.</i>	« lesquels estoit le Regiment de Languedoc, conduits par les sieur Comte de Tauannes, le Baron de Clinchamp, & le Capitaine Rauenel [...], lesquels reprirent cette demi-Lune, apres vne assez longue deffense, & taillerent en pieces ces deux Regimens »
<i>Relation de ce qui s'est passe' à Villenevve d'Aginois, Par les genereux Exploits des Bourgeois & Habitans de ladite Ville. Soubz la conduite de Monsieur le Marquis de Theobon : Avec le nombre des Morts & des Prisonniers faits sur l'Armée du Comte d'Harcourt.</i>	« Mais sa valeur qui se fait admirer par tout, & qui ne peut estre cachée long-temps, puis qu'elle est déjà connuë de tout le monde, donnera des preuues qu'il se nourrit dans les exercices de Mars, & qu'il a fait tout ce qu'on pouuoit esperer d'un genereux & vaillant Capitaine » « ils s'y porterent avec tant de vigueur & de succez » « Ce ieune Marquis qui n'est que feu & courage , & qui ne se lasse iamais dans les actions d'honneur » « apres cela les paysans s'approcherent pour y mettre le feu, ce qui fut entrepris si genereusement , que les Ennemys aimerent mieux se rendre prisonniers de guerre, que de perir avec la ruine de cette maison. » « Ces genereux Bourgeois ne se voulurent iamais retirer qu'ils ne fussent lassez de tuer, ou chargez des despouilles de leurs Ennemis » « Nous ne sçaurions assez louer le zele de cette Ville, laquelle n'espargne, ny son sang, ny ses veilles, pour faire triompher les armes d'un Prince Victorieux. Ce qui nous confirme encore la genereuse resolution qu'ils ont de se deffendre & soustenir courageusement »
<i>Relation de la défaite de l'armée du Marquis de S. Lvc. Devant Miradovx. Par Messieurs les Princes de Conde' et de Conty. Ensemble la défaite de quatre mil hommes des Troupes de Mazarin.</i>	« Monsieur le Prince donna ordre au sieur de Marche de pousser cét escadron auancé ; Ce qu'ayant fait avec beaucoup de vigueur ; & voyant les trois escadrons qui luy tombaient sur les bras, il se r'allia à l'heure mesme, & les chargea avec tant de bon-heur (estant soustenu des Gardes) qu'il les rompit » « Le sieur de Bourgogne mena ces quinze Maîtres, & fit ensuite charger le Regiment avec tant de vigueur » « L'on ne sçauoit assez exagerer la valeur de Messieurs les Princes, qui ont tousiours chargé à la teste & si l'on peut dire, deffait presque seuls les ennemis. » « il chargea aussi-tost ce Regiment avec Monsieur le prince de Conty, & apres en auoir essayé toute la descharge [...], ils le taillerent en pieces »
<i>Relation des particularitez</i>	« ce fut là, dis-je, que S.A. fit sentir aux ennemis les efforts extraordinaires de son courage ; là se firt vn carnage

¹⁶⁹Renaudot, Théophraste, *Les particularitez de l'ataque et prise de Marennes pres Broüage, par l'armée du Roy, sous le commandement du Marquis d'Estissac, Lieutenant général dans les armées de Sa Maiesté & Gouverneur de la Rochelle.*, Paris, Bureau d'Adresse aux Galleries du Louvre, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux.

<p><i>dv grand combat donne' le second de ivillet av favx-bovrg S. Anthoine. Entre les Troupes du C. Maz. Commandées par les Mareschaux de Turenne & de la Ferté : Et celles de Mr. le Duc d'Orleans & de Mr. le Prince. Ensemble le nom des Morts, blessez & Prisonniers.</i></p>	<p>horrible des Regimens des Gardes, de la Marine & de Turenne, qui furent taillez en pieces, & ce fut en cette rencontre que la valeur infatigable du Prince parut lasse de tuer ceux qui s'estoient si temerairement engagez dans le Faux-bourg ».</p> <p>« L'attaque fut vigoureuse, mais la deffence ne le fut pas moins »</p> <p>« Saintibal qui toute la journée signala son courage & sa conduite »</p> <p>« Ils attaquèrent la Barricade avec tant de vigueur, qu'après avoir donné des marques d'une valeur extraordinaire, & digne de ceux qui veulent suivre M. le Prince au trauer le fer & le feu, ils l'emporterent ; mais comme ils n'avoient pas de pics pour rompre les portes des maisons qui flanquoient la Barricade, ils furent contraints de se retirer. Dans cette attaque, M. de Nemours fit tout ce que l'on peut faire humainement dans la guerre, fut blessé à la main, & reçut sur la cuirasse cinq ou six coups de mousquet, & deux dans son chapeau ; [...] Enfin, de tous ceux qui furent à cette attaque, il n'y en eut pas un dont les chevaux ne fussent ou tuez ou blessez, ou qu'il n'apportast quelque marque d'un grand feu que les ennemis faisoient de toutes parts, & de la vigoureuse resolution avec laquelle ils avoient combattu. Le Duc de Beaufort qui durant toute la journée avoit donné des témoignages illustres d'une valeur singuliere, reçut en cette occasion quantité de coups sur sa cuirasse »</p> <p>« Le Baron de Clinchamp & le sieur de Valon Lieutenants Generaux, qui de leur costé firent des merueilles, & qui connoissoient du siege d'Estampes ceux qui les attaquoient, ne les reçurent pas avec moins de vigueur dans leurs postes [...] : Toutes les troupes qui combattant sous eux & le Comte de Tauanes avoient fait leur leu le siege d'Estâpes au Mareschal de Turenne : ne se signalerent pas moins en le repoussant dans toutes les attaques qu'il fit dans le Faux-bourg, & témoignèrent par leur generouse resistance qu'elles estoient animées par la presence d'un Prince inuincible.</p> <p>Mais deuant que nous acheuions la Relation de ce qui se fit hors de la Ville, il est juste que le public soit instruit de ce qui se passa dedans, & que l'on sçache qu'en cette rencontre, Paris n'a pas moins témoigné de zele pour la conseruation de Monsieur le Prince & de ses troupes, que son Altesse fit parroistre de chaleur & de courage pour la conseruation de Paris.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- Les bilans des pertes sont de chaque côté largement instrumentalisés, au profit des armées royales dans les *Extraordinaires* de Renaudot, ou des troupes frondeuses pour les mazarinades :

Dans un <i>Extraordinaire</i> de Renaudot.	
<p><i>Les particvlaritez de l'ataqve et prise de Marennes pres Broüage, par l'armée du Roy, sous le commandement du Marquis d'Estissac, Lieutenant general dans les armées de Sa Maïesté & Gouverneur de la Rochelle</i>¹⁷⁰</p>	<p>« Les nostres les suivrent en diligence, mais comme ils estoient proches des Marais, ils y entrèrent sans qu'on les en püst empescher ni joindre que sur la queue: dont l'on fit enuiron trente soldats prisonniers avec un Sergent & un Lieutenant du régiment du Comte du Daugnion, sans qu'il y ait eu de nostre part que deux hommes legerement blessez en cet endroit. »</p>
Dans les mazarinades pseudo-informatives.	
<p><i>La relation veritable, contenant le grand combat donné entre les troupes de Son Altesse Royale, & celles du C.M. à l'attaque d'Estampes.</i></p>	<p>« ce ne fut pas neantmoins sans beaucoup de perte de part & d'autre, mais il est tres-constant, & ledit Courier nous assure que les Mazarins y ont esté tres-mal traitez »</p>
<p><i>Relation dv secovrs iette' dans Villenevfe d'Agennois : par Mr le Comte de Marchin, Lieutenant General des Armées du Roy, sous l'authorité de Mr le Prince. Avec la prise de la Serre-Balthasar pres Bazas.</i></p>	<p>« Cependant le sieur de Vouldy avec les Gens d'armes qu'il conduisoit, repoussa vigoureusement les coureurs qui s'estoyent auancer pour le reconnoistre. Et ces aduantages leur furent d'autant plus glorieux, que pendant toute cette marche ils ne perdirent que trois caualiers seulement. »</p>
<p><i>Relation de ce qui s'est passe' à Villenevfe d'Agennois, Par les genereux Exploits des Bourgeois & Habitans de ladite Ville. Sous la conduite de Monsieur le Marquis de Theobon : Avec le nombre des Morts & des Prisonniers faits sur l'Armée du Comte d'Harcourt.</i></p>	<p>« Le Commandant des Ennemis qui fut blessé à la joue d'un coup de fuzil, fut conduit à Ville-neufve avec cent quatorze prisonniers, ayant perdu deux Officiers & plusieurs soldats, qui se battirent pendant trois heures. Dans cette attaque Mr. de Theobon n'y a perdu que six soldats. »</p>
<p><i>La veritable relation de ce qui s'est passe' entre les Habitans de la ville d'Angers, & les troupes du Cardinal Mazarin, conduites par le Mareschal d'Hoquincourt. d'Angers les 14. & 17. Fevrier 1652.</i></p>	<p>« Nous auons sceu qu'outre ceux qui ont esté tuez du costé des ennemis, qui sont au nombre de plus de cent, il y en a eu beaucoup de blessez, entre lesquels est le Baron de Medaury, fils du Mareschal de Granchay griessuement blessé : & du costé de la Ville il n'y a eu que les deux cy-dessus tuez, & deux autres legerement blessez. »</p>
<p><i>Le second covrier de la bataille, avec les particvlaritez du Combat, qu'il a rapportées à son Altesse Royale.</i></p>	<p>« l'armée Mazarine fut bien tost en deroute, & chaudement poursuiuie par les nostres qui ne leurs donnerent point de relasche, en sorte que plus de trois mille sont demeurez sur la place, & plus de huit cent prisonniers, on contre entre les morts M. de Nauailles, & M. de Broglio entre les prisonniers »</p>

M. Levesque souligne le paradoxe suivant : « En tant que genre, ces libelles [M. Levesque prend ici en compte les mazarinades d'une façon générale] reposent sur un paradoxe : à une production massive (plus de 5000 pièces datées du jour en quelques années) correspond un renouvellement de l'information réduit.

¹⁷⁰Renaudot, Théophraste, *Les particvlaritez de l'ataqve et prise de Marennes pres Broüage, par l'armée du Roy, sous le commandement du Marquis d'Estissac, Lieutenant general dans les armées de Sa Maïesté & Gouverneur de la Rochelle.*, Paris, Bureau d'Adresse aux Galleries du Louvre, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux.

[...] À première vue, elles sont donc davantage le lieu d'une joute verbale pour l'acuité du portait satirique que des chroniques quotidiennes divulguant des informations précises et inédites. »¹⁷¹. L'information, pourtant mise en valeur par les stratégies évoquées précédemment, n'est pas l'objet principal du discours des mazarinades pseudo-informatives, qui développent un discours de fait un discours à la fois démonstratif, et curieusement anti-célébratif.

LES MAZARINADES PSEUDO-INFORMATIVES : UNE TENSION ORIGINALE ENTRE DEUX LOGIQUES CONTRADICTOIRES.

Il faut rappeler que la presse périodique en France naît lorsque la monarchie est précisément en train de se renforcer, sous l'influence du cardinal de Richelieu : « Les deux grandes explosions pamphlétaires correspondent, à l'évidence, aux minorités, celle de Louis XIII et celle de Louis XIV, qui représentent un temps d'affaiblissement du pouvoir monarchique, partant ouvrent la voie tant aux contestations politiques de l'absolutisme qu'aux rebellions contre les détenteurs du pouvoir. À l'inverse, lorsque la monarchie est forte, sous le ministère de Richelieu ou après la prise du pouvoir par Louis XIV, la verve pamphlétaire se tarit et les libellistes, tenus en bride, se mettent au seul service de la propagande royale. Il n'est dès lors point étonnant que ce soit justement dans une période où la littérature pamphlétaire connaît ses basses eaux que naisse un nouvel instrument de façonnement de l'opinion, contrôlé par le pouvoir : la *Gazette* de Renaudot et ses réimpressions provinciales. »¹⁷². La circulation et la diffusion de l'information dans la première moitié du XVII^e siècle en France constituent de véritables enjeux politiques.

L'originalité des mazarinades pseudo-informatives tient peut-être moins à leur forme ou à leur contenu, qu'à l'intention même qui a conduit à leur création : ces pièces incarnent en effet plus que les autres mazarinades l'affrontement de deux pensées politiques fondamentalement opposées.

Une presse tapageuse, et pourtant éprise d'ordre.

La presse d'information périodique au XVII^e siècle : de l'ordre avant tout.

La *Gazette de France* est un des instruments privilégiés de la monarchie absolue : centralisée et contrôlée de manière étroite par le Principal ministre, l'information du périodique contribue à l'avènement de la nouvelle organisation politique et sociale, qui prône la soumission à l'autorité centrale du souverain. S. Haffemayer souligne la fonction de célébration de la *Gazette de France*, distincte de la fonction de pure propagande, qu'il ne nie pas pour autant : « L'idée prévaut généralement que Renaudot a très vite renoncé à cette utilité marchande de la *Gazette* pour se consacrer au service exclusif de la monarchie ; au-delà de cette analyse de la seule fonction politique – généralement assimilée à de la « propagande » – de l'information du périodique, il s'agit là d'un niveau « supérieur » de l'information, d'une représentation politique et sociale de l'Europe à destination des élites. « Journal des rois et des puissances de la terre », la *Gazette* remplit ici une fonction de célébration, à vocation édifiante. Au regard de ses

¹⁷¹Levesque, Mathilde, « Une constance renouvelée : la scénographie des mazarinades entre répétition et stratégies de révélation (1648-1652). », *Littératures classiques*, n°78, p.5.

¹⁷²Chartier, Roger, « Pamphlets et gazettes », *Histoire de l'édition française, Tome1. Le livre conquérant : du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, p.407.

protecteurs, il s'agit bien évidemment de la fonction la plus noble et la plus digne de l'information. [...] Ainsi, le périodique s'inscrit dans la logique pyramidale, Dieu – roi – sujets, de toute action historique, conformément au schéma biblique d'un ordre social voulu par dieu et se conforme donc à l'œuvre des théoriciens français de l'absolutisme monarchique de droit divin qui a visiblement sa préférence et dont il se fait le plus souvent possible le porte-parole. On y retrouve régulièrement cette profession de foi, que les honneurs rendus au souverain tiennent « quelque chose de ceux qui font deus à la Divine Majesté, dont ils font les Lieutenans & les portraits animez ». [...] Dans ce contexte, la Gazette prétend être un atout au service de la grandeur monarchique, dont il s'agit de servir l'image, au constat que « C'est principalement par la réputation que les Roys règnent »¹⁷³. La *Gazette de France*, au service du Roi et d'une nouvelle conception de la société (l'absolutisme monarchique est en effet une nouveauté en France au XVII^e siècle), témoigne donc d'un vrai parti pris politique, mais aussi philosophique et moral.

Or, il a été vu en introduction que c'est précisément contre cette nouvelle conception du pouvoir et de la société que se dressent les Frondeurs, dès 1648. La Fronde n'est donc pas une révolte contre le pouvoir royal, mais contre une conception bien particulière de ce pouvoir. Ainsi, les mazarinades pseudo-informatives expriment le désir d'un retour aux « lois fondamentales » de la monarchie, c'est-à-dire à sa pratique traditionnelle, fondée sur un équilibre des pouvoirs entre la Couronne et l'aristocratie. La *Gazette de France* et les mazarinades pseudo-informatives incarnent à leur façon une certaine idée de l'ordre. Dans cette perspective, le problème n'est donc pas tant celui de la neutralité de l'information, qui n'est pas, par nature « un produit neutre ; elle est un artifice qui doit d'abord s'envisager en termes de fonctionnalité »¹⁷⁴. La véritable problématique est celle de la confrontation de deux systèmes de valeur.

Les auteurs de mazarinades pseudo-informatives semblent avoir parfaitement saisi l'importance de l'information dans la lutte pour le pouvoir. De même que la *Gazette de France* est un outil de légitimation de la politique royale, les mazarinades pseudo-informatives sont un outil de légitimation de la politique du prince de Condé. Cependant, il faut rappeler qu'en 1652, Louis XIV étant majeur, la position des Frondeurs est extrêmement inconfortable. La revendication du bien-fondé de la cause condéenne est ainsi à la fois l'expression, et la résolution du paradoxe de la Fronde.

Les mazarinades pseudo-informatives : un tapage légitime.

Tapageuses, comme le souligne E. Hatin¹⁷⁵, les mazarinades pseudo-informatives n'en constituent pas moins une forme de propagande complexe, usant de techniques éprouvées par le fondateur de la *Gazette de France* lui-même, mais en faveur d'idées contraires.

La juste cause condéenne.

Ainsi, la guerre menée par le prince de Condé est-elle systématiquement présentée comme fondamentalement juste, puisque son seul but est... de ramener la

¹⁷³Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, p.303-304.

¹⁷⁴Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, p.303.

¹⁷⁵Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, p.255.

paix. Faire la guerre pour avoir la paix peut sembler quelque peu contradictoire : il faut encore une fois considérer la Fronde en tant que conflit non seulement politique, mais aussi et surtout idéologique. La lutte armée se justifie lorsqu'il s'agit de délivrer le royaume du régime tyrannique et illégitime imposé par le cardinal Mazarin. La révolte du Prince, officiellement pour rétablir l'équilibre ancien des pouvoirs et anéantir le despotisme monarchique, se justifie donc.

Dans cette perspective, la noble mission des Princes est fréquemment rappelée par les gazetiers frondeurs, comme pour établir solidement le lien entre la Fronde et la régénération du royaume :

<p><i>Le second courrier de la bataille, avec les particularités du Combat, qu'il a rapportées à son Altesse Royale</i></p>	<p><i>Relation de la défaite de l'armée du Marquis de S. Lvc. Devant Miradovx. Par Messieurs les Princes de Conde' et de Conty. Ensemble la défaite de quatre mil hommes des Troupes de Mazarin.</i></p>	<p><i>Relation véritable contenant la défaite de l'arrière-garde de l'Armée de Monsieur le Comte de Harcourt, par les Troupes de Monseigneur le Prince, commandées par le sieur Marsin. Avec la prise de la ville de Miradovs, où il a été fait douze cens prisonniers de Guerre.</i></p>	<p><i>La relation véritable, contenant le grand combat donné entre l'Armée de S.A.R. Commandée par M. le Prince, & M. le Duc de Nemours. Contre les troupes du C.M. par le Mareschal d'Hoquincourt</i></p>
<p>« par ce glorieux exploit l'on voit la tyrannie du Mazarin presque entièrement abbatuë, la justice du party triompher si hautement les armes du Roy : prospérer pour le rendre paisible, & absolu possesseur de son Royaume, en abbatant l'orgueil de celui qui tient trop insolent sa personne pour en disposer selon ses peruerses volontez, enfin toutes choses regardent leur rétablissement par cette victoire qui est l'acheminement le plus assuré à la paix, pour laquelle nos Princes combattent avec tant d'empressement de courage, de bonheur, & de gloire, que nous devons infailliblement espérer de la revoir bientôt en France après que son plus grand ennemy en sera tout à fait exterminé »</p>	<p>« Il seroit inutile de faire remarquer icy l'importance de cette défaite, qui assure toute la haute Guyenne au service du Roy, oste vne Armée de quatre mil hommes au Cardinal Mazarin, & sur tout le Regiment de Champagne & de Lorraine, vnit le Languedoc à ce pays, & achemine à la Paix generale, qui est le seul but que se proposent les Armes de Messieurs les Princes. »</p>	<p>« Ses ennemis qui vouloient taxer ses premiers exploits de temerité, trouveront bien icy dequoy les démentir, & toutes les belles actions qu'il a fait paraître dans ce pays, & les avantages qu'il y a remportez, feront veoir qu'il y a plusieurs siècles que l'on n'a veu vn General si prudent, ny si vigilant, & que dans la jeunesse où il est, il a passé les plus vieux Capitaines de l'Europe, aussi c'est de luy que l'on doit espérer la ruine de l'ennemy de l'Estat, puis qu'il sçait si bien mettre à la raison ses Partisans, & qu'après leur Défaite entière, nous verrons au milieu de ses Palmes, & de ses Lauriers, n'aistrer l'Olive desirable de Paix, qu'il procure à toute la France. »</p>	<p>« C'est icy la décision d'une querelle qui nous afflige depuis si long temps : c'est icy où se doit résoudre le repos ou nostre ruine vniuerselle : jugez si nous auons interest d'esleuer nos mains au Ciel pour la conservation de son Altesse Royale, qui s'employe avec tant de soin & de zèle pour la conservation de l'Estat, & le maintien de l'autorité Royale, & pour Messieurs les Princes qui hazardent si genereusement leur vie pour nous acheter la paix, aux cours de leur propre sang [...] Car si Dieu leur fait la grace de venir à bout de leur entreprise nous sommes deliurez du plus grand fleau qui ait iamais plu à sa justice de nous enuoyer : le Cardinal Mazarin s'estant proposé auant l'arriuée de Monsieur le Prince d'amener le Roy à Fontainebleau & de la se venger sur les Parisiens des iniures qu'il a receuës : mais Dieu qui est ennemy de la vengeance en disposera autrement & vengera plutost le sang d'un (sic) infinité d'innocens qu'il a fait perir par sa tyrannie. »</p>

La cause condéenne est d'autant plus fondée que son meneur apparaît exemplaire, comme chef de guerre et comme chef politique.

Le prince rebelle de la paix.

Selon les gazetiers frondeurs, le prince de Condé est un chef militaire aussi habile que vertueux : ses multiples succès sur le champ de bataille contribuent autant à sa renommée que sa miséricorde et sa magnanimité à l'égard de ses adversaires. L'attitude

de Condé est souvent empreinte d'indulgence, comme en témoignent deux nouvelles du *Covrier Bovrdelois* :

<p><i>Trosieme [sic] covrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i></p>	<p><i>Septiesme covrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelle.</i></p>
<p>« De Perigueux, le 2. Mars 1652. » « Nouvelles sont icy venuës de la prise de Miradoux ; [...] Les assiegez voyant qu'ils ne pouvoient plus tenir, furent contraints de se rendre à la miséricorde de Monsieur le Prince, esperant auoir grace de luy ; & que comme sa bonté n'a jamais refusé à ceux qui y ont esperé, & qui se sont jettez entre ses bras esperant le pardon du Prince : ce qui fut accordé aux habitans dudit Miradoux, qu'ils demeureroient dans la ville avec tous leurs privileges & franchises, comme auparavant : Et que pour la garnison elle sortira vn baston blanc à la main, & de se retirer dans vingt-quatre heures hors du païs, ou bien de prendre party si bon leur semble »</p>	<p>« D'Agén, le 25. Mars 1652 » « son Altesse estant sortie, quelques Partisans du Duc Despernon, & par consequent du Mazarin, firent vne sedition, & obligerent quelques vns de nos Habitans à prendre les armes & à se barricader, au mesme moment que le regiment de Conty se presenta pour entrer, Monsieur le Prince qui n'estoit encore qu'à vne lieuë d'icy, en estant aduert, s'en reuint en diligence l'espée à la main suiuy dudit Regiment de Conty iusques à la premiere barricade, à laquelle vn de ses [sic] factieux fut assez hardy pour pointer sa pertuisane contre Monsieur le Prince qui destourna ce coup enfonçant la barricade, & presenta le pistolet à cet assassin, qu'il n'egligea pourtant de tuer, luy disant qu'il ne meritoit pas de mourir de sa main, les Consuls luy vindrent en suite au deuant demander pardon au nom du peuple, avec toutes les soumissions imaginables, lequel leur accorda leur demande, & ne voulut pas vser de punition »</p>

Le début du XVII^e siècle est de fait marqué par l'affirmation d'une nouvelle doctrine philosophique : d'après N. Brière, « l'influence du néostoïcisme est significative depuis la période des guerres de Religion jusque dans la seconde moitié du XVII^e siècle »¹⁷⁶. « La pensée du néostoïcisme est d'abord imprégnée des valeurs romaines tirées de textes anciens comme ceux de Tacite, Sénèque et Cicéron [...]. Lors de conflits internes, les penseurs antiques prônent des valeurs de devoir, de justice et de clémence. [...] Selon les Anciens, pour assurer un bon fonctionnement de l'État, la population doit obéir à son souverain en raison de l'admiration qu'elle a pour lui. Cette admiration s'acquiert par la gloire. Or, il n'y a pas de gloire à punir cruellement. La clémence doit donc être privilégiée lors de la résolution d'un conflit, car, en plus d'assurer l'obéissance, elle garantit l'amour des sujets envers leur monarque et assure sa gloire. »¹⁷⁷. La *Gazette de France* construit ainsi l'image « d'un roi bienveillant qui punit, certes, mais sait également pardonner » : « Le périodique s'inspire ici d'un fonctionnement social régi par un principe simple, qui fait du roi le père de ses sujets ; il impose l'image d'un pouvoir royal fort et légitime, obéissant à une sorte de loi naturelle compréhensible et partagée par tous qui, en retour, suppose dévouement et obéissance »¹⁷⁸. Cette figure paternelle est détournée dans les mazarinades au profit du prince de Condé. Alors que les Parisiens manifestent un désir de plus en plus vif d'un prompt retour à l'ordre, supposant d'une part le retour de Louis XIV dans la capitale, d'autre part la clémence de ce dernier à l'égard de sa population, les Princes et le duc d'Orléans se présentent comme les premiers artisans de la pacification et de la réunification du royaume. Ce transfert subversif illustre ainsi la contradiction qui anime le parti frondeur depuis le début de la révolte condéenne : le rejet de la politique et de la personne de Mazarin n'est que le témoignage de l'amour et de l'attachement de la

¹⁷⁶Brière, Nina, *La douceur du roi. Le gouvernement de Louis XIV et la fin des Frondes. 1648-1661*, p.29.

¹⁷⁷Brière, Nina, *La douceur du roi. Le gouvernement de Louis XIV et la fin des Frondes. 1648-1661*, p.29.

¹⁷⁸Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*,

population française à son Roi et à la monarchie sous sa forme traditionnelle. La soumission passe par l'insurrection, dans la très paradoxale logique de la Fronde.

De même que le Prince rebelle incarne la paix, les populations en révolte apparaissent dans les mazarinades pseudo-informatives comme l'image même de l'obéissance et de la loyauté, à grand renfort d'épithètes élogieuses : « braves », « zelez », « genereux », « fideles », « courageux ». La fidélité et la solidarité des populations à la cause de Condé sont mises en valeur de façon parfois outrée dans les mazarinades pseudo-informatives. Le consensus autour de ladite cause semble en effet aller de soi. La voix discordante au sein d'une cité est généralement présentée comme minoritaire, voire marginale, et de fait trop faible pour menacer réellement la cohésion de la ville : ainsi, toutes les tentatives de trahison de quelques individus séditieux échouent, alors que les villes unies autour du Prince triomphent du fait même de leur unité :

<p><i>La veritable relation de ce qui s'est passe' entre les Habitans de la ville d'Angers, & les troupes du Cardinal Mazarin, conduites par le Mareschal d'Hoquincourt. d'Angers les 14. & 17. Fevrier 1652.</i></p>	<p>« Quelques Habitans de cette Ville qui se sont retirez à Saumur ayans assurez le Cardinal Mazarin, qu'incontinent que les Troupes conduites par le Mareschal d'Hoquincourt paroistroient deuant la Ville, les Habitans se rendroient, & se sousleueroient contre le Gouverneur. Et sur ce qu'un Capitaine de la Ville auoit promis de liurer vne des Portes audit Mareschal la nuit du 10. à 11. du courant, ce qui a esté sceu par des prisonniers ; ce Mareschal fit auancer ses Troupes ; mais ce Capitaine & le sieur Lasnier de S. Lambert President au Presidial se sont retirez, ayans sceu que la trahison estoit descouuerte. »</p>
<p><i>Relation dv secovrs iette' dans Villenevfe d'Agennois : par M^r le Comte de Marchin, Lieutenant General des Armées du Roy, sous l'authorité de Mr le Prince. Avec la prise de la Serre-Balthasar près Bazas.</i></p>	<p>« Il seroit mel (sic) aysé d'exprimer la ioye avec laquelle elles furent receués dans la ville, tant par le Marquis de Theobon que par ces braues & genereux habitans. Leur courage é leur fidelité semblerent redoubler à la veuë de ce secours. Bien tost apres ils donnerent vn tesmoignage de zele en faisant vn exemple de seuerité & de justice, vne femme fut surprise par quelques Bourgeois, comme elle sortoit de la ville pour aller porter au Comte d'Harcourt les nouvelles de ce secours, ils letterent incontinent dans l'eau pour punir & pour expier sa perfidie. »</p>
<p><i>Relation de ce qvi sest passe' mardi 24. Septembre dans le Palais Royal, avec les noms des principaux de l'Assemblée.</i></p>	<p>« Le Sieur Preuost Chanoine de Nostre Dame Conseiller dans la grande Chambre & vn des payeurs de l'armée de Paris pendant le Blocus de la Ville auquel temps Il a receu deuers luy cent mille escus, les Sieurs de Luynes Commissaire general aux saisies reeles (sic), François l'Escot Orfèvre de Mazarin, le Vasseur, Marchand Passementier sur le petit Pont, Cadot, & plusieurs autres de leur cabale, ayant complete ensemble de faire vne assemblée dans le Palais Royal en donnerent auis à tous ceux qu'ils conneurent estre contre les Princes & donnerent le rendez vous audit Palais Royal le Mardi matin 24. du courant ou s'estant trouué iusques au nombre de trois cens, quoi que le iour au parauant ceux qui donnoient aduis de la dite assemblée asseuroit qu'il seroient plus de quatre mille hommes ces trois cents estant assemblez le dit sieur Preuost Conseiller & Chanoine fit vne Harangue a la dite compagnie, [...] Et pour attirer le menu peuple à eux, il y auoit mille pistoles pour estre distribuées, plusieurs mesmes en ont touché des pieces de trente quatre sols & des escus blancs, selon leur qualité. Dans ladite assemblée il a esté parlé insolement contre son A.R. & les Princes, & ont contraint en suite plusieurs Bourgeois de prendre le papier à leur chapeau, proferant ces paroles, Viue le Roy & point de Princes.</p> <p>Après quoy vne partie des Bourgeois de ce quartier allerens (sic) au Palais d'Orleans, comme anssi (sic) les Orfevres & les Batteliers, tant du Port S. Paul que de l'Escosse, lesquels firent tous offre de leur seruice à S.A.R. & principalement les Batteliers firent paroistre leur resolution d'aller exterminer les principaux autheurs de cette seditieuse assemblée, dequoy S.A.R. les remercia, & enuoya en mesme le Mareschal d'Estampes au Palais Royal, pour dissiper cette assemblée</p> <p>Sur les 4. apres midy S.A.R. sortit de son Palais pour aller donner les ordres & dissiper le reste de cette tourbe, dont nous ne deuôs plus craindre les malheureux desseins, tant des Corinthiens que des Mazarins, puis que leur mine est euentée. »</p>

Les nouvelles du *Covrrier Bovrdelois*, en particulier, mettent en valeur l'assurance sereine des villes ralliées à Condé, confiantes en la puissance vertueuse du Prince :

<i>Le covrrier bovrdelois, apportant toutes sortes de nouvelles.</i>	« De Perigueux ce 12. Fevrier 1652. » « Le Comte d'Harcour est aux enuirons de cette ville, & s'estant saisi du Chasteau du Marquis de Bourdeille, croyoit par son approche donner de la frayeur à nos Bourgeois. Mais toutes ses intelligences & ses approches ne nous estonnent point, veu la resolution des habitans & de la garnison : Tous les retranchements de cette ville estant desia paracheués. Nous sommes grandement menacez par ledit Comte d'Harcourt : mais nous n'auons point peur de ses menaces, estant resolu de nous bien deffendre »
<i>Second covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Xaintes, le 22. Fevrier 1652. » « On nous assure que le Comte d'Harcourt s'en reuenant du Perigord, tient sa marche du costé de cette ville, à dessein dit-on, de nous venir assieger ; à quoy nous n'apprehendons pas qu'il reüssisse, dautât que nous auons pour Commandant Monsieur le Prince de Tarante, avec trois mil hommes payez, & de toutes sortes de munitions necessaires. Et de plus nos habitans sont en tres-bonne intelligence avec la garnison, & que la ville est bien retranchée. »
<i>Trosieme [sic] covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles</i>	« D'Angers le 8. Mars 1652 » « Nous sommes en fort bonne posture pour nous defendre contre l'armée Mazarine »
<i>Qvatriesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Perigueux, le 12. Mars 1652. » « Cette ville est fort bien retranchée, nos garnisons bien resolu de se deffendre avec les habitans, contre les efforts du Comte-d'Harcourt, qui vse plus de menace qu'il nous fait de peur, quoy que le bruit court icy que les Mazarins ont fait entendre par des fausses lettres que Monsieur le Prince auoit esté battu par ledit Comte [d'Harcourt], & se prepare de nous venir voir dont nous l'attendons avec bonne resolution de nous deffendre »
<i>Cinqviesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Thoullon le 14. Mars 1652 » « Nous auons icy nouvelles que les recueüs du Regiment de Vandosme se font en bref, & que les habitans d'Aix trauaillent à mettre du monde sur pied pour nous incommoder ; C'est ce qui nous a donné sujet de deppurer (sic) le sieur de Grandesne vers S.A.R. pour luy demander vn Commandant, ou bien vn Gouverneur à la Prouince, quoy que nous n'apprehendons nullement, tant à cause que nostre ville, est tres-bien fortifiée & munie de toutes choses, que parce que nous auons en certe (sic) ville le Regiment d'Angoulesme, qui est à present fort de cinq cens hommes. »
<i>Nevfiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Toulouse le 18. d'Avril 1652 » « Nos habitans sont tousiours resolu de tenir bon quoy que le Comte d'Harcourt nous aye fait des menaces, cela n'a pas empesché que nous luy ayons fait paroistre que nostre ville est tousiours en mesme dessein de luy empescher ses efforts, il n'y a point d'apparence qu'une ville semblable à la nostre pour vn subject que tout le monde doit aborer, puisque c'est pour maintenir le party du Cardinal Mazarin »
	« D'Orleans le 20. Avril 1652 » « vn iour l'on tiendra nostre ville la plus forte qui soit presque dans la France, il ne s'en pourra pas voir vne plus forte soit au dedans & au dehors nous sommes tous resolu de tenir bon contre les Mazarins en cas qu'il ne nous vienne visiter »
<i>Qvatorziesme covrrier bovrdelois, apportant tovttes sortes de novvelles.</i>	« De la Reole le 30. May 1652 » « Les Troupes Mazarines Commandées par le Comte d'Harcourt qui estoient encore ces iours passées aux enuirons de cette Ville, exerçant tous les actes d'hostilité imaginables, nous obligerent a faire sortie sur eux, tant de la meilleure partie de la Garnison que des Habitans, qui nous reüssit fort heureusement, puis que apres auoir eleué enuiron six-vingt de ses Caualliers nous les amenasmes avec six Officiers, dont il y en a deux de grand condition, c'est ce qui a en partie obligé ce Comte de nous laisser en repos [...] d'autant mieux que les habitans sont serré étroitement vnies aux interets de Monsieur le Prince »
	« De Corbeil le 9. Iuin 1652 » « Le Cardinal Mazarin fasché du mauuais sucez du Siege de la Ville d'Estampes, a voulu ietter le feu de sa collere sur cette Ville pour nous acheuer de ruyner en faisant passer par icy ce qui luy reste de Troupes de son Armée qui estoit deuant ladite Ville d'Estampes. Mais nos Habitans preuoyant bien cette belle recōpense qu'on leur preparoit ont genereusement refusé, les portes de la Ville à cette Armée deslabrée, & trauaillent puissamment aux fortissions (sic) de cette Ville »

En outre, les contraintes spécifiques liées à la guerre, étudiées précédemment, paraissent affecter beaucoup moins durement les populations fidèles au prince de Condé, que celles qui se rendent aux troupes royales :

<i>Relation veritable contenant l'estat du siege de la ville d'Estampes. Et ce qui s'est passé aux attaques des 6, & 7. Iuin ...</i> ¹⁷⁹	« les munitions de bouche [...] sont en abondance dans la ville »
<i>Relation dv secovrs iette' dans Villenevye d'Agennois : par M^r le Comte de Marchin, ...</i> ¹⁸⁰	« Le premier soin du sieur du Plessys fut d'apprendre du Marquis de Theobon l'estat de la ville. il trouua qu'il y auoit encor grande quantité de bleds, & qu'elle estoit suffisamment pourueü des munitions de guerre »
<i>Le premier covrier des princes apportant toute sorte de Nouelles.</i>	« les viures, qui sont en assez grande abondance dans Paris, [...] sont chers à cause du desordre »
<i>Second covrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« Nous jöüissons de bien voir regorger la riuere du costé de Lormond, de quantité de navires Anglois qui ont apporté grand nombre de moruës & de harans. » (« De Bordeaux le 22. Fevrier 1652 »)
<i>Trosieme [sic] covrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« Les Marchands Anglois sont icy en grand nombre, qui nous apportent continuellement quantité de marchandises, & nous font esperer de charger le reste de nos vins, & de les acheter à haut prix. » (« De Bordeaux le 28. Fevrier 1652 »)
<i>Sixiesme covrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« Cependant les Anglois continues (sic) le Commerce avec nous, & la marrée conduisit auant hier deuant le port deux gros vaisseaux de cette Nation avec vn tres beau equipage » (« De Bourdeaux ce 24. mars 1652. »)

La bonne fortune apparaît ainsi attachée au parti de Condé, contrairement à celui de Mazarin, qui accumule les déboires.

L'attaque *ad hominem* contre le cardinal est caractéristique des mazarinades. L'originalité des mazarinades pseudo-informatives tient en la construction de deux figures complémentaires : l'une positive, qui emprunte beaucoup d'éléments à la *Gazette de France* ; l'autre négative, dans la pure tradition du pamphlet cette fois. Si Condé est la figure de l'ordre (selon les gazetiers frondeurs), le cardinal est au contraire celle du chaos, menaçant le royaume de France de ruine. Les mazarinades pseudo-informatives confrontent, de manière ambivalente, la logique de célébration de la *Gazette de France*, au service de l'unité de la société française, avec la nature polémique et séditionnelle du pamphlet.

La mise en scène du chaos : la dialectique de l'union et de la division dans les mazarinades pseudo-informatives.

Malgré tous les efforts du bureau de presse du Prince, ce dernier est en effet fort mal perçu par la majorité de l'opinion française, et surtout parisienne, dès le mois d'avril 1652. Condé, qui a tout de même été déclaré coupable de crime de lèse-majesté, apparaît comme un facteur de sédition au moins aussi dangereux que Mazarin, en

¹⁷⁹*Relation veritable contenant l'estat du siege de la ville d'Estampes. Et ce qui s'est passé aux attaques des 6, & 7. Iuin, entre les troupes de Son Altesse Royale, commandées par les Comte de Tauannes, Baron de Clinchamp, & de Vallon, & celles du Mareschal de Turenne. Avec la response de Son Altesse Royale à M^{rs} les Deputez du Parlement sur le sujet de l'arriüée des troupes du Duc de Lorraine.*, Paris, Jacques le Gentil, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309520.

¹⁸⁰*Relation dv secovrs iette' dans Villenevye d'Agennois : par M^r le Comte de Marchin, Lieutenant General des Armées du Roy, sous l'autorité de Mr le Prince. Avec la prise de la Serre-Balthasar près Bazas.*, Paris, Nicolas Vivenay, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309900.

particulier auprès d'une élite bourgeoise tiraillée entre sa loyauté envers la monarchie et son aversion pour le principal ministre du Roi. L'unité du corps social est profondément remise en question, par le cardinal, mais aussi par le prince : comme l'écrit C. Jouhaud, « La sédition est devenue endémique. Le désordre politique, en s'intensifiant, a paru être porteur d'autres désordres plus essentiels. »¹⁸¹.

L'enjeu, pour l'un comme pour l'autre camp, est donc de réussir à incarner le parti de l'unité, celui qui mettra fin aux troubles qui menacent la société française d'implosion.

La Gazette de France : se taire pour mieux unir.

La *Gazette de France*, du fait de l'engagement de Renaudot en faveur de l'absolutisme monarchique de droit divin, est par essence unificatrice. Comme le souligne S. Haffemayer, si « les nouvelles de la *Gazette de France* ne peuvent ignorer tout à fait les révoltes provinciales qui bafouent les représentants de l'autorité royale, [...] ce type d'information n'apparaît jamais à chaud, mais attend que les troubles soient en voie de pacification, afin de donner au récit sa construction définitive, de la sanction des coupables à l'édifiante soumission. Peu important les détails, le récit se restreint aux caractères généraux du soulèvement : exemplaire et partiel, il doit d'abord présenter l'archétype de l'échec inéluctable de la révolte »¹⁸². La stratégie de la *Gazette de France* repose sur la gestion habile du temps de l'information et sur les vertus du silence.

La Fronde bouleverse quelque peu la ligne du périodique : « Dans un premier temps, le périodique reflète une communication monarchique atone, choisit d'ignorer la Fronde parlementaire et de suspendre son information aux succès de la politique extérieure. Puis, les trois premiers mois de l'année 1649 voient apparaître une information parisienne frondeuse, aux côtés des Grands contre les troupes royales, probablement publiée après-coup ; étrangement cette publication partisane du journal des événements parisiens fut néanmoins tolérée par l'autorité royale. En fait, les difficultés du pouvoir, l'éloignement de la Cour durant de longues périodes, ont aussi soulagé le périodique de ses contrôles tutélaires et libéré son propos, souvent inscrit dans un débat virulent contre les Mazarinades et les gazettes de Bruxelles ou d'Anvers. Dans cette guerre imprimée, la *Gazette* demeure au service de la reconquête royale, tout en se gardant bien de toute passion pamphlétaire contre les Frondeurs ; réconciliatrice par vocation, elle n'en publie pas moins leur condamnation et les torts causés au royaume. »¹⁸³.

En 1652, la situation est nettement plus compliquée pour la *Gazette de France* : « du 11 avril au 13 octobre 1652, la *Gazette* subit l'influence de la présence de Condé à Paris et se soumet apparemment à cette période de « terreur condéenne ». L'information parisienne reproduit essentiellement les mesures décidées par les frondeurs, auxquelles le Parlement se soumet, partagé entre son

¹⁸¹Jouhaud, Christian, *Mazarinades : la Fronde des mots*, p.61-62.

¹⁸²Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, p.544-545.

¹⁸³Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, p.690-691.

loyalisme monarchique et son hostilité à Mazarin [...]. D'autre part, l'image du prince est désormais moins celle d'un prince rebelle, que d'un ardent pacificateur »¹⁸⁴.

L'information dans la *Gazette de France* a donc fondamentalement vocation à rassembler, y compris autour de l'ennemi de la Couronne : l'unité de la société française prévaut. Cette même unité est également un motif récurrent des mazarinades pseudo-informatives : cependant, la *Gazette de France* est née en temps de paix, alors que les mazarinades sont des armes de combat. L'unité du corps social passe par l'exclusion des mauvais éléments. Les mazarinades pseudo-informatives s'inscrivent nécessairement dans la dialectique de l'union et de la division : leur double nature, informative et polémique, semble les condamner à prôner l'unité, tout en créant les conditions la sédition.

Les mazarinades pseudo-informatives : écrire pour mieux exclure, et exclure pour mieux rassembler.

L'information dans les mazarinades pseudo-informatives est manichéenne, organisée autour de la construction de deux figures antithétiques : celle du bon prince, et celle du mauvais ministre. Si le premier semble avoir les faveurs du Ciel, le parti de Mazarin apparaît au contraire maudit. Or, le maudit constitue un danger pour tous ceux qu'il approche : la fonction de célébration est ainsi totalement inversée, afin de discréditer non seulement l'ennemi mazarin, mais aussi, dans une certaine mesure, le pouvoir royal qui cautionne et soutient le cardinal ministre.

Un parti abandonné par le Ciel.

En effet, si la victoire est un signe de la bienveillance du Ciel, il semble que le Ciel ait abandonné le parti de Mazarin.

Les malheurs accablent l'ennemi, qui collectionne les déboires.

<i>Hvictiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Gien, le 14. Avril 1652. » « Leurs Maiestés sont venuës icy de Sully, croyant y estre en plus grande seureté, l'espouuante ayant esté si grande à la Cour dans la nouvelle qu'ils apprirent de la déroute de l'armée Mazarine, que ce qu'il y a de Courtisans trembloient encore en arriuant icy »
<i>Nevfiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	« De Gien le 19. d'Avril 1652. » « Leurs Maiestez ont esté contraints de quitter la ville à cause des grandes maladies qui si sont rencontrées l'on nous a rescript icy que le Cardinal Mazarin auoit pesé estre tué par vn cheual, sur lequel il estoit monté voulant vser d'une rodemontade qui passe tous les Italiens, il fit passer le Roy par la plaine ou fut deffait tous les Mazarins (sic), le Roy voyant plusieurs caracols, cela épouuenta le Roy qu'il ne voulust pas s'apprester : mais ledit Mazarin estant monté svr vn bon coursier il luy fit faire trois ou quare caracols, & que le cheual rencontra tousiours de ses carcasses, il eust vne telle frayeur donc que cela fut la cause de jeter le Mazarin par terre ou s'escriant à haute voix que l'on le vint secourir il le fallut leuer de la place, & le mener dans le Carrosse du Roy »
<i>Qvatorziesme covrrier bovrdelois, apportant tovttes sortes de nouvelles</i>	« De Melun le 10. Iuin 1652 » « Leurs Maiestez sont tousiours en cette Ville accompagnées du Card. M. fort tristes du mauuais succez du siege d'Estampes »

¹⁸⁴Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, p.682.

L'ennemi mazarin dans les relations de combat est paradoxalement à peine décrit, et plus souvent dans sa retraite qu'au cours de l'affrontement. Toute l'attention du lecteur est focalisée sur le courage des Frondeurs, dont les qualités militaires et morales sont mises en avant. La faiblesse militaire du parti adverse s'inscrit en contrepoint de la bravoure frondeuse, et n'a d'égale que sa faiblesse morale, l'une et l'autre allant de pair.

Non contentes de se faire battre à plat de couture par les troupes frondeuses, les armées mazarines ne respectent pas les règles de « l'art militaire » : à Angers, en particulier « [les assaillants mazarins] demanderent à parlementer, & fut accordé vne treve pour cét effet, & pendant le temps de la treve les ennemis tirerent cinq à six coups de Mousquet sur les nostres, dont vn sergent de la milice de Monsieur le Duc fut tué : mais à l'instant nos Bourgeois irritez de ce manque de foy, lascherent cent coups de Mousquet & Fusils sur les ennemis ; ce qu'estant cessé, ils demanderent derechef à parlementer, ce que les Bourgeois leur refuserent, & on continua de tirer de part & d'autre. » (*La veritable relation de ce qui s'est passe' entre les Habitans de la ville d'Angers, & les troupes du Cardinal Mazarin, conduites par le Mareschal d'Hoquincourt. d'Angers les 14. & 17. Fevrier 1652*¹⁸⁵).

Les tentatives de corruption sont également perçues comme de véritables manquements à l'honneur militaire : les mazarinades pseudo-informatives multiplient les allusions à ce genre de manœuvre. Les « intelligences » (au sens moderne du terme, c'est-à-dire « Correspondance[s], communication[s] entre des personnes qui s'entendent l'une avec l'autre »¹⁸⁶) entre certains habitants de villes de province, et les capitaines des troupes mazarines, demeurent très mystérieuses . Les plans des traîtres ne sont jamais exposés, pas plus que la façon dont ils ont été contrés :

- Ainsi, dans le *Journal de ce qui s'est passe' a Angers depuis l'entree dv C. Mazarin en France. Avec les Articles du Traitté*¹⁸⁷ : « Cela les obligea [les ennemis mazarins] à se retirer le soir au mesme lieu d'où ils estoient partis le matin, voyant que leur tentative n'auoit pas reussi au point que quelques-vns de nos Habitans qui les auoient conduits, leur auoit fait esperer, avec l'intelligence d'vn Capitaine de la ville, qui leur deuoit cette mesme nuict liurer vne des portes, mais ce dessein fut preuenu par l'ordre que Monsieur de Rohan y donna » ;
- Ou encore, dans *La veritable relation de ce qui s'est passe' entre les Habitans de la ville d'Angers, & les troupes du Cardinal Mazarin, conduites par le Mareschal d'Hoquincourt. d'Angers les 14. & 17. Fevrier 1652*¹⁸⁸ : « Quelqves Habitans de cette Ville qui se sont retirez à Saumur ayans assureé le Cardinal Mazarin, qu'incontinent que les Troupes conduites par le Mareschal d'Hocquincourt paroistroient deuant la Ville, les Habitans se rendroient, & se sousleueroient contre le Gouverneur. Et sur ce qu'vn Capitaine de la Ville auoit promis de liurer vne des Portes audit Mareschal la nuict du 10. à 11. du courant, ce qui a esté sceu par des

¹⁸⁵*La veritable relation de ce qui s'est passe' entre les Habitans de la ville d'Angers, & les troupes du Cardinal Mazarin, conduites par le Mareschal d'Hoquincourt. d'Angers les 14. & 17. Fevrier 1652.*, Paris, Veusue I. Gvillemot, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309245.

¹⁸⁶Académie Française, *Dictionnaire de l'Académie Française, Dédié au Roy. Tome premier*, p.601.

¹⁸⁷*Journal de ce qui s'est passe' a Angers depuis l'entree dv C. Mazarin en France. Avec les Articles du Traitté.*, Paris, Jean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309491.

¹⁸⁸*La veritable relation de ce qui s'est passe' entre les Habitans de la ville d'Angers, & les troupes du Cardinal Mazarin, conduites par le Mareschal d'Hoquincourt. d'Angers les 14. & 17. Fevrier 1652.*, Paris, Veusue I. Gvillemot, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309245.

prisonniers ; ce Mareschal fit auancer ses Troupes ; mais ce Capitaine & le sieur Lasnier de S. Lambert President au Presidial se sont retirez, ayans sceu que la trahison estoit descouuerte. ».

Les circonstances importent finalement peu aux gazetiers frondeurs, qui s'attachent davantage à dresser le portrait moral typique de l'ennemi mazarin, qu'à donner de véritables nouvelles circonstanciées.

Les troupes sont de fait à l'image de celui qui les commande : alors que les soldats, professionnels ou volontaires engagés pour les circonstances aux côtés du prince de Condé, sont loués pour leur courage et leur loyauté, les recrues de la Cour sont désignées comme étant les responsables des pillages et des exactions qui dévastent les campagnes :

- « Les Soldats qui sont deuant la Ville font toutes sortes de desordres : Ils pillent, violent, bruslent, enleuent les filles dans les Bourgs & Villages qu'ils font rachepter à leurs peres & meres : ce qui contribuë beaucoup à la resolution de nos Habitans de se defendre iusques à la derniere extremité.« (*La veritable relation de ce qui s'est passe' entre les Habitans de la ville d'Angers, & les troupes du Cardinal Mazarin, conduites par le Mareschal d'Hoquincourt. d'Angers les 14. & 17. Fevrier 1652*¹⁸⁹).
- « Ils continuent à faire toutes sortes de violences & actes d'hostilité, sans espargner les personnes & choses sacrées, ny faire distinction de ceux de leur party, ayant pillé la maison de plaisance de nostre Euesque [...], & l'abbaye des Religieuses du Perray » (*Seconde relation de ce qui s'est fait et passe' devant la Ville d'Angers, par Monsieur le Duc de Rohan & les Habitans, contre les Troupes du Cardinal Mazarin. d'Angers les 21. & 23. Feurier 1652*¹⁹⁰).
- Le *Covrier Boverdelois* rapporte régulièrement des nouvelles d'extorsions et d'actes de vandalisme perpétrés par les soldats mazarins, en particulier au cours des mois de mars et avril :

¹⁸⁹*La veritable relation de ce qui s'est passe' entre les Habitans de la ville d'Angers, & les troupes du Cardinal Mazarin, conduites par le Mareschal d'Hoquincourt. d'Angers les 14. & 17. Fevrier 1652.*, Paris, Veusue I. Gvillemot, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309245.

¹⁹⁰*Seconde relation de ce qui s'est fait et passe' devant la Ville d'Angers, par Monsieur le Duc de Rohan & les Habitans, contre les Troupes du Cardinal Mazarin. d'Angers les 21. & 23. Feurier 1652.*, Paris, Veusue I. Gvillemot, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309599.

<i>Second covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles</i>	<p>« De Perigueux, le 19. Fevrier 1652 » « Le Comte d’Harcourt qui s’estoit avancé iusques au chasteau du Marqui de Bourdeille [...], a pris sa marche du costé de Xaintonge [...] sur l’esperance qu’on dit qu’il a mieux reüssi au païs de Xaintonge que dans celuy cy, où il n’a rien fait de considerable que d’auoir fait piller quelques villages des enuiron de cette ville »</p>
<i>Trosieme [sic] covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles</i>	<p>« De Paris le 7. Mars 1652. » « Chacun sçait la mauuaise conduite des Mazarins, qui n’ont sçeu dissimuler leurs mauuais desseins à l’encontre des bons François & veritables Frondeurs, qui apres auoir ruiné toutes les Prouinces, ne se sont pas contentez, ils se sont mesme attaque à la capitale Ville du Royaume, et pour faire paroistre leur rage, se sont jettez dans les terres appartenant à Monsieur le Prince ; & de plus celuy qui sembloit estre tenu l’vn des suppts de la ville de Paris pendant la guerre, c’est luy qui a fait piller les meilleurs laboureurs, & qui a fait tuer plus de deux cents moutons à vn seul Laboureur, sans conter le reste qui ne se peut comprendre, tout ce mal a esté commis par l’ordre de Monsieur le Duc d’Elbeuf »</p>
<i>Sixiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.</i>	<p>« De Condom le 22. Mars 1652. » « L’Armée du Comte d’Harcourt est tousiours aux enuiron de cette ville, qui continue ses degats à l’ordinaire, & leue generallement par tout la Taille, mesme nous a obligé a luy donner 2500. mil liures pour esloigner ses troupes de nostre ville & pour ne pas receuoir de sa part garnison, Mais comme dans ce party on n’effectué que rarement les parolles qui y sont données, il n’eust pas plustost receu ladite somme qu’il nous enuoya vne grosse garnison qui exerce toutes les violances imaginables tant dedans que dehors nostre ville. »</p>

Cependant, la diabolisation de l'ennemi n'est pas anormale en temps de guerre. Il semble dans l'ordre des choses que les troupes ennemies sèment la désolation sur leur passage : beaucoup plus inquiétante, est la peur nouvelle développée par les Français à l'égard de leur propre roi, auquel ils ne cessent pourtant de rappeler leur loyauté.

Le spectre de la décadence : la monarchie en danger.

La Cour, loin d'être une source de joie, semble en effet apporter avec elle toutes les misères de la guerre : « Les dégats que les gens du Roy faisoient dans les enuiron de cette Ville, & le trop grand sejour de sa Majesté, y auoit causé vne si grande cherté de toutes choses, qu’vne disette generale s’en fut ensuiuie, si les murmures du Peuple n’eussent obligé nostre Maistre d'en parler à la Reyne pour luy remonstrer qu’il seroit à propos d’obuier à un prochain sousleuement par vne prompte retraite, & de mener la Cour, une quelque autre Ville qui fut plus capable de la faire subsister sans aucun danger. » (« De Poitiers, le 15. Decembre », *Le covrrier general, portant les nouvelles de tout ce qui se passe aujourd’huy dans l’Estat*¹⁹¹).

Le cardinal Mazarin est rendu responsable non seulement de tous les maux du royaume, mais aussi et surtout de bouleverser son ordre harmonieux, en corrompant la source même du pouvoir : fait impensable, Louis XIV et sa Cour deviennent *personae non gratae* dans leur propre royaume. La Cour fait fuir les Français : « Le bruit qui a couru icy, que leurs Maiestez deuoient reuenir en cette Ville avec l’Armée Mazarine, pour passer vers le Vendosmois & gagner la Beausse, a fait que la plupart des Habitans de cette Ville ont quitté pour se refugier à Tours, ayant esté si mal traittez pendant le sejour de leursdites Maiestez en ces quartiers, qu’ils ayment mieux tout abandonner que de les attendre » (« De

¹⁹¹ *Le covrrier general, portant les nouvelles de tout ce qui se passe aujourd’huy dans l’Estat.*, [Paris], 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309660.

Blois, le 12. Avril 1652 », *Hvictiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles*¹⁹²). Il faut mesurer l'audace de ces affirmations, qui attaquent ouvertement l'autorité royale. La Cour voit plusieurs villes lui refuser l'entrée en présence du cardinal, en particulier aux mois de mars, avril et mai 1652, à Orléans, Paris, et Rouen. À Orléans en particulier, d'après le *Covrrier Bovrdelois*, les pourparlers sont engagés dès le début du mois de mars pour accueillir la Cour dans la ville, sans le Principal ministre, s'étalent sur plusieurs semaines, et n'aboutissent à rien. De son côté, la ville de Tours réserve au cardinal un accueil très froid : « Leurs Majestez arriuerent icy hier ou elles furent amplement receuës au nom de la Ville par le sieur Gastinat. [...] auant le départ de leurs Maiestez arriuerent les depputez d'Orleans pour faire voir la lettre de son A. R. qui leur deffendit de receuoir le Cardinal dans leur ville, surquoy sa Majesté leur aiant voulu faire expliquer ses intentions, ils dirent que leurs Maiestez seroient la plus parfaite joye des peuples : Mais qu'ils croyoient quelle seroit alterée par la veuë du Cardinal Mazarin s'il les y accompagnoit, & qu'en ce cas ils ne seroient pas les maistres du public, à quoy leur fut reparty que le Roy le seroit partout & qu'il vouloit y entrer sans condition. » (« De Tours le 12. Mars 1652 », *Cinqviesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles*¹⁹³). Dans le même temps, une multitude d'autres villes se déclarent en faveur des Princes : Montpellier¹⁹⁴, Toulon¹⁹⁵, Toulouse¹⁹⁶ rejoignent le camp frondeur, pratiquement toutes en même temps.

La situation du cardinal et de la Cour apparaît critique dans les mazarinades pseudo-informatives, qui donnent l'image d'un royaume affaibli, dont les fondements les plus solides sont menacés : c'est l'ordre même incarné par la monarchie qui est remis en cause, alors que la venue du Roi n'est plus un gage de félicité, mais la promesse de mauvais traitements et d'exactions. Pire, la Cour est même explicitement mise en cause dans les malheurs qui accablent le royaume : à l'automne 1652 en particulier, certains gazetiers frondeurs tendent à insinuer le doute dans les esprits parisiens quant à la bienveillance de Louis XIV à l'égard de son peuple en révolte. La *Relation des particvlaritez dv grand combat donne' le second de ivillet av favx-bovrg S. Anthoine*¹⁹⁷..., insiste avant tout sur la responsabilité de Mazarin dans la dégradation du prestige de la Couronne : « Le Mazarin qui estoit avec sa Majesté sur la hauteur de Charonne, & qui durant tout le combat s'estoit resiouy du carnage qu'il voyoit faire de part & d'autre, dit au Roy que dans peu de temps il auroit le plaisir de mettre Paris au pillage, que la Bastille tiroit sur les Troupes des Princes, que si-tost qu'elles seroient taillées en piece, l'Armée Victorieuse entreroit dans la Ville, & qu'alors il seroit temps de prendre vne cruelle vengeance contre tous les Habitans ». En revanche, *Le premier covrrier des princes aportant toute sorte de Nouelles*.¹⁹⁸, s'en prend sans hésitation au

¹⁹²*Hvictiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.*, Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309197.

¹⁹³*Cinqviesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.*, Paris, Clavde le Roy, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309489.

¹⁹⁴« De Montpellier, le 17. Fevrier 1652 », *Second covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles.*, Paris, Clavde le Roy, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309603.

¹⁹⁵« De Toulon le 18. Fevrier 1652. », dans le même numéro que précédemment, ce qui n'est probablement pas un hasard, mais contribue à créer un effet d'accumulation.

¹⁹⁶« De Toulouse le 4. Iuin 1652 », *Qvinziesme covrrier bovrdelois, apportant tovttes sortes de novvelles. Contenant ce qui s'est passé à Bourdeaux touchant l'exil de 14. Presidens & Conseillers du Parlement, par les Bourgeois de ladite Ville, avec les Noms tant desdits Presidens Conseillers que des Principaux de l'Assemblée de Lormiere.*, Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309740.

¹⁹⁷*Relation des particvlaritez dv grand combat donne' le second de ivillet av favx-bovrg S. Anthoine. Entre les Troupes du C. Maz. Commandées par les Mareschaux de Turenne & de la Ferté : Et celles de Mr. le Duc d'Orleans & de Mr. le Prince. Ensemble le nom des Morts, blessez & Prisonniers.*, Bordeaux, G. de la Covrt, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, D 32590 (41).

¹⁹⁸*Le premier covrrier des princes aportant toute sorte de Nouelles.*, Paris, Simon le Portevr, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309917.

Roi, qui apparaît à la fois avide de vengeance et ridiculement couard, à l'image de Mazarin : « Le Roy aiant demandé à Tureine comment six mille hommes du prince auoient tué tant d'hommes de son armée qui es composée de seize mille combatants, ce Mareschal luy respondit pour s'excuser que vingt mille Bourgeois estoient sortis de Paris au secours de Monsieur le Prince ce qui fit dire au Roy que les Parisiens n'auoient point d'amour pour luy, qu'il les fairoit pendre si iamais il a la victoire. Mais du depuis il apprehende tellement la sortie des Parisiens que toutes les alarmes luy donnent de l'épouente & mesme Vendredy dernier estant à table il quitta son souper & monta à Cheual pour prendre la fuite aiant creu que Monsieur le Prince conduisoit les Parisiens, neantmoins c'estoit de la Caualerie de Tureine qui reuenoit du fourage, auquel le Roy a perdu vingt & vn de ses Mulets pris par les Alemands. ». La figure royale est abîmée, désacralisée.

La Cour est en outre accusée de compromettre les tentatives de réconciliation entreprises par les Princes et le duc d'Orléans, en manifestant une certaine mauvaise volonté : « Monsieur de Nesmond luy auroit adresse [à Gaston d'Orléans] la parole & dit, Que la Cour n'auoit voulu decacheter les Lettres que Monsieur l'Aduocat General Talon auoit receuës : L'on auoit commencé par l'ouuerture de celle de Monsieur le Chancelier, qui porte, Que les affaires sont en mesme estat qu'elles estoient auparauant qu'il Fust aupres du Roy, & qu'il n'estime pas que Messieurs de la compagnie du Parlement de Paris puissent esperer des Passe-ports iusques à ce qu'ils ayent obey à la volonté de sa Majesté. Ce sont les propres termes de ladite Lettre. L'on auroit aussi faict ouuerture de la lettre de Monsieur le Garde des Seaux, qui contient seulement deux lignes fort obscures & difficiles à expliquer, par lesquelles il veu bien faire connoistre qu'il ne sera rien faict pour la compagnie que l'on n'ait executé ce qui est demandé par le Roy. » (*Relation veritable de tovt ce qvi s'est passé en Parlement, le Lundy trentiesme Sept. 1652...*¹⁹⁹). Les premiers numéros du *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume* témoignent de la même volonté de discréditer la monarchie en lui faisant porter la responsabilité de la poursuite de la guerre : « Hier 22. du mois S. A. R. & M. le P. renouellerent leurs protestations au Parlement, de poser les Armes aussi tost que le C. M. seroit hors du Royaume & de se demettre de leurs charges de Lieutenant de l'Estat & de General des Armées : ce qui nous fait esperer la Paix, si la Cour vse d'autant de sincerité que nos Princes & le Parlement. Mais on apprehende la guerre plus que iamais, veu que la Cour nonobstant le partement du C. a enuoyé signifier à tous les Ambassadeurs, par le Grand Maistre des Ceremonies, de se retirer hors de Paris, & de se rendre aupres du Roy. » (*Le iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume pendant cette guerre Ciuille. A paris [sic] le vendredy 23. Aoust 1652*²⁰⁰). Le troisième numéro du *Iovrnal* attribue même à la Cour des intentions doubles, assurant le parlement de Paris de son désir de faire la paix et travaillant en même temps à faire tomber les Princes ; Mazarin est de nouveau mis en cause, mais la Couronne, qui est supposée incarner l'honnêteté et la bienveillance, voit de nouveau son prestige terni : « Le 13. du courant son A.R. receut vne lettre de la Cour, dans laquelle sa Majesté vsoit de termes pleins de reproches & de menaces, iusques à luy dire que les maux & les crimes qui se commettent sous son nom, ont attiré sur luy & sur sa Maison la iuste

¹⁹⁹*Relation veritable de tovt ce qvi s'est passé en Parlement, le Lundy trentiesme Sept. 1652. En presence de Son Altesse Royale, & plusieurs Ducs & Pairs de France. Avec l'Arrest d'abolition de Monsieur le Duc de Beaufort. Ensemble la Response de Messieurs le Chancellier & Garde des Sceaux, aux Lettres de Monsieur l'Aduocat General Talon.*, Paris, Lavrent Lavreav, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309787.

²⁰⁰*Le iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume pendant cette guerre Ciuille. A paris [sic] le vendredy 23. Aoust 1652.*, Paris, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309544.

punition du Ciel, qu'il tient tous ses sujets dans l'oppression, & que faisant semblant de demander la Paix, il veut conserver les moyens & la facilité de faire la guerre. [...] Le mesme iour 13. du courant, les Deputez du Clergé receurent la response du Roy à Compiègne, qui luy fut donnée par escrit : Par laquelle sa Majesté tesmoigne auoir eu leur deputation pour tres-agreable[...]. Que sa Majesté proteste vouloir donner la Paix à ses sujets pour paruenir à celle de toute la Chrestienté, qu'elle n'a rien obmis de son costé pour l'une & pour l'autre, ayant fait publier une Amnistie generale, & ayant sacrifié ses ressentiments pour le repose public [...] ; mais qu'il est necessaire que les bons sujets de ladite Ville se deliurent des obstacles (c'est-à-dire des Princes :) pour se mettre en estat de profiter de ce bien [...]. On mande aussi que le Conseil traueille à une Declaration, par laquelle son Altesse Royale, Monsieur le Prince & autres Seigneurs, les trois Cours Souueraines, & Messieurs de l'Hostel de Paris, sont declarez criminels, & qu'il est ordonné aux Esleus d'imposer la Taille aux Habitans de Paris, & que cette Declaration doit se verifier au Parlement de Pontoise : Ce qui se fait par le conseil du Cardinal Mazarin »²⁰¹. De même, dans le *Iournal contenant ce qui se passe de plus remarquable en tout le royaume. Depuis le Vendredy, 20 iusques au Vendredy 27. Septembre. 1652.*²⁰² : « Le Samedy son Altesse Royale & le Duc de Lorraine enuoyerent en Cour le sieur S. Thybard, Ioyeuse & le sieur Nagu, avec lettres de creance, pour presenter à sa Maiesté quelques moyens d'accommodement. Le bruit a esté & dure encore, que le Roy auoit accordé tout aux Princes, à la reserue de l'Amnistie pour les sieurs Martin & Dudaugnon. Autres disent qu'on auoit intercepté une lettre du Cardinal, par laquelle il mandoit à la Cour que dans la conioncture des affaires, pour ruiner le party des Princes, ils falloit tout promettre & ne rien tenir. [...] Quelques-vns ont dit que dans leudy sa Maiesté & son Altesse Royale, se verroient pour conclure la Paix, & que ce Traitté se feroit à S. Germain, mais fort peu adioustant foy à ce discours. ».

Les insinuations malveillantes à l'égard de la Cour se multiplient aux mois de septembre et octobre 1652, alors que la Fronde est largement sur le déclin ; pourtant, il faut rappeler que c'est aussi à l'automne 1652 que les bourgeois parisiens se soulèvent contre la tyrannie condéenne, avec d'autant plus d'ardeur que les armées du Prince ont ravagé les campagnes durant l'été. Il est alors de plus en plus difficile pour les gazetiers frondeurs de fédérer la population française en faveur de Condé, et de concilier soumission au Roi et loyalisme envers le Prince.

Les mazarinades pseudo-informatives prises à leur propre jeu.

Les mazarinades pseudo-informatives ne parviennent pas en effet à rallier les élites françaises à la cause de prince de Condé : « L'entreprise condéenne n'a jamais pu se doter de la moindre légitimité. Alliance contre nature entre noblesse et petit peuple bordelais et parisien : a dressé contre elle « tout ce qui comptait dans la société par les fonctions, la richesse et le talent [...] De plus, en osant combattre le roi majeur en personne, Monsieur le Prince a blessé le sentiment monarchique des Français »²⁰³.

De fait, le danger pour le parti des Princes en 1652 vient moins du cardinal Mazarin que de la bourgeoisie parisienne, qui cache de moins en moins son mécontentement. Les gazetiers frondeurs se trouvent donc dans une position extrêmement délicate, contraints de ménager les sensibilités bourgeoises éprises d'ordre,

²⁰¹*Iournal contenant ce qui se passe de plus remarquable en tout le royaume. Depuis le Vendredy, 13 iusques au Vendredy 20. Septembre. 1652*, Paris, Simon Le Portevr, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309825.

²⁰²*Iournal contenant ce qui se passe de plus remarquable en tout le royaume. Depuis le Vendredy, 20 iusques au Vendredy 27. Septembre. 1652.*, Paris, Simon Le Portevr, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309865.

²⁰³Pernot, Michel, *La Fronde*, p.338.

dont le soutien est nécessaire à la poursuite de la Fronde, alors que les Princes tendent à instrumentaliser l'émotion populaire pour entretenir le désordre dans Paris.

Une presse dépassée par la violence condéenne.

Le peuple apparaît ainsi de manière très contrastée dans les mazarinades pseudo-informatives : alors que leurs auteurs louent la solidarité des populations autour du prince de Condé dans la lutte au quotidien, les grands désordres de l'été 1652 sont systématiquement imputés à ces mêmes « populaces », décrites comme faibles et capricieuses.

Il faut en effet remarquer que le massacre de l'Hôtel de Ville du 4 juillet est mis en parallèle avec les événements proprement déroutants qui se déroulent à Bordeaux, alors qu'une assemblée répondant au nom de l'Ormée met la ville sans dessus-dessous. Or, la révolte à Bordeaux est directement imputée à la « populace », contre laquelle mettent en garde les auteurs de *La relation veritable, de la sedition faite a Bordeavx des Principaux Bourgeois de cette Ville par l'Assemblée de L'Ormire*.²⁰⁴, et de la *Relation Veritable, de tout ce qui s'est fait & passé dans la Ville de Bordeaux, à l'attaque de l'Hostel de Ville, par ceux de l'Ormire*²⁰⁵ : « Comme il n'y a rien pire au monde qu'une populace irritée, c'est pourquoy il faut prendre garde, & tascher tousiours de ne la mutiner pas dauantage qu'elle est. [...] C'est pourquoy, l'on croit que Messieurs du Parlement de Bordeaux n'ont pas bien fait d'auoir voulu donner vn arrest contre toute la populace d'une ville sans au parauant les auoir repris plus doucement qu'il n'ont fait. » (*La relation veritable, de la sedition faite a Bordeavx des Principaux Bourgeois de cette Ville par l'Assemblée de L'Ormire. Auec la Thraison descouuerte d'un des Iurats qui deuoit faire emparer le Comte d'Harcourt de la Place de Saline*). Or ces pièces ont été publiées pratiquement en même temps que le *Iournal de ce qui s'est passe' avx devx assemblees de l'Hostel de Ville, les IV. et VI. Iuillet 1652*.²⁰⁶, qui attribue aussi de manière très directe, mais aussi très confuse, la responsabilité du massacre au « peuple » : « le peuple bien animé de leur propre mouuement, crierent aux armes, & dirent qu'il les [les députés qui ont participé à l'assemblée à l'Hôtel de Ville et n'ont pas réussi à trouver un accord] faloit brusler, & de fait, plusieurs d'entre-eux mirent vne grande quantité de fagots à toutes les portes dud. Hostel, & d'autres tirerent dās les fenestres. Ce qui mit les Bourgeois en vne telle rage, qu'il cōmencerent à crier qu'il les falloit tous tailler en pieces & s'opiniastrent à tirer & allumer le feu pour brusler les portes : pendant cela lesdites Gardes, dont Monsieur le Gouverneur en auoit cinquante à sa part, qui firent grande descharge sur le peuple, sans les autres Archers de Ville & volontaires, dont il y eut plusieurs Bourgeois tuez, & beaucoup de blessez, & entr'autres. [...] Tous lesquels esperans se sauuer, sortirent des premiers, estans estimez par tous gens d'honneur, & n'estans pas taschez de Mazarinisme : mais la brutalité du peuple aueugle, les sacrifia comme d'innocentes victime (sic) au bien

²⁰⁴*La relation veritable, de la sedition faite a Bordeavx des Principaux Bourgeois de cette Ville par l'Assemblée de L'Ormire. Auec la Thraison descouuerte d'un des Iurats qui deuoit faire emparer le Comte d'Harcourt de la Place de Saline*, Paris, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, Br. 2450.

²⁰⁵*Relation Veritable, de tout ce qui s'est fait & passé dans la Ville de Bordeaux, à l'attaque de l'Hostel de Ville, par ceux de l'Ormire, auecque la prise de trois pieces de Canon, & autres Bagages.*, [Paris], 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, Br. 2448.

²⁰⁶*Iournal de ce qui s'est passe' avx devx assemblees de l'Hostel de Ville, les IV. et VI. Iuillet 1652. Et le Serment de fidelité de Monsieur de Bruxelles, presté entre les mains de Son Altesse Royale, au Palais d'Orleans à son eslection de Preuost des Marchands. Auec les cereremonies [sic] obseruées pour ce sujet. Et la prise des Mulets du Roy & de la Reine.*, Paris, Jean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309295.

public, qu'eux mesmes ils poursuivoient courageusement. [...] la plupart desdits peuples s'estans ennuiez du vin du Magazin de l'Hostel de Ville, dont ils auoient deffonsé les muids, il y fut tué beaucoup de Bourgeois, tant des passants que combatans, dont on ne sçait pas les noms. ». La journée des Pailles est un véritable traumatisme pour les Parisiens, traumatisme qu'exploitent les gazetiers frondeurs, en publiant de façon très rapprochée des récits de débordements dramatiques, « comme s'il s'agissait de montrer que deux complots anti-notables se synchronisaient en un massacre universel. », selon C. Jouhaud²⁰⁷. La « populace » incarne le désordre dans l'imaginaire bourgeois, croyance que l'auteur du *Covrrier general, portant les nouvelles de tout ce qui se passe aujourd'huy dans l'Estat.*, met à profit. La peur de l'agitation populaire est exprimée dans trois des vingt-deux nouvelles que compte cette mazarinade :

- « De Caen, le 3. Ianuier. » : « Nos magistrats sont icy bien en peine de tenir les mains à la populace, que les nouvelles de l'arriué de Card. Mazarin dans la Ville de Rethel a beaucoup irrité contre les amusements de la Cour. [Des] Gentilshommes dévouéz au seruice de Mazarin se sont retirez de nuict pour sauuer leurs personne & laisser vne partie de leurs biens au pillage du peuple mutiné, qui se saisit de tous leurs restes le lendemain mesme de leur départ ». Il faut remarquer que la nouvelle est ici à double sens : en effet, pour sembler incontrôlable, la colère du peuple est aussi dirigée contre le parti Mazarin, ce qui ne peut que servir les intérêts du Prince. L'ambiguïté de cette nouvelle illustre l'hésitation des gazetiers frondeurs sur le rôle à attribuer au peuple, dont la force apparaît aussi dangereuse qu'indispensable aux Princes.
- « De Poitiers, le 15. Decembre » : « Les dégats que les gens du Roy faisoient dans les enuirons de cette Ville, & le trop grand sejour de sa Majesté, y auoit causé vne si grande cherté de toutes choses, qu'vne disette generale s'en fut ensuiuie, si les murmures du Peuple n'eussent obligé nostre Maistre d'en parler à la Reyne pour luy remonstrer qu'il seroit à propos d'obuier à un prochain sousleuement par vne prompte retraite, & de mener la Cour, une quelque autre Ville qui fut plus capable de la faire subsister sans aucun danger. La proposition fut renuoyée quoy que sans violence : Mais le Maire obligé par les menaces de quelque esmeute, & par les importunitéz de ceux qui l'en sollicitoit, fut contraint de la reiterer à sa Majesté, que s'estant enfin présenté pour en obtenir l'execution il en fut renuoyé aux vn soufflet que l'Huissier de la Chambre luy donna [...]. Cet affront acheua d'irriter l'esprit de la populace [...]. Car le Peuple esleué ne douta plus du dessein qu'on auoit de restablir la tirranie de Mazarin, puis que dans la plus garde foiblesse de son party, les commencemens en estoient si effrontez ».
- « De Narbonne le 26. Decembre » : « L'assemblée des Principaux Seigneurs & Gentilshommes de Languedoc, qui se fait tous les iours quoy que secretement dans cette ville, nous fait craindre quelque issüe dangereuse. On murmure du moins asseés communement qu'elle ne tend à autre dessein qu'à faire sousleuer la populasse pour luy faire embrasser quelqu'un des partys. Le Parlement de Thoulouse qui en a voulu prendre connoissance, n'en a emporté que la honte de l'auoir entrepris, & les arrêts n'ont seruy qu'à faire voir qu'ils n'ont point de pouuoir s'ils ne sont secondés de la soumission des peuples, lesquels se trouuant rebutés par le restablissement du Mazarin, ne sont presque plus en estat de se gouverner que par la seule conduite de leurs caprices ».

²⁰⁷Jouhaud, Christian, *Mazarinades : la Fronde des mots*, p.193.

Or, cette forme de croyance semble mise sur un pied d'égalité avec la croyance dans les miracles et autres faits inexplicables (trois récits d'apparitions miraculeuses sont en effet présentés dans le *Covrrier general*). Comment expliquer une telle utilisation de l'image du peuple ? Les gazetiers frondeurs paraissent hésiter sur la représentation à donner du peuple : le soutien de ce dernier à Condé est loué quand il s'agit de faire valoir la popularité du Prince ; mais son émotivité est dénigrée pour mieux effrayer les élites parisiennes.

D'une manière générale, les auteurs de mazarinades pseudo-informatives ont de plus en plus de mal à défendre le bien-fondé de la cause condéenne : le doute affleure dès le mois de septembre dans l'information militante.

Une ligne idéologique intenable.

Le discours des mazarinades pseudo-informatives, au début de l'année 1652, ne laisse pas filtrer la voix de la discorde, sauf pour mieux la contredire : aucune place n'est laissée à l'hésitation ou à la libre interprétation du lecteur, les gazetiers frondeurs apparaissent sûrs d'eux-mêmes et de la validité de leurs nouvelles. La situation est totalement différente à l'automne : le *Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume* fait paraître de plus en plus fréquemment plusieurs interprétations des faits et des bruits qui circulent à Paris.

Les mazarinades pseudo-informatives : mise en perspective des paradoxes de la presse d'information au XVII^e siècle.

<p><i>Le iournal contenant les nouvelles de ce qui se passe de plvs remarquable dans le Royavme. A Paris le Vendredy 30. Aoust</i></p>	<p>« Le lendemain on eust nouuelles que le Siege de Moutrond auoit esté leué [...]. Neantmoins on auoit fait courir le bruit que 1500. Cheuaux enuoyez par le Mareschal de Turenne, commandés par le Vicomte de Monbas Gouverneur de Melun & de Corbeil, pour s'opposer audit secours auoient defait les 800. que Monsieur le Prince auoit enuoyé ce qui ne peut estre vray tant parce que la nouvelle ne pourroit pas encore estre venuë comme aussi à raison que les gens de Monsieur le Prince auoiët deuanté de 30 heures ceux du Mareschal de Turenne »</p>
<p><i>Iournal contenant ce qui se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy, 20 iusques au Vendredy 27. Septembre. 1652.</i></p>	<p>Le bruit a esté & dure encore, que le Roy auoit accordé tout aux Princes, à la reserue de l'Amnistie pour les sieurs Martin & Dudaugnon. Autres disent qu'on auoit intercepté vne lettre du Cardinal, par laquelle il mandoit à la Cour que dans la conioncture des affaires, pour ruiner le party des Princes, ils falloit tout promettre & ne rien tenir.</p>
<p><i>Iournal contenant ce qui se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy 11. iusques au Vendredy 18. Octobre, 1652.</i></p>	<p>« Avant que commencer ce Iournal ie donne aduis au Lecteur qu'on ne peut asseurer si nous aurons la Paix ou la Guerre, & que dans peu de iours nous sçaurons quels sont les desseins de la Cour & des Princes qui nous ont esté cachez iusqu'a present. [...] Le mesme iour son Altesse Royale, le Prince de Condé, les Ducs de Lorraine, de Beaufort & Vvitemberg, tindrent conseil [...] & renouvelerent leur traité d'Vnion pour faire la Paix Generale, & deslors on sceut que Monsieur le Prince auoit resolu de partir & se rendre à son Armee ; mais on faisoit diuers iugemens sur son partement : les vns disant qu'ils deuoient se saisir des meilleures places de Picardie pour hyuerner & remettre vne puissante Armee sur pied au renouveau : d'autres qu'il alloit à Bruxelles : & d'autres qu'il a fait sa Paix avec la Cour, & qu'on entretient les Troupes aupres de Paris, afin d'obliger les Parisiens à receuoir la maltoute [...]</p> <p>Le lendemain Dimanche au matin, 13. du courant Monsieur le Prince de Cödé, les Ducs de Lorraine, & Vvitemberg, Prince de Tarante, le baron de Chrinchamp, prirent congé de son A.R. & apres leurs adieux accompagnez d'Ambrassades & de protestations mutuelles d'vn [sic] entiere & parfaite intelligence, partirent de Paris, entre onze heures ou midy, laissant vn regret à la plus part des Parisiens de leur esloignement. Monsieur le Prince assura sur son departement tous les Bourgeois qui se trouuerent dans la Cour de son Hostel, qu'il n'abandonneroit iamais les Parisiens, & que si leurs Ennemis les attaquoient il seroit dans vingt-quatre heures à leur secours, bien que quelques vns des mazarins ayant voulu dire que ce Prince auoit vsé de quelques massacres contre la ville & qu'il estoit party mescontent des Parisiens. [...]</p> <p>« Apres le departement de Monsieur le Prince & des autres Generaux, l'on ne doutoit plus de l'arriuée du Roy dans Paris [...] & quelques vns disoient mesmes que son A.R. deuoit se retirer à Blois, avec toute sa maison nonobstant la grosse de Madame la Duchesse d'Orleans, mais les mieux sensés iugeoient que son A.R. & Monsieur le Prince, Duc de Lorraine, sont en meilleure intelligence que iamais, & que le Duc de Beaufort & Duc de Guise, estant demeurez, la Cour n'estoient pas encore preste pour venir. »</p>
<p><i>Iournal contenant ce qui se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy 18 iusques au Vendredy 25. Octobre, 1652.</i></p>	<p>« C'est en ce temps que nous commençons à descourir les desseins de la Cour & des Princes, nous ayant esté cachez depuis si long-temps à nos despens. [...] Le mesme iour on eust certain aduis que Compiègne estoit inuesti par les Troupes de Monsieur le Prince [...] : nonobstant quoy plusieurs disent qu'il a eu ordre de la Cour de se retirer à Stenay, iusques à ce qu'on ait satisfait à ce qui a esté accordé, & d'autres soustiennent que le Roy d'Espagne lui a cedé la Nauarre, & la fait Generallissime de ses Armees qui sont en France. [...]</p> <p>Les feux de ioye, les cris de Viue le Roy, durerent iusques à onze heures du soir : neantmoins tous les Habitans n'estoient pas également contents, quelques vns mesme disoient que la Cour n'estoit venu à Paris que pour y trouuer vn lieu de refuge, & que le Prince qui a vingt six ou trente mille hommes pourroit bien reuenir : & d'autres adioustoient que le dessein de la Cour estoit de restablir les impôts, les augmenter & les retirer : & quelques vns mesmes disoient qu'il falloit se tenir sur ses gardes plus que iamais, puis que le Roy faisoit enuironner le Loure de Soldats, & que l'Armee de Turenne n'est bien loin ».</p>

De fait, du point de vue d'un lecteur du XXI^e siècle, la situation politique n'a jamais été aussi bien décrite que dans les derniers numéros du *Iournal* : sans être neutre,

le périodique témoigne en effet d'un certain effort de diversification de l'information, qui apparaît moins univoque, et donc plus crédible. Cependant, il faut du même coup remarquer que le gazetier, dans les numéros d'octobre du *Iovrnal* énonce ses informations avec une telle prudence, que ces dernières en deviennent pratiquement non-informatives. Les premières lignes du *Iovrnal contenant ce qui se passe de plus remarquable en tout le royaume. Depuis le Vendredy 11. iusques au Vendredy 18. Octobre, 1652.*, et du *Iovrnal contenant ce qui se passe de plus remarquable en tout le royaume. Depuis le Vendredy 18 iusques au Vendredy 25. Octobre, 1652.*, sont éloquentes : le gazetier entame chaque numéro par un curieux aveu d'ignorance (complète ou partielle) sur le sens à donner aux événements politiques du moment :

<p><i>Iovrnal contenant ce qui se passe de plus remarquable en tout le royaume. Depuis le Vendredy 11. iusques au Vendredy 18. Octobre, 1652.</i></p>	<p>« Avant que commencer ce Iournal ie donne aduis au Lecteur qu'on ne peut asseurer si nous aurons la Paix ou la Guerre, & que dans peu de iours nous sçaurons quels sont les desseins de la Cour & des Princes qui nous ont esté cachez iusqu'a present. »</p>
<p><i>Iovrnal contenant ce qui se passe de plus remarquable en tout le royaume. Depuis le Vendredy 18 iusques au Vendredy 25. Octobre, 1652.</i></p>	<p>« C'est en ce temps que nous commençons à descouvrir les desseins de la Cour & des Princes, nous ayant esté cachez depuis si long-temps à nos despens. »</p>

Or, la presse au XVII^e siècle, remplit un rôle didactique auprès des populations : comme l'a souligné M. Fogel et comme il a été vu en première partie, « il ne s'agit pas de gaver de nouvelles un public avide, avant tout urbain, mais *d'in-former les peuples* pour qu'ils admirent et obéissent ». À la fin de sa parution, *Le Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume*, semble obéir à une logique exactement opposée, laissant le lecteur confronté à une multitude de nouvelles contradictoires. Cette démarche traduit vraisemblablement le souci du gazetier d'atténuer la défaite du prince de Condé, contraint d'abandonner la capitale, sans pour autant la masquer complètement à son lectorat : laisser planer le doute quant aux intentions de la Cour et du Prince permet au gazetier, qui a soutenu la cause de ce dernier, de reconnaître à demi-mot la défaite, en se désavouant le moins possible.

Reconnue ou refusée, la défaite approche pourtant pour Condé, et avec elle, un retour d'un contrôle étroit de l'imprimerie et de l'information. Les mazarinades pseudo-informatives disparaissent dès l'automne 1652, alors que la *Gazette de France* triomphe : preuve que le véritable enjeu de la presse (périodique ou non) pendant la Fronde n'est précisément pas l'information, mais l'in-formation, au service d'une certaine conception du pouvoir.

**Les mazarinades pseudo-informatives : mise en perspective des paradoxes de la presse
d'information au XVIIe siècle.**

CONCLUSION

1652 semble donc être l'année de l'affirmation du pouvoir politique de la presse d'information périodique, paradoxalement par le biais de publications éphémères, d'essais ratés de création de périodiques, de petites pièces « de peu de valeur au fond », comme l'écrit E. Hatin²⁰⁸.

LA DIGESTION DU MODÈLE **RENAUDOT** ?

L'influence du développement de la presse d'information périodique en France au XVII^e siècle se fait nettement sentir dans les mazarinades pseudo-informatives : la *Gazette de France* a vraisemblablement constitué une matrice pour les gazetiers frondeurs. L'étude des mazarinades pseudo-informatives a montré qu'en dépit de leur caractère improvisé, ces pièces tentent de concurrencer, de manière plus ou moins forte, le journal de Renaudot : parfois, en s'inspirant de sa forme ; plus souvent, en lui empruntant certains éléments de son discours, et particulier certaines techniques d'écriture. Il a en outre été vu que la célébration des faits et gestes de Condé et de ses partisans fait écho à la mise en scène de la puissance royale et de la vie de la Cour dans la *Gazette de France*. Les mazarinades pseudo-informatives sont cependant toujours nettement plus emphatiques que le périodique de Renaudot.

Le discours pseudo-informatif des mazarinades met doublement en valeur les évolutions qui ont conduit à l'affirmation d'un nouveau mode de communication publique, à savoir d'une part l'intensification des flux de nouvelles à travers toute la France, d'autre part, l'intérêt porté par le pouvoir pour la maîtrise de cette information.

De fait, les gazetiers frondeurs ont-ils digéré le modèle de la *Gazette de France* ? Autrement dit, les mazarinades pseudo-informatives sont-elles à ce point imprégnées des nouvelles pratiques de lecture et de communication introduites par le périodique, qu'elles puissent être considérées comme les prémisses de la presse politique en France ?

DES TEXTES DE TRANSITION.

Cette hypothèse est quelque peu audacieuse. En effet, les mazarinades pseudo-informatives sont pour la plupart des textes occasionnels, et résolument combattifs : à la rigueur et à la régularité de la *Gazette de France*, répondent la verve et le foisonnement frondeurs. Les mazarinades, imprimées à la hâte et sans recherche esthétique, font partie du système de propagande développé par les Princes et le duc d'Orléans à la fin de la Fronde. L'information est un prétexte à la célébration de la Fronde et de la noble cause de Condé et de ses partisans.

Aussi, les mazarinades pseudo-informatives, nées en temps de crise, sont-elles des textes véritablement utilitaires. La réflexion que mène Renaudot sur le travail du journaliste est absente des mazarinades pseudo-informatives, comme si les gazetiers frondeurs n'avaient perçu la presse d'information que comme un

²⁰⁸Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, p.196.

moyen de satisfaire une triple attente : celle d'un lectorat, avide de nouvelles réconfortantes ; celle de partis, en quête de nouveaux moyens de contrôle de l'opinion ; et la leur, alors que les ventes de pamphlets s'essoufflent, et qu'il s'agit de trouver de nouveaux débouchés.

Les mazarinades pseudo-informatives sont ainsi des textes hybrides, au sens étymologique du terme, c'est-à-dire résultant d'un croisement entre deux genres a priori incompatibles, à savoir le pamphlet et la presse périodique. Ces pièces n'incarnent finalement pas un début, mais une transition, entre une organisation politique et sociale de type féodal, et une organisation nettement plus centralisée, caractéristique de l'absolutisme monarchique en train de s'affirmer.

DES PIÈCES BÂTARDES ET UNIQUES.

Aussi, est-il prématuré de faire des mazarinades pseudo-informatives « l'embryon de la presse politique en France »²⁰⁹ : pour être pseudo-informatives et en cela très modernes, ces pièces n'en demeurent pas moins des mazarinades, des textes d'un moment et d'un combat, empreints d'une idéologie réactionnaire. La *Gazette de France* a vocation à durer : tel n'est pas le cas des mazarinades pseudo-informatives, entièrement dévouées au service de Condé, et de fait balayées lorsque celui-ci est tenu en échec.

Tel est le paradoxe des mazarinades pseudo-informatives, fondamentalement éphémères, et pourtant capables de concurrencer pendant quelques mois rien moins que l'historiographe de Louis XIV. Le tableau peint par Michel le Jeune de Corneille, intitulé *Le Repentir du Grand Condé*, illustre cette ambivalence.

²⁰⁹Livois, René de, *Histoire de la presse française. Deux tomes. Tome 1 : Des origines à 1881*, p.31.



Corneille, Michel-Ange, *Le repentir du Grand Condé*, 1691 ou 1692, peinture sur toile, H : 290 cm, l : 332 cm, Chantilly, Musée Condé, inv. 364 (galerie des Actions de M. le Prince), [image en ligne], (<<http://utpictura18.univ-montp3.fr/GenerateurNotice.php?numnotice=A8509>>), (consulté le 15/08/2014).

La muse de l'Histoire, Clio, est représentée en train de détruire les pages d'un livre : le livre figure l'histoire du prince de Condé, dont sont arrachées les pages concernant l'épisode frondeur. De fait, Condé est pardonné en 1659, dix ans après les débuts de la Fronde et l'impression des premières mazarinades, dont le souvenir est également occulté. Ces pièces ambivalentes n'ont de fait pas d'équivalent dans l'histoire de France, alors que la presse périodique poursuit son développement.

La fin de la Fronde signe en effet le triomphe de la *Gazette de France*, qui s'affirme comme l'instrument de diffusion officiel de l'information politique, économique, et militaire. Les périodiques qui obtiennent la permission et le privilège de paraître, à partir des années 1660, doivent se contenter principalement des événements mondains et culturels. La censure étroite exercée par le pouvoir royal ne permet la naissance d'aucune presse d'opinion. Il faut attendre la Révolution française pour qu'apparaisse brièvement une véritable presse politique, qui ne se développe réellement que grâce à la loi du 27 juillet 1881 sur la liberté de la presse, soit quelques deux cent cinquante ans après la naissance du premier périodique français.

Sources

MAZARINADES.

Mazarinades de type périodique.

Le iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume pendant cette guerre Ciuille.

Dans l'ordre chronologique.

Le iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume pendant cette guerre Ciuille. A paris [sic] le vendredy 23. Aoust 1652., Paris, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309544.

Le iovrnal contenant les nouvelles de ce qvi se passe de plvs remarquable dans le Royavme. A Paris le Vendredy 30. Aoust, 1652., Paris, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309526.

Le iovrnal contenant les nouvelles de ce qvi se passe de plvs remarquable dans le royavme. A Paris le Vendredy, 6. Septembre. 1652., Paris, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309116.

Iovrnal contenant ce qvi se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy, 13 iusques au Vendredy 20. Septembre. 1652, Paris, Simon Le Portevr, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309825.

Iovrnal de tovt ce qvi s'ets [sic] passe' par tout le Royaume de France. Ensemble ce qvi s'est passe': dans le Conseil du Roy & de Messieurs les Princes & du Parlement., Paris, Simon de la Montagne, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309790.

Iovrnal contenant ce qvi se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy, 20 iusques au Vendredy 27. Septembre. 1652., Paris, Simon Le Portevr, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309865.

Iovrnal contenant ce qvi se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy 27. Septembre iusques au Vendredy 4. Octobre, 1652., Paris, Simon Le Portevr, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309885.

Iovrnal contenant ce qvi se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy 4. iusques au Vendredy 11. Octobre, 1652., Paris, Simon Le Portevr, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, D 60328.

Iovrnal contenant ce qvi se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy 11. iusques au Vendredy 18. Octobre, 1652., Paris, Simon Le Portevr, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309896.

Iovrnal contenant ce qvi se passe de plvs remarquable en tovt le royavme. Depuis le Vendredy 18 iusques au Vendredy 25. Octobre, 1652., Paris, Simon le Portevr, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309763.

Le Courrier Bourdelois.

Dans l'ordre chronologique :

Le covrrier bovrdelois, apportant toutes sortes de nouvelles., Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309593.

Second covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles., Paris, Clavde le Roy, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309603.

Trosieme [sic] covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles., Paris, Clavde le Roy, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309572.

Qvatriesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles., Paris, Clavde le Roy, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309497.

Cinqviesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles., Paris, Clavde le Roy, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309489.

Sixiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles., Paris, Clavde le Roy, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, Br. 2432 Rés.

Septiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles., Paris, Clavde le Roy, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309186.

Hvictiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles., Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309197.

Nevfiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles., Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309154.

Dixiesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles., Paris, Clavde le Roy, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309431.

Unziesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles., Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, P.F. 4751 (13).

Douziesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles., Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, P.F. 4751 (14).

Treiziesme covrrier bovrdelois. Apportant tovttes sortes de nouvelles., Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, P.F. 4751 (15).

Qvatorziesme covrrier bovrdelois, apportant tovttes sortes de nouvelles., Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309281.

Qvinziesme covrrier bovrdelois, apportant tovttes sortes de nouvelles. Contenant ce qui s'est passé à Bourdeaux touchant l'exil de 14. Presidens & Conseillers du Parlement, par les Bourgeois de ladite Ville, avec les Noms tant desdits Presidens Conseillers que des Principaux de l'Assemblée de Lormiere., Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309740.

Seiziesme covrrier bovrdelois apportant tovttes sortes de nouvelles. Contenant tout se qui s'est passe à la Ville de Bourdeaux & és Enuirons., Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309377.

Dixseptiesme covrrier bovrdelois, apportant tovttes sortes de nouvelles. Contenant tout se qui se passe à la Ville de Bourdeaux & és Enuirons., Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309920.

Courriers et journaux à vocation périodique, mais n'ayant eu qu'un seul numéro.

Iovrnal veritable et desinteressé de tout ce qui s'est fait & passé tant à Saint Germain en Laye, qu'à Paris, depuis l'arriuée du Roy audit lieu de Saint Germain, jusqu'à present., Paris, Iacqves le Gentil, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309166.

Le covrrier de la Gviene, Apportant le veritable Estat des Affaires., Paris, Iacob Chevalier, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309391.
Le covrrier extraordinaire apportant les novuelles de Bordeaux, Bourg, Libourne, Tallemon, la Bastide, & autres lieux. Avec l'Estat des Troupes Espagnolles. Ensemble la démarche du Comte d'Harcourt, & la disposition de l'Armée de Monsieur le Prince., Paris, Iacob Chevalier, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309179.

Le premier covrrier des princes aportant toute sorte de Nouelles., Paris, Simon le Portevr, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309917

Le premier covrrier des princes apportant tovttes les nouvelles, tant de la Cour que de l'Armée de son Altesse Royale & d'ailleurs., Paris, chez Andre' Chovqveux, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309149.

Mazarinades de type relation (c'est-à-dire n'ayant pas vocation à faire l'objet d'une publication périodique régulière).

Iovrnal de ce qvi s'est passé nouvellement à Paris, à saint Denis & à Compiègne, depuis le 13. Iuillet, iusques à present. I. La Lettre du Cardinal Mazarin au Cardinal de Rets. II. La Mort de Mancini, nepueu du Cardinal Mazarin. III. La resolution du Roy au voyage de Bourgogne. IV. Et l'estat de l'Armée de l'Archi-Duc Leopold. Composition typographique, Paris, Lovys Hardovin, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309993.

Iovrnal de ce qvi s'est passe' a Angers depvis l'entree dv C. Mazarin en France. Avec les Articles du Traitté., Paris, Iean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309491.

Iovrnal de ce qvi s'est passe' au siege d'Estampes, entre l'Armée du Maréchal de Turenne, & celle de Messieurs les Princes., Paris, Iacob Chevalier, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309736.

Iovrnal de ce qvi s'est passe' avx devx assemblees de l'Hostel de Ville, les IV. et VI. Ivillet 1652. Et le Serment de fidélité de Monsieur de Bruxelles, presté entre les mains de Son Altesse Royale, au Palais d'Orleans à son eslection de Preuost des Marchands. Avec les cereremonies [sic] obseruées pour ce sujet. Et la prise des Mulets du Roy & de la Reine., Paris, Iean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309295.

Iovrnal de tovt ce qvi s'est faite & passé en la Ville de Bourdeaux, depuis le 24. Iuin jusques à present, entre les Bourgeois de la Ville, & les Ormistes, ou il y a eu rude combat entr'eux, & est demeuré pour le premier combat plus de trois à quatres cens hommes de chaque costé, & les noms de ceux qui y sont morts & blessez. Avec l'enleuement de deux pieces de Canon, & six Fauconneaux hors de l'Arsenac de ladite Ville., Paris, Iacques Girard, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309966.

Iovrnal de tovt ce qvi s'est passe' a Bovrdeavx, Depuis le I. Iuin iusques à present. Avec la Liste de ceux qu'ils en ont fait sortir., Paris, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309738.

La relation veritable, contenant le grand combat donne entre l'Armée de S.A.R. Commandée par M. le Prince, & M. le Duc de Nemours. Contre les troupes du C.M. par le Mareschal d'Hoquincourt., Paris, Jean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309612.

La relation veritable, contenant le grand combat donné entre les troupes de Son Altesse Royale, & celles du C.M. à l'attaque d'Estampes., Paris, Jean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309611.

La relation veritable, de la sedition faite a Bordeaux des Principaux Bourgeois de cette Ville par l'Assemblée de L'Ormiere. Avec la Thraison descouverte d'vn des Iurats qui deuoit faire emparer le Comte d'Harcourt de la Place de Saline, Paris, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, Br. 2450.

La veritable relation de ce qui s'est passe' entre les Habitans de la ville d'Angers, & les troupes du Cardinal Mazarin, conduites par le Mareschal d'Hoquincourt. d'Angers les 14. & 17. Fevrier 1652., Paris, Veusue I. Gvillemot, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309245.

La veritable relation de tovt ce qvi s'est fait & passé au Parlement toutes les Chambres assemblées, en presence de son Altesse Royale & de Messieurs les Princes, le Mardy 25. iour de Iuin 1652. ensemble la teneur de l'Arrest dudit iour., Paris, Veusue I. Gvillemot, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309376.

Le Courier de la Covrt, Raportant toutes Nouuelles de ce qui c'est faict & passé de plus memorable & secret, depuis le huictième du present mois., Paris, Iean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, Rés 309196.

Le covrrier de la cour, apportant nouvelles de tout ce s'est passé en Cour depuis le dixième de ce mois iusqu'au depart du Roy de la ville de Gien. Et de la route qu'a prise Sa Majesté pour son retour à Paris., Paris, Iacques Le Gentil, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309148.

Le covrrier de la paix, envoye' a son Altesse Royale., Paris, Philippes Clement, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309134.

Le covrrier de Pontoise, apportant tovttes les Nouuelles de ce qui s'est fait & passé a la Cour., Paris, Nicolas Ier Rein [sic], 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309952.

Le covrrier general, portant les nouvelles de tout ce qui se passe aujourd'huy dans l'Estat., [Paris], 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309660.

Le covrrier provencal, svr l'arrive'e dv Dvc de Mercoevr en Provence., Paris, Iacques le Provencal [sic], 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309416.

Le second covvriier de la bataille, avec les particvlaritez du Combat, qu'il a rapportées à son Altesse Royale., [Paris], 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, H 2826/2 (66) Rés.

Novvelles extraordinaires, contenant les particularitez de ce qui s'est passé tant, à Blois qu'à Gerjeau & és enuiron. Et l'entrée de Madamoiselle dans la Ville d'Orleans : Ensemble la Marche de Monsieur le Duc de Beaufort vers ledit Gerjeau., Paris, Clavde le Roy, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309449.

Novveles extraordinaires contenant tovt ce qui s'est passé à la Cour, depuis la défaite des Mazarins. Avec les particularitez de la poursuite de leur deroute. Ensemble les resolutions prises dans leur Conseil de guerre iusques à present., Paris, Salomon de la Fosse, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, H 2826/2 (81) Rés.

Relation contenant les particvlaritez de ce qvi s'est passe' à l'arriuée du Roy au Camp deuant Estampes : Ensemble la défaite de deux Regimens des ennemis, à la reprise d'une demy-Lune, sur les Mazarins., Paris, Lovys Hardovin, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, H 2826/ II (38).

Relation de ce qvi s'est passe' à Villenevfve d'Agennois, Par les genereux Exploits des Bourgeois & Habitans de ladite Ville. Soubs la conduite de Monsieur le Marquis de Theobon : Avec le nombre des Morts & des Prisonniers faits sur l'Armée du Comte d'Harcourt., Paris, Nicolas Vivenay, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309676.

Relation de ce qvi sest passe' mardi 24. Septembre dans le Palais Royal, avec les noms des principaux de l'Assemblée., Paris, Simon le Portevr, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309864.

Relation de la defaite de l'armee dv Marquis de S. Lvc. Devant Miradovx. Par Messievr les Princes de Conde' et de Conty. Ensemble la defaite de quatre mil hommes des Troupes de Mazarin., Paris, Iacob Chevalier, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309589.

Relation derniere et veritable de tovt ce qvi s'est passe' en l'Attaque & Combat de la Ville d'Estampes entre l'Armée du Roy & celle de Mrs les Princes, vers S. Lazare & le lieu appellé les Corps Saints, depuis le 29. May iusques au I. Iuin 1652., Paris, Iacob Chevalier, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309427.

Relation des particvlaritez dv grand combat donne' le second de ivillet av favx-bovrg S. Anthoine. Entre les Troupes du C. Maz. Commandées par les Mareschaux de Turenne & de la Ferté : Et celles de Mr. le Duc d'Orleans & de

Mr. le Prince. Ensemble le nom des Morts, blessez & Prisonniers., Bordeaux, G. de la Covrt, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, D 32590 (41).

Relation dv secovrs iette' dans Villenevfyve d'Agennois : par M^r le Comte de Marchin, Lieutenant General des Armées du Roy, sous l'autorité de Mr le Prince. Avec la prise de la Serre-Balthasar près Bazas., Paris, Nicolas Vivenay, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309900.

Relation generale, Contenant au vray ce qui s'est passé entre les deux armées à Ville-neuve S. Georges, entre le quinze & seiziesme de Juin., 1652, Paris, Pierre de Mirville, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309284.

Relation veritable contenant l'estat du siege de la ville d'Estampes. Et ce qui s'est passé aux attaques des 6, & 7. Juin, entre les troupes de Son Altesse Royale, commandées pat les Comte de Tauannes, Baron de Clinchamp, & de Vallon, & celles du Mareschal de Turenne. Avec la response de Son Altesse Royale à M^{rs} les Deputez du Parlement sur le sujet de l'arriuée des troupes du Duc de Lorraine., Paris, Iacqves le Gentil, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309520.

Relation veritable Contenant la chasse donnée au Comte d'Harcourt deuant Bordeaux. Avec la deffaitte de son arriere-garde. Et l'arriuée du Courrier du Duc de Loraine., Paris, Iean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, Rés 309429.

Relation veritable contenant la defaite de l'arriere-garde de l'Armée de Monsieur le Comte de Harcourt, par les Troupes de Monseigneur le Prince, commandées par le sieur Marsin. Avec la prise de la ville de Miradovs, ou il a esté fait douze cens prisonniers de Guerre., Paris, Jean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309500.

Relation veritable contenant tovt ce qui s'est passé à la defaite des troupes du Mareschal de Turenne, à l'attaque de la ville d'Estampes, par l'armée de Son Altesse Royale, commandée par Messieurs les Comtes de Tauannes & de Clinchamp., Paris, Iacqves le Gentil, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, H 2826/ II (26) rés.

Relation veritable De ce qui s'est passé à la leuée du siege d'Estampes, qui fut Vendredy dernier septiesme du courant, à vne heure apres-midy. Avec la deffaitte des troupes du Mareschal de Turenne, par l'armée de Messieurs les Princes, commandées par le Comte de Tauannes., Paris, Henry Ruffin, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, H 2826/II (24)

Relation veritable De ce qui se passa le Mardy deuxième de Juillet, au Combat donné au Fauxbourg saint Anthoine, entre les Trouppes du C.M. commandées par les Mareschaux de Turennes & de la Ferté, & celles de Monsieur le Duc d'Orleans & de

Monsieur le Prince, Paris, Nicolas Vivenay, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, H 2826/2 (61) Rés.

Relation veritable de ce qui s'est fait et passe' en parlement le Lundy 14. Octobre 1652. En presence de Son Altesse Royale, & plusieurs Ducs & Pairs de France. Avec les declarations de Son Altesse Royale & de Monsieur le Duc de Beaufort, pour l'éloignement, sans retour, des gens de Guerre., Paris, Lavrent Tovssaint, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309807.

Relation veritable De tout ce qui s'est fait & passé à l'attaque du faux-bourg Saint Antoine. Et de la deffaite des Mazarins, & leur retraite. Ensemble le nombre des morts & blessez., Paris, Iacob Chevalier, 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, H 2826/ II (41).

Relation veritable de tovt ce qui s'est passé en Parlement, le Lundy trentiesme Sept. 1652. En presence de Son Altesse Royale, & plusieurs Ducs & Pairs de France. Avec l'Arrest d'abolition de Monsieur le Duc de Beaufort. Ensemble la Response de Messieurs le Chancellier & Garde des Sceaux, aux Lettres de Monsieur l'Aduocat General Talon., Paris, Lavrent Lavreav, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309787.

Relation veritable, contenant tovt ce qui s'est passe' en Parlement, Le Samedy 19. Octobre 1652. en presence de Son A. Royale. Sur le retour de Sa Majesté en sa bonne Ville de Paris., Paris, Iean Brvnet, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309810.

Relation Veritable, de tout ce qui s'est fait & passé dans la Ville de Bordeaux, à l'attaque de l'Hostel de Ville, par ceux de l'Ormiere, avecque la prise de trois pieces de Canon, & autres Bagages., [Paris], 1652, bibliothèque municipale de Bordeaux, Br. 2448.

Seconde relation de ce qui s'est fait et passe' devant la Ville d'Angers, par Monsieur le Duc de Rohan & les Habitans, contre les Troupes du Cardinal Mazarin. d'Angers les 21. & 23. Feurier 1652., Paris, Veusue I. Gvillemot, 1652, bibliothèque municipale de Lyon, rés 309599.

LA GAZETTE DE FRANCE.

Renaudot, Théophraste, *La Gazette de France*, Lyon, Iean-Ayme' Candy, 1653, bibliothèque municipale de Lyon, 142326, tomes 22 et 23.

Renaudot, Théophraste, *La Gazette de France*, Paris, Du bureau d'Adresse, aux Galleries du Louvre, devant la ruë S. Thomas, 1653, Bordeaux, bibliothèque municipale, H 2836.

Renaudot, Théophraste, *Recueil des Gazettes Nouvelles ordinaires et Extraordinaires, Relations et Recits des choses avenues tant en ce royaume qu'ailleurs toute l'anne'e mil six cent cinquante & vn, Imprimees et pvbliees par l'ordre de M^{re} Theophraste Renavdot, Conseiller, Medecin & Historiographe ordinaire du Roy, Maistre & Intendant général des Bureaux d'Adresse de France.*, Paris, Bureau d'Adresse, aux Galleries du Louvre, devant la ruë S. Thomas, 1652 (disponible sur le site <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63914641.image.langFR.r=gazette%20de%20france> >), (consulté le 15/05/2014).

Renaudot, Théophraste, *Recueil des Gazettes, de l'année 1631. Dedie' av Roy. Avec vne preface servant à l'intelligence des choses qui y sont contenües. Et vne Table alphabetique des matieres.*, Paris, Bureau d'Adresse, 1632, (disponible sur le site <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k106358h/f41.image.r=gazette%20de%20france.langFR>), (consulté le 15/05/2014).

Bibliographie

OUTILS DE TRAVAIL.

Abes. Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, *IdRef. Le référentiel des autorités Sudoc*, [2011], (disponible sur <<http://www.idref.fr/autorites/autorites.html>>), (consulté le 28/01/2014).

Académie française, *Dictionnaire de l'Académie Française, Dédié au Roy. Tome second*, 1^{ère} éd., Paris, Veuve de Jean Baptiste Coignard et Jean Baptiste Coignard, 1694, (disponible sur le site <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50398c.r=Dictionnaire+de+1%27Acad%C3%A9mie+fran%C3%A7oise.langFR> >), (consulté le 09/06/2014).

Académie française, *Dictionnaire de l'Académie Française. Tome premier*, 4^e éd., Paris, Veuve de Bernard Brunet, 1762, (disponible sur le site <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k504034/f1.image.r=avis.langFR> >), (consulté le 28/05/2014).

Attali, Jacques, *Histoires du temps*, Paris, Fayard, 1982.

CNRTL. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, [2005], (disponible sur <<http://www.cnrtl.fr/> >), (consulté le 28/01/2014).

Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé dictionnaire de Trévoux, Contenant la Signification & la Définition des mots de l'une & de l'autre Langue, avec leurs différens usages ; les termes propres de chaque Etat & de chaque Profession : La Description de toutes les choses naturelles & artificielles ; leurs figures, leurs espèces, leurs propriétés : L'Explication de tout ce que renferment les Sciences & les Arts, soit Libéraux, soit Mécaniques, &c. Avec des remarques d'érudition et de critique, le tout tiré des plus excellens Auteurs, des meilleurs Lexicographes, Etymologistes & Glossaires, qui ont paru jusqu'ici en différentes Langues., Paris, Compagnie des Libraires associés, 1771, (disponible sur <http://gallica.bnf.fr/Search?adva=1&adv=1&tri=&t_relation=%22cb351540367%22&lang=fr >), (consulté le 28/01/2014).

Jamet, Claude, Jannet, Anne-Marie, *La mise en scène de l'information*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1999.

[Lottin, Jean-Rich], *Catalogue chronologique des libraires et libraires-imprimeurs de Paris, Depuis l'an 1470, époque de l'établissement de l'Imprimerie dans cette Capitale, jusqu'à présent : On y a ajoint I° Le Catalogue des mêmes Libraires, &c. disposé par ordre alphabétique des noms propres. II° Le Catalogue des mêmes Libraires, &c. disposé par ordre alphabétique des noms de baptême. III° Le Tableau des XXXVI Imprimeurs de Paris, avec la chronologie de leurs prédécesseurs, en remontant à l'Edit de 1686, qui les fixe à ce nombre. IV° La Notice Chronologique des Libraires, Libraires-Imprimeurs, & des Artistes qui se sont occupés, à Paris, de la Gravure & de la Fonte des Caractères Typographiques, depuis l'Etablissement de l'Imprimerie dans la Capitale, jusqu'à présent*, Paris, Jean-Rich Lottin de S. Germain, 1789.

Maingueneau, Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, Lettres Sup, 2005.

Mellot, Jean-Dominique, Queval, Elisabeth, Monaque, Antoine (coll.), *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500 – vers 1810)*, [Paris], Bibliothèque nationale de France, 2004.

Moreau, Célestin, *Bibliographie des Mazarinades. Trois volumes*, Paris, Jules Renouard et Cie, 1850-1851.

Renouard, Philippe, *Répertoire des imprimeurs parisiens, libraires et fondateurs de caractères en exercice à Paris au XVIIème siècle*, Nogent le Roi, Librairie des arts et métiers-éditions, 1898.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA FRONDE.

Brière, Nina, *La douceur du roi. Le gouvernement de Louis XIV et la fin des Frondes. 1648-1661*, [Québec], Presses de l'Université Laval, 2011.

Carrier, Hubert, *Le labyrinthe de l'Etat : essai sur le débat politique en France au temps de la Fronde 1648-1653*, Paris, H. Champion, 2004.

De Francheville, *Le siècle de Louis XIV, Tome premier*, Berlin, Henning, 1751, p.58-89 (disponible sur <http://books.google.fr/books?id=sM1SAAAACAAJ&printsec=frontcover&dq=le+si%C3%A8cle+de+louis+xiv+francheville&>), (consulté le 14/10/2013).

Descimon, Robert, « Autopsie du massacre de l'Hôtel de Ville (4 juillet 1652). Paris et la « Fronde des Princes » », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 54^e année, N°2, 1999, p.319-351 (disponible sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1999_num_54_2_279751), (consulté le 14/10/2013).

Descimon, Robert, Jouhaud, Christian, « De Paris à Bordeaux : pour qui court le peuple pendant la Fronde (1652) ? », *Mouvements populaires et conscience sociale, XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, Maloine, 1985, p.31-41.

Lecouturier, Yves, *Histoire de la Poste en France*, Rennes, Editions Ouest-France, 2011.

Montpensier, Anne-Marie-Louise-Henriette d'Orléans, duchesse de, *Mémoires de la Grande Mademoiselle*, éd. établie par Bernard Quilliet, Paris, Mercure de France, 2008.

Motteville, Françoise de, *Chronique de la Fronde*, éd. établie par Jean-Michel Delacomptée, Paris, Mercure de France, 2003.

Pernot, Michel, *La Fronde*, Paris, Editions de Fallois, 1994.

Ranum, Orest, *La Fronde*, Paris, Seuil, 1995.

LA FRONDE EN GUYENNE.

Blanquie, Christophe, « Institutions bourgeoises, institutions frondeuses », *Adhésion et résistances à l'Etat en France et en Espagne, 1620-1660*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2001, p.91-110.

Carsalade du Pont, Jules De, *Documents inédits sur la Fronde en Gascogne publiés pour la société historique de Gascogne*, Paris, Honoré Champion, Auch, Cocharaux Frères, 1883 (disponible sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2087574.r=documents+historiques+sur+la+fronde+en+gascogne.langFR>), (consulté le 14/10/2013).

Saintmarc, Antoine, *Bordeaux sous la Fronde. 1650-1653. Etude historique d'après les Mémoires de Lente, Larochefoucault, M^{lle} de Montpensier, M^{me} de Motteville, Monglat, Gourville, Conrart, etc.*, Bordeaux, Typ. V^e Justin Dupuy et Comp., 1859 (disponible sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65173835.r=bordeaux+sous+la+fronde.langFR>), (consulté le 14/10/2013).

Sarrazin, Hélène, *La Fronde en Gironde. L'Ormée, Un mouvement révolutionnaire. 1648-1654*, Bordeaux, Les Dossiers d'Aquitaine, 1996.

HISTOIRE DE LA PRESSE.

Bellanger, Claude (dir.), Godechot, Jacques (dir.), Guiral, Pierre (dir.), Terrou, Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome I : Des origines à 1814*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969.

Beziat, Charlène, Varry, Dominique (dir. de mémoire), *L'imprimeur du roi à Lyon au XVIII^e siècle*, Mém. de M.A., Lyon, Enssib, 2011, p.22 (disponible sur le site <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56850-l-imprimeur-du-roi-a-lyon-au-xviii-e-siecle-tome-1.pdf> >), (consulté le 29/05/2014).

Bonnet, Jean-Claude, « La presse et le problème alimentaire », *Le journalisme d'Ancien Régime. Questions propositions. Table ronde CNRS, 12-13 juin 1981*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982, p.271-277.

Carrier, Hubert, « Journalisme et politique au XVII^e siècle : Théophraste Renaudot pendant la Fronde. », *Le livre et l'historien. Etudes offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean Martin*, Paris, Droz, 1997, p.421-438.

Chartier, Roger, « Pamphlets et gazettes », *Histoire de l'édition française, Tome I. Le livre conquérant : du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, éd. Roger Chartier, éd. Henri-Jean Martin, [Paris], Promodis, 1982, p.405-425.

Dahl, Folke, Petibon, Fanny, Boulet, Marguerite, *Les débuts de la presse française. Nouveaux aperçus*, Göteborg, Wettergren & Kerber Bokhandel, Paris, Librairie Raymann, 1951.

Duccini, Hélène, « Regard sur la littérature pamphlétaire en France au XVII^e siècle », *Revue historique*, n°528, octobre-décembre 1978, p.313-339.

Duchêne, Roger, « Lettres et gazettes au XVII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Tome XVIII, octobre-décembre 1971, Armand Colin, p.489-502.

Ferret, Olivier, « Pamphlet et information politique », *Gazettes et information politique sous l'Ancien Régime*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1999, p.145-157.

Feyel, Gilles, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.

Feyel, Gilles, « Réimpressions et diffusion de la « Gazette » dans les provinces : 1631-1752 », *Le journalisme d'Ancien Régime. Questions propositions. Table ronde CNRS, 12-13 juin 1981*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982, p.69-86.

Fogel, Michèle, « Le système d'information ritualisée de l'absolutisme français : lettres royales et mandements épiscopaux ordonnant le Te Deum pour les victoires et la paix (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Le journalisme d'Ancien Régime. Questions propositions. Table ronde CNRS, 12-13 juin 1981*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982, p. 141-149

Fogel, Michèle, *Les cérémonies de l'information dans la France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989.

Guéry, Louis, *Visages de la presse. Histoire de la présentation de la presse française du XVII^e au XX^e siècles*, Paris, Victoires-Éditions, 2006.

Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, Paris, Honoré Champion, 2002.

Haffemayer, Stéphane, « La géographie de l'information dans la Gazette de Renaudot de 1647 à 1663 », *Gazettes et information politique sous l'Ancien Régime*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1999, p.21-32.

Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France : avec une introduction historique sur les origines du journal et la bibliographie générale des journaux depuis leur origine.*, Tome premier, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1859 (disponible sur <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2080310.r=.langFR>>), (consulté le 6/01/2014).

Jouhaud, Christian, « Ecriture et action au XVII^e siècle : sur un corpus de mazarinades », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 38^e année, N°1, 1983, p. 42-64 (disponible sur <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1983_num_38_1_411037>), (consulté le 14/10/2013).

Jouhaud, Christian, « Pouvoir et publication dans la France d'Ancien Régime », *L'écriture publique du pouvoir*, Bordeaux, Ausonius, Paris, De Boccard, 2005, p.103-118.

Jouhaud, Christian, « Propagande et action au temps de la Fronde », *Culture et idéologie dans la genèse de l'Etat moderne. Actes de la table ronde de Rome*, Rome, Ecole Française de Rome, 1985, p.337-352 (disponible sur <http://www.persee.fr/web/ouvrages/home/prescript/article/efr_0000-0000_1984_act_82_1_2822), (consulté le 14/10/2013).

Livois, René de, *Histoire de la presse française. Deux tomes. Tome 1 : Des origines à 1881*, Lausanne, Éditions Spes, Paris, Société française du livre, 1965.

Montesquieu, Charles-Louis de Secondat, *Lettres Persanes*, « Lettre CXXX », dans *Oeuvres Complètes de Montesquieu avec des notes de Dupin, Crevier, Voltaire, Mably, Servan, La Harpe, etc. etc.*, Paris, Firmin Didot Frères, 1838, p.87 (disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=kXFFAAAcAAJ&printsec=frontcover&dq=oeuvres+compl%C3%A9tes+montesquieu&hl=fr&sa=>>>), (consulté le 24/07/2014).

Régnier, Philippe, Reynaud, Denis, *Le Gazetier Universel. Ressources numériques sur la presse en ligne*, [en ligne], 2007-2011, (disponible sur < <http://gazetier-universel.gazettes18e.fr/ressources-numeriques-sur-la-presse-ancienne> >).

Rétat, Pierre, « Aux confins de la presse : information graphique et information écrite. Récits et plans de batailles », *Le journalisme d'Ancien Régime. Questions propositions. Table ronde CNRS, 12-13 juin 1981*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982, p.151-166.

Séité, Yannick, « Politique et poétique. Le cas de la gazette », *Gazettes et information politique sous l'Ancien Régime*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1999, p.325-334.

Sgard, Jean (dir.), *Dictionnaire des Journaux, 1600-1789. 2 volumes*, Paris, Universitas, 1991.

LES MAZARINADES.

Carrier, Hubert, *Les muses guerrières : les mazarinades et la vie littéraire au milieu du XVIIème siècle : courants, genres, culture populaire et savante à l'époque de la Fronde*, Paris, Klincksieck, 1996.

Carrier, Hubert, *Les presses de la Fronde : les mazarinades. Tome 1. La conquête de l'opinion*, Genève, Droz, [Paris], [diff : Champion], 1989.

Carrier, Hubert, *Les presses de la Fronde : les mazarinades. Tome 2. Les hommes du livre*, Genève, Droz, Paris, [diff :] Champion, 1991.

Grand-Mesnil, Marie-Noële, *Mazarin, la Fronde et la presse. 1647-1649*, Paris, Armand Colin, 1967.

Jouhaud, Christian, *Mazarinades : la Fronde des mots*, Paris, Aubier, 1985.

Levesque, Mathilde, « Une constance renouvelée : la scénographie des mazarinades entre répétition et stratégies de révélation (1648-1652). », *Littératures classiques*, n°78, 2012, p. 227-242 (disponible sur <www.cairn.info/revue-litteratures-classiques-2012-2-page-227.htm>), (consulté le 28/01/2014).

Table des matières

INTRODUCTION.....	9
<i>La mémoire vive du père du journalisme français.....</i>	<i>9</i>
<i>La mémoire moins vive de la Fronde et des mazarinades.....</i>	<i>10</i>
La Fronde : une révolte complexe et intense.....	10
1648, les Parlementaires se soulèvent.....	11
1650, les Princes se rebellent.....	12
1652, les provinces s'emballent, mais la Fronde s'enlise.....	12
Les mazarinades : curieuses et violentes.....	13
<i>Les mazarinades et la Gazette de France : une confrontation contingente ?.</i>	<i>14</i>
LE BESOIN D'INFORMATION SOUS LA FRONDE : LE CAS PARTICULIER DE L'ANNÉE 1652.....	17
La chasse aux nouvelles : une manie encore relativement récente à l'époque de la Fronde.....	17
<i>Les débuts de la presse d'information.....</i>	<i>17</i>
Informer, ou donner une forme à l'information : les prémisses de la presse.....	17
De la chronique aux avvisi : l'ouverture de nouveaux horizons.....	17
Des avvisi aux premiers occasionnels.....	18
Les premiers périodiques européens : la naissance des gazettes.....	20
Des occasionnels aux premières gazettes.....	20
Le développement de la presse d'information hebdomadaire en Europe.....	20
<i>Les premiers périodiques français.....</i>	<i>21</i>
Controverse.....	21
La Gazette de France de Théophraste Renaudot : satisfaire la curiosité, aider aux affaires, servir le pouvoir.....	22
Une réussite paradoxale.....	23
L'engouement pour la presse d'information pendant la Fronde.....	24
<i>Tentative de bilan.....</i>	<i>24</i>
Différents types de pièces d'information : la définition d'un corpus.....	24
Tentative de bilan chronologique.....	26
<i>L'essor d'une presse d'information originale en 1652 : hypothèses et tentatives d'explication.....</i>	<i>27</i>
La demande des lecteurs : un motif à considérer, à ne pas surestimer.....	27
1652, une année riche, confuse et violente.....	27
Une attente... en attente.....	32
Une émergence spontanée.....	33
Une veine nouvelle, sur-exploitée par les auteurs et les imprimeurs-libraires.....	33
Des libelles au service d'un parti.....	33
DE LA COMPOSITION À LA DIFFUSION : LES GAZETIERS A L'OEUVRE.....	35
Recueillir et composer : les (res)sources des gazetiers frondeurs.....	35
<i>Les sources de l'information au XVIIe siècle : les enseignements de la Gazette de France.....</i>	<i>35</i>
Sources officielles.....	36
Correspondances étrangères et sources officieuses.....	36
A l'écoute du brouhaha parisien.....	36

<i>La chasse aux nouvelles pendant la Fronde.....</i>	37
Un délicat jeu de dupes.....	37
Courriers, lettres, avis et nouvelles : la nébuleuse des sources frondeuses.....	37
Les lettres et avis : plus de questions que de réponses.....	38
Les courriers, ou l'illusion de la transparence.....	39
Des sources obscures, mais qualifiantes.....	40
Les auteurs de mazarinades pseudo-informatives sont-ils leur propre source d'information ?.....	41
Les cas particuliers du Covrier Bovrdelois et du Iovrnal contenant, les nouvelles de ce qvi se passe de plus remarquable dans le Royaume.....	44
Une mystérieuse organisation.....	44
Des sources d'information partagées avec la Gazette de France ?.....	46
Imprimer et diffuser : une production centralisée et opportuniste.....	49
<i>Où sont imprimées les mazarinades pseudo-informatives en 1652 ?.....</i>	49
Une production très centralisée.....	49
Des nouvelles en provenance de toute la France.....	50
Le Covrier Bovrdelois : un concurrent de la Gazette ?.....	50
Précautions.....	51
Une variété géographique plus ou moins grande.....	51
<i>Qui imprime quoi ? Quelques imprimeurs de mazarinades pseudo- informatives en 1652.....</i>	54
Des opportunistes ?.....	54
Sept inconnus et onze chevronnés.....	54
Les imprimeurs ordinaires de leurs majestés rebelles.....	55
Des spécialistes de la presse politique ?.....	57
Concurrents ou partenaires ?.....	58
Quelques cas d'associations bien mystérieuses.....	58
Reprise, mélange, plagiat : techniques et astuces de concurrents.....	59
<i>Caractéristiques physiques des mazarinades pseudo-informatives.</i>	63
Des imprimeurs peu inspirés ?.....	63
Une présentation sobre et relativement invariante.....	63
Des pièces peu influencées par le modèle des Extraordinaires de Renaudot.....	65
Le cas particulier des mazarinades pseudo-informatives périodiques.....	67
Le modèle Renaudot.....	67
Une influence à relativiser.....	73
La forme inaboutie des mazarinades pseudo-informatives périodiques.....	73
Des titres fluctuants.....	73
Une présentation instable.....	74
Un volume variable.....	74
<i>Le temps de la diffusion : les mazarinades pseudo-informatives et le temps de l'information en 1652.....</i>	75
Des textes d'actualité.....	75
Dernières nouvelles du front.....	75
Des auteurs pressés.....	77
Des textes opportunistes.....	80
Quelques rares pièces datées.....	80
La mise en scène du temps dans les mazarinades pseudo-informatives...82	
Mettre de l'ordre.....	82

... Ou entretenir la confusion.....	84
<i>Le temps de la lecture : les mazarinades pseudo-informatives et leur public, en 1652.....</i>	85
Un succès difficile à appréhender.....	85
Le lectorat des mazarinades pseudo-informatives en 1652.....	86
LES MAZARINADES PSEUDO-INFORMATIVES : MISE EN PERSPECTIVE DES PARADOXES DE LA PRESSE D'INFORMATION AU XVIIIÈ SIÈCLE.90	
L'information pendant la Fronde : promesses et paradoxes.....	90
<i>La surexposition de la fonction informative.....</i>	90
<i>La guerre, la paix, les chutes de cheval : de quoi parlent les mazarinades pseudo-informatives de l'année 1652 ?.....</i>	91
Fadaises et faits divers : la Fronde par le petit bout de la lorgnette.....	92
Faits divers et petites tracasseries des grands hommes.....	92
Miracles et fadaises : l'imagination foisonnante des gazetiers frondeurs.....	94
La politique : des nouvelles de la Cour et de la paix.....	96
Une actualité politique à la fois tendue, instable et invariante.....	97
Tout dire.....	98
Ou presque.....	99
La guerre.....	100
Le centre des préoccupations.....	100
Un spectacle quotidien, mis en scène.....	101
L'intendance en temps de guerre.....	101
Les populations victimes de « l'incontrôlable soldatesque ».....	104
<i>Une fonction d'information manifeste, et pourtant.....</i>	105
Promettre beaucoup, dire peu : les stratégies de dilution de l'information dans les mazarinades pseudo-informatives.....	105
Répéter ce que tout le monde sait déjà : le paradoxe d'une information à la fois occasionnelle et non renouvelée.....	107
Les mazarinades pseudo-informatives : une tension originale entre deux logiques contradictoires.....	117
<i>Une presse tapageuse, et pourtant éprise d'ordre.....</i>	118
La presse d'information périodique au XVIIe siècle : de l'ordre avant tout.....	118
Les mazarinades pseudo-informatives : un tapage légitime.....	119
La juste cause condéenne.....	119
Le prince rebelle de la paix.....	120
<i>La mise en scène du chaos : la dialectique de l'union et de la division dans les mazarinades pseudo-informatives.....</i>	125
La Gazette de France : se taire pour mieux unir.....	125
Les mazarinades pseudo-informatives : écrire pour mieux exclure, et exclure pour mieux rassembler.....	126
Un parti abandonné par le Ciel.....	126
Le spectre de la décadence : la monarchie en danger.....	129
Les mazarinades pseudo-informatives prises à leur propre jeu.....	132
Une ligne idéologique intenable.....	135
CONCLUSION.....	139
SOURCES.....	141
BIBLIOGRAPHIE.....	143
TABLE DES MATIÈRES.....	147